



■ Dans « aden »
tout le cinéma
et une sélection
de sorties
Demandez notre supplément

Le chômage augmente en France pour le cinquième mois consécutif

LES PREMIERS chiffres du chômage en France publiés depuis les attentats du 11 septembre confirment la hausse enregistrée depuis cinq mois. Selon le bilan publié, mercredi 31 octobre, par le ministère de l'emploi, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi s'est élevée à 0,6 % au mois de septembre. La France compte désormais 2 140 900 chômeurs. L'entourage de la ministre, Elisabeth Guigou, considère qu'« il n'y a pas de décrochage absolu » en dépit du ralentissement de l'économie mondiale. La plupart des indicateurs sont toutefois négatifs : les licenciements ont augmenté de 7,3 %. Les inscriptions à l'ANPE sont plus nombreuses que les sorties. Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus touchés. Alcatel vient d'annoncer la suppression de 10 000 emplois en Europe.

Lire page 30

Bruxelles bloque encore une fusion

POUR LA cinquième fois depuis le début de l'année, le commissaire à la concurrence, Mario Monti, a interdit le rapprochement de deux entreprises. Après avoir cassé les mariages entre General Electric et Honeywell puis entre Legrand et Schneider, Bruxelles compromet la fusion entre les deux groupes spécialisés dans l'emballage, Tetra Laval - une entreprise d'origine suédoise domiciliée en Suisse - et le français Sidel. Cette décision le plonge dans une grave crise actionnariale et avive le débat sur la doctrine européenne de la concurrence. La Commission se défend d'être interventionniste.

Lire page 16

www.lemonde.fr/ue

Corse : M. Jospin monte au front



DANIEL VAILLANT

LIONEL JOSPIN devait défendre le ministre de l'intérieur, mercredi 31 octobre, devant les députés lors des questions d'actualité à l'Assemblée. Selon le premier ministre, l'aménagement de la maison d'arrêt de Borgo, en Corse, en centre de détention n'est pas d'actualité.

Lire page 10 et l'analyse page 13

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRØ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1101 - 7,90 F - 1,20 €



La crainte de nouveaux attentats

- Les Etats-Unis redoutent de nouvelles actions terroristes ordonnées par Oussama Ben Laden
- Le réseau international d'Al-Qaida serait toujours mobilisé
- En France, l'après-11 septembre marque le projet de loi sur la sécurité quotidienne
- L'ex-préfet de police Philippe Massoni est nommé à l'Elysée

SOMMAIRE

● **La menace terroriste** : Les Etats-Unis dans la crainte d'une nouvelle attaque terroriste. Reportages à New York et à Trenton (New Jersey). Sites sensibles, transports, commerce : un pays entier sous haute sécurité, tandis que le vice-président, Dick Cheney, est tenu à l'abri dans un lieu secret. Le débat sur la stratégie militaire du Pentagone et l'utilité de la « coalition » commence à s'intensifier à Washington. Les cinq principales interrogations, par notre correspondant, Patrick Jarreau : la menace terroriste n'a pas diminué, les talibans sont toujours là, le Pakistan est en péril, le Ramadan approche, la coalition lie les mains des Etats-Unis. En France, le président de la République, Jacques Chirac, nomme l'ancien préfet de police de Paris, Philippe Massoni, âgé de 65 ans, chargé de mission à l'Elysée sur les questions de sécurité et le terrorisme. p. 2 et 3



● **La guerre en Afghanistan** : Notre dossier sur le pouvoir taliban et son chef, le mollah Omar. p. 4 et 5

● **La coalition contre Al-Qaida** : Au Tadjikistan, la guerre conforte un pouvoir pro-russe. La tournée de Tony Blair dans les pays arabes. Un entretien avec l'Agha Khan, chef spirituel des chiites ismaéliens. p. 6

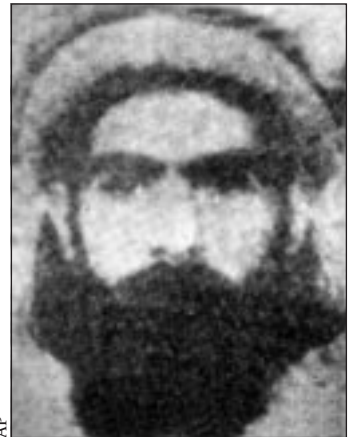
● **La sécurité en France** : Le projet de loi sur la sécurité quotidienne et la lutte antiterroriste. p. 8

● **Horizons-Reportage** : Que pensent des événements les enfants de Béchir et Saïda, couple tunisien installé en France il y a 30 ans ? p. 12

● **Horizons-Analyses** : Notre éditorial : « Sécurité et vigilance ». p. 13

● **Horizons-Débats** : Les points de vue du poète Adonis et de l'écrivain Pierre Pachet. p. 14

www.lemonde.fr/dossier-special



ENQUÊTE SUR UN MYSTÈRE

Le pouvoir taliban

Les talibans restent mal connus. Le gouvernement est très formel, le pouvoir opaque. Les décisions se prennent à Kandahar, dans le Sud, là où réside le chef, le mollah Mohammed Omar (ici sur une photo, rare, non datée). Le Monde a enquêté sur cet homme et ses proches. p. 4 et 5

« L'Amérique doit rester l'Amérique », même le jour d'Halloween

NASHVILLE (Tennessee)

de notre envoyée spéciale

Peut-on jouer à se faire peur lorsqu'on n'ose plus prendre l'avion ? Laisser les enfants accepter des bonbons d'un inconnu lorsqu'on n'ouvre plus une lettre sans arrière-pensée ? S'affubler de costumes macabres quand quelque cinq mille familles sont en deuil ? Dans la plupart des foyers américains, ce 31 octobre, la grande tradition d'Halloween est réexaminée à la lumière des attentats du 11 septembre et des menaces terroristes qui pèsent sur le pays : rester tranquillement chez soi, au contraire, sortir en force pour prétendre que rien n'a changé ?

A première vue, l'option profil bas semble devoir prévaloir. A Nashville et dans la fausse quiétude du Sud, loin du World Trade Center, du Pentagone et des centres de tri postaux fermés pour cause d'anthrax, l'humeur est à la sobriété : les décorations qui, chaque année à cette époque, assaillent inexorablement porches, façades et jardins à travers toute l'Amérique sont cet automne réduites au minimum, voire inexistantes. Ni fantômes dans les arbres, ni toiles d'araignée géantes aux fenêtres, ni sorcières

res clouées aux portes. Dans le meilleur des cas, quelques citrouilles sur le perron feront l'affaire, parfois escortées par un épouvantail de paille, le tout sous la bannière étoilée qui flotte fièrement depuis le 11 septembre. « C'est vrai, reconnaît Steve Logan, père de deux enfants et propriétaire d'une grande maison dans la banlieue de Nashville, j'ai un sous-sol plein de toutes ces horreurs et je ne les ai pas sorties. Cette année, je n'avais pas le cœur à ça. » Parmi ses voisins, un irréductible a bien essayé de faire comme si de rien n'était, mais il a dû tempérer son enthousiasme et retirer, au bout de vingt-quatre heures, les deux pierres tombales qu'il avait installées sur la pelouse devant la maison.

Reste l'épineuse question du « Trick or treat », coutume adorée des enfants qui, la nuit tombée, déferlent dans les rues en bandes, déguisés en squelette, en vampire ou en Frankenstein pour frapper aux portes du voisinage et réclamer des friandises sous peine de mauvais sort. « Ma mère a décidé que, cette année, on resterait à la maison », annonce Simone, dix ans, à l'école élémentaire d'Edmondson, sans se révolter outre mesure. D'autres parents préfèrent, plutôt que

de lâcher leurs enfants dans la rue, les emmener dans les galeries commerciales, éclairées et surveillées, où les commerçants ont fait provision de bonbons à offrir aux enfants. A Atlanta, un grand débat s'est engagé dans les colonnes d'Atlanta Journal, opposant les deux opinions : « Oui, mes enfants sortiront, Halloween est un excellent moyen de leur apprendre à surmonter la peur et à faire face à l'inconnu », et « Non, ils ne sortiront pas, cette fête est absurde, passons-nous des masques sanguinolents ». Il y a, bien sûr, l'alternative du costume de pompier, très en vogue par les temps qui courent, mais qui ne résout pas tout.

Le nouvel avertissement des autorités fédérales mettant en garde, à la veille d'Halloween, les Américains contre de nouveaux attentats ces jours-ci n'a pu qu'augmenter la perplexité des parents... que le chef de la sécurité intérieure, Tom Ridge, a malgré tout exhortés à maintenir les traditions : « L'Amérique doit continuer à être l'Amérique, a-t-il dit. Soyez américains. Mais soyez vigilants. Soyez sur vos gardes. »

Sylvie Kauffmann



VOYAGES

Stockholm l'écologiste

La cité-archipel, qui compte quatorze îles, donne le sentiment de n'avoir guère changé depuis un siècle. Attentifs à l'environnement, architectes et décorateurs contemporains prennent soin d'utiliser couleurs et matériaux de toujours pour mieux s'intégrer au passé. Le souci d'écologie fait ici partie du design utile. Et la ville célèbre l'esthétique du quotidien. p. 22 et 23

La victoire du dollar

IL EST au moins un front sur lequel les Etats-Unis ont, dès aujourd'hui, remporté une victoire totale et décisive : c'est le front monétaire. Si les attentats du 11 septembre contre le World Trade Center et le Pentagone ont fait vaciller Wall Street, s'ils ont porté un coup très rude à la première économie mondiale, s'ils ont creusé des trous imprévus dans les finances publiques américaines, ils n'ont en revanche pas atteint le dollar. Pas même effleuré. La monnaie américaine a tenu le choc, réussissant même à gagner un peu de terrain face à l'euro.

Dans leur folle attaque contre les Etats-Unis, les terroristes de Ben Laden se sont montrés impuissants à déstabiliser ce qui reste pourtant un des meilleurs symboles de la suprématie américaine. Même si le seul taux de change est un reflet imparfait de la force intrinsèque d'une monnaie, d'une économie, d'un pays, le fait que le billet vert n'ait rien perdu de sa valeur depuis la mi-septembre n'est pas sans signification.

Il s'agit, pour la Maison Blanche, mais aussi pour la Réserve fédérale, et pour tous les Américains, d'un motif de soulagement et de fierté. Au moins aux yeux de la communauté financière internationale, les Etats-Unis, malgré leur vulnérabilité nouvelle, n'ont rien perdu de leur pouvoir d'attraction

et de séduction. Reste à analyser les raisons de l'incroyable résistance du dollar, et pour nous Européens à mieux comprendre l'incapacité de l'euro à tirer profit de cette situation.

Certains économistes relativisent la performance de la devise américaine en expliquant qu'après tout, compte tenu de la gravité de la crise politique internationale, son évolution récente est plutôt décevante. Selon eux, le billet vert aurait dû s'envoler, dopé par son statut de monnaie refuge.

D'autres experts soulignent que la fermeté du dollar est purement mécanique : à la suite des attentats, les gestionnaires du monde entier auraient, par souci de sécurité et dans un réflexe de repli sur soi, rapatrié dans leur propre pays une partie des fonds qu'ils avaient placés à l'étranger. Compte tenu du gigantisme financier des Etats-Unis, le dollar en profiterait.

Il reste, n'en déplaise aux Européens, une explication à la fois plus simple et plus convaincante : malgré toutes les catastrophes qui se sont abattues sur les Etats-Unis, les investisseurs préfèrent, aujourd'hui encore, acheter des dollars plutôt que des euros.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 13

PRIX MEDICIS

BENOÎT DUTEURTRE

Le voyage en France

roman

GALLIMARD



JAZZ

Miles Davis à son meilleur

In a Silent Way, album mythique, est à nouveau disponible en coffret, augmenté d'inédits, à l'occasion du dixième anniversaire de la disparition du trompettiste américain. Dans un entretien au Monde, le producteur de Miles Davis (photo), Teo Macero, se souvient de l'enregistrement de ce disque essentiel. p. 26

www.lemonde.fr/disques

| | | | |
|--------------------------|----|-----------------------|----|
| International..... | 7 | Tableau de bord..... | 18 |
| France-Société..... | 8 | Aujourd'hui..... | 21 |
| Carnet..... | 11 | Météorologie..... | 25 |
| Abonnements..... | 11 | Jeux..... | 25 |
| Horizons..... | 12 | Culture..... | 26 |
| Entreprises..... | 16 | Guide culturel..... | 28 |
| Immobilier-annonces..... | 17 | Radio-Télévision..... | 29 |

TERRORISME S'appuyant sur une « convergence d'informations crédibles provenant de multiples sources », Tom Ridge, le responsable en charge de la sécurité intérieure, a mis

en garde la population américaine contre la menace de nouveaux attentats organisés par les réseaux terroristes d'Al-Qaïda. ● CETTE ANNONCE, faite la veille de la grande fête popu-

laire d'Halloween, a inquiété la population qui doute des capacités du pouvoir fédéral à contenir l'offensive terroriste. ● QUI EST MOLLAH OMAR, le chef suprême des talibans qui défie

Washington ? Obscur combattant contre les Soviétiques, petit imam, il règne en maître absolu, inspiré par Dieu. Le système de pouvoir taliban demeure néanmoins peu organisé,

s'appuyant sur des relations de clans. ● UNE NOUVELLE PHASE de l'opération militaire a débuté avec le déploiement dans le nord de l'Afghanistan de commandos américains.

En état d'alerte maximale, les Etats-Unis redoutent de nouveaux attentats

Tom Ridge, chef de la sécurité intérieure, a averti que les réseaux liés à Oussama Ben Laden pourraient lancer de nouvelles attaques contre les Etats-Unis dans les jours qui viennent. En France, Jacques Chirac nomme un responsable en charge de la lutte antiterroriste

ALORS que les bombardements aériens sur l'Afghanistan sont dans leur quatrième semaine, le Pentagone a pour la première fois confirmé, mardi 30 octobre, que les Etats-Unis ont envoyé deux cents membres des commandos spéciaux dans le nord de l'Afghanistan et d'autres dans le sud du pays.

D'après des habitants de Kandahar, fief des talibans dans le sud-est de l'Afghanistan, la ville a été très fortement bombardée mercredi 31 octobre dès le lever du jour et pendant plusieurs heures. Les bombardements visaient des bases réputées être utilisées par les talibans et les combattants ara-

bes dans la région. Un porte-parole des talibans a par ailleurs affirmé que les alentours de la capitale afghane, Kaboul, et la ville de Mazar-e-Charif, au nord, ont été bombardés. Les talibans font état de victimes civiles. (page 5)

● Les officiels talibans semblent continuer à accomplir leur tâche comme si de rien n'était malgré les bombardements quotidiens depuis le début des raids, le 7 octobre. Kaboul et Kandahar résistent. Centré sur la personne de l'émir des talibans, le mollah Mohammed Omar, le gouvernement n'a en réalité jamais fonctionné en tandem, mais plutôt comme un front représentant des apparte-

nances clanique ou tribale. La force des talibans tient surtout au fait qu'ils ont fondé leur pouvoir sur le religieux, en harmonie avec une population extrêmement conservatrice. (pages 4 et 5)

● Les Etats-Unis sont en alerte maximale depuis mardi, face à une menace de nouvelles attaques terroristes fondée « sur une convergence d'informations crédibles provenant de multiples sources » et indiquant « spécifiquement que dans à peu près une semaine, les Etats-Unis pourraient être la cible d'une nouvelle attaque », a déclaré le chef du bureau américain de la sécurité intérieure, Tom Ridge. « Il est probable que les experts [du

renseignement] considèrent ces informations comme étant liées [au réseau] Al-Qaïda ou à [Oussama] Ben Laden », a-t-il ajouté. (pages 2 et 3)

● Le vice-président Dick Cheney a été, de nouveau, mis à l'abri dans un lieu secret et de nouvelles restrictions au trafic aérien ont été imposées autour de quatre-vingt six sites nucléaires et autour de l'aéroport de New York où le président George W. Bush a assisté mardi soir 30 octobre au célèbre Yankee Stadium à un match de baseball entre les New York Yankees et les Diamond Backs d'Arizona (pages 2 et 3).

● Les Américains soutiennent

toujours majoritairement (87 %) leur président révèle un sondage commandé par le *New York Times*, mais 18 % d'entre eux seulement sont tout à fait confiants dans la capacité du gouvernement à les protéger. Un débat s'est engagé à Washington à propos du premier bilan de l'offensive américaine. (page 2).

● EN FRANCE, la présidence de la République a annoncé, mercredi 31 octobre, la nomination de l'ancien préfet de police de Paris, Philippe Massoni, comme chargé de mission pour les questions de sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Agé de soixante-cinq ans, celui-ci avait quitté la préfecture de police

au mois de mars pour partir en retraite (*Le Monde* du 29 mars), au terme d'une carrière de « grand flic » qui avait conduit cet ancien commissaire aux plus hautes fonctions politico-policieres, pour l'essentiel sous des gouvernements de droite. Il fut chargé de mission à Matignon, sous Jacques Chirac puis sous Raymond Barre, entre 1976 et 1980, dirigea les renseignements généraux - où il conduisit l'enquête qui permit le démantèlement d'Action directe - et le cabinet de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur en 1993, avant de battre le record de longévité à la tête de la police parisienne (1993-2001).

Le temps d'un match de base-ball, les New-Yorkais oublient la menace

NEW YORK

de notre correspondant
« Le nous reste les Yankees. » La bande-roule en évidence, mardi

REPORTAGE

La population fataliste, voire résignée, apprend à vivre avec la peur

30 octobre, au Yankee Stadium dans le Bronx, résume l'attachement des New-Yorkais à la plus prestigieuse et la plus titrée de leurs équipes de base-ball. Elle disputait mardi, dans un stade comble de 60 000 personnes, la finale du championnat, les « World Series », en présence du président des Etats-Unis, venu pour la troisième fois depuis le 11 septembre témoigner son attachement à New York.

Après une minute de silence en hommage aux victimes des attentats et aux militaires engagés en Afghanistan, George Bush, applaudi par la foule qui scandait « USA, USA », a lancé la première balle du match vêtu d'un coupe-vent portant la marque des pompiers de la ville. Pour l'anecdote, les Yankees ont gagné contre les Diamond Backs de l'Arizona et gardent toutes leurs chances de conserver le titre gagné l'an dernier.

Mais l'événement était autant, si ce n'est plus, politique et patrioti-

que que sportif. Les « World Series » sont regardées tous les ans à la télévision par des millions d'Américains. George Bush, amateur de base-ball et ancien propriétaire d'une équipe au Texas, les Texas Rangers, a pu montrer à tous que, menace terroriste ou pas, la vie continue, en présence tout de même de 1 200 policiers. Tous les spectateurs avaient été fouillés minutieusement et passés au détecteur de métaux. M. Bush a aussi apporté son soutien au New York populaire, celui des ouvriers, des employés, des pompiers, des policiers qui garnissent toutes les semaines les tribunes du Yankee Stadium. Depuis le 11 septembre, ils ont volé la vedette aux créateurs d'entreprises de haute technologie et aux analystes financiers de Wall Street. Le président « fait ce soir ce que tous les Américains font traditionnellement en cette période de l'année. Il assiste aux "World Series" et y prend du plaisir », expliquait un peu plus tôt dans la journée Ari Fleischer, le porte-parole de la Maison Blanche. Pour autant, le pays est loin de vivre des heures paisibles et normales en cette veille d'Halloween.

« Si le gouvernement américain voulait rendre le pays totalement paranoïaque, il ne s'y prendrait pas autrement », affirmait même en fin d'après-midi Paul D. Thacker, étudiant en biologie la journée et serveur dans un restaurant de Greenwisch Village le soir. « Le pro-

blème n'est pas la peur des attentats, c'est que le gouvernement de ce pays semble dépassé par les événements. Il a sous-estimé la menace terroriste, la menace de l'anthrax et il nous donne des informations sans cesse contradictoires », ajoute-t-il. En l'espace de vingt-quatre heures, le FBI, le ministre de la justice, John Ashcroft, et le responsable de la sécurité intérieure, Tom Ridge, ont alerté l'opinion et les services de sécurité sur les risques très élevés de nouveaux attentats. Pour rendre l'atmosphère plus lourde encore, New York a connu, toujours mardi, son premier cas d'anthrax pulmonaire,

la forme la plus dangereuse de la maladie. Les enquêteurs sont perplexes. La femme, aujourd'hui dans un état critique, ne travaillait ni dans les services postaux ni dans un groupe de médias. Elle était employée dans les sous-sol d'un hôpital. Par précaution, des centaines d'employés des établissements de santé de la ville ont commencé à recevoir des antibiotiques.

MOINS DE DRAPEAUX

« L'insécurité intérieure », pour reprendre le titre du magazine *Time* du 29 octobre, les Américains en général et les New-Yorkais en

particulier commencent à apprendre à vivre avec. Le sentiment d'être devenu des cibles vulnérables pèse sur le moral, mais la population ne cède pas à la panique ou à la crainte, elle semble par moments fataliste, voire résignée. « Que puis-je faire ? Je n'ai pas le choix, je dois bien continuer à travailler », explique Roberto Galves, d'origine panaméenne, facteur à New York depuis trente et un ans et proche de la retraite. Dans la journée, les rues sont toujours aussi animées et les gens calmes. Le patriotisme proclamé et revendiqué à longueur de temps commence à lasser certains.

« Allez travailler, emmenez vos enfants à l'école »

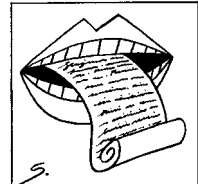
TOM RIDGE, le directeur de la sécurité intérieure, a expliqué mardi 30 octobre à Washington ce qui motivait l'alerte générale lancée la veille sur le pays :

« Comme nous le savons tous, notre guerre contre le terrorisme a commencé le 11 septembre. Et depuis, il y a eu une collaboration et une coordination sans précédent parmi les agences de renseignement du monde entier, le président, en liaison avec le secrétaire d'Etat, Colin Powell, ayant forgé une coalition internationale pour nous aider à combattre le terrorisme dans le monde entier.

Résultat de cette collaboration, nous recevons plus d'information que, peut-être dans le passé (...) Hier l'Atorney General, John Ashcroft, et le directeur du FBI, Bob Mueller, ont, et pour la deuxième fois, mis l'Amérique en alerte et prévenu que, sur la base d'informations

crédibles, reçues de sources multiples, nous pensons que les Etats-Unis pourraient très bien être la cible cette semaine - cette semaine qui vient - d'une attaque terroriste ou de plusieurs attaques (...) La question a été posée : vous avez déjà publié une mise en garde il y a quelques semaines, pourquoi une nouvelle mise en garde ? (...) Nous sommes sur le fil du rasoir, mais je pense que l'Amérique comprend et, j'espère, apprécie que lorsque ce type d'information nous arrive, nous la partageons avec l'Amérique, toute incomplète qu'elle soit (...)

Cette guerre contre le terrorisme va continuer pour une période de temps indéfinie (...) De temps en temps, nous publierons ce même genre de mise en garde. Les gens demandent : que devons-nous faire, et je leur dis : allez travailler, emmenez vos enfants à l'école, si vous avez un match de soft-ball ou de football cet après-midi, allez au match. Le président ira au base-ball ce soir. L'Amérique doit continuer à être l'Amérique ».



VERBATIM

La stratégie militaire du Pentagone et l'utilité de la « coalition » vivement discutées à Washington

WASHINGTON

de notre correspondant
Un sondage commandé par le *New York Times* et CBS News indique que les Américains soutiennent toujours leur président (87 % approuvent son action), mais que 18 % d'entre eux seulement se déclarent tout à fait confiants dans la capacité de leur gouvernement à les protéger. Sept semaines après les attaques terroristes sur New York et Washington et trois semaines après le début des bombardements en Afghanistan, les résultats obtenus par les forces américaines et la stratégie choisie par George Bush et son gouvernement sont vivement débattus à Washington.

● La menace terroriste n'a pas diminué. A la question : « Quel résultat la campagne menée depuis trois semaines a-t-elle permis d'obtenir ? », le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld répondait lundi 29 octobre à midi : « Ils [Ben Laden et le réseau Al-Qaïda] sont sous pression et par conséquent incapables d'exporter le terrorisme. » Six heures plus tard, le ministre de la justice, John Ashcroft, lançait une alerte générale contre une menace terroriste non identifiée. N'est-ce pas la meilleure preuve que la mécanique terroriste du 11 septembre n'est pas cassée ou, en tout cas, que rien ne permet d'en être sûr ? Le sondage du *New York Times* et de CBS News, réalisé avant l'alerte, indique que 53 % des Américains s'attendent à de nouveaux attentats.

● Les talibans sont toujours là. Non seulement ils n'ont pas perdu de terrain, écrit par exemple le journaliste Charles Krauthammer dans le *Washington Post*, non seulement aucun de leurs chefs n'a été tué, mais ce prisonnier ni ne s'est rendu, mais ce sont eux qui ont capturé et abattu l'homme qui portait les espoirs pachotounes des Américains, Abdul Haq.

William Kristol, rédacteur en chef du *Weekly Standard* et l'un des censeurs de droite les plus sévères au sujet de M. Bush et, plus encore, de Colin Powell, estime que « l'administration a raison de dire que la guerre d'ensemble contre le terrorisme prendra du temps » mais chasser les talibans du pouvoir est, en revanche, « une affaire urgente ». Le républicain Richard Perle, directeur de la planification politique au ministère de la défense, va dans le même sens, avec l'argument suivant : « Il faut détruire le régime taliban, non pas seulement pour priver le terrorisme d'un sanctuaire, mais pour montrer que ceux qui aident les terroristes à attaquer les Etats-Unis doivent en payer le prix. »

Ancien adjoint du conseiller pour la sécurité nationale dans l'équipe de Bill Clinton, James Steinberg pense exactement le contraire. Si les Américains agissent militairement en Afghanistan, dit-il, « c'est parce que ce pays a offert un sanctuaire à Oussama Ben Laden ». Aussi leur objectif n'est-il pas, simplement, de venir à bout des talibans ;

il est d'assurer la mise en place d'un gouvernement « avec lequel nous puissions travailler », pour éviter que l'histoire ne se répète. Comme le dit le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le démocrate Joseph Biden, « il ne suffit pas d'assécher le marais afghan, il faut éviter qu'il ne soit de nouveau inondé ».

● Le Pakistan est en péril. Le danger principal est là, selon

Selon un sondage, seuls 18 % des Américains se déclarent tout à fait confiants dans la capacité de leur gouvernement à les protéger

M. Steinberg : chasser les talibans du pouvoir en Afghanistan et installer - ou laisser s'installer - à leur place l'Alliance du Nord risquerait de provoquer au Pakistan un soulèvement qui permettrait aux islamistes de prendre le contrôle de ce pays de cent cinquante millions d'habitants, doté d'armes nucléaires.

M. Perle défend la position

inverse : « Le plus sûr moyen de ne pas perdre le Pakistan, estime-t-il, c'est de remporter une victoire claire et décisive en Afghanistan ». Plus la guerre se prolonge en Afghanistan, plus le risque de déstabilisation est grand au Pakistan. Le journaliste Robert Novak soulignait mardi, lors d'un débat organisé par le Cato Institute, que la stratégie adoptée reposait notamment sur l'idée que des déflections se produiraient dans les rangs des talibans. Or, non seulement ce n'est pas le cas, ajoutait-il, mais, à l'inverse, « des Pakistanais veulent franchir la frontière pour aider » la milice afghane.

Pour Robert Kagan, de la Fondation Carnegie, qui organisait aussi un débat mardi, c'est la conséquence directe du choix de ne pas bombarder lourdement les positions talibanes au nord de Kaboul et à Mazar-e-Charif : sans progrès militaire significatif, aucune défection ne peut être espérée.

● Le Ramadan approche. Le 22 octobre, interrogé sur le souhait du président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, que les bombardements cessent pendant le Ramadan, qui commence le 17 novembre, avait répondu que les pays musulmans ne s'étaient jamais privés de faire la guerre dans les périodes de fête religieuse. Le 28 octobre, la même question lui étant posée sur CNN, M. Rumsfeld a refusé de répondre.

Un officiel du département

d'Etat explique, anonymement, que le raisonnement initial du ministre de la défense ne tient pas. Que des musulmans fassent la guerre pendant le Ramadan, c'est leur affaire ; qu'un pays non musulman mène des opérations militaires dans un pays musulman durant ce jeûne serait ressenti comme une violence faite à une religion que les Américains déclarent pourtant respecter.

« Nous n'éviterons pas de continuer à bombarder pendant le Ramadan », affirme néanmoins M. Kagan, car le Pentagone devra maintenir et même accroître la pression sur les talibans, faute de quoi non seulement ils ne s'affaibliront pas, mais ils se renforceront. « Nous ne pouvons pas faire la guerre en nous excusant de la faire », résume M. Krauthammer.

● La coalition lie les mains des Etats-Unis. « Il n'y a pas de coalition », affirme crûment M. Perle, en plein accord sur ce point avec son ministre, M. Rumsfeld, qui emploie toutefois une formule un peu plus diplomatique : « Il n'y a pas une coalition, il y a des coalitions évolutives. » M. Perle ironise : « La coalition, c'est l'ONU moins l'Irak. » Autrement dit, les Américains sont seuls, en réalité, à devoir se défendre contre la guerre que leur livre le terrorisme islamiste.

Le diplomate anonyme du département d'Etat, déjà cité, admet volontiers que la définition de la « coalition » est extrêmement

lâche : ce sont les pays, dit-il, qui ont voté la résolution de l'ONU contre le terrorisme, ou bien ceux qui modifient leur législation afin de traquer les transferts financiers alimentant le terrorisme. « Autrement dit, ajoute-t-il, rien de ce que nous pouvons faire en Afghanistan ne peut avoir de conséquence sur la contribution de ces pays à la lutte contre le terrorisme. »

Dans ces conditions, pourquoi parler encore de coalition, comme l'a fait Colin Powell mardi ? Dans un entretien à l'AFP, le secrétaire d'Etat s'est déclaré confiant dans la solidité de la coalition malgré « l'anxiété » de certains pays. « Nous resterons ensemble parce que cette coalition ne s'est pas faite juste pour la guerre en Afghanistan mais pour mener une campagne contre le terrorisme », a-t-il assuré.

Mais M. Kagan pense, lui, que ce terme va bientôt disparaître des discours officiels, où il s'est déjà fait plus rare. « Nous avons perdu le premier round, dit-il, parce que nous avons construit notre stratégie sur des contraintes : maintenir la coalition, préserver le Pakistan, ne pas déployer de troupes au sol, limiter la riposte à l'Afghanistan, ne prendre aucune responsabilité dans ce qui s'y passera après. » Il estime que tout cela est sur le point de changer et qu'une deuxième phase se prépare, sur des bases entièrement différentes.

Patrick Jarreau



REUTERS, RAY STUBBLEBINE

■ **NEW YORK.** Tandis que l'Amérique était en « état d'Alerte », George Bush tentait de convaincre les citoyens de continuer à vivre normalement. Mardi 30 octobre, devant 60 000 personnes réunies au Yankee Stadium, dans le Bronx, il lançait la première balle du match de la finale du championnat qui opposait les Yankees – la plus prestigieuse et la plus titrée de leurs équipes de base-ball – aux Diamonds Backs de l'Arizona.

« Je n'ai pas peur. On est au milieu de la guerre, mais ça ne nous hante pas »

TRENTON (New Jersey)
de notre envoyé spécial

Dans les rues du centre de Trenton, la minuscule capitale du New Jersey, des adolescents sortent de

REPORTAGE

Dans la capitale du New Jersey, la crainte pousse les habitants à l'immobilisme

l'école, attendent leur bus. Un « bad boy » d'un quartier déshérité marche sur le trottoir d'en face avec un faux masque à gaz en plastique. « Je ne veux pas qu'on voie mon visage, c'est tout », dit-il. James, un lycéen âgé de seize ans, a décidé de ne pas aller à l'école, mercredi, jour de Halloween. « Je préfère rester à la maison. Tout peut arriver, une bombe, une attaque chimique. Je ne sais pas. Je suis effrayé. » Son copain Curtis, âgé de dix-sept ans, va faire la même chose. Le centre de la ville est ordonné autour d'un vieux cimetière, d'une église et du palais du gouverneur ; des autoroutes longent d'anciens entrepôts.

A l'entrée des bâtiments fédéraux, des fonctionnaires fument une cigarette. Vera, âgée de soixante-deux ans, est persuadée que « tout cela n'est pas terminé ». « Ils ne veulent pas se contenter du World Trade Center. Ils veulent continuer, détruire notre mode de vie. On peut bombarder l'Afghanistan, le problème c'est qu'ils sont partout dans le monde. Je ne suis pas particulièrement bouleversée, je suis fataliste : si ça doit arriver, ça arrivera. » Il faut vivre, se rendre au travail, rentrer vite chez soi. « On se sent en guerre, c'est nouveau. Jusqu'à maintenant, nous avons été chanceux. »

A la gare, des hommes et des femmes d'affaires, venus le matin de New York et de Washington, prennent le train du retour et constatent que « quelques personnes n'étaient pas au bureau aujourd'hui ».

d'hui ». La nuit tombe, les routes et les autoroutes sont saturées de voitures. « Il ne faut pas se promener trop longtemps à pied. Il y a tellement de gens désespérés qui rôdent ici, se soucie Debbib, j'ai employée de cinquante ans. En tout cas dans mon quartier, j'ai appris à connaître mes voisins. Je prends le temps de leur parler. Maintenant le matin quand je pars, certains me font des grands bonjours de leur fenêtre. »

A l'hôpital Saint Francis, des volontaires attendent derrière des tables dans un auditorium au parquet élimé. Ils accueillent les gens inquiétés par la menace de la maladie du charbon, les interrogent longuement, les orientent vers un médecin si cela se révèle nécessaire. Le centre de tri postal de la ville, où trois lettres contenant le bacille du charbon ont été trouvées, pourrait être à l'origine d'une contamination croisée depuis qu'une simple habitante de Hamilton, une ville de banlieue, a contracté la forme cutanée de la maladie, peut-être en recevant du courrier (*Le Monde* du 30 octobre). Depuis lundi, cent soixante-huit livreurs qui travaillaient à l'arrière du centre de tri sont venus pour une consultation. Et une trentaine de simples résidents ont cru, à tort, développer les symptômes de la maladie.

L'une des principales galeries marchandes de la ville est déserte. Chris, un coiffeur âgé de vingt-neuf ans, attend un client : « Je n'ai pas peur. On est au milieu de la guerre, on va connaître d'autres attaques, d'autres victimes ici. Mais ça ne nous hante pas. » Dans un stand, Kelly, âgé de trente ans, lit un roman en espérant que des passants s'intéressent au modèle d'une voiture qu'elle propose à 20 000 dollars, « avec un financement à 0 % ». Judy, cinquante ans, agent immobilier, est assise sur un banc et cherche sa fille des yeux. « Je ne sais pas où elle est passée. Je ne m'éloigne pas trop de chez moi en ce moment. J'ai des provisions

pour six mois de viande congelée, de boîtes de conserve. J'ai toujours fait ça, même avant le 11 septembre. »

Dans un magasin d'ameublement, Pat, quarante-trois ans, mère de deux enfants, professeur pour des enfants en difficulté, regarde des rideaux. « Je n'ai rien changé dans ma vie, dit-elle. Ça paniquerait les enfants. J'ai une grande foi religieuse. Dieu est le maître de tout. Je crois que [le président George W.] Bush suit ses convictions religieuses. Jean Paul II l'a appelé plusieurs fois. C'est triste

ne devrait être plus importante que celle des autres peuples du monde entier ? Ce monde n'est pas équitable. Il y a ceux qui ont du pouvoir et les autres. Nous, les Noirs, on n'a rien à perdre. Nous sommes déjà des dommages collatéraux dans ce pays. » Il répète un proverbe des « anciens » : « Quand un éléphant combat, l'herbe souffre. Quand un éléphant fait l'amour, l'herbe souffre. » Et conclut : « Qu'on soit en temps de guerre ou de paix, nous, nous souffrons toujours autant ici. Nous sommes au fond. Le pire, c'est que nous ne savons

« Dieu est le maître de tout. Je crois que Bush suit ses convictions religieuses. (...) Les Etats-Unis font un acte d'autodéfense. Je crois qu'à la fin Dieu va gagner, même si des gens vont perdre la vie »

Pat, professeur (43 ans)

de voir qu'un hôpital de la Croix-Rouge et que des enfants sont bombardés en Afghanistan. C'est ce qui se passe dans une guerre. Les Etats-Unis font un acte d'autodéfense. Je crois qu'à la fin Dieu va gagner, même si des gens vont perdre la vie. »

Avenue Hamilton, la nuit tombée, il n'y a pas grand monde au Paradis, un café tenu par un Sri-Lankais qui se fait appeler Jay. Le quartier est hispanique, italien et afro-américain. San, un Black de quarante-huit ans, professeur de mathématiques, se déchaîne en dansant sur du reggae, puis de la salsa. « J'arrête, on va me prendre pour un gogo boy. » Un sans-abri blanc demande une cigarette. San le regarde : « Lui, par exemple, il est prêt à m'écouter parce qu'il croit que je suis comme lui, que je n'ai pas d'argent. » San n'a pas peur, il est anxieux et en colère : « Pourquoi la souffrance américain

même pas ce que notre pays est en train de faire en Afghanistan. »

Dans un restaurant, à Hamilton, des clients s'agglutinent devant l'écran de télévision qui retransmet la partie de base-ball à New York. Visage contracté, le président Bush s'apprête à entrer sur le stade. Il se détend au fur et à mesure qu'il foule le gazon, salue les Yankees et affronte la foule. Un quinquagénaire explose de joie : « Waaaou ! Je n'ai pas voté pour lui, je ne l'aimais pas. Maintenant, il est en train de démontrer qu'il est un vrai leader. » Le conseiller municipal d'Hamilton, Bill Linder, se rassure : ce soir les Yankees jouent et Michael Jordan fait son retour sur un terrain de basket new-yorkais. « C'est un symbole », se réjouit l'élé républicain. « En ce moment, c'est dur de garder les gens heureux. »

Dominique Le Guilledoux

Débat télévisé : faut-il aimer l'Amérique ou la vouer aux gémonies ?

L'AMÉRIQUE, faut-il l'aimer à la folie ou la vouer aux gémonies ? Dans les débats télévisés de Fayçal Al-Jassem, il ne saurait y avoir de juste milieu. Sa réputation d'animateur vedette d'Al-Jazeera s'est faite sur ce concept radical. Très contestable, souvent contestée d'ailleurs, « La Direction opposée » – titre de son émission – n'en reste pas moins le programme le plus populaire de la chaîne qatarie d'information en continu. Mardi 30 octobre au soir, l'Amérique est en débat sur Al-Jazeera : « L'Amérique tremble-t-elle ? Ses fondements qui nous fascinaient tant sont-ils en train de s'effondrer ? La liberté, la justice... et puis la voilà qui veut imposer au monde entier son seul point de vue. La voilà qui com-



VU SUR AL-JAZIRA

mence à restreindre les libertés individuelles à l'intérieur même de ses frontières... ». L'éditorial du présentateur donne le ton des discussions à venir. Pour défendre le modèle américain, le Dr Djamel Abdeljawad, du Centre des études politiques et stratégiques d'Al-Ahram. Pour le condamner, l'universitaire Mohamed Mokdadi. Quelques publicités (américaines ou vantant des produits américains) et le spectacle peut commencer... Extraits.

« Est-ce que les démocraties occidentales, avec les Etats-Unis en tête, sont en péril ?

– Non... Regardez donc le Pakistan ! Regardez son président Pervez Moucharrarf. Avant les événements du 11 septembre, c'était un dictateur arrivé au pouvoir par la force et infréquentable pour toute démocratie qui se définit comme telle. Maintenant c'est devenu un allié des Américains, juste parce qu'il défend leurs intérêts.

– Mais je n'ai jamais dit que l'Amérique se battait pour imposer la démocratie dans le monde. Je vous dit que son système est démocratique. Ses relations internationales, c'est autre chose, elle ne soutient que les pays qui servent son intérêt, démocraties ou dictatures... Peut-être qu'il y a un problème de leadership dans ce monde. Peut-être que l'Amérique ne peut plus tenir ce rôle, mais vous confondez la politique extérieure de l'Amérique et sa politique intérieure.

» On peut énumérer toutes les tares des Etats-Unis pour justifier les dictatures dans nos pays du tiers-monde, mais est-ce pour cela qu'on doit conclure que la démocratie a failli ou que le système américain est menacé ? Je ne le pense toujours pas.

– Que son système soit le meilleur au monde l'autorise-t-elle à imposer la loi de la jungle ? Dans la jungle, les fauves les plus féroces sont

gentils avec leurs propres enfants et cruels envers tous les autres... »

– Si vous voulez me faire dire que le monde est une jungle, je ne vous suis pas, mais on n'est pas tous égaux dans ce monde il est vrai... Cela dit, on n'est toujours pas en train de répondre à la question du débat, le modèle américain, la démocratie : un Américain est toujours un citoyen libre de dire ce qu'il veut, de choisir ses représentants et de pouvoir les critiquer ou les démettre... »

– Mais enfin, pourquoi voulez-vous que l'on juge l'Amérique uniquement à partir de ce qu'elle fait pour son propre peuple ? Moi je veux la juger de mon point de vue et à partir des comportements qu'elle a vis-à-vis de moi. Il n'y a pas que les Américains dans ce monde. Tout le monde a besoin de justice ! »

Tewfik Hakem

Sites sensibles, transports, commerces : les Etats-Unis sous haute sécurité

Dick Cheney a de nouveau été mis à l'abri dans un lieu tenu secret

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Le président George Bush a beau être un fan de baseball passionné, son déplacement mardi 30 octobre, à New York, pour voir gagner les Yankees a été interprété surtout comme un message politique. Continuez à vivre, disait-il aux Américains. Sortez. Divertissez-vous. Ne sombrez pas dans le pessimisme. Au lendemain de l'alerte lancée par le FBI et le ministre de la justice, John Ashcroft, il n'est pas sûr que le message ait été reçu cinq sur cinq.

L'Amérique a en effet vécu toute la journée sous le signe de la menace, commentée, disséquée, amplifiée par un personnel politique décidément soucieux, et par des médias aux aguets. Sortez, disait George Bush en montrant l'exemple. Mais l'on apprenait que son vice-prési-

dent, Dick Cheney, était mis une nouvelle fois à l'abri dans un lieu tenu secret. Voyagez, incitait encore le président. Mais son ministre des transports, Norman Mineta, affirmait que la sécurité aérienne comportait « un nombre inacceptable de déficiences » et que l'administration de l'aviation prendrait désormais des mesures de contrôle drastiques, quitte à annuler des vols. « Quelqu'un peut rencontrer un contrôle très strict à Kansas City pendant que quelqu'un d'autre peut cacher un pistolet à la Nouvelle-Orléans. C'est intolérable. » Le même ministre demandait d'ailleurs que non seulement l'avion, mais aussi les chemins de fer, les transports routiers et navals soient ces jours-ci à leur plus haut niveau de sécurité. Et l'on apprenait que l'administration fédérale de l'aviation avait notifié l'interdiction aux avions privés de voler près des quatre-vingt-six sites et centrales nucléaires du territoire. Raisons invoquées : « sécurité nationale ».

Consommez, afin d'aider l'économie du pays, avait également encouragé M. Bush. Mais en regardant leur télévision et en écoutant le patron de la sécurité intérieure, Tom Ridge, annoncer que des officiers de sécurité seraient présents et particulièrement vigilants dans tous les centres commerciaux, il n'est pas sûr que les Américains développent une frénésie de shopping dans les jours qui viennent.

LE CANADA INFORME LE FBI

Enfin, alors qu'on leur répète depuis plusieurs semaines qu'ils n'ont rien à craindre de leur courrier, voilà qu'ils apprennent coup sur coup que deux cas de maladie du charbon viennent de se déclarer, à New York et dans le New Jersey, chez deux citoyennes ordinaires, probablement contaminées par des lettres ordinaires qui, peut-être, auraient croisé d'autres lettres ou une installation infectées. Certes, 25 milliards de plis ont transité sans problème par les services postaux depuis la découverte du premier cas d'anthrax en Floride, se rassure Tom Ridge. Mais le directeur général de la Poste assure, lui, qu'il va falloir plusieurs milliards de dollars pour l'équiper de machines capables de décontaminer tout courrier.

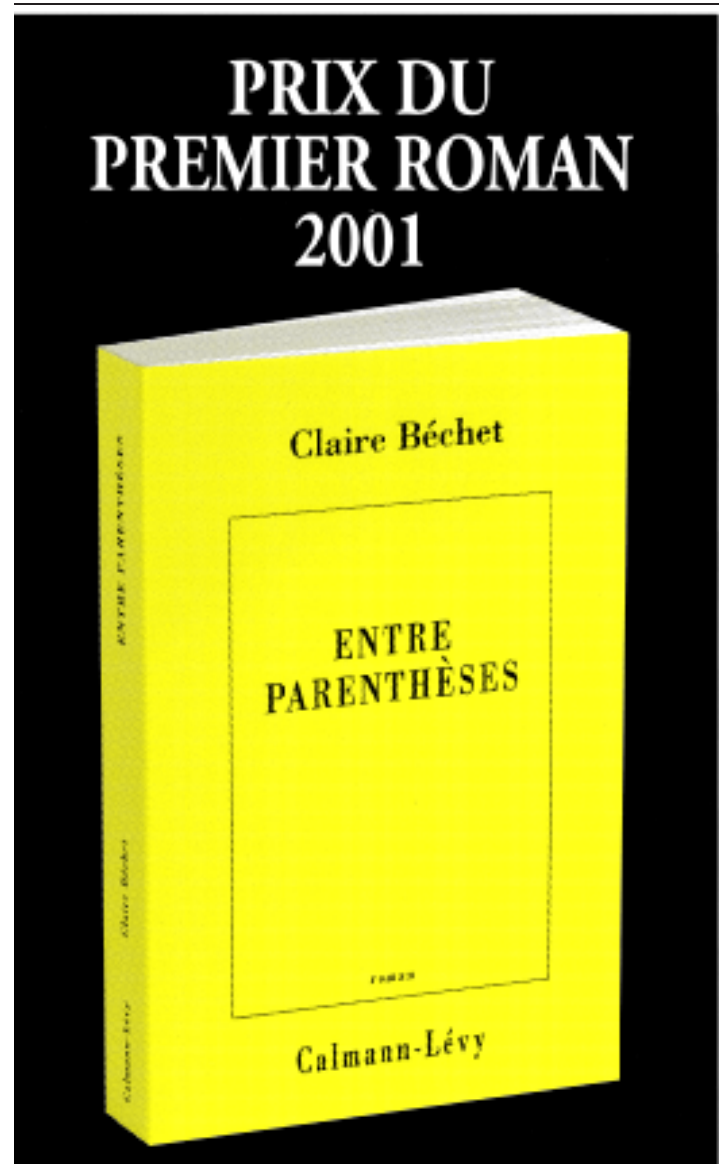
Journée de doute, donc. De confusion. Et d'interrogations. Pourquoi ce déploiement annoncé de 18 000 forces de police sur leur garde, et cette alerte générale susceptible de créer la panique alors qu'on ne peut rien préciser : Où ? Quand ? Comment ? Quelles cibles ? Pas facile, reconnaît Tom Ridge, reconnaissant « marcher sur une corde raide », et espérant que les Américains com-

prennent l'honnêteté de la démarche. Au moins les journalistes le pressaient-ils de dire ce qui avait motivé l'alarme. Une information « crédible » provenant de sources multiples, grâce à la « collaboration et coordination sans précédent d'agences de renseignement du monde entier », dit-il. Et avec « un niveau de décibels plus élevé » que d'ordinaire. Une information en relation avec les activités d'Oussama Ben Laden. Tom Ridge n'en dit pas plus.

Mais certaines sources officielles affirmaient mardi 30 octobre au soir que ces renseignements évoquaient notamment l'incitation d'un des lieutenants de Ben Laden aux membres du réseau Al-Qaida dispersés dans le monde de lancer de nouvelles offensives contre les Américains. Des conversations auraient été captées entre plusieurs terroristes de l'organisation situés au Canada, en Asie et quelque part ailleurs. Le ministre canadien de l'intérieur (solliciteur général), Lawrence MacAuley, confirmait mardi qu'il avait « en main des informations émanant du Centre canadien du renseignement de sécurité », qui avaient été « transmises au FBI ». C'est cette information qui avait conduit Washington à lancer l'alerte générale. Le Canada n'est pas visé, mais « n'ayons pas d'illusions », déclara le ministre devant le Parlement, il y a des gens dans ce pays qui appartiennent à des groupes terroristes ». Plusieurs d'entre eux figurent d'ailleurs parmi les suspects arrêtés détenus depuis le 11 septembre aux Etats-Unis.

Mais nulle part le doute et la confusion, omniprésents mardi, n'étaient plus évidents que parmi les chercheurs et médecins chargés d'éclairer le public sur les dangers de l'anthrax. Ils sont partout sur les écrans : aux côtés de Tom Ridge lors de son point de presse, devant les parlementaires qui multiplient les auditions, et dans les émissions d'information. Partout on les harcèle. « Les Américains ont le droit de savoir. Quel est le risque de contracter la maladie ? Quel est le danger du courrier ? N'aviez-vous pas dit que... ? » Si, admettent-ils. Mais leurs connaissances sont sans cesse mises à l'épreuve, la science est aujourd'hui « défilée ». Et leur jugement a dû évoluer. « Vous savez, on apprend chaque jour dans cette enquête » reconnaissait notamment le directeur des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta, Jeffrey Kaplan, après qu'on eut évoqué devant lui les deux derniers cas de contamination montrant l'avancée inexorable de la maladie du charbon.

Annick Cojean



Le mollah Omar, chef suprême et autre cible de l'opération « Liberté immuable »

L'homme qui tient tête aux Etats-Unis, en leur promettant la guerre sainte et en refusant de leur livrer Oussama Ben Laden, est issu d'une famille de paysans sans terres. Obscur combattant contre les Soviétiques, petit imam devenu commandeur des croyants, il se vit dans la voie de Dieu

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

On compte, sur les doigts d'une main, les non-musulmans qui l'ont rencontré. L'authenticité des rares

PORTRAIT

Ses proches assurent que c'est toujours après un songe qu'il décide des batailles

photos censées le représenter est contestée par ceux qui le connaissent. Jusqu'aux attentats du 11 septembre, il s'exprimait avec parcimonie et ses décrets ou discours étaient lus à la radio par une voix anonyme. Maître de 90 % de l'Afghanistan, le chef suprême des talibans, mollah Mohammed Omar, est un personnage discret. L'itinéraire de cet homme âgé de quarante ans reste celui d'un Afghan pauvre, obligé de gagner sa vie comme imam de la petite mosquée du village de Singhesar, à trois quarts d'heure de route de Kandahar.

L'histoire des talibans et la légende de leur chef a commencé dans ce village aux lourdes maisons de terre, protégées de hauts murs circulaires. Obscur combattant du djihad contre les Soviétiques, le jeune mollah est blessé quatre fois ; atteint par des éclats d'obus, il perd son œil droit en 1989, l'année du retrait de l'ex-Armée rouge. Revenu dans sa mosquée et madrasa (école coranique) de Singhesar, il va s'illustrer contre ses

anciens compagnons moudjahidins qui tiennent alors l'Afghanistan en coupe réglée et rançonnent tout un chacun. Racontée par ses proches, l'histoire veut que le mollah Omar ait vu en rêve un homme lui demander, au nom de l'islam, de débarrasser l'Afghanistan de ces bandits. Il commence au plus près et tue le chef du poste de contrôle qui rançonne les voyageurs sur la route voisine.

SOUFISME

Le rêve tient une grande place dans la vie de mollah Omar et confine à la révélation, si l'on en croit ses proches ; ils assurent que c'est toujours après un songe que le chef religieux décide des batailles. On dit aussi qu'il a fait reconstruire à Kaboul le tombeau de cheikh Fazel Omar Mojaddedi, le chef de la confrérie Nasqbandi Soufi, après avoir rêvé qu'il reprendrait ensuite Mazar-e-Charif. L'histoire veut qu'une semaine après la fin des travaux, le 8 août 1998, Mazar soit aux mains des talibans. En vrai paysan pachtoun, mollah Omar est imprégné, comme beaucoup de responsables talibans, du soufisme qui baigne l'islam afghan.

Débarrasser l'Afghanistan des moudjahidins faisait aussi, en 1994, l'affaire du Pakistan, pour lequel l'ouverture d'une voie de passage vers l'Asie centrale est un objectif stratégique. Aidés par le Pakistan, les talibans vont alors commencer une marche victorieuse couronnée, le 28 septembre 1996, par la prise de Kaboul. De mollah de village qui n'a pas même, à son grand regret,

terminé ses études islamiques, mollah Omar devient Commandeur des Croyants, lors d'une assemblée réunissant plusieurs centaines d'oulémas. Ses parrains pakistanais lui auraient soufflé l'idée pour asseoir son pouvoir et souder ses troupes.

Maigre et très grand, le teint clair et le visage mangé par une longue barbe noire, l'homme paraît timide, selon des témoins qui l'ont appro-

pour se faire soigner au Pakistan.

A priori, rien ne rapproche mollah Omar d'Oussama Ben Laden, fils de l'une des familles les plus riches d'Arabie saoudite, qui a fréquenté l'université comme les palais royaux et qui a déjà l'auréole d'un combattant international de l'islam. Ben Laden sait vite se faire apprécier. Il promet beaucoup pour Kandahar et construit une maison,

Une rencontre tardive avec Oussama Ben Laden

Mollah Mohammed Omar a fait tardivement la connaissance d'Oussama Ben Laden. Quand ce dernier arrive en Afghanistan en mai 1996, contraint de quitter le Soudan, il se rend chez son ancien compagnon d'armes contre les Soviétiques, l'ingénieur Mahmoud, à Jalalabad. La grande ville de l'est échappe alors aux talibans et Ben Laden se trouve sur une zone contrôlée par les partisans du président Burhanuddin Rabbani, alors au pouvoir à Kaboul.

Les talibans prendront Jalalabad le 11 septembre 1996, soit un mois après la première déclaration de djihad contre les Etats-Unis lancée par Oussama Ben Laden. Ce n'est pourtant qu'en 1997 que mollah Omar rencontre pour la première fois Ben Laden, que les talibans font venir de Jalalabad à Kandahar, le fief de leur pouvoir, afin de le surveiller tout autant que pour assurer sa sécurité.

ché. Il s'exprime peu et d'une voix très basse, mais il écoute attentivement. « C'est un Pachtoun qui connaît bien son pays mais certainement pas le monde extérieur », affirme quelqu'un qui l'a rencontré. « De l'extérieur, il ne connaît que ce qu'il entend sur la BBC en pachtout », ajoute un journaliste pakistanais. Là encore, mollah Omar est à l'image des talibans, ces anciens moudjahidins issus des madrasas de villages afghans ou pakistanais. Il ne serait sorti qu'une fois de son pays,

qui n'a rien d'un palais, pour son hôte, mollah Omar. Il en construira une deuxième, à environ quinze kilomètres, quand l'explosion le 24 août 1999 d'un camion piégé devant la première tuera 40 personnes, dont deux beaux-frères de mollah Omar.

Selon certaines sources, l'amitié entre les deux hommes naît quand Ben Laden offre son aide pour la reconquête de Mazar-e-Charif, brièvement tenue et perdue au prix de très lourdes pertes par les talibans

en mai 1997. La ville est prise en août 1998, moins de quinze jours avant les premiers bombardements américains sur les camps supposés de Ben Laden en Afghanistan.

ÉMISSAIRE

Fort du succès de Mazar, mollah Omar apprécie peu les menaces de représailles de Ben Laden contre les Etats-Unis et affirme alors : « Il ne peut y avoir deux gouvernements différents et parallèles en Afghanistan. Nous avons un gouvernement central pour gouverner le pays et il doit être obéi ». Le chef des talibans envoie un émissaire à Ben Laden pour lui ordonner la retenue et lui assure que l'Afghanistan le protégera. Il lui interdit tout contact avec des journalistes et ordonne qu'on lui retire ses moyens de communications, ce qui ne sera jamais fait. La priorité du régime est alors la reconnaissance internationale et l'obtention du siège de l'ONU, toujours occupé par l'ex-président Rabbani. Le 14 octobre et pour la première fois, mollah Omar reçoit à Kandahar, l'envoyé spécial de l'ONU sur l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi.

Des négociations avec les Etats-Unis s'ouvrent pour discuter du cas de Ben Laden. En octobre, mollah Omar confie au journal saoudien *Asharq Al-Awsat* : « Je suis en train de consulter des oulémas indépendants en ce qui concerne Oussama Ben Laden pour savoir si le fait de le livrer est légal ou non d'un point de vue religieux ». Déjà des divergences existent au sein du pouvoir taliban sur la conduite à adopter. Les

talibans expliquent pourtant tous que le pachtounwali (code tribal) leur interdit sous peine de déshonneur de livrer leur hôte. Persuadé de l'innocence de son ami, mollah Omar exige des preuves de culpabilité, qu'il attend toujours des Etats-Unis.

L'ascendant de Ben Laden sur mollah Omar et le pouvoir taliban s'accroît avec les difficultés politiques – sanctions onusiennes et isolement croissant – et militaires, face à la résistance des troupes du commandant Massoud. Ben Laden apporte trois atouts à ses alliés : une ouverture et des contacts internationaux, de l'argent – sa cassette aurait notamment aidé à compenser les pertes de revenus engendrés par l'interdiction la culture de l'opium – et des soldats à un moment où les talibans ont du mal à recruter dans une population épuisée par la guerre. Cette emprise s'est manifestée dès la fin 2000 et s'est illustrée par la destruction des bouddhas géants de Bamian, manifestation sans précédent de l'influence wahabite.

Depuis le 11 septembre et pour la première fois, mollah Omar a avancé des revendications similaires à celles de Ben Laden, liant ainsi nettement son sort à celui de son ami. Convaincu d'être dans la voie de Dieu, Mollah Omar n'a jamais été très accessible à une logique temporelle. Aujourd'hui, après plus de trois semaines de résistance à la plus grande puissance du monde, moins que jamais.

Françoise Chipaux

Un système de pouvoir religieux, personnel et clanique, sans administration ni gouvernement forts

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Bombardées chaque jour, Kaboul, la capitale afghane, et Kandahar, véritable centre du pouvoir puisque ville de résidence du mollah Mohammed Omar, résistent toujours. Et les officiels talibans continuent à accomplir leur tâche, comme si de rien n'était.

Chef du département de l'information et de la culture à Kandahar, le mollah Abdul Hai Mutmaïn reste fidèle à son poste. A Kaboul, c'est le ministre de l'éducation, mollah Amir Khan Muttaqi, qui rend compte des réunions du conseil des ministres. Les responsables de la défense et de la sécurité ont fait récemment la tournée des frontières et des fronts. Les gouverneurs des provinces sont dans leur capitale. A Herat, mollah Khairullah Khaikwa organise les secours aux victimes des bombardements américains. En ces temps de crise, on croirait presque que les talibans ont un gouvernement structuré et une administration bien en place.

Or les talibans n'ont jamais eu une structure gouvernementale forte avec une administration efficace. Arrivés au pouvoir à la faveur des circonstances, ils avaient alors

pour unique objectif que de ramener la paix dans un pays déchiré par les luttes intestines des moudjahidins. Fondé sur la personne de mollah Omar, choisi pour ses qualités religieuses et doté d'un pouvoir supplémentaire par le titre de Commandeur des croyants, le régime taliban est – pour les sujets importants – extrêmement centralisé. Seul mollah Omar peut en décider.

ANCIENS ET JEUNES AMBITIEUX

Généralement, il le fait après consultation de la choura (assemblée) de Kandahar, qui lui a longtemps servi de cabinet fantôme. Si la décision est trop importante, il peut convoquer une choura d'oulémas, beaucoup plus large, comme cela a été le cas en septembre pour statuer sur le sort d'Oussama Ben Laden. Mollah Omar décide aussi de la conduite des opérations militaires et est en contact direct avec ses commandants.

Concrètement, le pouvoir taliban est pourtant assez lâche. Dans beaucoup de provinces conquises par les « étudiants en religion », où ces Pachtones ne sont pas vraiment chez eux, seuls quelques hauts postes sont entre leurs mains, le reste de l'administration est laissé aux potentats

locaux. L'arme absolue de la conquête du pouvoir a été le retour d'une certaine paix dans le pays. Cette sécurité relative pèse plus lourd, aux yeux de l'Afghan moyen, que les obligations imposées par les talibans. La police religieuse, en charge de la stricte application des règles de conduite, est honnie par la majorité de la population, même si une marge fluctuante sépare la règle de son application.

Installé officiellement à Kaboul où se tiennent les réunions du conseil des ministres, le gouvernement n'a jamais vraiment fonctionné collégialement. Pour reprendre l'expression d'un observateur, « c'est au mieux un front dans lequel chacun est regroupé suivant son appartenance clanique ou tribale ». Casse-tête des humanitaires comme des responsables de l'ONU à Kaboul, les circulaires contradictoires, les ordres divergents sont légion.

Au gouvernement, certains ministres ayant une assez vague notion de leur tâche côtoient des pairs qui cherchent réellement à faire avancer les dossiers. Des fonctionnaires anciens, qui ont vu passer tant de régimes qu'ils n'ont guère d'intérêt à la réussite de celui-ci, y travaillent aux côtés de jeunes ambitieux qui évitent de trop s'engager

auprès des talibans pour ne pas nuire à leur future carrière.

COULEUR PROVINCIALE

Fonctionnant à la confiance, les talibans s'entourent d'abord de gens de leur clan ou de leur tribu, ce qui donne une couleur très provinciale à chaque ministère. Les faibles capacités gestionnaires des talibans peuvent s'expliquer aussi par la méfiance entretenue à l'égard des gens éduqués des villes. La plupart des talibans, y compris au niveau des hauts responsables, sont des villageois qui ont étudié dans des écoles coraniques.

Leur horizon n'a souvent pas dépassé les murs de leur village et ils ont fait leurs classes sur les champs de batailles contre les Soviétiques. Leurs aspirations restent celles des paysans pachtones et leur logique est dominée par la certitude d'avoir raison, puisqu'ils suivent le Coran. « Notre plus grand problème est de trouver un point d'équilibre entre notre discours et le leur, nous disait à Kandahar un travailleur humanitaire. Cela prend beaucoup de temps et de patience mais on arrive à obtenir des choses. »

Au fil du temps, le mouvement taliban des débuts s'est dilué avec l'incorporation

de nombreux moudjahidins qui n'ont pas forcément la stricte idéologie des pères fondateurs. Ces derniers ont d'ailleurs quasiment tous disparu dans les combats ou la maladie, à l'image du numéro deux du régime, mollah Mohammed Rabbani. Les avantages du pouvoir, grosses voitures aux vitres teintées ou belles maisons à Kaboul, ont emporté certains responsables, même si la simplicité et l'austérité restent de mise dans un pays qui, de toute façon, n'offre pas beaucoup de tentations.

Parce qu'il est fondé sur la religion, le pouvoir des talibans leur permet enfin de se trouver en phase avec une population extrêmement conservatrice et traditionnelle. Dans les zones pachtones, les décrets talibans n'avaient pas bouleversé la vie quotidienne – du moins jusqu'à l'interdiction de la culture de l'opium. Au contraire, les talibans avaient rendu aux Pachtones le contrôle qu'ils estiment détenir, de droit divin, sur l'Afghanistan. Cela explique peut-être la difficulté à trouver aujourd'hui une alternative pachtone crédible à ces étudiants qui, un jour de septembre 1996, mirent fin à un pouvoir tadjik sur Kaboul.

Fr. C.

Six dirigeants qui, de Kandahar à Kaboul ou Islamabad, sont au cœur du régime taliban

HAJI MOHAMMED HASSAN

Premier vice-président du Conseil du gouvernement

■ Le mollah Haji Mohammed Hassan, quarante-huit ans, est, comme la plupart des hauts responsables talibans, un Pachtone de Kandahar. Ancien chef d'état-major des talibans, il a participé au djihad contre les Soviétiques dans le mouvement du Hezb-e-Islami de Younis Khalès, comme beaucoup de dirigeants actuels. En 1997, il a été nommé ministre des affaires étrangères, poste dans lequel il n'a pas brillé. Il ne recevait jamais personne et, contrairement à son successeur, Wakil Ahmad Mutawakil, il n'a jamais tenu de conférence de presse. Homme effacé, on le voit rarement. Il passe pour appartenir à l'aile dure du régime. Contrairement à ce que ses fonctions auraient pu laisser penser, le mollah Haji Mohammed Hassan n'a pas été choisi pour succéder au mollah Mohammed Rabbani, un modéré qui était considéré comme le numéro deux du régime et qui est mort d'un cancer du foie le 16 avril 2001.

HAJI ABDUL KABIR

Deuxième vice-président du Conseil du gouvernement

■ Haji Abdul Kabir n'est pas un Kandahari. Pachton jadran, il appartient à une tribu importante de la province orientale de Paktia, et il est lui-même originaire de la province de Baghlan, au nord de Kaboul. Gouverneur de Jalalabad, il est puissant dans son fief. Il a joué un rôle important depuis la disparition du mollah Mohammed Rabbani, mort à l'âge de quarante-quatre ans d'un cancer du foie, le 16 avril 2001, dans un hôpital de Rawalpindi, au Pakistan, et le jeu de chaises musicales qui s'est alors opéré au sein de la hiérarchie talibane. Ce dernier, membre fondateur du mouvement taliban avec le mollah Mohammed Omar, le chef suprême, avait été un important commandant du Hezb-e-Islami durant les dix années de guerre (1979-1989) contre les Soviétiques en Afghanistan.

WALIL AHMAD MUTAWAKIL

Ministre des affaires étrangères

■ Fils d'un religieux connu de Kandahar tué durant l'occupation soviétique, Wakil Ahmad Mutawakil, 43 ans, a donné un visage à la diplomatie des talibans. Ce proche du mollah Omar, qui a commencé sa carrière comme son secrétaire particulier, avant de diriger son bureau, puis d'être son porte-parole, son envoyé spécial et enfin son ministre des affaires étrangères, s'est vite distingué par ses manières courtoises, son langage modéré et sa passion pour les technologies modernes. C'est lui qui a fait entrer l'ordinateur dans le bureau du mollah Omar et le sien, ainsi que dans son ministère à Kaboul. L'image de « modéré » ne saurait toutefois faire oublier que ce fidèle s'est, dans tous les moments de crise, retranché derrière le mollah Omar et a accepté sans rechigner ses décisions, même quand elles contredisaient les siennes. Bien qu'en poste à Kaboul, il passe le plus clair de son temps à Kandahar, où il a su s'entourer d'une équipe jeune et dynamique.

QARI AHMADULLAH

Chef des services de renseignement

■ Qari Ahmadullah, le chef des services de renseignement des talibans, est un Pachtone de Ghazni, comme la plupart des talibans travaillant dans les services de sécurité. Ministre de l'intérieur au sein du conseil provisoire du gouvernement, avant de prendre ses fonctions de chef des renseignements, il est aussi gouverneur de la province de Takhar. C'est lui qui avait mené l'offensive victorieuse contre les troupes d'Ahmed Chah Massoud, à Taloqan, en septembre 2000. Installé dans la ville, il avait immédiatement fait pendre pour l'exemple deux soldats talibans qui avaient violé une femme et avait appelé les populations, essentiellement tadjikes, à revenir dans leurs foyers et à reprendre leurs activités. Ses fonctions lui donnent un poids politique dans la mesure où ses services sont efficaces et présents sur tout le territoire.

MOLLAH HAJI OBAIDULLAH AKHUND

Ministre de la défense

■ Le ministre de la défense du régime de Kaboul est un Pachtone atchakzaï, originaire du district de Kandahar. Il a participé au djihad contre les Soviétiques dans les rangs du parti royaliste de Pir Syed Ahmad Gilani, le Mahaz-e-Melli. De ce fait, il garde de nombreux contacts avec les moudjahidins de la résistance et, dit-on, a parfois du mal à trouver sa place parmi les grands militaires talibans. Ceux-ci, comme le mollah Fazel M. Mazloom, chef d'état-major, le mollah Baradar, vice-ministre de la défense, le mollah Qayoum ou le mollah Dadullah, se sont illustrés sur les champs de bataille talibans et rendent souvent compte directement au mollah Omar, qui reste le chef suprême des forces talibanes.

ABDUL SALAM ZAEEF

Ambassadeur au Pakistan

■ Depuis le 11 septembre, Abdul Salam Zaeef est la voix des talibans. Ses conférences de presse quasi quotidiennes déplacent plus de 40 caméras de télévision et environ 200 journalistes qui se battent chaque jour pour recueillir le texte de sa déclaration préliminaire. Ambassadeur du régime taliban au Pakistan, il est désormais le seul de son espèce. Très proche de mollah Omar, il a été vice-ministre de l'industrie et des mines, ministre des transports, avant d'être nommé à Islamabad en août 2000. Il s'exprime la plupart du temps en pachtout, mais il parle l'anglais et accepte d'accorder des entretiens, y compris chez lui, quand la nécessité s'en fait sentir. Au ministère de l'industrie et des mines, il faisait preuve de beaucoup de dynamisme et appelait les investisseurs étrangers à participer au développement du secteur minier afghan. Alors entouré de jeunes technocrates brillants, il ne craignait pas de leur laisser la parole sur les problèmes techniques, n'intervenant que pour faire part des ambitions du régime à reconstruire le pays.



ASSOCIATED PRESS / BBC TV

■ **MOLLAH OMAR.** Présenté comme l'une des très rares images connues du guide spirituel des talibans au pouvoir à Kaboul, ce cliché provient d'un reportage réalisé par la télévision britannique BBC 2 et diffusé en 1996. On le voit en flou, debout au centre. Le mollah Mohammed Omar était alors à Kandahar, où il réside.

Ben Laden aurait eu cet été un contact avec la CIA à Dubaï

L'hôpital américain de l'Emirat dément avoir soigné le chef d'Al-Qaïda

L'HÔPITAL américain de Dubaï a nié, mercredi 31 octobre, avoir accueilli et soigné en juillet 2001 Oussama Ben Laden, démentant ainsi des informations du *Figaro* et de Radio France Internationale. Dans son édition du 31 octobre, *Le Figaro*, s'appuyant sur le témoignage d'une personne présentée comme un « partenaire professionnel de la direction administrative de l'hôpital », écrit que le chef de l'organisation terroriste Al-Qaïda aurait séjourné du 4 au 14 juillet 2001 à l'hôpital de Dubaï, dans les Emirats arabes unis. Toujours selon ce témoin cité par *Le Figaro*, Oussama Ben Laden aurait au cours de son séjour rencontré le représentant local de la CIA.

« Oussama Ben Laden n'a jamais fait partie de nos patients et n'a jamais été soigné ici (...). Cet hôpital est trop petit pour que quelqu'un puisse y être admis par la porte de service », a déclaré, mercredi à l'Agence France-Presse, le directeur de l'hôpital, Bernard Khowal. Homme le plus recherché par les Etats-Unis depuis les attentats contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie en 1998, Oussama Ben Laden

avait entretenu des liens avec la CIA durant les années 1980. Mercredi, les autorités émiraties se refusaient à tout commentaire sur cet éventuel séjour d'Oussama Ben Laden à Dubaï.

MALADIE DES REINS

Selon *Le Figaro*, le chef d'Al-Qaïda serait arrivé à Dubaï le 4 juillet, en provenance de Quetta, au Pakistan, accompagné de son médecin personnel et collaborateur, l'Egyptien Ayman Al-Zawahri, de gardes du corps et d'un infirmier algérien. Il aurait été immédiatement transféré à l'hôpital pour y être soigné d'une maladie des reins.

Durant son traitement, Oussama Ben Laden aurait rencontré, outre plusieurs personnalités saoudiennes et émiraties, le représentant local de la CIA. Ce dernier, selon *Le Figaro*, se serait ensuite vanté devant quelques amis de cette rencontre. Citant « des sources autorisées », le quotidien ajoute que « l'agent de la CIA a été rappelé par sa centrale le 15 juillet, au lendemain du départ de Ben Laden pour Quetta ».

Les Américains déploient des commandos dans le nord de l'Afghanistan

La campagne militaire franchit une nouvelle étape

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, a confirmé, mardi 30 octobre, à Washington, la présence, dans le nord de l'Afghanistan, de soldats américains au sol depuis un temps qu'il n'a pas précisé. Il a qualifié ce déploiement de « très modeste » et voué à « des besoins de liaison ». « Nous en avons eu d'autres ponctuellement, sur le terrain, dans le sud », a-t-il ajouté, après avoir précisé qu'il s'agit de « militaires en uniforme ». Ce qui sous-entend qu'ils relèvent des forces spéciales, et non des services classiques de renseignement qui avaient déjà envoyé des agents, sur place, avant le début des raids.

MEILLEURE COORDINATION

Selon d'autres sources d'informations, ce dispositif militaire est fort de moins de deux cents hommes. Soit plus que la centaine de Rangers qui ont composé le commando expédié, le 20 octobre, durant quelques heures, dans la région de Kandahar, en quête de matériels de documentation – notes, disquettes informatiques et plans – ayant appartenu à des proches du mollah Omar. Ces Rangers se sont heurtés à une vive résistance locale des talibans, qu'ils ne soupçonnaient pas, avant de regagner leur base.

Après ce raid-éclair qui a constitué un premier test, la mission des quelque deux cents commandos américains engagés est différente cette fois-ci. Elle marque une nouvelle étape dans l'exécution de la campagne militaire.

Elle est, d'abord, de participer au réapprovisionnement en équipements des forces du Nord, qui vient de commencer avec des parachutes d'armes et de munitions américaines. L'opération, semble-t-il, doit s'effectuer en parallèle à des livraisons de matériels – notamment des chars anciens T-55, des blindés légers BMP et des transports de

troupes BTR – promises, de leur côté, par les Russes pour les deux mois à venir. Cette mission vise ensuite à contribuer à mieux coordonner les communications entre les différentes factions antitalibans.

Les Américains ont constaté, lors des premières attaques contre Mazar-e-Charif à la mi-octobre, que les troupes hostiles au régime de Kaboul n'étaient pas capables de combiner leurs actions sur le terrain. Enfin, ces commandos ont pour tâche de fournir, depuis le sol,

Américains prennent des mesures pour réduire, sinon éviter complètement, les méprises ou les ratés qui ont déjà eu lieu et que le rythme des opérations aériennes, soutenu par endroits, est loin d'être aussi intense qu'il est dit généralement. Dans le même temps, le dispositif terrestre américain se met progressivement en place. Mais, pour le moment, de l'aveu même de Londres, les commandos britanniques en attente dans le Golfe n'ont pas rejoint les Américains.

L'offensive n'est pas dans l'impasse, selon le général Franks

Le général américain Tommy Franks, qui dirige les opérations en Afghanistan, a démenti, mardi 30 octobre, à Tachkent (Ouzbékistan), que l'offensive contre le réseau Al-Qaïda et le régime taliban soit « dans une impasse ». Faisant allusion à de récents commentaires de la presse, il a indiqué que le président Bush et le secrétaire à la défense « n'ont exprimé aucune frustration quant au rythme de l'activité militaire. C'est une opération que nous menons selon notre propre calendrier, et nous le respectons », a précisé le responsable du commandement central des forces américaines pour le Golfe et le Moyen-Orient, de passage dans la région pour tenir informés les présidents pakistanais et ouzbek de l'évolution de la situation. Le général Franks a révélé que les Américains sont en contact, non seulement avec l'Alliance du Nord, mais aussi avec des groupes antitalibans au sud du pays. Il n'a pas voulu dire si les raids aériens s'interrompraient pendant le ramadan, qui commence le 10 novembre. – (Corresp.)

des données à l'aviation américaine pour le « ciblage » – il s'agit d'identifier des objectifs, de transmettre leurs coordonnées géographiques et d'évaluer les résultats mieux que ne le font des moyens aériens – de ses bombardements.

Depuis le début des opérations, le 7 octobre, l'effort aérien des Etats-Unis en Afghanistan a représenté à ce jour le dixième de ce qui s'est passé, en 1999, durant onze semaines de bombardement au Kosovo et en Serbie, et le cinquième de ce qui s'est produit, pendant un peu plus de cinq semaines, en 1991, en Irak.

Ce qui laisse entendre que les

M. Rumsfeld a affirmé que 80 % des raids de mardi, qui ont mis en œuvre quelque 95 avions, ont été dirigés contre les positions talibanes, à proximité de Bagram, face aux forces de l'Alliance du Nord. C'est ce que, depuis plusieurs jours, les antitalibans réclamaient. De son côté, le commandement américain souhaite visiblement que l'opposition au régime de Kaboul unisse davantage ses forces dans la lutte contre le réseau Al-Qaïda et améliore l'assistance qu'elle peut fournir à ses commandos.

Jacques Isnard

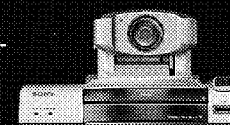


La visioconférence par Sony

Quelques minutes suffisent pour qu'ils puissent participer tous ensemble à une réunion, discuter entre eux, assister à des présentations audio, vidéo ou multimédia et prendre des décisions. C'est très simple à utiliser et cela évite de perdre du temps et de l'argent en déplacements. Quels que soient vos besoins professionnels, notre gamme de produits et services de visioconférence vous apportera la solution pour un coût optimal. Pour en savoir plus, appelez au 0820 40 00 00

(0,79 FF TTC la minute) ou connectez-

vous sur www.sonybiz.net/monde



Mettez-nous au défi

SONY

Au Tadjikistan, la guerre conforte un pouvoir pro-russe discrédité

Le pays le plus pauvre de la Communauté des Etats indépendants, où Moscou maintient ses dernières troupes encore présentes en Asie centrale, est le maillon le plus fragile de la coalition antiterroriste

LE TADJIKISTAN, base arrière de l'Alliance du Nord afghane, est un maillon faible du dispositif antitalibans en raison de la fragilité du pouvoir clanique imposé par Moscou, avec le soutien de l'ONU, à ce pays dévasté par sept ans de guerre civile. Vivant principalement d'aide internationale et du transit de la drogue afghane, l'Etat le plus pauvre de la Communauté des Etats indépendants (CEI) est un terrain miné où les Américains ne semblent pas vouloir s'aventurer, malgré ses 1 340 kilomètres de frontières avec l'Afghanistan. Notamment parce qu'il abrite toujours d'anciens moudjahidins (combattants) tadjiks ayant rejoint le Mouvement islamique d'Ouzbékistan, allié d'Oussama Ben Laden et placé sur la liste des ennemis de l'Amérique.

« Sans les attaques du 11 septembre, le régime du président Rakhmonov n'aurait peut-être pas survécu longtemps : les contacts secrets s'intensifiaient en effet ces derniers mois, entre ses opposants non-islamistes, pour créer une force alternative démocratique » affirme le journaliste tadjik en exil Dodojon Atovoullov, récemment de passage à Paris. En juillet, ce rédacteur en chef du journal *Charogui Ruz*,

publié à Moscou, avait été arrêté à l'aéroport de Cheremetievo à la demande des autorités de son pays, mais son extradition vers le Tadjikistan avait été finalement refusée par Vladimir Poutine, après une forte mobilisation en sa faveur, soutenue notamment par les autorités allemandes et le président Jacques Chirac.

Aujourd'hui, M. Atovoullov joint sa voix à celle du président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Mircea Geoana, qui, en visite à la mi-octobre dans la région, a mis en garde contre le danger d'une absolutisation donnée aux aspects autoritaires et corrompus des régimes d'Asie centrale sous couvert de leur participation à la coalition contre le terrorisme. « En 1993, rappelle le journaliste, quand l'opposition tadjike [regroupant les ressortissants de certaines régions sous la bannière islamiste ou démocrate] a été massacrée et chassée du pays, principalement vers l'Afghanistan, aucun de ses chefs n'a pu obtenir de visa pour l'Occident. Ils ne trouvaient alors de sponsors que pour la guerre, pour l'islam. Je crains qu'aujourd'hui encore, le soutien de l'Occident n'aille pas aux démocrates d'Asie centrale, mais à ses régimes autoritaires, au

nom de la guerre contre les terroristes islamistes, dont les rangs ne feront ainsi que grossir. »

Bien que contraint à l'exil depuis 1993, M. Atovoullov sait de quoi il parle. D'une part, son journal recueille les confidences des fonctionnaires et techniciens qui, dans l'ombre, font encore, tant bien que mal, marcher un pays dont les pos-

« Sans les attaques du 11 septembre, le régime du président Rakhmonov n'aurait peut-être pas survécu »
Dodojon Atovoullov, journaliste tadjik

tes honorifiques et rentables sont monopolisés par le petit clan des Kouliabis. Un clan honni par tous les autres, mais maintenu en place par l'armée russe, qui garde au Tadjikistan les seules forces dont elle dispose en Asie centrale (la 201^e division d'infanterie, renforcée

après le 11 septembre, et quelque 20 000 gardes-frontières). Ainsi, *Charogui Ruz* (www.charogiruz.ru) publie l'interview d'un membre anonyme de l'administration présidentielle qui impute à l'« éminence grise » du pouvoir, le maire de Douchanbé, Makhmadsaid Oubaidouloev, les assassinats visant régulièrement des figures politiques plutôt respectées dans le pays – tel, en juillet, un conseiller du président, « coupable » d'avoir critiqué la tentative avortée de faire extraditer Dodojon Atovoullov.

La même source dresse un tableau éloquent des mœurs du « palais » : souleries, bagarres et quête éperdue de gains par des dirigeants vivant dans le luxe et entourés de gardes du corps alors que leurs salaires s'élèvent officiellement à 20 ou 25 dollars par mois (23 ou 28 euros), dans un pays où les retraites n'excèdent pas 1 ou 2 dollars, où la prostitution est monnaie courante et où la faim a été récemment aggravée par la sécheresse. Les dirigeants, eux, se sont emparés du commerce, de ce qui reste d'usines et, surtout, du trafic d'héroïne.

Charogui Ruz a aussi de bonnes sources chez les islamistes, autrefois alliés aux « démocrates » con-

tre les « communistes » du président Imomali Rakhmonov. Le journal a assuré, sans être démenti, que les combattants du Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) de Juma Namangani, devenu l'un des lieutenants d'Oussama Ben Laden en Afghanistan, ont été utilisés par le président tadjik – avec la bienveillance de Moscou – dans son conflit persistant avec l'Ouzbékistan voisin, dont le président est plutôt américainophile. Islam Karimov, il est vrai, avait lui-même soutenu l'équipée d'un rebelle tadjik, le colonel Makhmud Khudoberdiev, contre le Tadjikistan. Ce dernier, réfugié en Ouzbékistan, menaçait, cet été encore, de revenir pour renverser le régime fragile du Tadjikistan, poussant son président à rechercher tous les appuis possibles chez ses anciens ennemis : les islamistes tadjiks plus ou moins intégrés au pouvoir après le traité de paix de 1997 et leurs ex-compagnons d'armes, les hommes de Juma Namangani qui ont choisi la poursuite du djihad aux côtés des talibans.

Mais depuis l'autorisation donnée par Moscou au président tadjik de coopérer – modérément – avec les Américains, celui-ci devrait recevoir sans problème les appuis et l'argent nécessaires pour écarter la menace du colonel rebelle sans avoir à recourir, une nouvelle fois, aux moudjahidins de Juma Namangani. Selon M. Atovoullov, « le problème, ce sont aussi ces petits groupes d'islamistes tadjiks sélectionnés et entraînés durant leur exil afghan soit par les services secrets pakistanais, iraniens ou arabes, soit par des organisations politico-financières islamistes obscures. Aujourd'hui, ils peuvent organiser toutes sortes de provocations anti-américaines ».

La majorité des Tadjiks, hostile aux talibans, observerait encore avec sympathie l'intrusion américaine dans leur région sinistrée. Mais si celle-ci ne devait pas amener les améliorations attendues ? « De plus en plus de jeunes, totalement désespérés, sont prêts à suivre quiconque lèvera l'étendard vert pour renverser le régime », met en garde le rédacteur en chef de *Charogui Ruz*.

Jean-Pierre Langellier

Sophie Shihab

M. Blair va exhorter les pays arabes à la patience dans la perspective d'une longue lutte

DAMAS

de notre envoyé spécial

Le premier ministre britannique, Tony Blair, est arrivé, mardi 30 octobre, à Damas pour une visite de vingt-quatre heures, première étape d'une tournée qui le conduira en Arabie saoudite, en Jordanie, en Israël et à Gaza. Tony Blair, qui devait être reçu, mercredi, par le premier ministre syrien, Moustapha Miro, puis par le président Bachar Al-Assad, attend pour l'essentiel de ses hôtes qu'ils s'engagent plus avant pour aider à la reprise du dialogue israélo-palestinien. La région a absolument besoin d'une période de calme, pour que la négociation puisse se renouer, observait son porte-parole.

En entamant sa tournée, Tony Blair semblait surtout avoir en tête l'Afghanistan. Il s'agissait pour lui, une nouvelle fois, de rassurer et d'encourager les pays arabes qui ont choisi de participer à la lutte contre le terrorisme et de les inciter à la patience dans la perspective d'une longue guerre contre le régime des talibans. Dans une allocution prononcée, mardi, à Cardiff devant

l'assemblée du pays de Galles, il avait fait le point de la situation sur le front afghan.

De ce discours, on retiendra d'abord une exhortation à « ne pas oublier » pourquoi une guerre frappe l'Afghanistan : « Il est important de ne pas oublier ces avions qui mirent en feu les tours du World Trade Center. N'oublions pas ces messages laissés sur les boîtes vocales (...), ce que nous avons ressenti en imaginant ces mères qui disaient à leur enfant qu'elles allaient mourir (...), le cran des pompiers et des policiers qui sont morts en essayant de sauver des vies (...), la menace d'Oussama Ben Laden dans ses vidéos de propagande ».

Tony Blair s'est employé à démythifier le réseau Al-Qaïda : « Il n'a pas seulement détourné des avions. Il a détourné un pays à partir duquel il mène une activité terroriste et criminelle. Maintenant, il aimerait détourner une religion et détourner également la cause palestinienne ». Oussama Ben Laden et son réseau, a-t-il poursuivi, « prennent par erreur pour de la décadence notre désir de vivre confortablement en paix et en bonne relation avec des races et des cultures différentes. Ce

n'est pas une décadence, c'est un progrès et nous combattons pour le préserver ». Les terroristes espèrent « qu'au premier revers, nous perdrons nos nerfs. Ils se trompent. (...) Nous mènerons notre mission jusqu'au bout parce que nous croyons en nos valeurs de justice, de tolérance, de respect pour chacun, quelles que soient sa race ou sa religion ».

Le premier ministre a tout de même reconnu que chacun avait le droit de s'inquiéter des conditions du déroulement de la guerre, du sort des « civils » et des « réfugiés » à l'approche de l'hiver. « Il faut répondre à ces inquiétudes. Celui qui émet des doutes n'est ni un défaitiste ni un faible. Nous sommes une démocratie assez forte pour accepter des doutes en période de guerre et assez sage pour être en mesure d'y répondre ». Le matin même, un sondage publié par *The Guardian* indiquait que 62 % des Britanniques approuvaient les opérations militaires au lieu de 74 % il y a trois semaines.

Jean-Pierre Langellier

Sophie Shihab

Karim Agha Khan, imam des chiites ismaéliens

« Il faut d'abord empêcher que des gens meurent de faim en Afghanistan, puis reconstruire une société civile »

« Quel est votre plan pour l'avenir de l'Afghanistan ? »

– Chaque jour, chaque heure compte pour une libération militaire du pays et pour des interventions civiles de soutien des populations. La première phase est d'empêcher que des gens meurent de faim. Nous ne sommes plus qu'à trois ou quatre semaines de l'hiver, c'est-à-dire dans une situation d'urgence absolue. Les organisations non gouvernementales doivent être prêtes à intervenir, savoir où en sont leurs stocks et comment les distribuer, faire pression pour obtenir des « couloirs » humanitaires, construire des abris pour que l'hiver ne soit pas traversé par plus d'horreurs que celles qui existent aujourd'hui.

» La deuxième phase – au printemps, et selon l'évolution militaire – devrait être celle du début de la reconstruction civile, du rapatriement des trois à quatre millions de réfugiés dans des conditions de garantie et d'équité, du retour progressif à un Etat de droit. Sans attendre, on peut déjà s'attaquer à la préparation d'un consensus autour de certains principes d'un Etat moder-



KARIM AGHA KHAN

ne, à la reconstruction d'un réseau médical, d'un système scolaire, d'un système bancaire, inviter les intellectuels à revenir et à s'associer à cet effort de refondation d'une société civile. Celle-ci passe par une condition absolue : éviter tout prosélytisme, associer à ce travail des musulmans et des non-musulmans, raisonner en termes éthiques et non plus théocratiques, parler de Pathans et de Pachounes, et non plus de talibans.

– Croyez-vous qu'un tel programme soit réaliste alors que l'intervention américaine n'en est qu'à ses débuts ?

– En effet, l'intervention militaire ne pourra pas être limitée. Dans un territoire comme l'Afghanistan, si les talibans décident de résister montagne par montagne, vallée par vallée, la guerre peut durer longtemps. Mais je répète que le travail de reconstruction doit commencer dès maintenant. Il passe par la libération du pays, mais aussi par l'établissement d'une sorte de ceinture de sécurité autour de l'Afghanistan. L'enjeu est la stabilisation de toute la région. Du Pakistan au Tadjikistan, du Kirghizistan à l'Ouzbékistan, tous ses voisins sont en danger de déstabilisation,

de radicalisation religieuse et ont un intérêt égal au rétablissement d'une situation de droit. Le Tadjikistan vient seulement de mettre fin à la guerre civile. L'impact régional d'une pacification et d'une stabilisation de l'Afghanistan peut être considérable.

– Comment cette reconstruction d'une société civile est-elle possible, compte tenu de l'émiettement ethnique et religieux ?

– Le préalable est un esprit résolument pluraliste et le rejet de tout prosélytisme. Toutes les ethnies doivent être respectées dans des conditions de totale équité. La diversité des interprétations de l'islam doit certes être protégée par la loi, mais un Etat théocratique ne me semble pas correspondre à l'histoire et aux cultures multiples de l'Afghanistan.

PROFIL

CHEF RELIGIEUX
ET DIPLOMATE

Chef spirituel – imam – des chiites ismaéliens (la deuxième branche du chiisme), le prince Karim Agha Khan est né à Genève en 1936. Après une enfance au Kenya, des études en Suisse et à l'université Harvard (Etats-Unis), il a succédé, en 1957, à l'âge de vingt ans, à son grand-père, Mahomed Chah Agha Khan, pour devenir le 49^e imam héréditaire des chiites ismaéliens. Au nombre d'environ 15 millions, ceux-ci sont présents au Pakistan, en Afghanistan, dans toute l'Asie centrale, en Afrique, au Moyen-Orient, mais aussi en Europe, en Amérique du Nord et en Australie.

C'est une question à laquelle les Afghans répondront dans le temps. L'Afghanistan, comme toute cette partie du monde musulman, est soumise à des influences religieuses, politiques et financières qui émanent de certains pays du monde arabe. Cette influence s'est traduite par des constructions de mosquées, par une délégitimation des élites musulmanes non arabes, en Asie centrale, mais aussi en Indonésie, en Malaisie, en Afrique noire.

» En privant de leurs aides des gouvernements jugés non démocratiques ou incompetents, les institutions financières internationales ont laissé le champ libre à ces pressions financières, politiques et religieuses. Je crois aujourd'hui que les gouvernements occidentaux ont tiré les leçons de ce qu'il faut bien

interpréter par du prosélytisme émanant de certains pays arabes et qu'ils en tiendront compte dans leurs efforts de reconstruction en Asie centrale. Celle-ci devra passer par des institutions, des structures, des équipes pluralistes du monde musulman et non musulman. Sa coordination et sa mise en œuvre devraient appartenir aux Nations unies.

– Vous qui êtes à la charnière du monde chiite et du monde occidental, croyez-vous qu'il s'agisse d'un « choc de civilisations » ?

– Cette notion est une vaste farce. Comme s'il n'y avait qu'une civilisation musulmane et une civilisation chrétienne occidentale. On ne peut pas juger du monde musulman, encore moins de l'islam en

DÉPÊCHES

● **Visas : les Etats-Unis vont réexaminer le statut de six pays**, notamment trois de l'OTAN (Belgique, Italie, Portugal), dont les citoyens peuvent entrer aux Etats-Unis sans visa, ont annoncé mardi des responsables américains. L'étude couvre également l'Argentine, la Slovaquie et l'Uruguay. « Il y a certaines inquiétudes quant à la manière dont les passeports sont octroyés dans certains de ces pays », a déclaré à l'AFP un responsable parlant sous couvert d'anonymat. – (AFP.)

● **Michel Peyrard : le directeur de la rédaction de Paris-Match, Alain Genestar**, a indiqué mercredi 31 octobre dans *Le Parisien* qu'il espérait une libération rapide pour son journaliste Michel Peyrard, détenu depuis trois semaines par les talibans en Afghanistan.

« Nous sommes désormais très confiants. J'espère que sa libération va intervenir vite. C'est, je crois, une question de jours », dit-il. Quant au jugement du reporter, M. Genestar indique qu'« il s'agirait en réalité d'une procédure de libération ».

● **Anthrax : des chercheurs autrichiens auraient mis au point un pulvérisateur capable de détruire** « en quelques secondes » les spores de l'anthrax, a annoncé, mercredi 31 octobre, la radio publique autrichienne.

Jusqu'alors, l'administration d'antibiotiques était le seul moyen connu pour enrayer la maladie du charbon. Le produit était déjà utilisé depuis plusieurs mois à l'hôpital général de Vienne pour la destruction d'autres bactéries, mais des tests conduits ces dernières semaines ont démontré son efficacité immédiate contre l'anthrax, qui s'est vérifiée encore une demi-heure après la pulvérisation. Il permettrait de désinfecter rapidement des poudres suspectes, en évitant l'évacuation de bâtiments entiers en cas d'alerte à l'anthrax. – (Corresp.)

● **Suspect : Harun Aydin, un étudiant turc islamiste interpellé** il y a deux semaines à l'aéroport de Francfort, en partance pour Téhéran avec une tenue de camouflage et du matériel pour fabriquer des explosifs, a été libéré, a indiqué, mardi 30 octobre, le parquet fédéral allemand à Karlsruhe. Les charges ont été abandonnées, a précisé une porte-parole. – (AFP.)



Propos recueillis par
Henri Tincq

H. T.

Le Maroc rappelle son ambassadeur à Madrid et déclenche une crise diplomatique avec l'Espagne

Sans fournir d'explication, Rabat a également demandé le report du sommet bilatéral

Une nouvelle crise s'est ouverte entre le Maroc et l'Espagne à la suite du rappel, dimanche 28 octobre, par Rabat de son ambassadeur à

Madrid. Des brimades à l'encontre des journalistes espagnols en poste au Maroc et le report du sommet hispano-marocain, normalement prévu

en décembre, sont venus depuis alourdir le climat. Le Maroc n'a fourni aucune explication à ces gestes de mauvaise humeur.

DÉJÀ médiocres, les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Espagne traversent une nouvelle crise. Elle est grave puisque, dans un geste sans précédent, dimanche 28 octobre, Rabat a rappelé, pour « consultation d'une durée indéfinie », son ambassadeur à Madrid, sans que cela s'appuie sur un reproche précis. La décision marocaine répond à « un certain nombre d'attitudes et de positions espagnoles », s'est contenté d'indiquer Rabat. De son côté, la France a fait savoir mardi 30 octobre qu'elle ne ménageait « aucun effort pour favoriser le dialogue et la bonne entente » entre le Maroc et l'Espagne.

Depuis le rappel de l'ambassadeur marocain, d'autres signes sont venus confirmer que, pour Rabat, une crise était ouverte avec l'Espagne, le deuxième partenaire économique du Maroc. C'est ainsi que les correspondants de la presse espagnole qui souhaitaient se rendre au Sahara occidental pour rendre compte, à partir du jeudi 1^{er} novembre, de la visite – la première – du roi Mohammed VI dans l'ancienne colonie espagnole annexée par le royaume il y a près de vingt-cinq ans, ont été dissuadés de le faire. L'envoyé spécial du quotidien *El Mundo* a été prié par la police de quitter El-Ayoum, la « capitale » du Sahara occidental, tandis que plusieurs de ses collègues ont été l'objet de brimades.

Plus grave, le gouvernement marocain a prévenu mardi les autorités espagnoles du report du sommet hispano-marocain qui devait se tenir fin décembre. Rabat a mis en avant un problème de calendrier pour justifier sa décision, et proposé que la rencontre ait lieu en début d'année prochaine. L'Espagne devant assurer la présidence de l'Union européenne (EU) à partir de janvier et pour six mois, il est peu probable que cela soit possible.

Jusqu'ici, le gouvernement espagnol de José Maria Aznar est resté imperturbable face aux critiques de Rabat. Le ministre des affaires étrangères, Josep Piqué, a plaidé non coupable. « L'Espagne n'a commis aucune faute, aucun geste qui pourrait justifier le rappel de l'ambassadeur », a-t-il expliqué. De son côté, José Maria Aznar a confié qu'« il n'y a aucune crise, d'aucun type ».

« COUP DE SANG »

Au Maroc, le ministère des affaires étrangères (comme celui de l'intérieur, de la justice et des affaires religieuses) fait partie des « ministères de souveraineté ». Leurs titulaires ne sont pas choisis par le premier ministre mais désignés par le Palais à qui ils doivent rendre des comptes. C'est dire que l'explication au « coup de sang » est probablement à rechercher du côté du roi Mohammed VI. A Madrid, beaucoup l'at-

tribuent directement à la mauvaise humeur accumulée du souverain qui aurait pris de court tous les circuits diplomatiques. Le monarque aurait été agacé par une accumulation de faits et de contentieux mal ou peu résolus depuis des mois.

La goutte d'eau serait le simulacre de référendum, sans aucune valeur légale ou représentative, organisé, au début du mois d'octobre, en Andalousie par des ONG pro-sahraoui, pour que les Andalous se prononcent sur l'indépendance ou non de l'ancienne colonie espagnole. Le résultat avait été écrasant en faveur du « oui ».

Le dossier du Sahara est en effet des plus sensibles. Officiellement, Madrid se retranche derrière les décisions de l'UE et des Nations unies et appuie toutes leurs initiatives pour trouver une issue. Mais Rabat reproche à l'Espagne une certaine hypocrisie, et de se comporter en « ancienne puissance coloniale ». De plus, il existe dans l'opinion en Espagne, notamment au Pays basque, un fort courant qui s'exprime à travers des ONG mais aussi des associations d'entraide, de jumelages de famille, d'envoi de médecins, etc., qui déplait au souverain marocain.

La question du Sahara occidental a-t-elle été vraiment cette « goutte d'eau » décisive ? Peut-être. En attendant, entre les deux

pays le contentieux s'était alourdi depuis le printemps. Surtout depuis que M. Aznar, constatant qu'en avril, il n'avait pu obtenir du Maroc, au cours des discussions entre Bruxelles et Rabat, le renouvellement d'un accord de pêche capital pour l'Espagne, avait durci le ton, qualifiant la position marocaine « d'inacceptable ».

EN ATTENTE D'EXPLICATIONS

L'immigration est un autre terrain d'affrontement entre Madrid, désireuse d'appliquer sa nouvelle politique d'immigration stricte et volontariste, et Rabat, soucieuse, elle, d'alléger le poids de l'immigration venue pour partie d'Afrique noire et qui s'accumule sur son territoire. En août, les « pateras », les embarcations de fortune avec lesquelles les immigrés traversent le détroit de Gibraltar, étaient si nombreuses que le seul week-end du 19 août, 600 immigrés clandestins débarquèrent sur les plages andalouses.

Que va-t-il se passer à présent ? Les responsables espagnols, qui attendent toujours de véritables explications pour le rappel de l'ambassadeur marocain, se raccrochaient jusqu'ici aux paroles du chef de la diplomatie marocaine selon lequel « il n'y a pas de problème grave, mais une réelle nécessité de mettre à plat et de revoir les relations entre les deux pays ». C'est justement à cela que devait servir le sommet hispano-marocain, qui vient d'être reporté à la demande de Rabat.

Marie-Claude Decamps
(à Madrid)
et Jean-Pierre Tuquoi

Nouvelle vague d'arrestations au Pays basque espagnol

MADRID. Plus de deux cents policiers ont lancé, à l'aube du mercredi 31 octobre, l'« Opération automne » dans les trois provinces du Pays basque espagnol. Treize dirigeants du mouvement Gestoras pro-amnistia, un mouvement d'activistes basques très ancien et considéré comme faisant partie de l'entourage de l'ETA, ont été arrêtés et du matériel, notamment informatique, a été saisi. Parmi les personnes arrêtées, plusieurs appartiendraient aussi à la coalition Batasuna, bras politique de l'ETA. L'objectif de la police et du juge Balthazar Garzon, qui coordonne l'opération, est de montrer que le mouvement Gestoras pro-amnistia fait partie intégrante de l'ETA. Le gouvernement, faisant un pas supplémentaire dans la lutte contre le terrorisme, a également indiqué qu'il espérait faire figurer la coalition Batasuna dans la liste des organisations terroristes que va établir l'Union européenne. – (Corresp.)

Hutus et Tutsis se partagent le pouvoir au Burundi

BUJUMBURA. La minorité tutsie au pouvoir au Burundi et la majorité hutue vont tenter un nouveau partage du pouvoir, pour la première fois depuis le putsch du président Pierre Buyoya, en 1996, au sein d'un gouvernement de transition qui doit être mis en place jeudi 1^{er} novembre. Cette étape dans un laborieux processus de paix reste menacée par la guerre civile entre l'armée, dominée par les Tutsis, et la rébellion hutue, qui combattent depuis huit ans. Le gouvernement, dont la liste a été publiée mardi, comprend 26 ministres : 14 sont issus de partis dominés par les Hutus, 12 de ceux dominés par les Tutsis, parmi 16 des 17 mouvements politiques qui ont signé le 28 août 2000 l'accord de paix d'Arusha (Tanzanie). Ce dernier prévoit un partage du pouvoir pour tenter de mettre fin à la guerre civile. Le gouvernement sera installé, au cours d'une cérémonie officielle, en présence de chefs d'Etat de la région et du médiateur Nelson Mandela, l'ancien président sud-africain. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : 13 personnes, dont 12 gardes communaux, ont été tuées**, mardi 30 octobre, par un groupe armé au douar Ouled Rafea, dans la région de Relizane (à 300 kilomètres à l'ouest d'Alger), ont indiqué les services algériens de sécurité. Les victimes ont été prises, tôt le matin, dans une embuscade tendue à un camion qui les transportait. Depuis le début du mois d'octobre, les violences armées en Algérie ont fait près d'une centaine de morts, dont plus d'une vingtaine de gardes communaux, selon un décompte établi à partir de bilans officiels et de la presse. — (AFP.)

■ **DIPLOMATIE : réunis à l'initiative de la Fondation Gorbatchev et de la Fondation espagnole pour les relations internationales** (Fride), une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement en activité ou à la retraite, représentant trente pays d'Europe centrale ou orientale, d'Amérique latine et d'Afrique, ont créé, samedi 27 octobre dans la capitale espagnole, le Club de Madrid. Celui-ci devrait être à la transition démocratique ce que le Club de Rome a été, dans les années 1970, à l'économie et à la défense de l'environnement. Le Club de Madrid veut aider le développement du processus démocratique dans le monde en apportant soutien, aide et conseils aux Etats qui, sortant du communisme ou de régimes autoritaires et militaires, se sont engagés sur la voie de la démocratie. – (Corresp.)

Mohammed VI veut être « le premier serviteur des Marocains »

Voici des extraits de l'interview accordée par Mohammed VI à Paris Match du jeudi 1^{er} novembre.

Mohammed VI est toujours animé par l'esprit de réforme mais il ne veut pas être uniquement le « roi des pauvres », comme la presse l'avait qualifié, à l'été 1999, lorsqu'il est monté sur le trône. Il préfère être « le roi de tous les Marocains, les pauvres, les riches et les autres », explique-t-il.

« Mon métier de roi fait que je suis le premier serviteur des Marocains. Il n'y a pas de raison que cela cesse. Serrer les mains c'est très émouvant, c'est vrai, mais ce n'est pas comme ça qu'on peut connaître les vrais problèmes et les régler », reconnaît-il avant d'estimer qu'il

lui paraît « difficile » de faire un bilan de son règne. « Je n'ai que trente-huit ans et un peu plus de deux ans de règne. C'est un peu tôt... », confie-t-il à la journaliste Anne Sinclair.

Interrogé sur la crise née des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et la riposte américaine en Afghanistan, Mohammed VI souhaite que la communauté internationale travaille « très vite à une sortie de crise qui prenne en compte la réalité globale des drames que connaît cette région depuis trop longtemps ». Les auteurs des attentats, selon lui, « n'ont pas le droit de se dire musulmans ».

« Tous les Afghans ne sont pas talibans, tous les talibans ne sont pas Afghans, tous les Afghans ne sont pas islamistes, mais ils sont tous musulmans. C'est une réalité compliquée mais il faut qu'en Occident on accepte de comprendre et de vivre cette complexité. S'il y a un

risque d'amalgame, c'est d'abord par ignorance », précise le roi du Maroc.

A ses yeux, il faut que la solution à la crise ouverte par les attentats « fasse l'unanimité du peuple afghan ».

« Ce n'est pas à nous d'imposer tel ou tel choix, dit-il. Est-ce le retour du roi, l'Alliance du nord ? Au peuple afghan de trouver la formule qui lui convient. Je suis roi mais ce n'est pas suffisant pour dire que la monarchie est la solution adéquate pour leur pays. »

En conclusion de l'entretien, Mohammed VI revient sur son mariage fixé « au premier trimestre de l'année prochaine » avec Salma Benani, une jeune femme ingénieur en informatique et « fille d'un enseignant ». « Nous allons célébrer notre mariage comme tous les autres couples, dans la joie et dans la fête », annonce le souverain.

Un journaliste d'« Haaretz » dénonce la partialité de ses confrères

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Moins d'une semaine après l'incursion israélienne dans la petite ville de Beit Rima, au nord-ouest de la Cisjordanie, et alors que les troupes israéliennes campent toujours dans cinq zones autonomes palestiniennes, un journaliste du quotidien israélien *Haaretz*, Aviv Lavie, s'est penché sur le compte rendu fait par les médias israéliens de ces événements, généralement loués pour leur professionnalisme. Pendant les vingt-quatre heures qu'avait duré l'incursion, un black-out total de la presse avait été décidé (la région avait été déclarée zone militaire.) L'entrée des troupes israéliennes s'était soldée par la mort de cinq policiers palestiniens, mais le récit des événements fait par les autorités militaires israéliennes, notamment sur les circonstances de leur mort, différerait sensiblement de celui donné par les villageois. L'armée expliquait qu'elle avait répliqué à des tirs nourris, alors que, selon les Palestiniens, les policiers tués essayaient de s'échapper.

Dans l'article publié le 29 octobre, le journaliste d'*Haaretz* remarque tout d'abord que les médias ne se sont pas interrogés, tout particulièrement au cours d'une émission télévisée qui leur était consacrée, diffusée le samedi matin 27 octobre, sur les différences de versions après l'intervention de l'armée à Beit Rima, mais avaient plutôt déploré que la censure « [permette] aux Palestiniens de répandre la rumeur d'un massacre ». Impitoyable avec ses confrères, Aviv Lavie décrit la prestation d'un reporter spécialiste des questions militaires, de retour d'Afghanistan. Invité sur la première chaîne israélienne, Ron Ben-Yishai a expliqué qu'il était utile de se rendre sur place, ne serait-ce que pour démonter l'opération de communication que constituaient, selon lui, les largages de nourriture aux Afghans effectués par les Etats-Unis.

Quelques instants auparavant, cependant, le

même Ron Ben-Yishai avait globalement justifié la conduite des opérations de Beit Rima, expliquant que les Palestiniens avaient été prévenus et que les policiers tués n'avaient, en fait, pas obéi aux consignes. Le journaliste avait délivré sa sentence, selon ses propres dires, après avoir « essayé d'obtenir une réponse juste avant d'arriver au studio », c'est-à-dire en deux ou trois coups de fil, pour parvenir à une conclusion parfaitement en harmonie avec celle de l'armée. « L'idée de base de la presse israélienne est toujours la même, à moins que le contraire puisse être prouvé : les Israéliens disent la vérité et les Palestiniens mentent, et même lorsque le contraire est prouvé, cela ne change rien », conclut le journaliste d'*Haaretz*.

« UNE SACRÉE EXPÉRIENCE »

Aviv Lavie note que pas un confrère israélien n'est entré à Beit Rima une fois l'interdiction de la presse levée, à part Amira Hass, une autre journaliste d'*Haaretz*, qui est l'une des très rares, sinon la seule, à couvrir de l'intérieur, côté palestinien, la deuxième Intifada. Au lendemain de l'incursion, dans son magazine du week-end, le grand quotidien populaire *Yedioth Aharonot* avait publié de son côté un reportage consacré aux soldats israéliens engagés dans la zone autonome de Jérôme. Le journal racontait le geste noble de l'un des soldats qui consentait à modifier le tracé de la tranchée qu'il était en train de creuser, pour ne pas détruire une plantation de citronniers, comme l'en implorait son propriétaire palestinien. Le reportage sur ces soldats « coupés du monde et qui n'ont pas pris de douche depuis une semaine » était titré ainsi : « Effrayant, mais quelle sacrée expérience ! ».

Ces incursions toujours en cours ont fait près de cinquante tués chez les Palestiniens.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israelpalestiniens

Dimanche 28 octobre
vous avez été nombreux
à suivre **La Cinquième.**

Arrêt sur images

12h30

L'actualité de la télévision décryptée

Daniel Schneidermann

845 760 téléspectateurs

Le Choc

16h00

Emission spéciale sur l'Afghanistan

Paul Amar

951 000 téléspectateurs

Ripostes

18h00

Le magazine de l'actualité politique et sociale

Serge Moati

1 427 000 téléspectateurs

Expliquer, décrypter et débattre pour
mieux appréhender le monde en mutation,
telles sont les missions de **La Cinquième.**



SÉCURITÉ Les députés devaient examiner, mercredi 31 octobre, en lecture définitive, le projet de loi sur la sécurité quotidienne. Après les attentats du 11 septembre, le gouverne-

ment a adjoint à ce texte treize amendements destinés à lutter contre le terrorisme, valable jusqu'à la fin 2003. ● LE TEXTE inquiète des associations de défense des droits de l'homme,

qui se demandent si, sous couvert de lutte antiterroriste, il ne s'agit pas de renforcer les pouvoirs de la police, notamment dans les cités. ● LES DÉPUTÉS socialistes s'apprentent à

voter l'ensemble du texte ; le RPR votera contre, estimant qu'il ne va pas assez loin. Les Verts jugent ces mesures « scandaleuses ». ● DANIELE LOCHAK, professeur de droit à

Paris-X, estime que « le terrorisme fait ici figure de simple alibi ». ● UN PROCUREUR, un avocat et un policier analysent les conséquences pratiques des mesures.

Les députés se prononcent sur le dispositif antiterroriste du gouvernement

A l'occasion de l'examen, mercredi, du projet de loi sur la sécurité quotidienne, qui durcit la réglementation sur les ventes d'armes et prévoit l'encadrement des rave parties, l'Assemblée nationale doit adopter des amendements consécutifs aux attentats du 11 septembre, qui accroissent les pouvoirs des policiers

LE SÉNAT a facilement adopté le texte du gouvernement sur la sécurité quotidienne, mais les sénateurs, à gauche, n'étaient pas très à l'aise. « J'espère que nous pourrions revenir à la légalité républicaine avant la fin 2003 », a indiqué, le 17 octobre, le sénateur socialiste Michel Dreyfus-Schmidt. Le gouvernement a rappelé que le renforcement du dispositif antiterroriste, qui doit être examiné, mercredi 31 octobre, par l'Assemblée nationale, était provisoire, et le ministre de l'intérieur assure qu'« il n'est pas attentatoire aux libertés de lutter contre le terrorisme ». Le texte, pourtant, inquiète les associations de défense des droits de l'homme, qui se demandent si, sous couvert de terrorisme, il ne s'agit pas de renforcer les pouvoirs de la police, notamment dans les cités. Au détour de quelques amendements dans un projet de loi relatif à la sécurité quotidienne plus général, le gouvernement durcit la législation dans une réelle ambiguïté : si ces mesures sont indispensables pour lutter con-

tre le terrorisme, peut-on les lever fin 2003 ? Si elles ne le sont pas, faut-il modifier, pour deux ans, le code pénal ?

Il s'agit, littéralement, d'un texte de circonstance. « Il y a un avant et un après le 11 septembre, notre arsenal législatif ne pouvait dès lors rester inchangé après cette tragédie », a expliqué devant le Sénat Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, le 16 octobre. Si le dispositif antiterroriste se greffe, par le biais de treize amendements, au texte sur la sécurité, il ne faut pas y voir « autre chose qu'une volonté d'agir vite ». La frontière, cependant, entre les mesures de police classiques et l'arsenal antiterroriste s'est révélée dans le débat passablement brouillé. Le sénateur Robert Bret (Bouches-du-Rhône) a fait part de l'inquiétude des communistes quant « aux amalgames et dérapages que génère le vote de mesures antiterroristes dans un texte sur la sécurité quotidienne », au risque de présenter « nos banlieues comme les repères de terroristes en puissance ».

La majorité sénatoriale ne s'en est guère émue. « La crise actuelle ne fait qu'exacerber l'insécurité quotidienne, c'est d'autant plus vrai que les deux sont liés, terrorisme et grand banditisme s'alimentant au terreau des banlieues », a déclaré le sénateur Bernard Plaisait (Républicains et Indépendants, Paris). Daniel Vaillant lui-même, qui intervenait le jour de la fusillade dans le Val-de-Marne où deux policiers ont été tués, en a profité pour répéter que la police devait « à tout moment, et pas seulement quand survient un drame, bénéficier du soutien du corps social tout entier et ne [devait] pas faire l'objet de suspensions ou de dénigrement permanents ».

« CONTRÔLE SOCIAL »

Le gouvernement demande ainsi au Parlement d'autoriser, jusqu'au 31 décembre 2003, la fouille des véhicules et les perquisitions pendant les enquêtes préliminaires ; il demande de permettre à des vigiles de contrôler les personnes et

les bagages dans les lieux sensibles, des stades aux aéroports, et de faciliter le décryptage de communications chiffrées sur Internet. Contrairement aux usages dès lors qu'il s'agit d'une modification du code pénal et donc des libertés publiques, ce n'est pas la garde des sceaux mais le ministre de l'intérieur qui a présenté le texte. Marylise Lebranchu était certes présente au côté de Daniel Vaillant et le projet de loi avait été discuté en commun lors de réunions interministérielles, mais le dispositif est nettement inspiré des préoccupations de la Place Beauvau. « Nous avons fait valoir notre point de vue, et cela se traduit par un strict encadrement judiciaire des mesures de police », proteste la chancellerie. Effectivement, le rôle du parquet, notamment pour la visite des véhicules, est renforcé, ainsi que celui du juge des libertés et de la détention, pour les perquisitions de nuit. Le juge d'instruction, dans la lignée de la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence, est sensiblement en retrait. Plusieurs mesures, cependant, étaient réclamées depuis longtemps par les policiers, hors des périodes de crise terroriste. La fouille des coffres ou les perquisitions de nuit, par exemple, et, de façon encore plus caricaturale, l'interprétariat par téléphone. Il s'agit certes de permettre d'auditionner des témoins à distance, puisque le terrorisme est aujourd'hui international. Il s'agit surtout de contourner la jurisprudence de la Cour de cassation qui, dans un arrêt du 7 octobre 1999, a jugé illégal l'interprétariat par téléphone et donné aux avocats un redoutable moyen d'annuler le maintien des étrangers en zone d'attente.

De la même manière, le gouvernement a expliqué aux sénateurs que, pour lutter contre le terrorisme, il lui fallait « disposer des moyens impérieusement nécessaires » pour combattre les trafics d'armes et de stupéfiants qui l'alimentent. En luttant contre les trafics d'armes et de stupéfiants, le gouvernement est dans son rôle, mais le lien entre le terrorisme et la drogue reste à établir, en dehors peut-être de la culture du pavot en

tié a à voir avec le terrorisme ? », a-t-il demandé.

Pour la Ligue des droits de l'homme, « c'est d'un accroissement général du contrôle social qu'il s'agit, dont le terrorisme n'est qu'un prétexte » (Le Monde du 31 octobre). Les sénateurs socialistes se sont contentés de noter qu'il « faudra veiller à ce que ces mesures répressives ne s'installent pas durablement dans la vie quotidienne des Français ». A droite, les sénateurs ont retourné

Les Verts devraient voter contre, le PCF s'abstenir

Les députés socialistes « voteront » le projet de loi sur la sécurité quotidienne, a assuré le rapporteur, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis). Toutefois, pour tenir compte des « craintes » exprimées par des associations et certains élus, M. Le Roux devait annoncer la création d'une mission d'information parlementaire chargée d'évaluer les mesures contre le terrorisme. Les députés RPR voteront contre le projet « car certaines dispositions ne vont pas assez loin », a indiqué le président du groupe, Jean-Louis Debré. « Nous approuvons certains des amendements », a-t-il ajouté, notamment les fouilles des voitures. Le groupe UDF devait arrêter sa position juste avant la séance. DL votera contre l'ensemble du texte, mais pour certains des amendements – tel celui réprimant les rassemblements dans les halls d'immeuble. Noël Mamère, candidat des Verts à la présidentielle, a qualifié les mesures antiterroristes de « scandaleuses ». Les députés verts voteront donc contre le texte, le MDC pour. Au terme d'une réunion, mardi soir, les communistes ont décidé de s'abstenir.

Afghanistan. Pas un procès n'a mis en évidence en France un financement du terrorisme par la drogue, qu'il s'agisse des réseaux Kelkal, Chalabi ou de celui de Roubaix. La création de délits de blanchiment et plus encore de délit d'initié en relation avec une entreprise terroriste a également surpris. « Quand on fait du droit pénal à cette vitesse, cela m'inquiète toujours un peu », a grogné le sénateur Jean-Jacques Hyest (Union centriste, Seine-et-Marne). « Qu'est-ce que le délit d'ini-

le couteau dans la plaie. « Nous sommes nombreux ici à penser au tollé provoqué, en 1976, par le projet de notre ancien collègue Michel Poniatowski d'autoriser la fouille des véhicules en cas de manifestation, a souri le sénateur (RDSE, Gers), Aymeri de Montesquiou. Ceux qui, alors, qualifiaient ce texte de sclérotat soutiennent aujourd'hui les propositions du gouvernement. Quelle évolution ! Quelle révolution ! »

Franck Johannès

Les principaux points du projet

● **Armes.** Le projet de loi sur la sécurité quotidienne pose l'obligation pour les acheteurs d'armes de faire enregistrer leur identité. Le préfet sera désormais sollicité pour obtenir une autorisation avant l'ouverture de magasins d'armes, qui auront l'exclusivité du commerce des armes et des munitions. A la colère des chasseurs, la vente par correspondance est prohibée.

● **Gardiens de la paix.** Dès leur titularisation, les gardiens de la paix auront le statut d'agent de la

police judiciaire, ce qui leur permettra de constater crimes et délits sur procès-verbal.

● **Cartes bancaires.** Le texte prévoit un renforcement de la répression des délits à la carte bancaire, en permettant notamment aux victimes de faire opposition auprès de leur établissement à partir du moment où les numéros ont été utilisés frauduleusement.

● **Halls d'immeuble.** Les propriétaires ou les gérants d'immeubles d'habitation

pourront appeler la police en cas d'occupation des espaces communs par des personnes entravant l'accès et la libre circulation des locataires.

● **Rave.** Les rassemblements voués à la musique techno seront désormais soumis à une obligation de déclaration préalable, sans laquelle le matériel non pourra être saisi.

● **Immigration.** La lutte contre les filières d'immigration illégales envers le Royaume-Uni sera amplifiée. Des dispositions renforcent le contrôle des animaux dangereux.

Procureur, avocat, policier : trois professionnels décryptent les conséquences pratiques de la nouvelle loi

LE MONDE a demandé à trois professionnels de la justice et de la police d'analyser les conséquences, dans leur travail quotidien, de la prochaine entrée en vigueur des amendements gouvernementaux au projet de loi sur la sécurité quotidienne « visant à mieux lutter contre le terrorisme ». Procureur de la République de Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves Bot se félicite de cette série de mesures « indispensables au renforcement de la lutte contre la délinquance ». Commissaire divisionnaire et chef de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrts), Frédéric Veaux approuve également ces amendements qui, « même s'ils n'ont pas de rapport avec le terrorisme », vont « faciliter » le travail de police et permettre de « sécuriser certaines zones qui le sont moins que d'autres ». Enfin, Gérard Tcholakian, avocat au barreau de Paris, estime au contraire que « le cadre

juridique existant est suffisant » pour répondre aux situations visées par le texte du gouvernement, sans qu'il soit nécessaire de « basculer dans un état de flagrant délit permanent ».

● **L'autorisation de fouiller les véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public.**

En l'état actuel du droit, et contrairement aux douaniers qui peuvent opérer des visites de véhicules, la loi ne permet pas aux services de police et de gendarmerie d'ouvrir les coffres de voitures. Le texte du gouvernement leur autorise désormais de telles fouilles « sur réquisitions écrites du procureur de la République », pour des temps et des lieux déterminés. « Cette mesure tout à fait appropriée et utile ne fait qu'entériner des pratiques existantes », souligne Yves Bot, pour qui « il vaut mieux avoir un texte de

loi franc, clair et net plutôt que d'invoquer les services de police à trouver des biais pour pouvoir fouiller les véhicules ».

Au vu de la pratique existante, « on peut se demander si les justifications apportées par les policiers pour déclencher les opérations auront vraiment besoin d'être très précises et si les procureurs auront les moyens de les contrôler », objecte Gérard Tcholakian. Par ce biais, « la police peut parfaitement monter des opérations "coups de poing" ou "coup de filet" tous les soirs dans toutes les cités de banlieue », poursuit l'avocat, qui s'inquiète par ailleurs du « renforcement des pouvoirs énormes donnés au parquet ». Pour Frédéric Veaux, ces craintes ne sont pas fondées en raison de « la justification d'une menace réelle » que devront apporter les policiers au parquet « dans des situations d'urgence où l'on décide de multiplier les contrôles, comme par

exemple aux abords d'une synagogue au moment de l'Intifada ».

● **L'extension du champ des perquisitions.**

La procédure pénale ne permet pas actuellement qu'il soit procédé à des perquisitions au cours d'une enquête préliminaire sans le consentement de la personne. Ces perquisitions pourront être désormais effectuées « sans l'assentiment de la personne chez laquelle elles ont lieu », sur autorisation du juge des libertés et de la détention, et à la requête du procureur de la République. Elles pourront enfin avoir lieu la nuit lorsqu'elles « ne concernent pas des locaux d'habitation » (caves, garages...), ce qui était auparavant interdit avant 6 heures du matin.

« Aujourd'hui, quand on veut faire une perquisition, il faut soit ouvrir une information judiciaire, soit agir en flagrant délit. Là, il suffira que les policiers viennent voir le magistrat

du parquet avec des éléments d'enquête », explique Yves Bot, pour qui « il était insupportable d'être obligé de s'arrêter à la porte d'une cave quand on savait qu'il y avait neuf chances sur dix d'y trouver de la drogue ou des armes. » Gérard Tcholakian y voit surtout un moyen, pour le parquet et les services de police, de « contourner » le juge d'instruction : « C'est une dérive qui existe déjà dans un certain nombre de parquets que de vouloir garder la main mise sur des enquêtes sans passer par une information judiciaire et le juge d'instruction », analyse-t-il.

Cette mesure « confirme en tout cas le choix d'appliquer des procédures exceptionnelles à la lutte contre le trafic de stupéfiants », observe Frédéric Veaux, pour qui le renforcement « consensuel » de la répression de ce type de trafic « est un élément important de la lutte contre toutes les formes de délinquance dont la drogue constitue le fil rouge ».

● **Les fouilles et palpations confiées à des agents de sécurité privée dans les ports, les aéroports, et dans les lieux recevant du public (stades, grands magasins, théâtres, musées, etc.).**

Les fouilles des bagages à main ou les palpations de sécurité destinées à assurer le contrôle des passagers ne peuvent aujourd'hui être effectuées que par des officiers de police judiciaire. Le texte gouvernemental autorise les agents de police judiciaire, les adjoints de sécurité, les gendarmes et les agents privés de sécurité (habilités par le préfet et le procureur de la République) à effectuer ces fouilles et palpations, sous le contrôle des officiers de police. « Cet amendement reflète l'évolution incontournable de la privatisation de la sécurité », constate Yves Bot, une privatisation jugée « insupportable » par M^e Tcholakian pour qui « un représentant de l'Etat présente des garanties de formation et d'éthique que n'offre pas un vigile ». De plus, « l'expérience montre que les agréments de la préfecture ne s'accompagnent pas d'un véritable contrôle des antécédents de l'intéressé », ajoute l'avocat.

● **L'accès au fichier policier (STIC) avant tout recrutement de personnel de sécurité.**

Actuellement, l'Etat ne dispose pas des moyens légaux pour s'assurer de « l'honorabilité » des personnes qu'il recrute dans des fonctions touchant à la sécurité ou ayant accès à des zones sensibles (centrales nucléaires, aéroports, etc.). « L'extrait du casier judiciaire qui sert de référence pour l'instant, dénommé bulletin numéro deux, comporte des "trous" car il ne fait pas apparaître les délits commis en tant que mineur ou les condamnations avec sursis », précise Yves Bot. Aujourd'hui, par exemple, on peut confier une mission de sécurité à une personne condamnée pour violence avec armes à six mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve. Grâce à l'accès au fichier policier, on pourra détecter ce genre de profil. »

Danièle Lochak, professeur de droit à l'université Paris-X-Nanterre, membre de la Ligue des droits de l'homme et du Gisti

« Plusieurs dispositions n'ont qu'un rapport très indirect, voire inexistant avec le terrorisme »

« Pour justifier les mesures antiterroristes ajoutées au projet de loi sur la sécurité quotidienne, le gouvernement et certains commentateurs indiquent qu'une démocratie a le devoir de se défendre contre ce type de menace. Qu'en pensez-vous ?

– Le problème n'est pas celui-là. En réalité, il n'y a pas eu de véritable débat démocratique sur un sujet aussi grave. Le parlement n'en a pas réellement débattu, puisqu'il a été confronté à des amendements ajoutés en extremis à un projet de loi déjà existant. Or, le sujet vaut la peine qu'on en discute, d'autant qu'il n'y avait pas urgence, le terrorisme faisant ici figure de simple alibi pour faire adopter des mesures permanentes donnant à la police des moyens de contrôle supplémentaires.

» La meilleure preuve en est que plusieurs des dispositions retenues

n'ont qu'un rapport très indirect, voire inexistant avec le terrorisme, ou qu'elles étaient en préparation bien avant le 11 septembre ; c'est le cas de tout ce qui concerne le cryptage et les communications. Pour justifier les fouilles de véhicules ou les perquisitions sans consentement de l'habitant, on met en avant la sécurité en général, dans laquelle on comprend le petit deal, et accessoirement seulement le terrorisme. Il y a aussi la question des palpations et fouilles des personnes. Le danger d'un contrôle au faciès est évident, ce seront toujours les mêmes qui seront interpellés. Cela ne fera qu'accroître la stigmatisation d'une partie de la population et aggraver les tensions. Il aurait été plus logique de systématiser l'usage des portiques à l'entrée des lieux publics. Tout le monde est obligé d'y passer, c'est tout de même plus égalitaire.

– Les défenseurs du projet de loi précisent que le contrôle des magistrats et la limitation dans le temps de ce dispositif sont des garanties réelles. Les tenez-vous pour suffisants ?

– Les mesures législatives pourront être appliquées jusqu'au 31 décembre 2003. C'est totalement incohérent. La seule justification d'une limitation dans le temps, c'est le caractère expérimental d'une loi, comme ce fut le cas pour le texte sur l'interruption volontaire de grossesse, ou plus récemment sur la bio-éthique. Ou alors, il faut reconnaître que l'on instaure un régime d'exception. Un sénateur socialiste en fait d'ailleurs – sans doute involontairement – l'aveu en déclarant : en 2003, on va revenir à la légalité républicaine. Même la Ligue des droits de l'homme n'avait pas osé aller aussi loin ! Quant au contrôle du juge, il n'exis-

tera pas systématiquement, et de toute façon, il ne s'effectuera qu'a posteriori. L'équilibre entre sécurité et liberté ne sera plus assuré.

– La gravité de la situation internationale depuis le 11 septembre ne justifie-t-elle cependant pas des mesures exceptionnelles ?

– Sans doute. Il faudrait simplement qu'elles soient pertinentes et adaptées. Par expérience, je constate que les gouvernements ne reviennent presque jamais en arrière sur ce type de mesures qui ont finalement vocation à s'inscrire dans la durée. Plusieurs exemples l'ont illustré : en 1981, l'Etat a régulé les contrôles administratifs d'identité. Il n'est jamais revenu dessus. En 1986, on a rétabli l'obligation du visa en invoquant les attentats terroristes, mais on ne l'a jamais supprimée, car le visa est devenu une pièce maîtresse du con-

trôle de l'immigration. Il y a une sorte d'accoutumance de l'opinion à ces mesures qui deviennent normales et ne suscitent plus la vigilance démocratique des citoyens.

– Voter des lois qui offrent plus de possibilités d'action à la lutte antiterroriste n'est-ce pas une tentation naturelle pour les pays démocratiques ?

– A ce jeu-là, le terrorisme finira par avoir raison des démocraties. Je constate que l'effet naturel des attentats terroristes, c'est la crispation des démocraties, qui tendent à donner dans leurs lois une définition de plus en plus large du terrorisme. Le débat actuel conduit par l'Union européenne sur la définition de ce type de crimes ou délits en est une illustration supplémentaire. »

Propos recueillis par Pascal Ceaux

Frédéric Chambon et Alexandre Garcia

Le budget 2002 de la « Sécu » voté à l'Assemblée par 13 voix de majorité

TREIZE VOIX seulement ont fait la différence. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2002, le dernier de la législature, a été adopté de justesse, mardi 30 octobre, en première lecture à l'Assemblée nationale. Sur 553 députés votants, 263 ont en effet approuvé le texte, 250 ont voté contre et 40 ont choisi de s'abstenir. Ce résultat fait suite à l'adoption, déjà serrée, le 23 octobre, du volet recettes de la loi de finances 2002 (17 voix d'écart). « On va finir en string ! », s'est exclamé, mi-figue mi-raisin, le député Bernard Roman (PS, Nord) en sortant, mardi, de l'Hémicycle.

La majorité absolue n'a été franchie que de six voix, grâce au PS et aux radicaux de gauche. Cette fois encore, le groupe communiste s'est abstenu, mais cinq de ses députés, Claude Billard (Val-de-Marne), Patrice Carvalho (Oise), André Gerin (Rhône), Maxime Gremetz (Somme) et Georges Hage (Nord), ont voté contre. Sur les quatre députés Verts, trois d'entre eux, y compris Noël Mamère, candidat à l'élection présidentielle, se sont abstenus, tout comme, pour la première fois, les élus du Mouvement des citoyens (MDC). Il s'est même trouvé un député socialiste, Michel Lefait (Pas-de-Calais), pour voter contre.

« Ce projet de loi devient un objet de bricolage et de subtilité budgétaire », pestait, dans les couloirs, Georges Sarre, le président du MDC, tandis que le groupe communiste dressait la liste de tous les « refus » du gouvernement. « Vous n'avez même pas profité du départ du Medef [de la gestion des caisses de Sécurité sociale] pour réformer » le système paritaire, a souligné, en séance, Jacqueline Fraysse (PCF, Hauts-de-Seine). Seuls les 3,9 milliards de francs de crédits supplémentaires accordés par le gouvernement aux hôpitaux ont permis au groupe de s'abstenir, a-t-elle expliqué en qualifiant cette rallonge de « pas extrêmement limité ». La députée a conclu son intervention en laissant planer un doute sur la suite. « Nous ne pouvons accepter que le gouvernement persiste à imposer un accord majoritairement rejeté », a-t-elle lancé en faisant référence à l'accord-cadre sur les 35 heures à l'hôpital. « De la reprise effective des négociations » sur ce sujet « dépendra notre vote définitif », a ajouté M^{me} Fraysse.

La droite, unanime, a voté contre, en fustigeant l'absence de réforme des retraites, mais surtout l'« insincérité » des comptes, fondés, selon elle, sur des hypothèses de croissance « irréalistes ». Jean-Luc Prél (UDF, Vendée) s'en est ainsi pris à la « cigale Jospin », jugeant « le temps de la bise venu ». Ce texte, qui comporte l'instauration d'un congé paternité de onze jours (*Le Monde* du 27 octobre), sera examiné au Sénat le 13 novembre.

Isabelle Mandraud

La Cour de cassation valide la procédure contre Xavière Tiberi

L'instruction de l'affaire des faux électeurs du 5^e arrondissement va pouvoir continuer

Ouvert à l'initiative de Lyne Cohen-Solal, candidate malheureuse face à Jean Tiberi lors des élections législatives de 1997, le dossier judiciaire concernant des inscriptions

indues d'électeurs dans le 5^e arrondissement de Paris vient de rebondir. La Cour de cassation vient d'invalider l'annulation pour vice de procédure formulée en appel.

LES AVOCATS de Xavière Tiberi viennent de perdre une manche dans la guerre de tranchée qui les oppose à la justice. La Cour de cassation a en effet validé, mardi 30 octobre, l'interrogatoire de première comparution de l'épouse de l'ancien maire de Paris dans l'affaire des faux électeurs du 5^e arrondissement de Paris. La chambre criminelle a cassé l'arrêt de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, qui avait procédé, le 11 juin, à l'annulation pour vice de forme de l'interrogatoire de M^{me} Tiberi. La Cour de cassation a estimé que la procédure, conduite par les juges Jean-Paul Valat et Philippe Coire, était valide et a immédiatement renvoyé le dossier aux magistrats afin qu'ils poursuivent leur instruction.

Ce dossier judiciaire avait été ouvert à l'initiative de Lyne Cohen-Solal (PS), candidate malheureuse à la députation face à M. Tiberi, lors des élections législatives de 1997. M^{me} Cohen-Solal avait déposé plainte après le scrutin, estimant que des inscriptions indues d'électeurs sur les listes lui avaient volé sa victoire. Soupçonnée d'avoir participé à un système organisé, qui incitait des personnes n'habitant pas l'arrondissement à voter dans le 5^e en échange de divers avantages, M^{me} Tiberi avait été mise en examen, le 4 juillet 2000, pour « manœuvre frauduleuse de nature à fausser la nature du scrutin ». Anne-Marie Affret, première adjointe au maire du 5^e, était elle aussi mise en examen pour le même motif. Lors de son interrogatoire de

première comparution, le 24 juillet 2000, M^{me} Tiberi avait cependant refusé de répondre aux juges. Pour garder le silence, elle avait invoqué l'absence, dans le dossier d'instruction, de certaines pièces et document sous scellés qui auraient dû être portés à la connaissance de ses avocats. De son côté, M^{me} Affret avait fait valoir les mêmes motifs pour refuser de s'expliquer. Les avocats de M^{me} Tiberi, M^{me} Thierry Herzog et Philippe Dehapiot, ont alors formé une requête devant la cour d'appel pour obtenir l'annulation des procès-verbaux des deux interrogatoires.

« S'EXPLIQUER SUR LE FOND »

Le 11 juin 2001, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, présidée par Gilbert Azibert, leur donnait raison. Les magistrats ont ainsi estimé que des documents saisis par les gendarmes chargés de l'enquête « n'étaient pas dans la procédure dans le délai légal ni le jour de la première comparution » et que cette carence avait produit « une atteinte aux droits de la défense » (*Le Monde* du 13 juin). Cet arrêt, qui annulait les interrogatoires de M^{me} Tiberi et Affret mais non leur mise en examen, avait fait l'objet d'un pourvoi devant la Cour de cassation par le parquet général.

La Cour de cassation n'a pas suivi l'analyse de la cour d'appel. Suivant les conclusions de l'avocate générale Dominique Commare, la chambre criminelle a estimé que le retard d'introduction de certaines pièces dans

le dossier, invoqué par M^{me} Tiberi, n'avait pas porté atteinte aux droits de la défense. La Cour relève ainsi que lors de son interrogatoire de première comparution, « Xavière Tiberi n'avait fait aucune déclaration sur le fond » et que « l'avocat d'Anne-Marie Affret (...) n'avait élevé aucune protestation (...) ni même allégué une quelconque atteinte aux intérêts » de sa cliente. La Cour a donc cassé l'arrêt de la chambre de l'instruction de Paris et renvoyé directement le dossier aux juges afin qu'ils poursuivent leurs investigations.

Dans l'attente de la décision de la Cour de cassation, les magistrats avaient en effet gelé le volet de leur enquête concernant M^{me} Tiberi et Affret. Ils avaient toutefois procédé à l'audition, en tant que témoin assisté, de Jean Tiberi, le 5 juin. Sollicitée par *Le Monde*, l'avocate de Lyne Cohen-Solal s'est félicitée de l'arrêt de la Cour en faisant valoir que « M^{me} Tiberi va maintenant devoir s'expliquer sur le fond ». « En invoquant ces nullités de procédure, Xavière Tiberi a cependant gagné plus d'un an sur la procédure, remarque l'avocate. Cela lui aura permis de passer le cap des élections municipales en mars 2001. » De leur côté, les avocats de M^{me} Tiberi ont annoncé, mardi soir, par un communiqué, leur intention de soumettre la décision de la Cour de cassation à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

Cécile Prieur

La justice laisse les fournisseurs d'accès à Internet « libres » de filtrer les sites néonazis

LE JUGE n'aura donc pas tranché. Invité à se prononcer sur une assignation déposée par des associations antiracistes contre treize fournisseurs d'accès à Internet (FAI) opérant en France, Jean-Jacques Gomez, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a préféré, mardi 30 octobre, mettre ces entreprises privées devant leurs responsabilités. Emmenées par l'accuse I, les associations reprochaient aux fournisseurs d'accès (Wanadoo, AOL, LibertySurf, Club Internet...) de n'avoir rien fait pour empêcher la consultation, depuis la France, d'un site « portail » hébergé aux Etats-Unis, Front14.org, qui référence quelque 300 sites xénophobes provenant du monde entier.

Oui, ce portail constitue un « trouble manifestement illicite », a estimé le juge dans son ordonnance de référé, car il « prône la supériorité de la race blanche ». Oui, la société hébergeant Front14 s'est vu « ordonner » de prendre des mesures pour que cesse ce « trouble ». Oui, l'un des auteurs des sites référencés, le seul ayant pu être localisé, est condamné à le faire disparaître du portail. Mais, pour ce qui en est des FAI, le juge a choisi de leur laisser « le soin de déterminer libre-

ment les mesures qui leur apparaissent nécessaires et possibles en l'état des moyens techniques existants », afin de filtrer l'accès au portail incriminé. Une mesure réalisable techniquement, mais qui se révélerait coûteuse et pas entièrement fiable (*Le Monde* du 4 octobre).

Le droit de la presse prévaut aussi sur le Web

La Cour de cassation a confirmé, dans un arrêt rendu public mardi 30 octobre, que le droit de la presse sur la prescription des délits prévalait aussi sur Internet. Il n'est donc pas possible de poursuivre un média en ligne pour la publication d'une information au-delà du délai de trois mois après sa première publication sur la Toile, un régime identique à celui en vigueur pour la presse traditionnelle, prévu par la loi du 29 juillet 1881. Cet arrêt, daté du 16 octobre, concernait une affaire opposant l'ancien député RPR Georges Tranchant à l'hebdomadaire *Marianne*. L'ex-parlementaire des Hauts-de-Seine avait poursuivi la publication plus de trois mois après qu'elle eut mis sur son site des informations qu'il considérait « diffamatoires ».

Corroborant une première décision prise le 30 janvier, qui avait clarifié une jurisprudence aléatoire, la chambre criminelle de la Cour de cassation a indiqué que, sur Internet aussi, « le délai de prescription a pour point de départ le jour du premier acte de publication ».

Spécialiste des questions liées à Internet, le juge Gomez a rappelé que les FAI n'avaient légalement « aucune autre obligation que celle de fournir à leurs clients des outils de filtrage » s'ils les demandent. Selon

la loi française, les responsables devant la justice sont les auteurs des sites et les sociétés qui les hébergent. Or, dans l'affaire Front14, les auteurs se sont révélés très difficilement identifiables, et l'hébergeur,

Le Conseil d'Etat suspend l'intégration au service public des écoles bretonnes Diwan

L'apprentissage par immersion est mis en cause

L'INTÉGRATION des écoles bretonnes Diwan dans le service public de l'éducation est en sursis. Et, au-delà, le plan de Jack Lang sur les langues régionales reçoit un sévère avertissement. Le Conseil d'Etat, statuant en procédure de référé (*Le Monde* du 28 octobre), a en effet ordonné, mardi 30 octobre, la « suspension de l'exécution » du protocole d'accord, signé le 28 mai par le ministre de l'éducation nationale, prévoyant le passage sous statut public des établissements associatifs Diwan (1 726 élèves) qui dispensent un enseignement du breton par « immersion », c'est-à-dire dans tous les cours et lieux de vie de l'école, des maths à la cantine, de la récréation au gymnase... L'ordonnance de la juge des référés, Marie-Eve Aubin, suspend également l'exécution des deux textes réglementaires organisant cet enseignement par immersion (arrêté du 31 juillet et circulaire du 5 septembre).

Même s'il ne s'agit là que d'une procédure d'urgence et que le fond de l'affaire ne sera examiné que dans les mois à venir, cette décision est une première victoire pour les mouvements laïques requérants : la FCPE (parents d'élèves), la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale, la Ligue de l'enseignement, les syndicats d'enseignants SE-UNSA et SNES-FSU. Le camp laïque, qui n'est pas opposé

à l'enseignement d'une langue régionale « à parité » avec le français, condamne depuis des mois le projet – qualifié d'« électoraliste » – d'introduction dans le service public de la méthode d'apprentissage mise en place par l'association Diwan. « L'immersion relègue le français, langue de la République et de la Constitution, au rang de seconde langue », écrivait, il y a un an, le Comité national d'action laïque (organe fédérateur des mouvements précités) dans un courrier adressé à Lionel Jospin. Pour les défenseurs de l'Etat laïque et républicain, cette pédagogie est donc contraire à la Constitution et à la loi de 1994 sur l'emploi de la langue française, « langue de l'enseignement et du travail ».

« SITUATION D'URGENCE »

Le Conseil d'Etat a repris la thèse des requérants pour fonder sa décision, estimant qu'il existait un « doute sérieux quant à la légalité » des textes contestés. En outre, la haute juridiction administrative a reconnu la « situation d'urgence » – condition nécessaire pour que le référé soit recevable –, que démentait le ministère. L'ordonnance relève notamment que « les procédures devant conduire à l'affectation de personnels sont dès à présent engagées » et que « le conseil général du Finistère a, le 3 septembre 2001, accepté la prise en charge des dépenses liées à l'intégration au service public du collège Diwan de la commune de Relecq-Kerhuon ».

Selon l'avocat des requérants, M^{me} Denis Garreau, la portée pratique de l'ordonnance du Conseil d'Etat est « de bloquer le processus en Bretagne mais aussi de stopper tout autre projet qui voudrait voir le jour ailleurs en France ». M^{me} Garreau nous a indiqué, mercredi matin, qu'il allait « saisir, dans la journée, la justice administrative pour annuler la décision du conseil général du Finistère et surveiller de près la trentaine de communes qui s'approprient à voter sur l'intégration d'une école Diwan ».

A l'annonce de la décision du Conseil d'Etat, Andrew Lincoln, le président du mouvement Diwan, ne cachait pas sa « déception » de voir ainsi mis à mal « l'énorme travail fait avec le ministère ». « Cette décision va jeter un froid en Bretagne, a présagé M. Lincoln. L'opinion publique n'acceptera pas une remise en cause complète. Et s'il faut mobiliser, croyez-moi, ce sera massif et unitaire. »

Rue de Grenelle, mardi soir, on mettait aussi en avant la détermination ministérielle à faire aboutir ce projet. « Cela ne change rien à ma conviction de fond, nous a fait savoir Jack Lang. Et s'il y a un obstacle juridique, on le surmontera. »

Marie-Laure Phélippeau

Antoine Jacob

► www.lemonde.fr/education



Les Grands Magasins de Paris et de la région parisienne seront ouverts le jeudi 1^{er} novembre.

B.H.V. RIVOLI, FLANDRE, PARLY 2, BELLE EPINE, ROSNY 2, CRETEIL, MONTLHERY, VILLENEUVE-LA-GARENNE
LE BON MARCHÉ RIVE GAUCHE • GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN, MONT-PARNASSE, ÉVRY 2
PRINTEMPS HAUSSMANN, ITALIE, NATION, PARLY 2 ET VÉLIZY 2 • SAMARITAINE RIVOLI

Lionel Jospin est contraint de défendre Daniel Vaillant devant les députés

Le PS minimise l'«énorme malentendu» sur la création d'un centre de détention en Corse

Mercredi 31 octobre à l'Assemblée nationale, le premier ministre, Lionel Jospin, devait défendre son ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, contre

les attaques de la droite, après l'avoir démenti, lundi, à propos d'un aménagement de la prison de Borgo (Haute-Corse), qui pouvait permettre le

regroupement des détenus corses. Le premier ministre maintient néanmoins le projet de construction d'un centre de détention dans l'île.

LE SOUTIEN après le désaveu. Lionel Jospin devait prendre la défense de Daniel Vaillant, mercredi 31 octobre à l'Assemblée nationale, face aux attaques attendues de la droite. Lundi, le premier ministre avait démenti son ministre de l'intérieur, enterrant l'idée d'un aménagement «le plus vite possible» d'un quartier de la maison d'arrêt de Borgo en centre de détention, que Daniel Vaillant avait annoncée deux jours plus tôt à Ajaccio (*Le Monde* du 31 octobre). M. Jospin devait expliquer à nouveau qu'un centre de détention sera construit quelque part en Corse, selon l'échéancier prévu par le plan de rénovation du parc pénitentiaire annoncé le 24 octobre par Marilyse Lebranchu. Mais il justifie cette décision au nom de l'égalité républicaine, puisqu'«il n'y a pas de centre de détention pour les longues peines en Corse comme dans la plupart des autres régions françaises», et que «cela oblige les familles à des voyages longs et coûteux».

Lionel Jospin devait se montrer moins disert sur «l'énorme malentendu» – selon l'euphémisme utilisé lundi par Jean-Marc Ayrault (PS) – ou la simple «maladresse», selon le terme employé par Noël Mamère (Verts), qui aurait présidé à l'audacieuse annonce du ministre de l'Intérieur lors de son voyage en Corse, et qui a plongé ce week-end M. Jospin une colère noire. M. Jospin ne veut en effet ni laisser croire que M. Vaillant aurait voulu adresser samedi un signe aux nationalistes, avant la lecture du projet de loi sur la Corse au Sénat (*lire ci-dessous*), ni donner l'impression que le



gouvernement a reculé, deux jours plus tard, devant les réactions indignées de l'opposition et de Jean-Pierre Chevènement.

M. Vaillant s'est en effet avancé sans l'aval de Matignon. Rue de Varenne, on explique en effet que M. Jospin et son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, «ont pris connaissance avec stupéfaction des annonces du ministre de l'Intérieur», et «qu'aucune réunion d'arbitrage ne s'est tenue sur le sujet». Pas si simple. Mercredi 24 octobre, le directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur, Bernard Boucault, et son homologue de la justice, Christophe Devys, retrouvent à Matignon le conseiller de M. Jospin pour les affaires intérieures, Alain

Christnacht, le «conseiller justice», Daniel Ludet, et Clotilde Valter, conseillère technique. Les deux premiers émettent l'idée que leurs ministres respectifs pourraient, via un échange de lettres rendues publiques avant le voyage, annoncer que la Corse bénéficierait du «plan Lebranchu». Tous les conseillers de Matignon s'y disent farouchement hostiles. «C'est cousu de fil blanc. Si les nationalistes sont là, on va donner l'impression qu'on leur cède. On sera carbonisés.» L'idée est enterrée. Mais, le lendemain, alors que le ministre de l'Intérieur – très allant – et la ministre de la justice – plus réservée mais pas hostile – se retrouvent à Tours, lors d'un déplacement, MM. Devys

et Boucault expliquent au téléphone à M. Christnacht que les ministres sont tombés d'accord pour annoncer samedi, si la question leur est posée, la création d'un centre de longues peines en Corse. Le conseiller de M. Jospin s'y oppose – sans doute pas assez vigoureusement. Et les compte-rendus tardent à remonter.

Dès vendredi soir, lors d'un dîner à la préfecture d'Ajaccio, M. Vaillant convient avec le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), et Jean Baggio, président (RPR) du conseil exécutif, que, lors de la réunion du lendemain avec les élus, et en l'absence des nationalistes qui boycottent la visite, M. Rossi posera la question des prisonniers. Vers 13 heures, M. Vaillant annonce spontanément, avant même les questions des journalistes, «la création à l'intérieur de la maison d'arrêt de Borgo d'un centre de détention», «le plus vite possible». Il oublie simplement trois choses. D'abord, qu'en divulguant lui-même cette information, lors d'un voyage consacré au processus de Matignon, la presse aura du mal à considérer son annonce comme purement technique. Ensuite, que le nom de Borgo est chargé, en Corse, d'un énorme symbole : celui du «regroupement des prisonniers politiques» nationalistes comme on l'entend réclamer chaque été aux Journées de Corte. Enfin, manque de chance, les socialistes apprennent la nouvelle alors qu'ils sont réunis en convention sur la sécurité. «Un chaudron», résume un responsable du PS.

Ariane Chemin

Les sénateurs de droite ont dépecé le projet de loi sur le statut de la Corse

C'EST LE DERNIER festin. Le dernier projet de loi auquel la droite sénatoriale, majoritaire, peut s'attaquer avant les élections présidentielle et législatives de 2002. Alors, il faut déguster. Mardi 30 octobre, durant huit heures, la commission «spéciale» du Sénat a dépecé le projet de loi sur la Corse, adopté en première lecture par les députés, le 22 mai (*Le Monde* du 23 mai). Savourant à l'avance la motion d'irrecevabilité – visant à montrer que le texte serait inconstitutionnel – que le chevènementiste Jean-Yves Auteuxier (Paris) devrait présenter, le 16 novembre, à la tribune du Sénat, à l'ouverture des débats. Exit la partie de l'article 1^{er} permettant à l'Assemblée de Corse, dans certaines conditions, de déroger aux lois et aux règlements nationaux. Quant à la langue corse, elle sera «proposée» – et non plus «enseignée» – dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires de l'île, pour bien marquer le «caractère facultatif» de l'enseignement, explique le rapporteur, Paul Girod (RDSE, Aisne).

La droite sénatoriale a modifié l'article 12 relatif à l'aménagement de la loi «littoral», en rejetant la possibilité d'installer des constructions légères – notamment des «pailotes» – dans la bande des cent mètres le long du rivage, contrairement au vote des députés. Samedi 27 octobre, à Ajaccio, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, avait fait part, «au nom du gouvernement», de sa «disponibilité pour améliorer, voire modifier» l'article 12. Sur les droits de succes-

sion, la commission est revenue au texte du gouvernement en prévoyant une exonération totale des droits jusqu'en 2010 et partielle jusqu'en 2015.

«On fait ce qui est constitutionnellement possible», a résumé l'ancien président de la commission des lois, Jacques Larché (DL, Seine-et-Marne). Sous-entendu, l'article 1^{er} adopté par les députés ne l'est pas forcément : il autorise, dans certaines conditions, l'Assemblée de Corse à présenter des propositions tendant à modifier ou à adapter des «dispositions réglementaires» ou «législatives» en vigueur ou en cours d'élaboration dans certains cas, ainsi que toutes les dispositions réglementaires concernant «le développement économique, social et culturel de la Corse».

COMME LE LAIT SUR LE FEU

Cette partie-là a été conservée par le Sénat. C'est la suite de l'article qui est tombée. «Dans le respect de l'article 21 de la Constitution [relatif au pouvoir réglementaire du premier ministre] (...), la collectivité territoriale de Corse peut demander à être habilitée par le législateur à fixer des règles adaptées aux spécificités de l'île, sauf lorsqu'est en cause l'exercice d'une liberté individuelle ou d'un droit fondamental.» De même, l'Assemblée de Corse peut demander au gouvernement «que le législateur lui ouvre la possibilité de procéder à des expérimentations comportant, le cas échéant, des dérogations aux règles en vigueur, en vue de l'adoption ultérieure par le Parlement de

dispositions législatives appropriées». Le rapporteur estime que l'article 1^{er} nécessite une «révision préalable de la Constitution» et que la réforme doit être envisagée «dans un cadre global», ainsi qu'il l'écrit dans un long argumentaire. De toute façon, ajoute-t-il, «le dispositif n'aura pas le temps d'être opérationnel».

Car la deuxième phase (à partir de 2004) évoquée dans l'exposé des motifs du projet de loi «suppose l'évaluation préalable des expérimentations». «Or, est-il indiqué, compte tenu du calendrier électoral [les élections législatives auront lieu en juin 2002, après la présidentielle] les lois d'habilitation ne pourraient pas être votées avant le second semestre 2002, voire début 2003».

Le gouvernement va surveiller le débat comme le lait sur le feu, y compris sur les bancs de la gauche. Si les socialistes restent attachés au texte de M. Vaillant, «ça discute beaucoup dans les rangs», reconnaissait, mardi, le sénateur (PS) du Nord Dinah Dericke, en particulier sur l'enseignement de corse et sur le volet fiscal. «On va donner à des milliardaires corses qui ont volé dans des boîtes de putes des exonérations de droits de succession!», tempêtait le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, Michel Charasse, dans les couloirs du Sénat. Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) a préféré, lui, ne pas s'exprimer : il présidait le Conseil constitutionnel, en 1991, lorsque celui-ci avait invalidé la notion de «peuple corse».

Clarisse Fabre

Le cas d'Yvan Colonna disjoint de l'enquête sur la mort de M. Erignac

YVAN COLONNA restera un cas à part. La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris s'est déclarée, mardi 30 octobre, favorable à la disjonction du reste de l'enquête du cas du militant nationaliste corse, soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat du préfet Claude Erignac le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-sud). La cour d'appel n'a donc pas suivi les réquisitions du parquet général, qui s'était prononcé, le 2 octobre, contre cette disjonction. En conséquence, les juges d'instruction pourraient – si la décision de la chambre de l'instruction n'est pas frappée d'un pourvoi en cassation du parquet général – poursuivre leurs investigations visant Yvan Colonna, en fuite depuis le 23 mai 1999, après avoir échappé dans des conditions confuses à la vague d'interpellations policières.

Cette décision évite au fugitif d'être jugé par contumace en même temps que les neuf autres personnes mises en examen et

écrouées pour «assassinat» ou «complicité d'assassinat» dans le cadre de l'enquête sur la mort de Claude Erignac, et qui devraient être renvoyées devant la cour d'assises spéciale compétente en matière de terrorisme. Interrogé par *Le Monde*, M^e Antoine Sollacaro s'est déclaré «satisfait». «Un jugement par contumace rendu en l'absence de mon client à l'audience, a-t-il expliqué, aurait interdit l'évocation des faits le concernant, et aurait empêché la défense d'intervenir». «La poursuite de l'enquête va me permettre de soulever d'éventuelles irrégularités dans la procédure, a ajouté le défenseur d'Yvan Colonna. D'autre part, le procès des autres personnes mises en cause permettra de se rendre compte de quels sont les charges objectives contre mon client. On dit que tout est ficelé. Le 2 août, le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière avait mis un terme à l'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse,

en rendant une ordonnance de disjonction visant le cas Colonna. Cette décision avait provoqué de vives tensions entre le parquet de Paris et les magistrats spécialisés. Ces derniers entendaient ainsi s'assurer de leurs efforts pour interpellier Yvan Colonna seraient poursuivis.

Le 4 août, le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, avait indiqué dans un communiqué qu'il ferait appel de la décision du juge. «Cette disjonction ne se justifie ni en droit ni en opportunité» avait notamment écrit le chef du parquet. Ces frictions avaient entretenu les soupçons d'arrière-pensées politiques, les uns suspectant M. Dintilhac, réputé proche du PS, de tout faire pour favoriser la politique du gouvernement en Corse, les autres accusant certains juges considérés comme proches de la droite, de vouloir saborder le processus de Matignon.

Pascal Ceaux

Crédit de confiance en recul pour M. Chirac et M. Jospin

L'EFFET des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis sur les cotes de confiance de Jacques Chirac et Lionel Jospin s'estompe. Selon l'enquête mensuelle de CSA, réalisée le 24 octobre auprès d'un échantillon de 1 004 personnes pour l'hébdomadaire *La Vie* et France-Info, le président de la République recueille 63 % de bonnes opinions ; il baisse de 11 points, alors qu'il avait progressé de 17 points à la fin du mois de septembre. De même, 55 % des sondés font confiance au premier ministre, soit une baisse de 8 points, après une augmentation de 14 points en septembre.

Selon le baromètre de BVA, réalisé du 25 au 27 octobre auprès d'un échantillon de 965 personnes et publié par *Paris-Match* (daté 1^{er} novembre), le chef de l'Etat recueille 58 % de bonnes opinions (en baisse de 1 point en un mois et de 3 points en deux mois). Le chef du gouvernement est crédité, lui, de 52 % de bonnes opinions (en baisse de 3 points en un mois et sans changement par rapport à début septembre).

Un réseau de prostitution agrairait à la sortie du tribunal de Bobigny

UNE INFORMATION judiciaire a été ouverte, le 16 mai, au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), qui soupçonne l'existence, autour du tribunal, d'un réseau de prostitution recrutant des jeunes étrangères en situation irrégulière. L'affaire, révélée par *Libération* du mercredi 31 octobre, a été confiée aux brigades des mineurs de Paris et de Bobigny.

Le Gisti appuie sa plainte sur une campagne d'observation d'audiences qui décident du maintien ou non des étrangers en situation irrégulière en zone d'attente, réalisée entre le 27 décembre 2000 et le 2 février 2001. Plusieurs observateurs ont indiqué avoir remarqué des Africains sur les bancs du public qui se faisaient passer pour des proches de jeunes filles jugées. Le Gisti affirme que, «selon toutes vraisemblances, des rabatteurs récupéraient des jeunes femmes ou filles mineures étrangères pour alimenter un ou des réseaux de prostitution et pour les étrangers majeurs des réseaux de travail clandestin».

Le Forum mondial de l'éducation veut préserver l'école du marché

LA DÉCLARATION finale adoptée lors du Forum mondial de l'Éducation de Porto Alegre (Brésil), qui s'est tenu du 24 au 27 octobre (*Le Monde* du 25 octobre), plaide en faveur d'«une éducation publique pour tous comme droit inaliénable, garanti et financé par l'Etat, inconciliable avec les lois du marché». La Fédération syndicale unitaire (FSU), dont les représentants ont participé à la rédaction de ce texte ainsi que Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, s'est félicitée de cette «nouvelle étape dans la construction d'un vaste mouvement en faveur de l'éducation publique» et a appelé à «poursuivre le débat et la confrontation d'idées», notamment lors du prochain forum mondial, en janvier-février 2002.

De son côté, l'UNEF, qui était également représentée à Porto Alegre mais n'a pas participé à la rédaction de la charte finale, a annoncé une semaine d'action nationale, du 5 au 9 novembre, contre la «marchandisation» de l'enseignement supérieur.

DÉPÊCHES

■ **POLICE** : un quatrième malfaiteur a été identifié dans le cadre de l'enquête sur le cambriolage du Plessis-Tréville (Val-de-Marne), où deux policiers avaient été tués, le 16 octobre. Cet homme, dont l'identité n'a pas été révélée, devrait être prochainement présenté à la juge d'instruction de Créteil, Jacqueline Audax. Trois hommes ont déjà été mis en examen dans ce dossier, dont Jean-Claude Bonnal, dit «le Chinois».

■ **JUSTICE** : une proposition de loi visant à rendre public le troisième procès de Patrick Dils devrait être prochainement déposée, ont annoncé, mardi 30 octobre, les députés François Colcombet (PS) et Jean-Pierre Michel (MDC). Le texte n'a cependant guère de chances d'être adopté avant le procès en appel, prévu en avril 2002 devant la cour d'assises des mineurs, à Lyon. Patrick Dils, trente et un ans, a été condamné à perpétuité en 1989 pour le meurtre de deux enfants, puis à vingt-cinq ans de réclusion, le 29 juin, lors de son procès en révision, à Reims.

■ **DRÔTE** : la commission nationale d'arbitrage et de contrôle (CNAC) de l'UDF a été saisie du cas de Christine Boutin, candidate à l'élection présidentielle et présidente de son propre parti, le Forum des républicains sociaux (*Le Monde* du 27 septembre). La CNAC, sollicitée il y a une quinzaine de jours par les instances de la formation présidée par François Bayrou, lui aussi candidat au scrutin présidentiel, est appelée à «constater qu'il y a double appartenance [de M^{me} Boutin], ce qui est contraire [aux] statuts de l'UDF». Elle devrait se réunir avant le congrès de l'UDF, prévu les 1^{er} et 2 décembre à Amiens (Somme).

■ **MÉMOIRE** : le général Michel Berlaud, chef du Service historique de l'armée de terre (SHAT), a indiqué, mardi 30 octobre, que l'inventaire des archives de l'armée française, englobant notamment des documents relatifs à la guerre d'Algérie, est achevé et sera prochainement à la disposition des chercheurs et de toute personne intéressée. Ce répertoire, qui inclut les archives des grands services rattachés au ministère de la défense (cabinet, directions chargées du renseignement ou de la sécurité, état-major...), est complet, à l'exception des dossiers relevant de la justice militaire.

■ **IMMIGRATION** : entre 150 et 200 clandestins, hébergés au centre de la Croix-Rouge à Sangatte (Pas-de-Calais), ont été interpellés, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 octobre, sur le site de chargement des trains de marchandises de la gare de Calais-Fréthun, où ils s'étaient introduits en masse. Les sans-papiers – de nationalité afghane pour la plupart d'entre eux – ont été reconduits au centre de Sangatte. Depuis cet été, le renforcement du dispositif de sécurité sur le terminal d'Eurotunnel pousse les candidats à l'émigration vers la Grande-Bretagne à tenter leur chance par la gare de Calais-Fréthun.

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES EN BULGARIE

auront lieu le 11 novembre 2001, avec, éventuellement, un deuxième tour le 18.11.2001. Les citoyens bulgares en France peuvent voter de 7 h 00 à 19 h 00 à l'Ambassade de Bulgarie, 1, av. Rapp, 75007 Paris ou à la Représentation permanente de la Bulgarie auprès du Conseil de l'Europe, 22, rue Fischard, 67000 Strasbourg. Ils peuvent s'inscrire dans les listes au préalable : en personne, par courrier, téléphone, fax ou e-mail, en

communiquant leurs nom et prénoms, numéro du passeport et validité, numéro civil, adresse. Le cas échéant, l'inscription est possible le jour même des élections. Ont droit de voter les titulaires de pièces d'identité bulgares en cours de validité, âgés de 18 ans et plus.

Pour information : Paris, tél. 01 45 51 85 90, fax. 01 45 51 18 68, e-mail: bulgamb@wanadoo.fr; Strasbourg, tel. 03 88 61 95 29.

MÉDAILLE D'OR 2000 CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
 Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
 Vente par téléphone possible
 fixes ou relevables - toutes dimensions.
 SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
 SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
 Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
 CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
 Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
 5500 m² d'exposition
 LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
 ♦ 239 à 247, rue de Belleville
 Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
 ♦ 50, avenue d'Italie
 Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
 01.42.08.71.00 - 7/17

Saïda et Béchir (à gauche) entourés de six de leurs sept enfants et d'une partie de leurs petits-enfants.

MON nom ? Pas de problème, à part que c'est long à écrire ! » : Naël Abderrahman, quatorze ans, ne semble pas préoccupé par son statut d'enfant d'un couple mixte. Français, il est déçu quand l'équipe de Tunisie de football perd un match, il « mange de tout », manière de dire qu'il n'est pas religieux, et reproche à son père de ne pas lui avoir appris l'arabe. A côté de lui, son cousin Yacine, « Diego Maradona » pour ses amis, paraît tout aussi serein pourvu qu'il ait un ballon à la main. Naël et Yacine sont deux des douze petits-enfants de « Papa Béchir » et de « Maman Saïda ». Arrivé de Monastir en 1967, ce couple de Tunisiens s'est installé en 1970 aux Abrets, une petite ville de 2 800 habitants, entre Grenoble et Lyon.

Mouldia, la fille aînée, avait quinze ans à son arrivée aux Abrets. Après une année d'école, elle est embauchée chez Bourgeat, la principale entreprise de la région, où travaille déjà son père, peintre en bâtiment. Mouldia, qui va recevoir sa médaille de trente ans d'ancienneté chez Bourgeat, vient d'aménager dans une ancienne maison, « une ruine », que son mari, artisan maçon, lui aussi d'origine tunisienne, a totalement retapée. Sa principale fierté, avec ses six enfants ! Elle qui parle, sans complexe et avec une chaleur communicative, un français parfois approximatif, énumère les langues apprises par ses enfants : le français, l'arabe, l'italien, l'anglais, l'espagnol. « Ah, j'oubliais le latin. »

Comment parler de l'histoire des Abderrahman, et de toutes les autres familles d'immigrés des Abrets sans évoquer l'importance que l'école, déclinée sous toutes ses formes – collège, lycée, CEG – a eue dans leur évolution ! L'école et les dizaines d'associations sportives, culturelles, dont certaines sont d'ailleurs animées par des enfants de l'immigration, et qui forment un formidable creuset d'intégration. Mouldia se sent bien aimée aux Abrets, et n'a pas souvenir d'y avoir subi quelque forme de racisme. Pas plus depuis le 11 septembre qu'avant. Mouldia pense qu'elle ne s'en serait pas sortie aussi bien dans une plus grande ville. « J'aurais eu trop peur pour les enfants, avec la drogue, la délinquance ! » Elle comprend pourtant ses plus grandes filles qui trouvent Les Abrets « morts » et aiment sortir à Lyon ou Grenoble. « Vous savez, la jeunesse d'aujourd'hui ! »

C'est précisément pour finir ses études primaires en Tunisie que Mounir, le frère aîné, né en 1958, est arrivé un peu plus tard, en 1974, aux Abrets. Il a seize ans. Le directeur du collège lui donne un coup de pouce. « Il m'a dit qu'il ne me demanderait pas de miracle pour certaines matières littéraires, mais que je devrais être très bon en math. » Pari tenu. Mounir décrochera ensuite un BEP de mécanique générale, un BTS d'électronique et un DUT d'informatique. Il suivra des cours du soir, galèrera quelques années entre petits boulots et différentes bourses, se mariera en 1988 avec une Grenobloise, dont il aura un enfant, Naël.

Après avoir testé les gâteaux de sa mère sur les marchés de la région, en 1998, avec ses deux frères et deux copains, il crée Traditions au pluriel, une entreprise de pâtisserie orientale. Lauréate de « Rhône-Alpes entreprendre », l'entreprise a déjà atteint une petite vitesse de croisière. « Un immigré doit être deux fois meilleur pour être égal à l'autre », dit Mounir. « Croyant mais pas pratiquant », il promène encore ses rêves. « Ce que j'aimerais bâtir, ce serait une fontaine, au milieu du village, où tout le monde viendrait chercher son eau. »

Il partira d'un immense éclat de rire si son interlocuteur lui rétorque que cette eau se mélangerait bien au pastis, qu'il boit allégrement. Pour lui, le racisme peut intervenir à tout moment, sans qu'on y prenne garde. « Pas plus tard qu'hier, une copine espagnole me propose d'aller boire un verre dans une boîte. On m'a refusé l'entrée sous prétexte que je



Les enfants de Béchir et Saïda

Que pense des événements une famille d'origine tunisienne comme tant d'autres, installée depuis trente ans dans une petite ville de la France profonde ? D'Affif le pratiquant à Salma la rebelle, les sept enfants Abderrahman témoignent de leurs espoirs, de leurs difficultés et de leurs contradictions

monde, nous condamnons ces attentats qui ont fait beaucoup de victimes de nationalités et de religions différentes, notamment des centaines de musulmans ; alors que Dieu dit dans le saint Coran : « Celui qui tue une âme innocente, c'est comme s'il avait tué l'humanité entière et celui qui sauve une âme, c'est comme s'il avait sauvé l'humanité entière. » Il nous reste à espérer qu'une paix juste et durable s'installe et que le monde sache éviter la vengeance, l'engrenage et la spirale de la violence. » Le troisième enfant, Afif, trente-cinq ans, a prononcé ces quelques mots le 4 octobre lors d'une veillée eucuménique organisée à l'église des Abrets. Singulier parcours que le sien. Il a dix ans en 1972 quand il arrive aux Abrets avec Mounir. Souvenirs : « A l'époque, nous avions une grande nostalgie. On demandait toujours aux parents : quand est-ce qu'on rentre ? Ma mère répondait : attendez qu'on construise la maison en Tunisie. D'année en année, le projet s'est éloigné. »

Affif, qui affirme « ne jamais avoir eu le sentiment d'être en marge », obtient son CAP de mécanicien. Il s'installe à Paris en 1981. « Influencé par mon père, qui avait été militant syndicaliste, je voulais participer aux luttes. » La journée, il travaille dans un garage, près de la République, le soir, il milite. « Je bouillonnais, je devrais l'information, je n'avais jamais une minute de libre. » Défilent dans ses souvenirs : la cité internationale de la Fête de L'Huma, les manifestations, les discussions jusqu'aux petites heures du matin. Sous la houlette d'un dissident du Parti communiste tunisien, il apprend à être « un vrai communiste arabo-musulman ». C'est à un cours sur l'islam qu'il est subjugué par la personnalité de Mahomet.

COMPLÈTEMENT athée, il devient de plus en plus religieux, rompt avec ses amis, et décide, par exemple, de cesser toute relation physique avec des femmes. Jamais il n'adhérera à une organisation religieuse. Il revient « au berceau », c'est-à-dire aux Abrets. En 1989, il se marie avec une Tunisienne, dont il aura quatre enfants. Après avoir travaillé quelques années dans la mécanique, il monte un restaurant rapide, Saveurs d'Orient, en plein centre des Abrets. Il œuvre, avec succès, pour l'ouverture d'une mosquée

dans la ville voisine de Pont-de-Beauvoisin. Affif organise des activités pour intégrer les jeunes, comme une sortie à EuroDisney. « On fait la police chez nous mieux que la police », ironise-t-il. Ce n'est pas toujours du goût de tout le monde, notamment de jeunes, issus aussi de l'immigration maghrébine, qui n'apprécient pas beaucoup d'être tancés pour des cheveux teints en blond ou une boucle d'oreille ! Aux jeunes filles qui risquent de se faire expulser pour le port du foulard au collège, il explique : « Ton éducation est plus importante que ton foulard ! »

Si sa grande sœur, Imtinane, quitte rarement Dijon, Mouez, né en 1966, est le voyageur de la famille. Après un DUT de statistiques à Grenoble, il part trois ans en Angleterre pour un post-graduate en économie, passe une année à Bordeaux, débute un doctorat à Grenoble avant de travailler cinq ans en Espa-

le et la maison, où la tradition a davantage pesé sur nous, les petites, que sur les aînés. J'ai beaucoup pleuré quand je voyais mes copines aller en boîte et que j'étais obligée de rester chez moi. » Majda comprend alors que, pour elle, « les études étaient le seul moyen d'être libres ». Après un bac scientifique, elle poursuit des études de droit et de sciences politiques à Grenoble puis à Aix-en-Provence. « Des années formidables. » Sa religion lui crée-t-elle des difficultés ? « Non, c'est intérieur à moi. Je fais le ramadan, mais la question du voile ne se pose pas. » Majda, qui veut gagner sa vie rapidement, passe le concours d'attachée territoriale et entre au service juridique du conseil général de l'Isère. Elle vit à Voiron, une ville de 20 000 habitants entre Grenoble et Les Abrets. « Juste ce qu'il faut : ni trop près ni trop loin de la famille. » Cette famille dont elle parle encore avec un infini respect. « Je mène ma

dira encore Majda, j'ai bénéficié de l'école publique, des bourses, et j'épouse aujourd'hui totalement l'histoire française. Je dis naturellement et spontanément « nous » quand je parle d'un point de l'histoire de France et j'interdis à quiconque de me retirer ce droit. » Elle décoiffe, Majda !

DANS cette histoire presque trop parfaite, il fallait une brisure. Ce sera Salma, la plus jeune. Cette si jolie fille de vingt-six ans, pourtant très brillante à l'école, a arrêté ses études à dix-huit ans, et souffre depuis de troubles psychologiques qui l'empêchent de se réaliser. Elle en parle avec une étonnante lucidité : « Je pense avoir mal supporté le choc des cultures. Je voulais tout et tout de suite. Je savais bien pourtant que seules les études me permettraient d'être libre, mais ma maladie ne m'a pas permis de passer le bac. Depuis, je n'ai pas encore fait le deuil de ces études envolées. » D'une voix douce, elle met le doigt sur ses contradictions, par exemple entre sa « rébellion » et la fierté d'avoir été bien éduquée par ses parents. Elle reconnaît son manque de diplomatie, voire d'hypocrisie, sa volonté de ne pas tricher. « Je n'ai pas su concilier l'autorité de ma mère et les études pour prendre mon envol. » D'où sa révolte : « Sortir le soir, je ne voyais pas où était le mal ! Pourquoi me reprochait-on cela et pas à mes frères ? » La contradiction s'est exacerbée lorsque Salma a rencontré un garçon non musulman. « Il faudra peut-être que je choisisse : ma famille ou lui. Pour que tout soit harmonieux autour de moi, j'aimerais qu'il se convertisse à l'islam. Mais l'entreprise est difficile. En tout état de cause, je respecterai ma famille. Pour rien au monde, je ne voudrais faire de mal à mes parents. » « Je me sens quand même musulmane, ajoute-t-elle, mais je veux prendre ce qui me convient dans la culture tunisienne et la culture française. Si j'ai des enfants, je les éduquerai d'une manière différente. J'aimerais qu'ils croient en Dieu, sans plus. »

Salma aura un très beau mot de conclusion : « Ma famille n'a pas le droit à l'erreur. » Pour cela, et pour tout le reste, on peut tirer un grand coup de chapeau à « Papa Béchir » et « Maman Saïda ».

José-Alain Fralon

« J'ai une aversion pour le racisme, mais j'en ai autant pour le communautarisme. Il y a bien sûr des choses à régler dans la société française, mais je me sens éloignée de ces jeunes que l'on dit perdus, mais qui n'ont pas mis beaucoup de leur pour s'en sortir » **Majda, vingt-huit ans**

gne dans l'immobilier. Là, il rencontre une Néerlandaise, qu'il épouse en 1998. Une fille, Ginger, naîtra de cette union cosmopolite. Vivant actuellement entre Paris et Anvers, Mouez l'élégant gardera toujours la nostalgie des Abrets. « C'est ma ville, tout simplement, là où j'ai vécu une enfance heureuse. Si, plus tard, j'ai parfois eu maille à partir avec des gens racistes, cela ne m'est jamais arrivé aux Abrets. » Très religieux durant ses premières années à l'université, Mouez est toujours croyant mais plus pratiquant. Chez lui, on fête Noël et l'Aïd.

« Je me sens à part de cette immigration qui pose problème » : Majda, né aux Abrets en 1973, n'y va pas par quatre chemins. Bonne élève, déléguée de classe, elle s'est toujours sentie « totalement intégrée dans la masse d'enfants ». « Il y avait bien sûr une césure entre l'éco-

vie comme je l'entends sans heurter les valeurs familiales, comme tout individu avec son libre arbitre », explique Majda, qui évoque aussi ses « discussions enrichissantes » avec Affif le religieux sur le statut des femmes dans la religion. « Je le modère. »

Majda, qui, comme toute sa famille, condamne évidemment le terrorisme, n'a senti aucun changement à son égard depuis le 11 septembre. « Avec recul et prudence », elle en a « encore plus discuté » avec ses amis. « On parle surtout du problème israélo-palestinien. » « J'ai une aversion pour le racisme, mais j'en ai autant pour le communautarisme. Il y a bien sûr des choses à régler dans la société française, mais je me sens éloignée de ces jeunes que l'on dit perdus, mais qui n'ont pas mis beaucoup de leur pour s'en sortir. » « Je suis un enfant de l'Etat,

La Corse bouc émissaire de la République ?

QUELLES QUE SOIENT les ambiguïtés et les contradictions des nationalistes corses, la suspension de leur soutien au processus de Matignon, il y a un mois, est, pour une bonne part, le fruit d'un blocage... du continent. Depuis plus d'un an et demi, chaque concession des nationalistes, chaque pas dans le sens de l'apaisement, a été oublié aussitôt qu'effectué, tandis que chaque dérapage était abondamment rappelé. D'une certaine façon, les nationalistes, qui ont déjà des difficultés de communication avec le continent, ont été poussés à la faute par l'intransigeance et la force du mouvement de refus du processus de Matignon sur le continent. La tournure prise par les débats successifs sur l'amnistie puis sur le regroupement des détenus illustre ce blocage.

En Irlande du Nord, le nouveau plan de paix prévoit l'amnistie de membres de l'IRA en fuite, auteurs d'attentats souvent bien plus sanglants que ceux des nationalistes corses, pourvu qu'ils aient été commis avant le début du processus de paix. Depuis le premier plan de 1998, des centaines de membres de l'organisation clandestine sont déjà sortis de prison. En Espagne, la litanie des morts imputables à l'ETA n'a pas empêché José-Maria Aznar d'ouvrir d'éphémères discussions avec l'organisation indépendantiste basque, après l'annonce par celle-ci d'une trêve, à l'automne 1998.

En septembre de l'année suivante, le président du gouvernement espagnol décidait le transfert de cent cinq détenus dans des prisons proches du Pays basque. En France, en 1988-1989, dans l'indifférence générale, les accords Matignon sur la Nouvelle-Calédonie ont inclus l'amnistie de Kanaks qui, quelques jours avant les événements tragiques de la grotte d'Ouvéa, avaient assassiné de sang-froid quatre gendarmes.

Resituée dans ce contexte, la polémique autour du traitement des détenus corses s'explique moins par un refus général du principe de mesures de clémence que par leur éventuelle application à ces détenus-là. C'est le fondement même de la démarche engagée par le gouvernement dans l'île que refuse la majorité de l'opinion continentale. L'appui, pourtant essentiel, de la très grande majorité des élus de l'Assemblée territoriale au processus de Matignon n'a aucune prise sur cet état d'esprit.

L'EXASPÉRATION DE L'OPINION

Pour le continent, la Corse, au fond, ne « mérite » pas le traitement politique choisi par le gouvernement. La perspective du retour de la paix civile, l'enjeu du développement de l'île ne suffisent pas à justifier, aux yeux des opposants au processus de Matignon, un dépassement des clivages politiques habituels. La participation des nationalistes aux discussions ouvertes par Lionel Jospin offre un accès de fixation commode : pour reprendre une formule appliquée en son temps à l'Irlande du Nord, l'opinion continentale refuse toujours de « parler avec le salopard d'en face », a fortiori de le libérer ou d'adoucir son sort en prison...

L'explication selon laquelle le continent manifesterait une lassitude légitime devant la violence est un peu courte. Ainsi, la violence à l'égard des représentants de l'Etat - celle qui est supposée révolter le plus l'opinion - a considérablement chuté dans les années 1990, par rapport aux années 1980 (le préfet Erignac, assassiné en 1998, a été la seule victime, pendant cette décennie, d'un attentat prémédité). Les attentats politiques contre les bâtiments publics ont, eux, diminué de façon spectaculaire depuis le début du processus de Matignon.

Même si l'assassinat de Claude Erignac a légitimement représenté un traumatisme pour l'ensemble du pays, peut-on continuer, plus de trois ans après, à en faire payer le prix à l'ensemble

d'une communauté humaine qui l'avait immédiatement et massivement condamné ? De même les réactions sont aujourd'hui beaucoup plus vives après la mort d'un ex-nationaliste en rupture de ban que pendant les années 1993-1996, lorsque cinq ou dix nationalistes étaient tués chaque année. L'exaspération de l'opinion, relayée par l'opposition, n'a fait que monter au fur et à mesure que se développait le processus de Matignon.

Un haut fonctionnaire, attelé au quotidien à la gestion des affaires corses, n'hésite pas à affirmer : « Tous les peuples ont besoin d'un bouc émissaire. » Pour une partie de la population française, tout se passe comme si les Corses - les nationalistes d'abord, Corses « paroxystiques », mais aussi les autres insulaires - étaient devenus une cible de remplacement, facile, consensuelle, qui permet d'extérioriser, sans risque ni sanction sociale, des pulsions d'intolérance, moins acceptées désormais lorsqu'elles s'exercent sur leurs victimes habituelles. Tout ce qui est corse devient suspect a priori, même si les Corses eux-mêmes donnent souvent des verges pour se faire battre.

Ce rôle de « dévouloir » explique nombre de prises de position préemptives qui masquent sur le fond une ignorance et un désintérêt manifeste pour la complexité du dossier, ou une instrumentalisation politique facile. Ainsi entend-on des parlementaires du continent affirmer que l'insularité ne justifie aucun traitement particulier, alors que le phénomène insulaire est reconnu dans l'ensemble des pays européens.

Ce mépris, inavoué et en partie inconscient, se nourrit du traditionnel complexe de supériorité

du Nord envers le Sud qui traverse le monde et l'Europe. L'attitude du continent envers la Corse rappelle l'animosité de l'Italie septentrionale - fonds de commerce de la Ligue du Nord d'Umberto Bossi - envers le Mezzogiorno, réputé paresseux, mangeur de subventions et responsable de son propre malheur...

INDÉPENDANCE ET INCOHÉRENCE

D'après les sondages, une majorité de continentaux rejette une démarche qui satisfait le plus souvent les Corses, en visant à donner plus d'autonomie à l'île. Mais les mêmes sondages indiquent avec constance que des continentaux, en nombre presque aussi important, sont favorables à l'indépendance de l'île. Tout en sachant très bien que la grande majorité des insulaires n'en veut pas ! Cette incohérence s'explique si l'on considère que le souhait de l'indépendance de la Corse est encore une manière de punir l'île, en la jetant « aux poubelles de l'Histoire », selon une formule d'André Paccou, président de la Ligue des droits de l'homme en Corse.

L'un de nos lecteurs, médecin du centre de la France, témoigne de cet état d'esprit lorsqu'il nous écrit : « La Corse ? Nous en avons par-dessus la tête. Une seule solution : l'indépendance (...), tout de suite. (...) Qu'elle devienne pour nous aussi (...) indifférente et aussi lointaine que par exemple Malte ou Chypre. » La Corse a depuis toujours une propension à se poser en « victime » face au continent. Elle ne risque pas de changer d'avis.

Jean-Louis Andreani

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



La victoire du dollar

Suite de la première page

Ils semblent d'abord persuadés que l'économie américaine va vite se relever, retrouver son dynamisme antérieur et ses rythmes de croissance de 4 %, 5 % et plus. Ils partagent l'optimisme du président de la Fed, Alan Greenspan, pour qui « les perspectives d'innovation technologique rapide et de forte croissance de la productivité qui lui est associée n'ont pas vraiment changé ». Les attentats ont peut-être réussi à modifier momentanément le comportement des ménages et des industriels américains, à réduire leur consommation et leurs investissements. Mais il n'est pas sûr, le patriotisme américain aidant, que ce soit pour longtemps.

Surtout, Ben Laden n'a pas réussi à saper les structures mêmes de l'économie américaine, à l'origine de ses performances exceptionnelles observées depuis dix ans : un marché du travail souple favorisant l'adaptation rapide des entreprises aux changements de conditions économiques, une fiscalité modérée, un Etat en retrait de la vie des affaires, des finances publiques globalement assainies, une culture acceptant sans états d'âme le travail et le profit, la valorisation du risque entrepreneurial, l'avance prise dans le secteur des hautes technologies, la qualité de l'enseignement universitaire, la capacité à attirer les cer-

veaux étrangers, etc. Même éparpillés par Al-Qaida, comment l'Europe et sa monnaie pourraient-elles prétendre exercer le même pouvoir de séduction auprès des investisseurs ? Une Europe dont la croissance commence à ralentir avant même d'avoir fini d'accélérer ; dont le taux de chômage entame une remontée sans être parvenu à descendre sous la barre des 8 % ; dont les déficits publics se creusent à nouveau et dont la productivité est à la traîne.

MESSAGES FORTS

La perception, sur les marchés financiers, de ce décalage a été renforcée par la différence d'attitude qu'on eue, depuis le début de la crise, les dirigeants économiques et monétaires des deux régions. Les opérateurs de marché avaient surtout besoin, après le 11 septembre, qu'on leur rassure. Qu'on leur envoie des messages forts, cohérents et pleins de certitudes. C'est ce qu'on vit compris les responsables américains.

Pendant que la Maison Blanche décidait d'une aide budgétaire de 100 milliards de dollars, la Réserve fédérale procédait à deux baisses de ses taux directeurs, ramenés à leur plus bas niveau depuis quarante ans. Il est permis de douter du bien-fondé économique de ces deux mesures - ne risquent-elles pas par exemple de provoquer rapidement des tensions inflationnistes ? Il est en revanche difficile de contester leur efficacité psychologique.

Au même moment, les autorités européennes offraient le spectacle de leurs divisions et de leur impuis-

sance. D'abord, en dépit de la gravité des circonstances, pouvoir politique et pouvoir monétaire se sont montrés incapables de taire leurs traditionnelles querelles. Sans rien changer à leurs habitudes, les ministres des finances de la zone ont violemment critiqué le comportement de la Banque centrale européenne (BCE), jugée trop rigoureuse. Il est vrai qu'après son geste du 17 septembre, dans la foulée de la Fed, la BCE a fermé les vannes : elle a estimé que la situation de l'économie européenne, bien meilleure que celle des Etats-Unis, ne justifiait pas qu'elle baisse davantage ses taux. En dépit des hurlements de la classe politique, en dépit surtout de statistiques et de prévisions économiques catastrophiques pour l'Allemagne, première puissance de la zone.

A défaut de réponse monétaire convaincante, les investisseurs auraient pu du moins être rassurés par une riposte budgétaire concertée de la part des douze pays euro. Il n'en a rien été. Au contraire. Quelques heures seulement après que le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, eut dévoilé un keynésien « plan de consolidation de la croissance », qui tire un trait sur la réduction des déficits, le chancelier allemand Gerhard Schröder a affirmé qu'il n'était pas question pour l'Allemagne d'adopter un plan de relance, pas plus que de « jeter dans les poubelles de l'histoire » le pacte de stabilité budgétaire. Difficile d'imaginer confusion plus grande. Difficile, surtout, d'imaginer meilleur argument commercial... en faveur du dollar !

Reste à savoir jusqu'à quand les

autorités américaines seront prêtes à supporter le désordre monétaire européen et la faiblesse de l'euro. Depuis le 11 septembre, elles n'ont finalement eu qu'à se réjouir, pour des raisons avant tout psychologiques et d'image, de cette situation et de la fermeté du dollar qui en a résulté. Mais la Maison Blanche pourrait être tentée, afin d'aider l'économie américaine à sortir de l'ornière, et afin de stimuler les exportations, d'utiliser l'arme du taux de change, c'est-à-dire de mettre fin à la politique officielle de dollar fort qui est celle des Etats-Unis depuis le printemps 1995. De cette éventuelle guerre monétaire, où la crédibilité et le pouvoir d'influence sur les marchés financiers joueraient un rôle décisif, il n'est pas difficile de deviner qui, des Européens ou des Américains, sortirait vainqueur.

Pierre-Antoine Delhommais

RECTIFICATIFS

PALESTINIENS

Six Palestiniens ont été blessés par balles, mercredi 24 octobre, et non tués, comme l'indiquait par erreur le titre de notre article dans *Le Monde* du 27 octobre.

EURONEXT

Dans les premières éditions du *Monde* du 31 octobre, nous avons titré par erreur : « Euronext met la main sur le Liffe, la société qui gère les Bourses de Paris ». Le Liffe est le marché des produits dérivés de Londres.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Sécurité et vigilance

La plupart des pays d'Europe ont décidé de durcir leur législation sur la sécurité publique après les attentats du 11 septembre, et cette volonté répond à l'attente des populations. L'Allemagne a pris des mesures pour permettre de poursuivre les membres présumés de groupes terroristes, même s'ils n'ont commis aucun crime ni délit sur son propre territoire. La Grande-Bretagne s'est donné les moyens de mieux contrôler les étrangers sur son sol. Les Pays-Bas ont adopté des dispositions qui vont dans le même sens. La France ne pouvait faire exception en s'abstenant de renforcer son dispositif de lutte contre le terrorisme, qui suppose d'abord la protection aussi efficace que possible des populations.

Le texte qui devait être adopté, mercredi 31 octobre, par l'Assemblée nationale après l'avoir été par le Sénat répond à cette préoccupation. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, n'a pas tort d'affirmer qu'« il n'est pas attentatoire aux libertés de lutter contre le terrorisme » et que « l'arsenal législatif » de la France ne pouvait rester inchangé. Les menaces qui pèsent sur la sécurité des Français, aussi diffuses soient-elles, justifient que tout soit mis en œuvre pour prévenir les attentats et limiter les risques d'un nouveau 11 septembre.

Des ambiguïtés n'en sont pas moins perceptibles dans ce dispositif, qui explique les inquiétudes des défenseurs des droits de l'homme et donnent quelque fondement à leurs critiques. La méthode retenue est un premier motif d'étonnement. Les pou-

voirs publics ont trop tendance, en France, à multiplier les lois fourre-tout, qui rassemblent par commodité des dispositions hétéroclites au risque d'affaiblir la cohérence du projet. En choisissant de faire adopter les nouvelles mesures par voie d'amendement à un texte en discussion sur la sécurité quotidienne, le gouvernement a repris ce vieux procédé. La Commission nationale consultative des droits de l'homme le regrette, à juste titre. Mais il y a plus. La Commission demande que le champ d'application des procédures dérogatoires au droit commun soit « strictement circonscrit à la lutte contre le terrorisme », et elle a raison. Elle attire l'attention sur la présence plus que discutabile, dans le dispositif proposé, de mesures de lutte contre le trafic de stupéfiants, alors que le lien entre le terrorisme et la drogue n'a jamais été établi. De même, elle redoute un « glissement » vers « la privatisation de missions de sécurité » dès le moment où des agents de sécurité d'entreprises privées pourront être associés aux opérations de contrôle et met en garde contre un possible « affaiblissement des droits de la défense ».

Ces mises en garde sont légitimes. S'il est indispensable de donner aux forces de police les moyens dont elles ont besoin pour protéger les citoyens, il est tout aussi indispensable de manifester la plus grande vigilance face aux risques de dérapages, d'amalgames et d'abus. Ni angélisme, ni reniement : les démocraties doivent rester fortes de leurs valeurs.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romani

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le maintien du « statu quo »

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL a informé ce matin mercredi les membres de son gouvernement des résultats de la première série d'entretiens qu'il vient d'avoir avec les présidents de groupes ou de commissions et diverses personnalités politiques. L'impression que M. René Pleven en a retirée lui donne à penser que si le problème de la majorité peut théoriquement se poser il est pratiquement résolu dans l'esprit des leaders par le maintien du « statu quo ».

La majorité se trouverait déséquilibrée si elle perdait l'une de ses ailes : socialiste ou modérée. Pour la SFIO, dont le retour au pouvoir n'apparaît pas prévisible avant plusieurs mois, son maintien dans la majorité est uniquement subordonné au programme, ou plus exactement à l'action, du gouvernement. M. René

Pleven l'a souligné ce matin : pour obtenir et conserver le soutien correct des socialistes un effort doit être fait sur le plan social.

Or l'autre aile du dispositif - c'est-à-dire les indépendants et les paysans - semble avoir un égal intérêt à ce que les socialistes demeurent dans la majorité sans rentrer dans le gouvernement. Plus exactement, ils ne sont pas plus pressés de voir le RPF accéder au pouvoir que la SFIO y revenir. Or il est bien évident que la première éventualité serait proche de sa réalisation le jour où les socialistes sortiraient définitivement de la majorité. Aussi peu stable qu'il soit, l'équilibre actuel leur semble encore plus satisfaisant qu'un autre.

Jacques Fauvet
(1^{er} novembre 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Une modernité malade

par Adonis

ENCORE une fois, quels qu'en soient les motifs et d'où qu'il vienne – qu'il soit l'œuvre d'un individu, d'une organisation ou d'un Etat –, le terrorisme est à condamner sous toutes ses formes.

Encore une fois, la guerre en cours et les moyens qu'elle emploie pour combattre le terrorisme sont aussi condamnables parce que parfaitement inaptes à atteindre le but recherché, si tant est que le but est bien celui que l'on proclame.

Ce qu'il nous faut tous comprendre, c'est que Ben Laden n'est pas un phénomène unique ni isolé dans l'histoire islamique, mais la forme neuve de ce même phénomène. Le propos n'est donc pas de s'en prendre à la forme, mais de saisir les raisons obscures et multiples qui la sous-tendent et qui, en dernière analyse, sont loin d'être le fruit exclusif du monde arabo-islamique. L'examen de leurs différentes facettes montre qu'elles sont en premier lieu – et singulièrement du point de vue politique – le fruit de l'Occident, du regard porté par lui sur les Arabes et des politiques menées par lui contre leur monde.

Engendré par cette guerre fondamentalement politique, et devenu une donnée universelle, le terrorisme est un mal qu'on ne peut soigner qu'en s'attaquant à ses racines – à ses racines universelles. L'inverse, pour le moins, de cette tragédie burlesque et sans précédent dans l'histoire, qui consiste à jeter sur le peuple afghan les bombes qui le détruisent d'un côté et à lui jeter, de l'autre, le pain destiné à apaiser sa faim...

Cette situation de guerre devrait nous conduire, sans plus tarder, à un retour à la pensée, la pensée d'un passé-présent en crise qui n'est plus « gérable » en termes économiques et militaires. Une réflexion qu'il con-

vient de mener sur le plan universel et plus particulièrement sur le plan islamo-arabe, avec les mises au point et les éclaircissements nécessaires quant aux « accusés » et aux « boucs émissaires » que l'on se donne pour répondre au terrorisme intégriste et politique dans le monde. Une telle démarche est d'autant plus urgente que se répand et se vulgarise un peu partout, à l'heure qu'il est, la théorie sans fondement du « *conflit des civilisations* ».

Posons-nous la question à l'échelle du monde : quelle est la civilisation arabo-islamique avec laquelle l'Occident peut ou pourrait entrer en conflit ? Tout le monde sait que la civilisation arabo-islamique, au sens historique du terme, est révolue. Il n'y a plus de conflit, plus de lutte possible avec le savoir d'Alhazen et de ses compagnons, les Oulémas, la philosophie d'Averroès et de ses disciples, la médecine d'Avicenne, l'art d'al-Wâsiti, d'Imru' al-Qays et de leurs amis artistes et poètes, pas plus qu'avec l'architecture arabo-islamique qui s'étend du Taj-Mahal jusqu'à Grenade et Cordoue.

Ces grandes œuvres de l'humanité, l'Occident y a puisé, un peu ou beaucoup, il en a profité et il a, pour une part, bâti sur elles les fondements de sa civilisation, si bien qu'elles sont devenues, d'une manière ou d'une autre, racines à part entière de sa culture.

Nous savons par ailleurs qu'en cette époque contemporaine les Arabes et les musulmans sont, culturellement, parties intégrantes de l'Occident. En position de consommateurs et non pas de producteurs, ils sont, par définition, ceux qui suivent et qui, terroristes mis à part, n'ont pas les moyens de défier l'Occident et d'entrer en conflit avec lui.

Où se trouve, dès lors, le lieu

du conflit ? Et de quel conflit s'agit-il ? Il serait en quelque sorte la riposte au combat que menèrent les musulmans, dans un passé révolu. L'époque où ils étaient précisément en position de force et de conquête, en position de produire la civilisation et de créer des horizons nouveaux. Leur combat d'alors ne cherchait pas à anéantir les chrétiens en termes religieux mais à désamorcer leur force politique, en conflit avec la leur. Quand ce rapport de forces politique trouvait une issue, les trois religions chrétienne, juive et musulmane se ren-

déguisé en un concept à visée philosophique.

Cette situation de guerre a par ailleurs révélé qu'il n'est pas possible de rassembler tous les musulmans sous une même bannière, ni sur le plan de l'opinion, ni sur celui de l'action. Qu'il s'agisse de gouvernements, de collectivités ou d'individus, les multiples visions de l'islam engendrent autant d'opinions que de pratiques. Nous sommes donc en mesure de conclure, brièvement, qu'il n'existe pas aujourd'hui un islam que l'Occident puisse désigner comme ennemi à combattre.

Au lendemain d'un siècle de défaites et de régressions sans nom, et alors que le nouveau est à peine commencé, tout se passe comme si nous persistions inlassablement, nous les Arabes, à répéter nos défaites et nos régressions

contraient et se mélangeaient ainsi que nous le savons tous, associant spontanément, à Damas, à Bagdad, au Caire et en particulier en Andalousie, des visions humaines et culturelles aussi diverses que complémentaires.

Or, en termes de rapport de forces politique, le bilan actuel du prétendu « *conflit des civilisations* » se mesure à l'aune de la puissance occidentale, qui est, par son niveau de production et de technologie, en position indiscutable de supériorité, appliquée à gérer l'expansion de son territoire en fonction de ce capital. Il ressort de tout cela que le concept de « *conflit des civilisations* » est un concept purement et simplement politique, un concept d'aliénation et d'hégémonie

Pour les Arabes, cette nouvelle guerre est le moment où jamais d'une auto-analyse radicale. Au lendemain d'un siècle qui fut, à tous égards, un siècle de défaites et de régressions sans nom, et alors que le nouveau est à peine commencé, tout se passe comme si nous persistions inlassablement, nous les Arabes, à répéter nos défaites et nos régressions.

Un point crucial s'impose ici : les Etats arabes et islamiques, après avoir cédé aux Etats-Unis le pouvoir économique et politique, leur ont aussi donné, explicitement ou implicitement, le pouvoir spirituel sur le monde moderne. Ce sont les Etats-Unis qui fixent les donnes et les critères en matière de liberté, de justice, de droit, de résistance, de violence,

de terrorisme... ce sont eux qui décident des normes relatives au droit de la défense et de la guerre.

Ce pouvoir de décision et de fabrication des normes, les Etats arabes et islamiques l'ont entièrement approuvé. Erigés en gardiens de la justice, du droit, des libertés et de toutes les normes, les Etats-Unis ont ainsi acquis toute latitude pour mener leurs guerres dans le monde. Leur armée a pour mission de protéger les normes qu'ils ont eux-mêmes fixées ! Et qui s'aventure à n'être pas en tout point derrière elle est du même coup son ennemi !

Je dis que le moment présent de la civilisation moderne – qu'elle soit judéo-chrétienne, musulmane, bouddhiste, hindoue ou africaine – est un moment malade. La nature du mal est la même pour tous, seuls les degrés diffèrent selon les peuples, les régions et les contextes historiques et économiques. Et ce qui caractérise cette maladie, à mes yeux, c'est que l'être humain, quels que soient son appartenance et son pays, y a perdu son âme et son plaisir. Il y est réduit à l'état de fonction, de service, d'instrument, de chose. Il s'est transformé lui-même en machine. Et tout comme il s'est retourné contre son créateur, la machine est en train de se retourner contre lui.

C'est pourquoi la question de la modernité ne peut plus relever aujourd'hui de l'attitude critique. Il ne s'agit plus de restaurer et moins encore de reconduire un rapport de forces et de pressions dont nous vivons la faillite. S'il existe une issue à cet état de décomposition, seule nous y conduira une pensée neuve de l'homme et de la culture.

Adonis est poète et écrivain.

Traduit de l'arabe (Syrie) par Dominique Eddé.

Réaction

par Pierre Pachet

ON a beau se protéger contre ce qu'ont d'inquiétant et d'angoissant les informations sanglantes, les déclarations agressives ou intransigeantes des dirigeants de tous bords, et ce, dans les différents lieux de conflit, elles viennent vous chercher dans l'intimité de votre vie.

C'est une loi d'aujourd'hui. D'ordinaire, je me protège en faisant confiance aux dirigeants des pays démocratiques, en me disant que, lors des prochaines élections, les peuples de ces pays pourront ou bien les sanctionner ou bien les approuver. Mais il arrive qu'une phrase, une idée vienne vous déranger dans cette confiance.

Ainsi, lorsque le gouvernement de M. Sharon annonce qu'il retarde, *sine die*, le retrait de l'armée israélienne des villes et localités palestiniennes qu'elle a occupées, « *tant qu'un calme absolu ne régnera pas, tant que les Palestiniens ne cesseront pas de tirer contre les Israéliens* ». De toute façon, je ne peux croire que M. Sharon veuille véritablement parvenir à un accord avec la direction palestinienne : je le crois d'autant moins qu'il a maintes fois dénoncé cette Autorité comme complice du terrorisme et comme une entité terroriste elle-même.

Mais peu importe : il emploie un argument, qui pénètre en moi, dans le for intérieur, et me tourmente, appelle discussion et réponse, faute de quoi il reste dans la cervelle comme un kyste que je n'aurai su extraire.

Sa déclaration ressemble à ces réactions de profs débordés, qui laissent mal augurer la suite du cours. « *Je ne distribuerai pas les bons de sortie (ou de cantine) tant qu'il ne régnera pas dans la classe un calme absolu.* » Invitation lancée à un extrémiste, ou à un groupe d'agités, pour qu'ils relâcent l'agitation. Un tel prof ne

émotive

cherche pas à isoler les agitateurs, il ne cherche pas à faire un enseignement efficace et utile, mais à affirmer son autorité, parce qu'il ne sait plus l'asseoir sur autre chose que sur l'intimidation. C'est un mauvais prof, en général, et M. Sharon n'est pas seulement un dirigeant inquiétant : c'est un homme d'Etat inefficace.

Mais laissons cette comparaison disproportionnée. La justification que M. Sharon donne à sa décision, c'est la sécurité : l'Etat d'Israël ne peut permettre qu'on tire sur des juifs ; pour les protéger, il doit punir les coupables, exercer des représailles, y compris sur des innocents, faire comprendre le prix que cela coûte de s'en prendre à ses ressortissants.

Je ne peux croire que M. Sharon veuille parvenir à un accord avec la direction palestinienne

Je comprends cela, abstraite-ment, même si je suis heureux de ne pas être celui qui a à prendre de telles décisions. Mais des contre-arguments se présentent d'eux-mêmes : les implantations juives ne sont pas installées n'importe où, elles ne sont pas le résultat d'un accord avec les habitants du lieu, elles abritent des excités qui ont la gâchette facile (et aussi des femmes et des enfants, cibles faciles pour les excités palestiniens). Et surtout : quel est le résultat de cette politique pour la sécurité, y compris celle des soldats, des colons et des civils israéliens (je ne me soucie d'ailleurs pas moins de celle des familles et des individus pales-

tiniens, car je ne suis moi-même qu'un individu, pas un responsable) ? Le résultat n'est pas bon : l'Intifada meurtrière continue, morts et blessés continuent à tomber, les maisons (qui sont aussi des foyers) à être détruites, les rues israéliennes à être ensanglantées, l'avenir d'Israël à s'obscurcir.

Je suis persuadé que les choses iraient mieux si les dirigeants de l'Intifada décidaient courageusement de l'arrêter, d'arrêter cette confrontation inégale et hargneuse, montrant ainsi qu'ils ont le souci du bien-être de leur peuple et qu'ils choisissent d'autres voies. Encore faudrait-il que les dirigeants israéliens les persuadent qu'une telle décision serait avantageuse et efficace pour eux et pour leur peuple. Mais M. Sharon veut-il cela ? Pis encore : lui qui envoie les conscrits israéliens patrouiller dans les territoires, les réoccuper, les bombarder, prend-il correctement soin de la sécurité de ces jeunes gens ? N'est-il pas lui-même trop engagé dans la logique sacrificielle (tu tues les miens, je tue les tiens, tu sacrifies les tiens, je sacrifie les miens), dans laquelle les deux acteurs du conflit sont empêtrés et qui détermine leurs actes sans qu'ils sachent s'en dégager ? Au moment où certains agitateurs palestiniens (je ne saurais les nommer des dirigeants, encore moins des responsables) n'hésitent pas à envoyer à la mort et à la mutilation des adolescents et des enfants, M. Sharon, quand il prolonge ainsi les hostilités, le cycle attentats-représailles-attaques-représailles, ne se laisse-t-il pas coincer, avec le peuple qui lui a confié pour un temps le pouvoir, dans un processus sans issue ?

Pierre Pachet est maître de conférences en littérature du XX^e siècle à l'université Paris-VII et écrivain.

La pétition de trop

par *Henri Emmanuelli*

L'HEURE n'est pas à la facilité. Dans le contexte déstabilisant des désordres engendrés par le terrorisme qui menacent de dégénérer en récession économique mondiale, les salariés, par milliers, plan de restructuration après plan de restructuration, subissent la dure loi de la compétitivité et les conséquences des erreurs de gestion. Après une phase de croissance caudérisante, la logique du libéralisme économique fait à nouveau peser le poids de sa menace sur la cohésion sociale tandis que le spectre d'une sourde confrontation Nord-Sud assombrit dangereusement l'horizon.

Dans cet environnement difficile, on serait en droit d'attendre de tous les responsables une mobilisation sans faille pour surmonter l'adversité. Et le gouvernement français, à l'instar d'autres pays, s'y attelle : soutien à la consommation avec le doublement de la prime pour l'emploi, à l'investissement privé, initiative européenne en faveur de l'investissement public et d'une coordination des politiques économiques pour une plus forte croissance.

Or – stupeur – c'est au moment où les facteurs psychologiques deviennent primordiaux que le gotha du patronat français choisit de pétitionner contre la loi de modernisation sociale, tandis que le président du Medef, par ailleurs signataire de la stupéfiante adresse, sort sabres et couteaux (*Le Monde* du 26 octobre), enfourche son Pégase encore frissonnant du combat aérien d'où il s'est enfui, pour se ruer dans la mêlée politicienne !

« Parachute en or » sur le dos, poches bourrées de stock-options – la France n'est pas devenue championne du monde en la matière par hasard –, les distingués pétitionnaires, anciens hauts fonctionnaires pour beaucoup d'entre eux, morigènent et menacent de délocalisation, à mots à peine couverts,

le législateur révocable sans indemnité qui aurait la faiblesse de ne pas partager leur inflexibilité sur la flexibilité ! C'est pourtant connu, les salariés de Moulinex le confirmeront : durcir les licenciements économiques va à l'encontre de l'intérêt du salarié ! Les morts d'aujourd'hui sont le prix à payer pour qu'il y en ait encore demain ! Comme les grandes guerres, la compétition économique a besoin de moult chair à canon !

Devant tant d'impudeur, on reste confondu, Surtout si l'on observe que le Parlement anglais s'apprête à décider que la fixation des

Les ancêtres de M. Seillière s'efforçaient d'asseoir la légitimité du libéralisme économique sur le libéralisme politique. Aujourd'hui, le capital a visiblement décidé que la démocratie était de trop

rémunérations des managers devra être soumise au vote des actionnaires car « *trop souvent les dirigeants sont récompensés de manière royale pour des performances mauvaises* ». Ce qui devrait inspirer, en réponse à l'indécente pétition, son homologue français.

Oui, confondus et reconnaissants à l'égard de ceux qui se sont abstenus, par les temps qui courent, d'ajouter leur signature à celle du commanditaire de l'*Erika*, par ailleurs patron d'AZF qui, du haut de ses 49 milliards de bénéfice mondialisé – comprenez qu'il ne paye pas d'impôt sur les sociétés –, s'inquiète malgré tout des dangers de la loi de modernisation sociale : il est vraiment trop bon !

Quant au président du Medef, il fonce droit derrière, avec un sens avéré de la nuance. Des taux d'intérêt européens dont le niveau pénalise l'investissement, que la BCE s'obstine à ne pas baisser, il ne

souffle mot ! Des vagues de licenciements qui jettent au chômage des milliers de salariés, il n'est pas question ! Idem des 20 milliards de baisses d'impôt pour les entreprises que le gouvernement propose pour 2002.

Pourtant, dès l'année prochaine, le taux de l'impôt sur les sociétés sera inférieur à celui de 1997, la taxe professionnelle pesant sur les salaires (plus de 50 milliards) aura disparu... Tout cela ne compte pas. Le président du Medef et ses acolytes pétitionnaires n'ont qu'un objectif : faciliter les licenciements, faire de la politique.

égalitaire : aux grands patrons, les primes faramineuses de licenciement et les stock-options ; aux salariés le chômage et le moins de protection légale possible.

Le projet de refondation sociale du Medef contestait le droit aux élus du peuple d'édicter les règles d'organisation économique et sociale, afin d'assurer la primauté du pouvoir économique sur le suffrage universel : aux organes « indépendants », qui n'ont de compte à rendre à personne (Banque centrale européenne, autorités de régulation diverses contrôlées par les élites), on abandonnerait l'action macroéconomique ; aux entreprises, on laisserait le soin de définir les règles régissant le travail et l'emploi à l'abri de la force maléfique du suffrage universel.

N'ont été dupes de la dissociation entre « *démocratie politique* » et « *démocratie sociale* », déjà théorisée au XX^e siècle par des régimes corporatistes, que ceux qui souhaitaient l'être. Mais aujourd'hui, emporté par l'élan, M. Seillière et ses amis ont décidé d'aller plus loin, en contestant ouvertement la légitimité des candidats à l'élection présidentielle à représenter les aspirations des Français.

Les masques tombent : il faut laisser le soin au marché, et plus précisément au capital, de décider de l'essentiel. Les ancêtres de M. Seillière s'efforçaient d'asseoir la légitimité du libéralisme économique sur le libéralisme politique. Aujourd'hui, le capital a visiblement décidé que la démocratie était de trop.

Alors courage, Monsieur le président du Medef, soyez enfin candidat ! Finissons-en avec la gueuse et que les vaches soient bien gardées !

Henri Emmanuelli est député (PS) des Landes, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan à l'Assemblée nationale.

CONCURRENCE La fusion entre deux géants de l'emballage, l'entreprise d'origine suédoise Tetra Laval et la française Sidel, a été bloquée par Bruxelles, qui redoute une

position dominante dans le secteur. Cette décision plonge le groupe français dans une grave crise actionnariale. ● LE PRÉSIDENT de Tetra Laval se pose en victime d'un virage politique

de la Commission et affirme avoir accepté tous les désinvestissements qu'elle lui avait demandés. ● LES APPROCHES européenne et américaine en matière de droit de la concurrence

divergent fortement. Bruxelles se défend d'être interventionniste, arguant que seulement 18 dossiers de fusion sur 1900 ont été bloqués depuis 1990. ● CES VETO, qui ont

récemment cassé les mariages de General Electric et Honeywell ou des groupes français Legrand et Schneider, suscitent des interrogations sur la doctrine de la commission.

Cinquième veto de Bruxelles à une fusion depuis le début de l'année

Le commissaire à la concurrence Mario Monti a interdit le rapprochement entre deux entreprises d'emballage, Sidel et Tetra Laval. Cette décision plonge l'industriel français dans une crise actionnariale inédite et avive le débat sur la doctrine européenne de la concurrence

POUR la troisième fois en un mois et la cinquième fois depuis le début de l'année, le Commissaire européen à la concurrence Mario Monti a sorti son carton rouge. La Commission européenne a décidé, mardi 30 octobre, d'interdire l'acquisition de l'entreprise française Sidel par le groupe suisse Tetra Laval, propriétaire des entreprises d'emballage Tetra Pak. « L'acquisition, selon la commission, combinerait la position dominante de Tetra dans l'emballage carton avec la position de tête de Sidel dans les équipements d'emballage en plastique PET ».

En dix ans, la Commission européenne a pris seulement 18 décisions d'interdiction. Depuis le début de l'année, elle a mis son veto aux rapprochements des entreprises suédoise SCA-Moenlycke et finlandaise Metsae Tissue (papier-tissu), des sociétés General Electric et Honeywell (équipements aéronautiques), des groupes français Schneider et Legrand (équipements électriques), des sociétés internationales CVC et Lenzing (fibres artificielles), et enfin des groupes Tetra Laval et Sidel.

L'inventeur des « briques » de lait Tetra Pak, et détenteur de 80 % du marché des emballages en carton en Europe, ne pourra donc pas fusionner avec le numéro un mondial des machines à souffler des

bouteilles en plastique PET. Cette interdiction intervient alors que Tetra Laval possède déjà plus de 94 % du capital de Sidel au terme d'une offre publique d'achat lancée le 27 mars 2001. Depuis quelques jours, l'hostilité de Bruxelles à cette opération avait fait l'objet de nombreuses rumeurs. « A l'aune des critères retenus par la Commission européenne pour casser le mariage entre Schneider et Legrand, on voit mal comment ils pourraient accepter celui de Tetra Laval et Sidel », estimait, il y a deux semaines, le responsable d'un bureau d'analyse financière européenne.

« RAISONS POLITIQUES »

Déçu, Göran Grosskopf, le patron de Tetra Laval, n'hésite pas à se présenter comme la victime d'un virage politique de la Commission européenne. « Je pense que cela a été purement et simplement guidé par des raisons politiques, car la Commission a pris un biais beaucoup plus restrictif sur les fusions ces derniers temps, une position extrême, différente des quinze autres pays, dont les Etats-Unis, qui ont accepté notre fusion », dit-il. « D'autre part, cette décision était dirigée contre un vieux grief, pour lequel nous aurons finalement été sanctionnés deux fois : en 1991, nous avons dû payer une amende à la Commission européenne en rai-

son de nos pratiques commerciales. Il nous était reproché de tenir nos clients, qui devaient acheter nos emballages en plus de nos machines », se plaint M. Grosskopf. Affirmant avoir accepté tous les désinvestissements demandés par Bruxelles pour satisfaire aux règles de la concurrence, les dirigeants de Tetra Laval estimaient que la Com-

Une enquête du parquet financier de Paris

L'offre publique d'achat amicale du groupe suédois d'emballage en carton Tetra Laval lancée, le 27 mars, sur le fabricant de machines à souffler des bouteilles en plastique Sidel fait l'objet d'une enquête préliminaire ouverte, le 27 juin, par le parquet financier de Paris sur des soupçons de délits d'initiés. La justice a été saisie par le dépôt, le 15 mai, d'une plainte d'un petit actionnaire de Sidel pour « escroquerie ». Le parquet a, par ailleurs, reçu des éléments de la commission des opérations de Bourse qui a ouvert ses propres enquêtes sur d'éventuelles manipulations frauduleuses de cours et sur l'information financière relative à l'OPA de Tetra Laval sur Sidel. Dès l'annonce de l'OPA, l'action Sidel avait gagné 21,3 % à 41,23 euros. Par ailleurs, de forts mouvements avaient été enregistrés quelques jours avant l'annonce officielle de l'OPA.

mission européenne leur donnerait son feu vert « mais elle a changé d'avis il y a deux semaines », estime M. Grosskopf. Quelles que soient les motivations de Bruxelles, le désarroi règne dans les rangs des protagonistes de la fusion.

Sidel risque de se retrouver prochainement dans une situation inédite. En effet, son assemblée géné-

rale va maintenant être convoquée, une décision du tribunal de commerce du Havre, rendue au début de l'été, l'ayant suspendu à la décision de la Commission. Au terme de cette décision, la convocation de l'assemblée générale des actionnaires, chargée d'approuver les comptes de l'année 2000 et de statuer sur le renouvellement du

ve normalement Tetra Laval, détenteur de plus de 94 % du capital, de ses droits de vote ! Entre 5 et 6 % du capital seulement pourraient être autorisés à voter. Chez Sidel, on ne se prononce pas sur la suite des événements, en attendant plus d'instructions de la Commission européenne. Tetra Laval, de son côté, devrait proposer à la Commission la nomination d'un trustee (administrateur) exerçant ses droits de vote dans l'intérêt de Sidel, sous le contrôle de la Commission européenne.

Les commissaires européens français, Pascal Lamy et Michel Barnier, ont demandé, pour leur part, que soit annexé à la décision de la commission un procès verbal dans lequel ils expriment leur souhait que la Commission se montre souple sur le dénouement de l'opération.

Cette remarque fait écho aux considérations maintes fois exprimées par les représentants des autorités françaises lors des contacts avec leurs homologues à Bruxelles sur les dossiers de concurrence, faisant état du regret que les décisions techniques prises par les services de la concurrence européenne ne bénéficient pas d'une pondération par l'échelon politique, à savoir celui du commissaire Mario Monti et de son cabinet. Cela permettrait notamment de prendre davantage en compte

les considérations sociales, industrielles et politiques, au sens stratégiques du terme.

Confronté à ce nouveau revers, en termes de développement industriel, l'Etat français ne fait pas mystère de son agacement face à ce que certains responsables du ministère des finances qualifient de « dérapages jurisprudentiels ». Bercy conteste, en effet, l'argument de la commission européenne qui estime, que d'ici 2005, le groupe fusionné Sidel-Tetra Pak serait dans une position de cumul de position dominante au motif que les techniques d'emballage carton et plastique seront substituables. Une telle projection dans l'avenir apparaît abusive selon Bercy qui fait remarquer, par ailleurs, que, dans ce dossier, à la différence de la fusion également avortée Schneider-LeGrand, l'Etat français n'est pas intervenu, ce qui n'a pas modifié la nature de la décision finale. Face à ce nouvel échec de concentration, les autorités françaises réfléchissent de plus en plus sérieusement à une réforme du droit boursier qui permettrait de rendre conditionnable au feu vert de Bruxelles toute offre publique d'achat offrant ainsi une porte de sortie relativement douce aux entreprises recalées.

Jacques Follorou
et Adrien de Tricornot

L'avenir assombri de l'industriel français

L'AVENIR du fabricant français de machines de soufflage de bouteilles en plastique Sidel est pour le moins assombri. Jusque-là, Sidel s'est illustré comme une star de la Bourse. Introduit sur le second marché à 18 euros en 1993, le titre a atteint des sommets en 1999, frôlant les 150 euros, jusqu'à l'OPA de Tetra Laval le 27 mars à 50 euros, valorisant le groupe à 1,7 milliard d'euros. Ce titre vedette de la Bourse de Paris a valu à un moment en Bourse plus que Pechi-

ney ou plus que Groupe Lagardère.

La société a été créée par Lesieur en 1965 pour emballer son propre produit, l'huile. Elle est rachetée par Pont-à-Mousson (Saint-Gobain) en 1972. Présidée depuis 1986 par François Olivier, Sidel échappe aux mains de Krupp et est reprise par une partie des salariés dirigeants en 1987. L'entreprise décolle ensuite en s'intéressant de près à un nouveau plastique, le polyéthylène téréphtalate

(PET). Ce matériau, lancé au milieu des années 1970 outre-Atlantique, est arrivé plus tard en Europe. Il est idéal pour l'emballage des boissons gazeuses, sa vocation première, mais sera également utilisé pour l'eau, les jus de fruits, les produits ménagers, etc.

Sidel devient alors l'un des leaders mondiaux et un fournisseur des géants de l'agroalimentaire tels que Danone, Schweppes ou Nestlé. Son chiffre d'affaires sera multiplié par 10 en dix ans (il atteint 1 milliard d'euros en 2000) et son profit par... 28. La société compte 4 200 salariés.

Sidel est cependant tombé dans le rouge au premier semestre, annonçant début octobre des pertes de 21,3 millions d'euros. L'an passé, le groupe avait annoncé un bénéfice net part du groupe de 36,3 millions d'euros sur la même période. Sans donner plus de détails, le groupe annonce un chiffre d'affaires semestriel en recul de 10,3 %.

Un géant d'origine suédoise basé en Suisse

Tetra Laval SA, fabricant des emballages Tetra Pak, est une filiale du groupe Tetra Laval, qui comprend aussi le fabricant mondial d'équipements pour laiteries, DeLaval. Articulé autour de l'emballage, des équipements et des capsules pour l'industrie agroalimentaire, Tetra Laval est également le numéro un mondial de l'emballage des produits laitiers. Le groupe suédois, qui emploie au total 24 000 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 8,9 milliards d'euros en 2000, est depuis longtemps intéressé par Sidel. Présidée par Göran Grosskopf, l'entreprise n'est pas cotée. Domiciliée en Suisse, elle est détenue principalement par la famille Rausing.

Les précédentes décisions déjà critiquées par les entreprises

● **Henri Lachmann, PDG de Schneider** (Le Monde du 30 octobre 2001). « On ne construira pas la puissance et la souveraineté de l'Europe sans puissance économique. Celle-ci passe par des entreprises de taille mondiale ou européenne. Mais comment les créer si la Commission refuse l'émergence de grands groupes et repousse l'idée d'appréhender l'Europe comme un marché unique pour lui préférer les marchés nationaux. Sur certains produits, cela peut avoir une pertinence. Sur d'autres, pas du tout. »

● **Geoffrey Immelt, alors futur PDG de General Electric (GE)** (Le Monde du 20 juin 2001), sur la fusion GE-Honeywell qui a reçu un refus de la Commission européenne le 3 juillet 2001 : « Les faits parlent d'eux-mêmes : nous avons fait pour 200 millions de dollars [232 millions d'euros] de concessions pour avoir l'accord des autorités américaines de la concurrence, nous avons fait 2,2 milliards de concessions pour les autorités européennes de la concurrence... sans avoir leur agrément ! (...) En Europe, les autorités antitrust font très attention à la concurrence, aux Etats-Unis elles s'intéressent plus à l'intérêt du consommateur. »

● **Michael Bonsignore, ex-PDG de Honeywell** (Financial Times du 18 octobre). « L'enquête de l'Union européenne sur la fusion avec Honeywell se serait peut-être terminée autrement si tout le travail nécessaire avait été fait et si les proches de Jack

avaient eu le courage de s'opposer à lui et d'endurer sa colère (...) » Michael Bonsignore critique l'attitude de Jack Welch envers Mario Monti, le commissaire européen chargé de la concurrence. « C'est une étude de cas sur ce qu'il ne faut pas faire en termes de procédure et de protocole. »

● **Karel Van Miert, ancien commissaire à la concurrence de la Commission européenne**. (La Tribune du 25 octobre 2001) : « L'Europe est une juxtaposition de marchés nationaux, alors que les Etats-Unis représentent un ensemble intégré. Autrement dit, une opération en Europe est examinée pays par pays, contre une seule fois outre-Atlantique. Cette réalité explique que, sur un même dossier, on peut arriver à des conclusions différentes. Mais, la plupart du temps, on a des solutions concordantes. Globalement, c'est la position de marché qui est importante. (...) »

« Tout au long de mes deux mandats, j'ai été très surpris de voir à quel point les entreprises étaient mal conseillées. Très souvent, les protagonistes n'ont pas une analyse complète de la situation. (...) C'est ce qui s'est passé pour General Electric-Honeywell ou Schneider-LeGrand. Les entreprises devraient avoir une vue réaliste avant de s'engager dans une opération d'une telle ampleur. (...) Certaines commettent l'erreur de penser que le lobby politique peut leur venir en aide. C'est plutôt le contraire. »

La politique européenne de la concurrence est plus rigide que celle de l'Amérique

BRUXELLES

de notre bureau européen

Après avoir interdit la fusion entre les américains General Electric (GE) et Honeywell cet été, puis celle des français Schneider et Legrand en septembre, la Commission européenne a bloqué, mardi 30 octobre, le rachat du français Sidel par le suédois Tetrapak. Le gardien de la concurrence européen rappelle pourtant qu'il n'a interdit que 18 projets sur 1 900 environ depuis 1990. Les entreprises ont beau grossir et se concentrer, la fréquence des veto n'augmente pas : Bruxelles n'a émis que 5 refus en 2001 sur environ 300 dossiers présentés, contre 3 sur 130 en 1996.

Ces veto suscitent toutefois des interrogations sur la doctrine de la Commission, en interne comme en externe. Elle empêcherait la création de champions européens ou mondiaux, alors que les Américains seraient beaucoup plus souples, notamment depuis l'arrivée de George Bush, comme en témoigne son revirement sur Microsoft. « La meilleure manière d'avoir des entreprises compétitives en Europe, c'est d'avoir un environnement concurrentiel », affirme l'entoura-

ge du commissaire à la concurrence, Mario Monti. Bruxelles définit la politique industrielle européenne par la négative, acceptant ou interdisant tel rapprochement. Mais elle se refuse à toute approche politique. La mission que lui ont confiée en 1989 les gouvernements l'oblige à interdire les rapprochements créant ou renforçant une position dominante. La Commission en est ravie, car elle peut ainsi rester sourde aux pressions politiques. Le ton s'est même durci, puisque la Commission a décidé d'appliquer ses règles de procédure avec rigueur depuis mai 1998.

Certains à la Commission voudraient qu'elle pense mondial ou européen. Or la fusion Scania-Volvo a été interdite parce que le nouvel ensemble aurait écrasé le marché du poids lourd en Scandinavie, celle de Schneider-LeGrand à cause de positions dominantes en France ou en Italie. Techniquement, un marché s'évalue au cas par cas, et les arguments de la Commission sont peu contestés : les camions nordiques sont équipés de systèmes contre le froid qui ont empêché les concurrents de s'implanter, l'allemand Siemens a du mal à pénétrer le marché fran-

çais de l'équipement électrique. Mais, politiquement, certains responsables européens estiment délicat de demander le démantèlement de toutes les barrières au nom du marché intérieur, et d'invoquer des critères nationaux en matière de concentration. Les pays scandinaves, dont les entreprises ont essuyé de nombreux veto, crient à la discrimination : originaires de petits marchés qu'elles dominent historiquement, celles-ci ne pourraient pas créer des champions comme les autres pays européens.

Plus délicat, la Commission se fait reprocher d'être plus rigide que l'Amérique. Elle a ainsi interdit la fusion GE-Honeywell parce que la première allait pouvoir utiliser sa position dominante dans les moteurs d'avions pour forcer les compagnies aériennes à équiper leurs appareils avec des équipements Honeywell. Cette théorie dite du « portefeuille » a été utilisée pour refuser la fusion Tetrapak-Sidel : le fabricant d'emballages les camions nordiques sont équipés de systèmes contre le froid qui ont empêché les concurrents de s'implanter, l'allemand Siemens a du mal à pénétrer le marché fran-

Kolasky, responsable de l'antitrust au ministère américain de la justice, a déclaré que « la théorie du portefeuille n'est ni fondée dans la théorie économique ni prouvée par les faits empiriques ». Les experts des deux continents doivent se rencontrer pour harmoniser leurs positions.

Les Etats-Unis seraient plus enclins à donner aux entreprises le bénéfice du doute

Les Américains, eux, seraient plus enclins à donner aux entreprises le bénéfice du doute, quitte à les attaquer ensuite pour abus de position dominante, comme ils l'ont fait en interdisant la fusion Alcoa-Reynolds, après qu'un concurrent eut déposé plainte. Cette attitude est possible parce que Washington n'autorise pas formellement les fusions mais se contente de ne pas les interdire. Bruxel-

les, au contraire, les autorise formellement et ne peut pas revenir en arrière, explique-t-on chez M. Monti.

Bruxelles a eu une approche dynamique du marché dans le cas Tetrapak-Sidel : certains s'en réjouissent mais voudraient que cette théorie s'applique aussi lorsqu'elle profite à l'entreprise. Cet argument a été invoqué dans la fusion Usinor-Newco : les investissements sidérurgiques décidés aujourd'hui fixent de manière certaine la part de marché de demain, et c'est celle-là qu'il conviendrait de prendre en compte. Ce débat ne devrait pas empêcher la fusion, qui doit, indiquent trois sources, être approuvée au prix de cessions sur le cœur de métier.

Autre argument avancé, les Américains privilégieraient l'intérêt du consommateur alors que la Commission se préoccuperait du maintien de la concurrence. Les premiers accepteraient de faire des entorses à la concurrence si une fusion permet de dégager des synergies et des effets d'échelle ou de créer de nouveaux marchés, autant d'effets induits se révélant in fine favorables pour le consommateur. La Commission conteste

l'existence d'une telle différence d'analyse, en tout cas pour les rapprochements GE-Honeywell et Tetrapak-Sidel, destinés, selon elle, uniquement à verrouiller la concurrence.

Bruxelles reconnaît en revanche s'être rapproché des Américains, qui autorisent les reprises d'entreprises en faillite, même au détriment de la concurrence. M. Monti a ainsi permis en 2001 la reprise par l'allemand BASF de deux entreprises belges en dépôt de bilan, parce que le secteur était en sous-capacité : le consommateur avait plus avantage à subir un monopole qu'une pénurie.

Les services de M. Monti veulent aussi clarifier leur doctrine en matière de « domination collective ». Elle a ainsi interdit en 1999 le rapprochement des entreprises de voyage Air Tours First Choice parce que, avec deux autres concurrents de même taille, ils risquaient de dominer le marché. La décision a été contestée en justice, la Commission attend le jugement pour préciser sa pensée, pour que les entreprises « sachent à quoi s'en tenir ».

Arnaud Leparmentier

Une association dénonce les conditions de travail des ouvriers chinois de l'industrie du jouet

Les multinationales impliquées se protègent par le système de sous-traitance

L'association Hongkong Christian Industrial Committee vient de remettre sa dernière enquête sur les conditions de travail en Chine. Elle constate

que les sous-traitants locaux, utilisés par les géants du jouet, imposent des rythmes et des conditions sanitaires dangereuses à leurs

ouvriers. Malgré la mise en place de codes de « bonne conduite sociale », la situation ne s'est pas améliorée depuis le début des années 1990.

HONGKONG
correspondance

La dernière enquête du Hongkong Christian Industrial Committee (HKCIC) sur les mauvaises conditions de travail en Chine vient d'être présentée à Hongkong, à l'occasion du World Economic Forum. Cette association, fondée en 1968 à Hongkong, travaille en collaboration avec des associations religieuses ou humanitaires européennes et américaines. Son rapport, intitulé « De quelle façon Hasbro, McDonald's, Mattel et Disney fabriquent-ils leurs jouets ? », analyse de près le manque de sécurité et la fréquence des accidents du travail dans les usines du sud de la Chine qui produisent des jouets en sous-traitance pour les multinationales occidentales.

D'après le dossier de HKCIC, les entreprises prévoient pour leurs ouvriers des journées moyenne de quatorze à dix-huit heures de travail, mais également des horaires continus pendant vingt-quatre heures afin de pouvoir faire face aux délais des commandes reçues. D'août à octobre, « on a mené des enquêtes très spécifiques sur les conditions de santé, en distribuant un questionnaire aux ouvriers de vingt usines qui travaillent pour des

sous-traitants des multinationales du jouet. L'usine la plus grande emploie 25 000 ouvriers, surtout des femmes, et la plus petite, 300. La fatigue, due à la longueur des heures de travail, est la cause numéro un des accidents », explique Chan Ka Wai, directeur associé du HKCIC, qui dénonce, parallèlement, « les conditions de salaire et de logements qui ne montrent aucune amélioration ». Pour ne pas être ralentis dans leurs mouvements, explique l'association, les ouvriers n'utilisent pas les gants ou les masques de protection, même lorsqu'ils sont en train de manier des produits chimiques dangereux.

PRESSION CONSIDÉRABLE

Les résultats de cette enquête ne sont pas une nouveauté en soi : les conditions de travail des ouvriers et ouvrières chinois dans les usines de la région du Guangdong ont déjà été dénoncées à plusieurs reprises (*Le Monde* du 25 décembre 1998). Mais cette nouvelle étude prouve que la situation ne s'est guère améliorée depuis les années 1990, période à laquelle une série d'accidents catastrophiques avaient pourtant entraîné la mort de plusieurs centaines d'ouvriers. Selon HKCIC, le problème est

inhérent au système des commandes. La production de jouets répond à des rythmes saisonniers très stricts. Pour minimiser les frais de stockage des magasins, les commandes des jouets vendus avant Noël sont passées en juillet, et la production doit être achevée avant la fin septembre. Une fois que les ventes ont débuté, et afin de pouvoir répondre immédiatement à la demande des consommateurs, les commandes aux usines sous-traitantes sont faites au fur et à mesure et au cas par cas en fonction des tendances d'achat qui se dégagent, selon le modèle de « production en flux tendu ». Cela se traduit par une pression considérable sur la rapidité d'assemblage des jouets, et les temps de travail ne connaissent plus de limites.

Après des années de pression des associations humanitaires internationales, les multinationales ayant délocalisé leur production en Chine ont décidé de mettre en place des « codes de conduite » volontaires qui devraient empêcher les abus les plus grossiers, « mais 90 % des travailleurs que nous avons interrogés n'en ont jamais entendu parler », précise Chan Ka Wai. 99 % des ouvriers ne savent même pas qu'ils ont le droit de des indemnités en cas

d'accidents du travail, et personne à l'usine ne se charge de donner ce type d'informations aux employés. »

En l'absence de syndicats indépendants, le HKCIC souligne que les abus sont énormes. Pour marquer les esprits, l'association hongkongaise avait soigné la mise en scène. Derrière une table où s'accumulaient poupées Barbie et peluches Hello Kitty, le directeur associé a précisé qu'« il n'est pas acceptable que les multinationales du jouet délèguent ainsi leurs responsabilités sociales en se réfugiant derrière le système de sous-traitance ». Nombre d'entreprises occidentales font valoir en effet que ces ouvriers ne sont pas leurs propres salariés, mais ceux des sous-traitants. Mais pour l'association, « ils produisent tous les jours des jouets, ou des parties de jouets pour ces entreprises. Leurs logos sont bien évidents sur les produits qui sortent des usines du Guangdong. »

Le HKCIC est pessimiste. La compétition devrait devenir plus acharnée une fois la Chine entrée dans l'Organisation mondiale du commerce. Selon cette association, les conditions de travail ne pourront qu'empirer.

Ilaria Maria Sala

La douloureuse cession des magasins de Marks & Spencer

LES DIX-HUIT magasins français du groupe de distribution britannique Marks & Spencer porteront-ils, le 1^{er} janvier 2002, l'enseigne d'une des marques du groupe Galeries Lafayette ? Si tout le monde se réjouissait, le 16 octobre, de « l'offre de reprise globale » faite par le groupe français, sa mise en œuvre se révèle aujourd'hui difficile.

Mardi 30 octobre, le comité central d'entreprise (CCE) de Marks & Spencer s'est pour la première fois penché sur les conditions de cette reprise, et le moins que l'on puisse dire est que les négociations sont laborieuses. Commencée à 10 heures, la réunion ne s'est achevée qu'à plus de 2 heures dans la nuit de mardi à mercredi. Les Galeries Lafayette exigent que le CCE d'une part, les organisations syndicales majoritaires d'autre part, signent un accord favorable sur leur projet de reprise avant le 30 novembre. Faute de quoi, le groupe français retirera son offre et les 18 magasins fermeront à la fin de l'année.

Toute la journée, mardi, les représentants du personnel qui siègent au CCE se sont heurtés au silence de leur direction. « Nous avons enchaîné les questions, qu'Alain Juillet [PDG de Marks & Spencer France] a notées en nous disant qu'il nous répondrait lors d'une prochaine réunion la semaine prochaine », regrette Véronique Limousin (Force Ouvrière) à l'issue de la réunion. « C'est parce qu'il doit en référer aux

Galeries Lafayette. Il n'est plus qu'un intermédiaire », explique Brigitte Moutoussamy, du Syndicat du commerce parisien (Sycopa), qui ajoute que les syndicats souhaiteraient voir autour de la table des négociations « un interlocuteur des Galeries Lafayette, mais qui viendrait pour discuter ! ». « C'est une négociation Marks & Spencer. Nous n'avons, aujourd'hui, juridiquement rien à voir avec la structure Marks & Spencer. Pour autant, nous avons proposé d'être présent au CCE de mardi mais les syndicats nous ont répliqué qu'ils ne souhaitaient pas notre présence », répond Philippe Houzé, PDG du groupe Galeries Lafayette.

Les membres du CCE réclament des informations sur les nouvelles enseignes : grilles de salaires, avantages sociaux. Ils veulent savoir ce

qui attend les ex-employés Marks & Spencer. « Nous n'avons que quelques renseignements sur les Galeries Lafayette, rien sur les autres », regrette Catherine Lemoine (Sycopa). Au début du CCE, les représentants syndicaux ont en effet obtenu la liste complète des enseignes promises aux 18 magasins (lire ci-dessous).

« DIFFÉRENCES SALARIALES »

L'un des points majeurs de discordance entre la direction et les représentants syndicaux de Marks & Spencer tient à la forme que prendra la reprise par les Galeries. Celles-ci souhaitent qu'elle se fasse par un rachat de titres de la structure Marks & Spencer France, ce qui éviterait aux Galeries de maintenir le contrat de travail des employés

passés sous l'une de ses enseignes. « Des rumeurs font état de différences de salaires de 10 % à 15 %. Mais ces évaluations ont été faites rapidement lorsque nous avons déposé notre offre. Si l'on regarde les avantages sociaux et les salaires, les différences sont minimes », assure M. Houzé. Reste que, en vertu de ce système de rachat de titres, les « anciens » perdront leur prime d'ancienneté. « Cela fait dix-huit ans que je suis chez Marks, si j'allais aux Galeries je perdrais 3 000 francs par mois », relève un membre du CCE venu de Toulouse.

« Les Galeries ont 35 000 salariés, elles ne vont pas augmenter leur grille de salaires pour nous faire plaisir », grogne un représentant du personnel, qui fait état de la division qui existe au CCE entre les syndicalistes, qui constituent la moitié des membres, et les autres. « La plupart des salariés veulent partir plutôt que de rejoindre une autre enseigne aux conditions proposées, alors il serait plus judicieux de négocier les indemnités et les conditions de départ plutôt que de discuter de détails sur les salaires comme le font les syndicats », explique-t-il, dépité et remonté. Les débrayages observés dans les magasins parisiens du boulevard Haussmann et de la rue de Rivoli, ainsi que ceux de Lyon et de Marseille, portait à croire que les Marks & Spencer veulent encore lutter.

José Barroso

Les Galeries Lafayette cèdent la moitié des sites

Les membres du comité central d'entreprise de Marks & Spencer se sont vus remettre, mardi 30 octobre, la liste complète des nouvelles enseignes des 18 magasins français du groupe britannique. Le magasin parisien du boulevard Haussmann et celui de Bordeaux resteront sous l'enseigne Galeries Lafayette ; celui de la rue de Rivoli (Paris) et ceux de Marseille, Strasbourg et Créteil (Val de Marne) deviendront des Monoprix, une autre marque du groupe. Les autres magasins seront entièrement ou en partie cédés à des « partenaires » : Lille, Nantes, Reims sous l'enseigne H&M ; Toulouse sera un Virgin Mégastore ; Puteaux-La Défense deviendra un magasin d'informatique Surcouf ; Villiers-en-Bière (Seine-et-Marne) deviendra un C&A. Enfin, Lyon et Thiais (Val-de-Marne) seront partagés entre un H&M et un magasin Galeries Lafayette, Nice entre la FNAC et les Galeries, Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) entre H&M et Box and Co. Vélizy (Yvelines) sera divisé entre un H&M et le magasin de vêtements Andaska.

Le Conseil d'Etat autorise les banques à prendre en compte la nationalité des consommateurs dans l'octroi d'un crédit

L'OCTROI et le coût d'un crédit risquent de se faire plus que jamais à la tête du client, surtout en fonction de sa nationalité. C'est en tout cas le sens de la décision du Conseil d'Etat, rendue publique mardi 30 octobre, qui annule une recommandation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), prise en décembre 1998, relative aux outils de scoring, technique statistique utilisée par les établissements financiers pour décider de l'acceptation ou du refus d'un crédit et le tarifier. Ces méthodes, calculées avec des logiciels en fonction de l'âge, la situation familiale, les revenus, etc., réduisent les clients emprunteurs à des catégories statistiques.

Le Conseil d'Etat vient de donner raison aux banques. « La prise en compte de la nationalité d'un demandeur de prêt comme élément d'appréciation d'éventuelles difficultés de recouvrement des créances correspond à la finalité d'un tel traite-

ment », estime l'institution. En d'autres termes, le conseil d'Etat affirme que la nationalité ne constitue pas un caractère discriminatoire. Pourtant, la CNIL avait argumenté sa décision fin 1998 en mentionnant que « la prise en compte de la nationalité ne peut constituer une variable entrant en ligne de compte dans le calcul automatisé de l'appréciation du risque, qu'elle soit considérée sous la forme Française, ressortissant CEE, autres, ou a fortiori enregistrée en tant que telle » et que « seule la prise en compte de la stabilité de la résidence du demandeur de crédit sur le territoire français constitue une information pertinente ».

PRACTIQUE LÉGITIMÉE

Le Conseil d'Etat précise aussi que « la discrimination ne peut être retenue dans la mesure où l'intégration de la nationalité dans le calcul du crédit n'empêche pas que chaque cas soit examiné individuellement par l'organisme de crédit ». Une banque

pourra ainsi arguer d'avoir effectué un examen individuel si elle est soupçonnée de discrimination.

Le Conseil d'Etat légitime une pratique que la CNIL contestait. La CNIL avait constaté qu'à situation familiale, financière et bancaire égales, le nombre de points n'était pas le même selon que le demandeur était Français, Européen, ou étranger non européen. En clair, un étranger pouvait se voir refuser un crédit qui aurait été accordé à un Français, pratique qui était dénoncée par des associations de consommateurs. Dans son rapport pour 1988, la CNIL affirmait qu'« on ne saurait admettre, sans péril pour la démocratie ou les droits de l'homme (...) que nul ne saurait être réduit à un profil statistique ». « L'intégration européenne est sans conteste au goût du jour, mais désormais pas pour les banques ni les organismes de crédit », commente un proche du dossier.

Pascale Santi

Telecom Italia souhaite se retirer de Bouygues Telecom

LE PRÉSIDENT de Telecom Italia, Marco Tronchetti Provera, a indiqué mardi 30 octobre que le groupe italien de télécommunications envisageait de vendre sa participation de 19,6 % dans le français Bouygues Telecom. Le troisième opérateur français de téléphonie mobile « fait partie des participations que nous voulons céder », a-t-il déclaré lors d'une audition devant une commission du Sénat italien. M. Tronchetti Provera a aussi précisé avoir des « contacts » pour céder la participation de 29,8 % détenue par Telecom Italia dans l'opérateur autrichien de téléphonie fixe Telekom Austria. Pour ce qui concerne la part de 30 % détenue par Telecom Italia dans l'opérateur espagnol Auna (téléphonie fixe), une cession est également envisagée.

La banque canadienne CIBC supprime 2 000 emplois

LA BANQUE canadienne CIBC (Banque canadienne impériale de commerce) a annoncé, mardi, la suppression d'environ 2 000 emplois dans le cadre d'un vaste programme de réduction des coûts lié à l'incertitude économique. « Vu les perspectives économiques incertaines, il est prudent de prendre des mesures préventives qui réduisent nos coûts, renforcent notre bilan et contribuent à protéger nos bénéficiaires », a déclaré le président de la CIBC, John Hunkin. La CIBC, l'une des plus grosses banques privées canadiennes, emploie actuellement quelque 45 000 personnes. Le programme de restructuration se traduira par des coûts de 180 millions de dollars canadiens (115 millions de dollars américains), précise la CIBC dans un communiqué.

Saint-Gobain révisé à la baisse sa prévision de profit pour 2001

LE GROUPE français de matériaux de construction Saint-Gobain a annoncé, mardi, que ses résultats financiers pour 2001 seraient sans doute moins bons qu'il ne le pensait initialement. Alors qu'il escomptait une progression de 10 % de son résultat net, il table désormais sur une croissance « comprise entre 1 % et 5 % ». C'est évidemment la récession américaine – que les attentats du 11 septembre ont accélérée – et le ralentissement en Europe qui expliquent cette nouvelle évaluation. Le groupe a toutefois le sentiment que toutes ses activités liées à la construction ou à la consommation devraient progressivement revenir à leur niveau antérieur. Il est un peu moins optimiste pour la partie de ses activités céramique et plastiques techniques (soit environ 20 % de son portefeuille), dépendantes des dépenses d'investissement.

Les salariés de Bata relâchent leurs dirigeants

ANTONIUS VAN ES et Jean-Marie Legendre, respectivement directeur opérationnel et responsable des ressources humaines de l'usine Bata-Helloucourt de Moussey (Moselle), ont été relâchés mercredi, vers 7 h 30, après avoir passé une seconde nuit dans leur bureau, retenus par les salariés du site. Les ouvriers de Bata devaient rencontrer mercredi matin, à la préfecture de Metz, le responsable du groupe en France, Bernard Dupont, « pour engager des discussions autour du plan social », explique Anita Marchal, déléguée de l'intersyndicale. Le refus de telles négociations par la direction avait amené les 831 salariés (effectif actuel après une cinquantaine de départs volontaires) de l'usine de chaussures, en redressement judiciaire depuis le 13 juillet, à séquestrer, lundi matin, MM. Van Es et Legendre. La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Metz doit statuer, le 19 novembre, sur les différents plans de reprise du site, qui ne permettraient de sauver qu'environ 500 emplois. – (Corresp.)

La Deutsche Börse et Euroclear se disputent Clearstream

LA SOCIÉTÉ des Bourses allemandes Deutsche Börse et la société de règlement-livraison Euroclear devraient présenter mercredi des offres de rachat pour la société de compensation Clearstream, affirme mercredi le *Financial Times*. La Deutsche Börse, qui détient déjà 50 % de Clearstream, soumettrait ainsi une offre de rachat de la part restante. Selon le quotidien, le directeur de Clearstream a invité les deux parties à présenter une offre avant la fin de la journée en détaillant leur prix et leurs projets. La société Cedel, un groupement de 90 banques essentiellement luxembourgeoises, détient aujourd'hui les 50 % restants du capital de Clearstream. La Deutsche Börse avait déjà indiqué en juin être en négociations pour augmenter sa part dans Clearstream, mais avait précisé ne pas avoir fait d'offre formelle.

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

Paris 11e

Bd Voltaire, studio avec balcon + cave, résid., grand standing. Prix : 630 000 F. Tél. : 01-43-47-36-34.

Paris 20e

Belleville, bel appartement, triplex, 230 m², très calme, 2 jard. priv., terrasse ensoleillée, 3 chbres, 2 s. de bns, 3 wc, 2 gds living (insonorisés), pt living, bibliothèque, belle cuis. équipée, poss. dble park. Px : 3,8 MF. 01-46-36-21-12.

LOCAUX COMMERCIAUX

A vendre proche d'Anvers, Belgique

GRAND BATIMENT INDUSTRIEL

+ BUREAUX DE STANDING

- env. 6000 m²
- partiellement équipé de rayonnages
- grands terrains de parking
- 6 postes de chargement abrités/dockshelters
- situé le long de l'autoroute
- utilisations multiples

ENTREPÔT FRIGORIFIQUE POSSIBLE

Renseignements: téléphone 0031-33-2453805, Mr. Oostmeijer.

PROPRIÉTÉS

Province

20 km sud Le Mans, maison. R. d. c. : s. à manger, sal., 1 cuis. eq., 2 chbres, sdb. Et. : 2 chbres, 1 bureau, salle de jeux, toilettes. Terrain arboré, fruitiers, 3 500 m², cave, garage. Tél. : 02-43-42-37-70.

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

Paris

43, AVENUE MARCEAU 75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER locations-ventes-gérance, spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS, recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS hôtels particuliers, apparts et villas VIDES & MEUBLÉS

01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

AGENDA

Pour vacances temps partiel, secrétaire sténo-dactylo, italien-anglais-allemand appréciés, près la Défense. Tél. : 01-47-60-26-88.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ROLLS ROYCE : la Commission européenne a annoncé mardi 30 octobre avoir autorisé un prêt de l'Etat britannique de 250 millions de livres (401,3 millions d'euros) à Rolls Royce pour mettre au point deux nouveaux gros moteurs d'avions, le Trent 600 et le Trent 900 destiné à équiper le futur avion géant d'Airbus, l'A380. Ce prêt est une avance, qui sera remboursée si le programme réussit, par un prélèvement sur les livraisons de moteurs et les activités d'entretien et de service après-vente.**

● **MERISTEM THERAPEUTICS : la société de biotechnologies clermontoise, spécialiste de la production de médicaments dans des plantes transgéniques, a annoncé, mardi, la signature d'un accord de recherche avec le laboratoire américain Lilly pour la production d'une protéine thérapeutique dans des feuilles de tabac.**

● **MARIONNAUD : le distributeur français de parfums et cosmétiques va acquérir auprès de l'enseignante autrichienne Holzer 35 parfumeries, lui permettant de devenir leader de la distribution sélective de parfums dans ce pays, a-t-il indiqué mardi.**

● **NOVARTIS : le groupe pharmaceutique suisse mène des recherches et des études cliniques sur 69 nouveaux médicaments ou molécules, dont « un nombre non négligeable sera lancé avant 2005 », selon un communiqué publié mardi par la société.**

● **RHODIA : le groupe français de chimie de spécialités a annoncé, mardi, la création d'une joint-venture entre sa filiale Rhodia Eco-services et le groupe américain OMG Group (Cleveland, Ohio). Baptisée Cycleon, elle sera destinée au recyclage des catalyseurs automobiles. En 2000, 150 tonnes de catalyseurs ont été recyclées représentant un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros.**

● **MONTEDISON : le groupe italien va procéder à une opération de restructuration interne prévoyant une fusion avec Edison, Sondel et Fiat Energia et une scission d'avec sa filiale Falck. Le nouveau groupe issu de la fusion sera baptisé Edison. Montedison se séparera de sa filiale Falck et récupérera au**

passage 73,7 % de Sondel, la filiale énergie de Falck. Falck récupérera 100 % de Tecnimont, la filiale ingénierie de Montedison.

● **SAUPIQUET : la société Trinity Alimentari Italia Spa, filiale à 100 % de Bolton Group, détient 98,74 % du capital et des droits de vote du fabricant français de conserve, à l'issue de son offre publique de retrait (OPR), a indiqué mardi le Conseil des marchés financiers (CMF).**

SERVICES

● **HITACHI : le géant japonais des appareils électriques va supprimer 16 000 à 20 000 emplois au lieu des 14 700 annoncés en août, soit 4 % de effectifs (340 000 personnes). Selon la direction, Hitachi a enregistré des pertes d'un milliard d'euros au premier semestre de l'exercice 2001-2002. Ce chiffre, dû au ralentissement de la demande d'ordinateurs et téléphones portables, est le deuxième plus mauvais résultat jamais enregistré sur un semestre.**

● **BRITISH TELECOM : le directeur général du groupe britannique va quitter ses fonctions en janvier, confirmant ainsi les rumeurs selon lesquelles il partirait une fois effectuée la scission entre BT et sa filiale de téléphonie mobile mmo2.**

● **MTV : la chaîne musicale américaine devrait licencier 450 personnes et revoir l'organisation de plusieurs filiales, a indiqué un porte-parole, mardi. Ces réformes porteront notamment sur le regroupement des sites Internet de MTV, de son autre chaîne musicale VH1 et de sa chaîne pour enfants Nickelodeon. C'est la première restructuration du groupe depuis qu'il s'est lancé dans la création de filiales distinctes en 1989.**

FINANCES

● **ASSURANCE : les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis auront un coût net de 22 milliards de dollars (24,32 milliards d'euros) pour les assureurs et réassureurs mondiaux, estime l'agence de notation Standard & Poor's dans un communiqué publié mardi.**

● **BUNDESBANK : la Banque centrale allemande risque de devoir réduire jusqu'à 40 % de ses effectifs, soit 6 400 suppressions d'emplois, dans le cadre d'une réforme interne, rapporte le quotidien Boersen Zeitung, mercredi.**

VALEUR DU JOUR

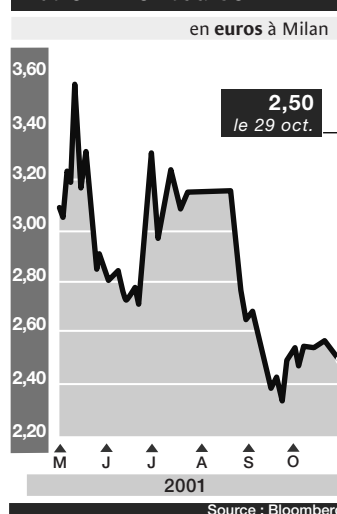
Montedison se concentre sur l'énergie

CONCENTRER Montedison sur l'énergie électrique et le gaz, céder rapidement toutes les autres activités comme l'agroalimentaire et la chimie : telles sont les grandes lignes du plan industriel qu'Italenergia (la société créée par Fiat et EDF pour prendre le contrôle de la holding milanais) a présenté mardi 30 octobre. Après la suspension de sa cotation la veille, Montedison a ouvert mercredi en hausse de 7,69 %, à 2,69 euros.

L'objectif d'Italenergia est de renforcer le numéro deux du marché italien de l'énergie. Toutes les filiales dans ce secteur (Edison, Sondel et Fiat Energia) seront fusionnées dans Montedison, qui prendra le nom d'Edison. Le nouveau groupe réalisera déjà en 2001 un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros et une marge brute d'exploitation de plus de 1 milliard d'euros. En termes industriels, il dispose d'une capacité de production, dans l'électricité, de 6 200 mégawatts mais entend arriver à 14 000 MW après 2006, soit 20 % du marché libéralisé. Dans le gaz, le groupe vise à terme une part de marché de 15 % en Italie. Umberto Quadrino, le président d'Edison, envisage une expansion à l'étranger, évoquant de possibles initiatives communes avec EDF.

Les nouveaux actionnaires de Montedison n'ont pas l'intention de sortir des télécommunications, où Edison s'était aventuré en 2000 : « Nous voulons rester dans la téléphonie fixe,

Action Montedison

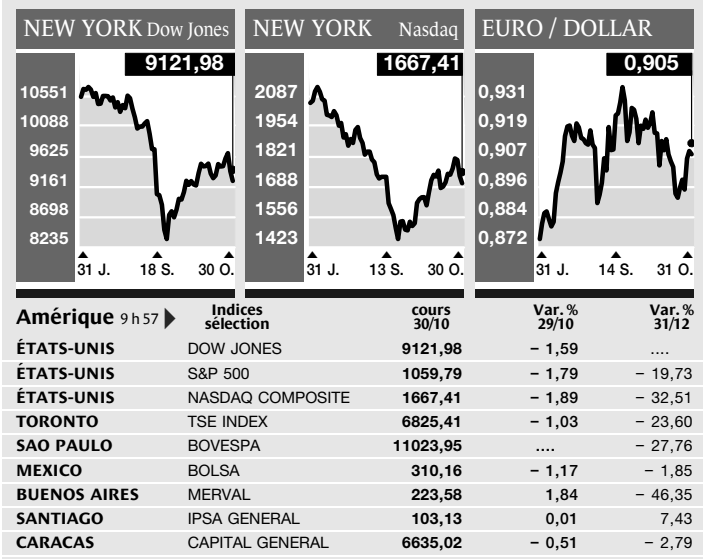


pour proposer à nos clients industriels une gamme complète de services (électricité, gaz et télécoms). Mais nous entendons nouer des accords ou des alliances dans les télécoms », a expliqué M. Quadrino, qui a évoqué des contacts avec Atlanet, autre opérateur dont Fiat est actionnaire. Le plan de cession est radical. La vente au groupe Cargill des 56 % dans le producteur d'amidon Ceresar a été annoncée mardi. La holding compte aussi céder ses parts dans l'assureur Fondiaria, dans Koipe (huile), et compte également céder Cereol, Béghin-Say, Provimi et Antibioticos. Ces opérations apporteront 7 milliards d'euros au groupe (dont 3,7 milliards de cession de dettes) et seront complétées en 2002.

Marie-Noëlle Terrisse (à Milan)



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 reculait de 1,18 %, mercredi 31 octobre dans les premiers échanges, à 4 201,81 points. L'indice des valeurs vedettes de la place de Paris avait perdu 3 %, mardi, à 4 251,93 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières valeurs cotées à Francfort, l'indice Dax perdait 1,83 %, mercredi 31 octobre dans les premières transactions, à 4 460,88 points. Le Dax s'était replié de 2,50 %, mardi, à 4 543,98 points.

LONDRES

BAROMÈTRE de la Bourse britannique, l'indice Footsie cédait 0,24 %, mercredi matin 31 octobre, pour s'établir à 4 991,40 points. Le Footsie avait perdu 1,62 %, mardi, à 5 003,60 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé en baisse, mercredi, pour la quatrième séance consécutive. L'indice Nikkei a perdu 1,39 %, s'établissant à 10 366,34 points. L'indice Topix, qui recense toutes les valeurs du premier marché, a terminé en baisse de 0,79 %, à 1 059,37 points. « On dirait que la Bourse de Tokyo a fini de rêver, qu'elle s'est finalement réveillée et qu'elle découvre maintenant que tous les indicateurs sont vraiment inquiétants », a déclaré Toshihiko Matsuno, analyste chez le courtier Sakura Friend Securities.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en baisse, mardi 30 octobre, les investisseurs restant nerveux à la veille de la publication de la première estimation de la croissance américaine au troisième trimestre, et après la dernière mise en garde des autorités américaines sur de possibles nouvelles attaques terroristes aux Etats-Unis cette semaine, en réponse à la campagne militaire en Afghanistan. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé de 1,59 %, à 9 121,98 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, utilisé par de nombreux gérants de fonds, s'est replié de 1,72 %, à 1 059,79 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a perdu 1,89 %, à 1 667,41 points.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait de quelques fractions, mercredi 31 octobre dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,53 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,39 %.

MONNAIES

L'EURO cédait du terrain face au billet vert, mercredi matin dans les premières transactions, cotant 0,9057 dollar. Le yen s'effritait également face à la devise américaine, à 121,82 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

Nouvelle chute de la confiance des consommateurs américains en octobre

L'INDICE DE CONFIANCE des consommateurs américains dans les conditions présentes et futures de l'économie a plongé de 11,5 points en octobre, enregistrant ainsi sa quatrième baisse mensuelle consécutive. Il se retrouve à son niveau le plus bas depuis février 1994, a indiqué, mardi 30 octobre, le Conference Board, un institut de conjoncture privé. Les analystes tablaient sur un recul de seulement 1,5 point de ce baromètre par rapport à septembre, mois au cours duquel il avait reculé de 17 points (ce chiffre avait été révisé). L'indice, en base 100 en 1985, se situe désormais à 85,5.

« Les perspectives économiques s'assombrissent de plus en plus, avec la confiance des consommateurs qui continue à plonger », a relevé Lynn Franco, la responsable du service de recherche sur la consommation du Conference Board de New York. « Les vagues de licenciements et la montée du chômage ne signalent pas de reprise prévisible de la confiance des consommateurs », a-t-elle ajouté. Et la saison des fêtes de fin d'année approchant, « cela augure mal des dépenses de consommation pour cette période cruciale pour les détaillants », a souligné l'économiste du Conference Board. L'indice mesurant le degré de confiance des consommateurs, quant à la situation présente de la conjoncture, a plongé de 17,8 points, à 107,6 points, en octobre contre 125,4 points en septembre, tandis que celui portant sur les attentes a chuté de 7,3 points, à 70,8 points.

● **JAPON : les mises en chantier de logements ont diminué en septembre de 2,9 %, à 102 507 chantiers sur un an. C'est le premier mois de baisse en glissement annuel de cet indicateur depuis trois mois, après une hausse de 1,1 % en août.**

● **La population japonaise n'a augmenté que de 1,1 % en 2000 par rapport à l'année 1999, ce qui a représenté la plus faible hausse annuelle jamais enregistrée depuis la seconde guerre mondiale, a indiqué le gouvernement mercredi 31 octobre. Le nombre de Japonais s'est accru de 1 355 597 personnes, selon le recensement effectué en 2000 par rapport au précédent de 1995, pour se hisser à 126 925 843 personnes.**

● **FRANCE : le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 13 100 en septembre, soit de 0,6 %, à 2 140 900, et le taux de chômage – au sens du BIT (Bureau international du travail) – a augmenté de 0,1 point, à 9,1 % de la population active, selon les données corrigées des variations saisonnières qui ont été publiées mercredi par le ministère de l'emploi. Il s'agit du cinquième mois consécutif de hausse du chômage (lire page 32). L'Insee a modifié le calcul du taux de chômage, au sens du BIT, pour « améliorer » ses estimations, en assurant que « le profil récent » de hausse du chômage depuis mai « restera le même ».**

● **ALLEMAGNE : le rythme de croissance des exportations allemandes, force motrice de la zone euro, va ralentir à 3 % en 2002, après 5 % en 2001, a indiqué mardi la Fédération allemande de l'industrie (BDI).**

● **Le chiffre d'affaires du commerce de gros s'est effrité de 9,2 % en septembre sur un an en valeur réelle (corrigée des variations de prix) et de 9,1 % en valeur nominale, selon les chiffres provisoires publiés mercredi par l'Office fédéral des statistiques.**

● **ITALIE : la progression des prix à la production a fortement diminué en septembre sur douze mois, pour s'afficher à + 0,4 % contre + 1,2 % en août, selon les chiffres diffusés mardi par l'Institut national italien de la statistique, Istat. Il s'agit de la plus faible variation annuelle depuis août 1999.**

● **PORTUGAL : le pays a enregistré au deuxième trimestre une hausse de son produit intérieur brut (PIB) de 2,5 % par rapport à la même période de l'année précédente, a annoncé mardi l'Institut national de statistiques (INE). Au premier trimestre, le PIB avait progressé de 2,2 % sur un an à prix constants. La croissance du PIB au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent à été de 0,4 %.**

● **CHINE : la Chine entend préserver la stabilité de sa devise, le yuan, pour aider la région Asie-Pacifique à traverser une difficile conjoncture aggravée par les attaques terroristes du 11 septembre, a indiqué mercredi, à Hongkong, le vice-gouverneur de la Banque populaire de Chine, Liu Tinghuan. « Dans la situation présente, nous essayerons de maintenir la stabilité du yuan et nous n'avons aucune intention de dévaluer », a-t-il déclaré au cours d'un débat avec d'autres banquiers centraux de la région, organisé par le World Economic Forum.**

Taux de change fixe zone Euro

| Euro contre | Taux | contre franc | Taux | Euro contre | 30/10 |
|----------------------------|---------|---------------------------|---------|------------------------|----------|
| FRANC..... | 6,55957 | EURO..... | 0,15245 | COURONNE DANOISE..... | 7,4405 |
| DEUTSCHEMARK..... | 1,95583 | DEUTSCHEMARK..... | 3,35385 | COUR. NORVÉGIENNE..... | 7,9745 |
| LIRE ITALIENNE (1000)..... | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000)..... | 3,38774 | COUR. SUÉDOISE..... | 9,5832 |
| PESETA ESPAG. (100)..... | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100)..... | 3,94238 | COURONNE TCHÈQUE..... | 33,6180 |
| ESCUDO PORT. (100)..... | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100)..... | 3,27190 | DOLLAR AUSTRALIEN..... | 1,7816 |
| SCHILLING AUTR. (10)..... | 1,37693 | SCHILLING AUTR. (10)..... | 1,37693 | DOLLAR CANADIEN..... | 1,4281 |
| PUNT IRLANDAISE (10)..... | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE..... | 3,32894 | DOLLAR HONGKONG..... | 7,0698 |
| FLORIN NÉERLANDAIS..... | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS..... | 2,97660 | DOLLAR NÉO-ZÉLAND..... | 2,1768 |
| FRANC BELGE (10)..... | 4,03399 | FRANC BELGE (10)..... | 1,62607 | FORINT HONGROIS..... | 256,3400 |
| MARKKA FINLAND..... | 5,94573 | MARKKA FINLAND..... | 1,10324 | LEU ROUMAIN..... | 28046 |
| DRACHME GREC. (100)..... | 3,40750 | DRACHME GREC. (100)..... | 1,92503 | ZLOTY POLONAIS..... | 3,7208 |

Cours de change croisés

| 31/10 9h57 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR.S. |
|-------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| DOLLAR..... | | 0,82021 | 0,90530 | 0,13802 | 1,45470 | 0,61592 |
| YEN..... | 121,92000 | | 110,37000 | 16,82500 | 177,37000 | 75,08500 |
| EURO..... | 1,10461 | 0,90604 | | 0,15245 | 1,60680 | 0,68035 |
| FRANC..... | 7,24530 | 5,94295 | 6,55957 | | 10,54045 | 4,46275 |
| LIVRE..... | 0,68743 | 0,56385 | 0,62240 | 0,09485 | | 0,42345 |
| FRANC SUISSE..... | 1,62360 | 1,33165 | 1,46980 | 0,22410 | 2,36185 | |

Taux d'intérêt (%)

| Taux 30/10 | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|-----------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE..... | 3,76 | 3,41 | 4,54 | 5,18 |
| ALLEMAGNE..... | 3,80 | 3,54 | 4,40 | 5,11 |
| GDE-BRETAG..... | 4,13 | 4,22 | 4,56 | 4,40 |
| ITALIE..... | 3,80 | 3,50 | 4,74 | 5,45 |
| JAPON..... | 0,04 | 0,01 | 1,33 | 2,52 |
| ÉTATS-UNIS..... | 2,56 | 2,05 | 4,43 | |
| SUISSE..... | 2 | 2,04 | 2,87 | 3,58 |
| PAYS-BAS..... | 3,77 | 3,50 | 4,55 | 5,15 |

Matif

| Cours 9h57 | Volume 31/10 | dernier prix | premier prix |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|
| Notionnel 5,5 | 170 | 92,06 | 92,05 |
| DÉCEMBRE 2001 | 170 | 92,06 | 92,05 |
| Euribor 3 mois | NC | NC | NC |
| JANVIER 2001..... | NC | NC | NC |

Matières premières

| En dollars | Cours 30/10 | Var. % 29/10 |
|--------------------------|-------------|--------------|
| MÉTALUX (LONDRES) | | |
| CUIVRE 3 MOIS..... | 1388 | -0,72 |
| ALUMINIUM 3 MOIS..... | 1293 | -0,31 |
| PLOMB 3 MOIS..... | 477 | -0,63 |
| ETAIN 3 MOIS..... | 3760 | -0,66 |
| ZINC 3 MOIS..... | 771 | -0,84 |
| NICKEL 3 MOIS..... | 4435 | -1,44 |
| MÉTALUX (NEW YORK) | | |
| ARGENT A TERME..... | 4,26 | +0,35 |
| PLATINE A TERME..... | 110122,00 | |
| GRAINES DÉNÉRÉES | | |
| BLÉ (CHICAGO)..... | 295,50 | |
| MAIS (CHICAGO)..... | 201 | |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 162 | -0,12 |
| SOFTS | | |
| CACAO (NEW YORK)..... | 997 | |
| CAFÉ (LONDRES)..... | | |
| SUCRE BL. (LONDRES)..... | | |

Pétrole

| En dollars | Cours 30/10 | Var. % 29/10 |
|------------------------|-------------|--------------|
| BRENT (LONDRES)..... | 20,86 | -0,24 |
| WTI (NEW YORK)..... | 21,84 | -0,14 |
| LIGHT SWEET CRUDE..... | 21,83 | -1,31 |

Or

| En euros | Cours 30/10 | Var. % 29/10 |
|----------------------------|-------------|--------------|
| OR FIN KILO BARRE..... | 9800 | |
| OR FIN LINGOT..... | 10010 | |
| ONCE D'OR (LO) \$..... | 266,40 | |
| PIÈCE FRANCE 20 F..... | 57,40 | +0,35 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F..... | 56,50 | -0,53 |
| PIÈCE 10 DOLLARS US..... | 194,75 | |
| PIÈCE 20 DOLLARS US..... | 420 | -6,67 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX..... | 369,25 | +0,54 |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

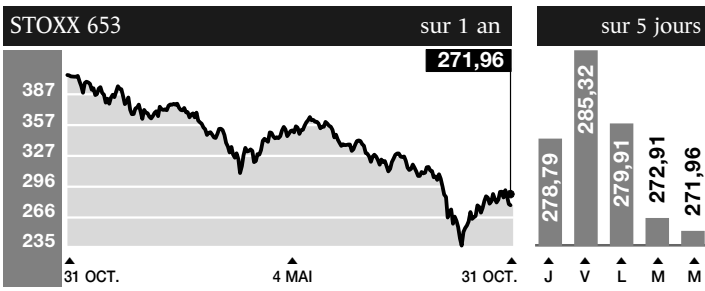
● Le groupe de spécialités chimiques allemand **Degussa Huels** a chuté, mardi 30 octobre, de 7,29 %, à 25,95 euros, après avoir annoncé que son bénéfice imposable en 2001 serait considérablement plus faible qu'en 2000, et qu'il serait contraint de fermer six usines et de procéder à de nouvelles suppressions d'emplois.

● Les valeurs bancaires ont été malmenées à Milan, mardi, après la décision de Bruxelles, la veille, de censurer les aides versées par l'Etat italien à la restructuration des banques entre 1998 et 2000. **Bipop-Carire** a cédé 6,73 %, à 1,89 euro, et Unicredito 3,06 %, à 3,96 euros. **Sanpaolo IMI** a reculé de 2,98 %, à

11,38 euros, après avoir annoncé une OPA amicale sur la quatrième banque slovène, Banca Koper.

● **Telecom Italia** a cédé, mardi, 4,20 %, à 9,03 euros, et l'une de ses filiales, **Seat PG**, a laissé 6,37 %, à 0,755 euro, tandis que le président de Telecom Italia confirmait lors d'une audition à Rome la stratégie de cession des participations non stratégiques du groupe, annoncée à la fin septembre.

● Les valeurs du secteur bancaire en Espagne continuaient à être pénalisées, mardi, par les craintes qui pèsent sur l'Argentine. La première banque espagnole, **Santander Central Hispano (SCH)**, a cédé 4,95 %, à 8,45 euros.



| | | | |
|----------------------------|----|---------------|--------|
| NXT | GB | 1,70 | |
| P & O PRINCESS | GB | 3,66 | |
| PERSIMMON PLC | GB | 4,91 | - 0,33 |
| PREUSSAG AG | DE | 26,55 | |
| RANK GROUP | GB | 3,03 | |
| RICHMOND UNITS | CH | 2179,15 | |
| RYANAIR HLDGS | IR | 10,05 | |
| SAIRGROUP N | CH | 3,56 | |
| SAS DANMARK A/S | DK | 9,81 | |
| SEB | FR | 56,50 | |
| SIX CONTINENTS | GB | 10,09 | |
| SODEXO ALLIANC | FR | 51,75 | |
| THE SWATCH GRP | CH | 84,85 | |
| THE SWATCH GRP | CH | 18,19 | |
| THE PIZZA | ES | 1,86 | |
| THOMSON MULTIME | PA | 25,88 | |
| WILSON BOWDEN | GB | 11,59 | |
| WM-DATA -B- | SE | 2,16 | |
| WOLFORD AG | AT | 10,80 | |
| WWW UK UNITS | IR | 0,67 | |
| DJ E STOXX CYC GO P | | 101,11 | |

PHARMACIE

| | | | |
|--------------------------------|----|---------------|--------|
| ACTELION N | CH | 38,43 | |
| ALTANA AG | DE | 51,20 | |
| AMERSHAM | GB | 9,63 | |
| ASTRAZENECA | GB | 49,29 | |
| AVENTIS | FR | 80,25 | |
| BB BIOTECH | CH | 68,01 | |
| CELLTECH GROUP | GB | 13,88 | |
| DISETRONIC HLDG | CH | 849,49 | |
| ELAN CORP | IR | 49,95 | |
| ESSILOR INTL | FR | 31,44 | |
| FRESENIUS MED C | DE | 74,15 | |
| H. LUNDBECK | DK | 27,55 | |
| GALEN HOLDINGS | GB | 11,87 | - 0,40 |
| GAMBRO -A- | SE | 6,37 | |
| GLAXOSMITHKLINE | GB | 29,69 | |
| H. LUNDBECK | DK | 27,55 | |
| NOVARTIS N | CH | 41,32 | |
| NOVO-NORDISK -B- | DK | 44,08 | |
| NOVOZYMES -B- | DK | 22,58 | |
| ORION B | FI | 18,80 | |
| OXFORD GLYCOSI | GB | 7,41 | |
| PHONAK HLDG N | CH | 22,55 | |
| QIAGEN NV | NL | 19,50 | - 0,26 |
| ROCHE HLDG G | CH | 75,49 | |
| SANOFI SYNTHELA | FR | 72 | |
| SCHERING AG | DE | 57,70 | |
| SERONO -B- | CH | 822,96 | |
| SHIRE PHARMA GR | GB | 16,42 | |
| SMITH & NEPHEW | GB | 6,10 | |
| SSL INTL | GB | 8,34 | |
| SULZER AG 100N | CH | 132,63 | |
| SYNTHES-STRATEC | CH | 727,74 | |
| UCB | BE | 41,85 | |
| DJ E STOXX F & BV P | | 209,59 | |

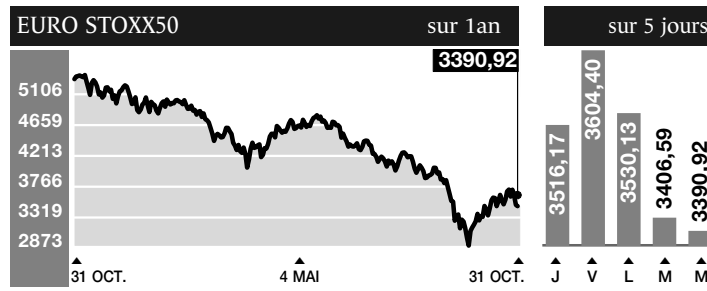
BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | | | |
|-----------------|----|--------|------|
| ABB N | CH | 9,08 | |
| ADECCO N | CH | 48,22 | |
| AGGREGO | GB | 5,31 | |
| ALSTOM | FR | 17,60 | |
| ALTRAN TECHNO | FR | 49,79 | |
| ALUSUISSE GRP N | CH | 856,97 | |
| ARRIVA | GB | 4,78 | |
| ASSA ABLOY-B- | SE | 13,36 | |
| ASSOC BR PORTS | GB | 6,64 | |
| ATLAS COPCO -A- | SE | 22,07 | |
| ATLAS COPCO -B- | SE | 20,77 | |
| ATTICA ENTRA SA | GB | 4,16 | |
| BAA | GB | 8,92 | |
| BBA GROUP PLC | GB | 3,50 | |

| | | | |
|--------------------------|----|---------------|------|
| UNIBAIL | FR | 57,10 | |
| VALLEHERMOSO | ES | 7,31 | |
| WCM BETEILIGUNG | DE | 12,61 | |
| DJ E STOXX FINS P | | 228,77 | |

ALIMENTATION ET BOISSON

| | | | |
|--------------------------------|----|---------------|--------|
| ALLIED DOMECO | GB | 5,65 | |
| ASSOCIAT BRIT F | GB | 7,28 | |
| BBAG OE BRAU-BE | AT | 40,52 | |
| BRAU-UNION | AT | 40,51 | |
| CADBURY SCHWEPP | GB | 6,85 | |
| CARLSBERG -B- | DK | 47,98 | |
| TELE PIZZA | DE | 43,41 | |
| COCA COLA HBC | GR | 14,62 | |
| DANISCO | DK | 40,72 | |
| DANONE | FR | 126 | |
| DELTA HOLDINGS | FR | 7,04 | |
| DIAGEO | GB | 11,07 | |
| ELAIS OLEAGINOUS | GR | 20,28 | |
| HEINEKEN HOLDIN | NL | 29,45 | |
| HELLENIC SUGAR | GR | 7,60 | |
| KAMPS | DE | 7,60 | |
| KERRY GRP-A- | GB | 22,75 | |
| KINGFISHER | GB | 5,30 | |
| KONINKLIJKE NUM | NL | 27,90 | |
| MONTEDISON | IT | 2,49 | |
| NESTLE N | CH | 228,52 | |
| NORTHERN FOODS | GB | 2,41 | |
| PARMALAT | IT | 2,93 | |
| PERNOD RICARD | FR | 79,40 | |
| RAISIO GRP -V- | FI | 1 | + 3,09 |
| SCOTT & NEWCAST | GB | 8,17 | |
| SOUTH AFRICAN B | GB | 6,85 | |
| TATE & LYLE | GB | 4,57 | |
| TOMKINS | GB | 2,71 | |
| UNILEVER | NL | 56,90 | |
| WHITBREAD PLC | GB | 8,34 | |
| DJ E STOXX F & BV P | | 209,59 | |



| | | | |
|----------------------------|----|---------------|--------|
| SEAT PAGINE GIA | IT | 0,76 | |
| SEAT PAGINE GIA | IT | 0,76 | |
| SECURICOR | GB | 1,60 | |
| SECURITAS -B- | SE | 18,57 | |
| SERCO GROUP | GB | 5,81 | - 2,43 |
| SGL CARBON | DE | 22 | |
| SHANKS GROUP | GB | 2,60 | |
| SIDEL | FR | 50 | |
| SINGULUS TECHNO | DE | 21,90 | - 2,14 |
| SKF -B- | SE | 18,26 | |
| SMITHS GROUP | GB | 10,73 | |
| SOPHUS BEREND - | DK | 23,39 | |
| SPIRENT | GB | 1,86 | |
| STOLT NIELSEN | LU | 122 | |
| TELEZ -B- | SE | 35,27 | |
| THALES | FR | 42,30 | |
| TOMRA SYSTEMS | NO | 11,04 | |
| TPI | ES | 4,06 | |
| TRAFFICMASTER | GB | 0,85 | |
| UNAXIS HLDG N | CH | 90,80 | |
| VA TECHNOLOGIE | AT | 20,20 | |
| VEDIOR NV | NL | 10,38 | |
| VESTAS WIND SYS | DK | 35,55 | |
| VINCI | FR | 65 | |
| VIVENDI ENVIRON | FR | 42,20 | |
| VOLVO -A- | SE | 14,50 | |
| VOLVO -B- | SE | 15,18 | |
| WARTSILA CORP A | FI | 19,71 | |
| XANSA | GB | 4,93 | |
| ZARDOYA OTIS | ES | 9,90 | |
| DJ E STOXX IND GO P | | 305,42 | |

ASSURANCES

| | | | |
|--------------------------|----|---------------|--------|
| AEGIS GROUP | GB | 1,40 | |
| AEGON NV | NL | 27,80 | |
| AGF | FR | 52,15 | |
| ALLEANZA ASS | IT | 11,40 | |
| ALLIANZ N | DE | 261,20 | |
| ASR VERZEKERING | NL | 81,10 | |
| AXA | FR | 24,02 | |
| BALOISE HLDG N | CH | 92,50 | |
| BRITANNIC | GB | 11,94 | |
| CATTOLICA ASS | IT | 22,07 | |
| CGNU | GB | 13,24 | |
| CNP ASSURANCES | FR | 34,90 | |
| CODAN | DK | 16,80 | |
| CORP MAPFRE R | ES | 18,50 | |
| ORIG VERSICHERU | DE | 160,25 | |
| ETHNIKI GEN INS | GR | 9,28 | |
| EULER | FR | 46 | |
| FONDIARIA ASS | IT | 5,17 | |
| FORTIS (B) | BE | 26,21 | |
| FRIENDS PROVIDE | GB | 2,82 | |
| GENERALI ASS | IT | 30,15 | |
| GENERALI HLD VI | AT | 154 | |
| INDEPENDENT INS | GB | 0,10 | |
| INTERAM HELLEN | GR | 4,98 | |
| IRISH LIFE & PE | GB | 11,65 | - 0,27 |
| LEGAL & GENERAL | GB | 2,37 | |
| MEDIOLANUM | IT | 8,37 | |
| MUENCH RUECKVER | DE | 301,20 | |
| POHJOLA GRP.B | FI | 19,95 | |
| PRUDENTIAL | GB | 11,55 | |
| RAS | IT | 13,17 | |
| ROYAL SUN ALLIA | GB | 5,74 | |
| SAI | IT | 12,68 | |
| SAMPO-LEONIA -A | FI | 9,70 | |
| SCHW NATL VERS | CH | 581,51 | |
| SCOR | FR | 37,10 | |
| SKANDIA INSURAN | SE | 6,57 | |
| ST JAMES'S PLAC | GB | 5,38 | |
| STOREBRAND | NO | 5,52 | |
| SWISS LIFE REG | CH | 443,45 | |
| SWISS RE N | CH | 115,96 | |
| TOPDANMARK | DK | 25,67 | |
| ZURICH FINL SVC | CH | 248,59 | |
| DJ E STOXX INSU P | | 327,57 | |

MEDIAS

| | | | |
|---------------------------|----|---------------|--------|
| B SKY B GROUP | GB | 12,11 | |
| CANAL PLUS | FR | 3,42 | |
| CAPITAL RADIO | GB | 11,34 | - 0,70 |
| CARLTON COMMUNI | GB | 3,03 | |
| DLY MAIL & GEN | GB | 10,72 | |
| ELSEVIER | NL | 12,92 | |
| EMAP PLC | GB | 10,78 | |
| FOX KIDS EUROPE | NL | 12,50 | |
| FUTURE NETWORK | GB | 0,40 | |
| GRANADA | GB | 2,01 | |
| GRUPPO L'ESPRES | IT | 2,66 | |
| GWR GROUP | GB | 3,45 | |
| HAVAS ADVERTIS | FR | 8 | |
| INDP NEWS AND M | IR | 1,75 | |
| INFORMA GROUP | GB | 2,73 | |
| LAGARDERE SCA N | FR | 37,70 | |
| LAMBRAKIS PLESS | GR | 4,32 | |
| M6 METROPLE TV | FR | 21,95 | |
| MEDIASET | IT | 7,20 | |
| MODERN TIMES GR | SE | 23,37 | |
| MONDADORI | IT | 6,29 | |
| NRJ GROUP | FR | 16,60 | |
| PEARSON | GB | 13,05 | |
| PRISA | ES | 8,80 | |
| PROSIEBEN SAT.1 | DE | 5,85 | |
| PT MULTIMEDIA R | PT | 7,47 | |
| PUBLICIS GROUPE | FR | 24 | |
| PUBLICIS GROUPE N | CH | 169,52 | |
| REUTER INTERNATIO | GB | 9,23 | |
| REUTERS GROUP | GB | 10,16 | |
| RTL GROUP | LU | 32,10 | |
| SMG | GB | 1,91 | |
| SOCCABLE R | ES | 24,20 | |
| TAYLOR NELSON S | GB | 3,05 | |
| TELEWEST COMM. | GB | 0,71 | |
| TFI | FR | 24,58 | |
| TRINITY MIRROR | GB | 6,34 | |
| UNITED PAN-EURO | NL | 0,63 | |
| UTD BUSINESS ME | GB | 11,44 | |
| VIVENDI UNIVERS | FR | 49,25 | |
| VNU | NL | 31,85 | |
| WOLTERS KLUWER | NL | 22,93 | |
| WPP GROUP | GB | 9,58 | |
| DJ E STOXX MEDIA P | | 267,33 | |

BIENS DE CONSOMMATION

| | | | |
|-----------------|----|--------|------|
| AHOLD | NL | 30,55 | |
| ALTADES | ES | 18 | |
| AMADEUS GLOBAL | ES | 5,96 | |
| ATHENS MEDICAL | GR | 3,34 | |
| AUSTRIA TABAK A | AT | 82 | |
| AVIS EUROPE | GB | 1,70 | |
| BEIERSDORF AG | DE | 125 | |
| BIC | FR | 34,82 | |
| BRIT AMER TOBAC | GB | 9,60 | |
| CASINO GP | FR | 83,20 | |
| CLARINS | FR | 59,50 | |
| COLRUZT | BE | 45,35 | |
| DELHAIZE | BE | 60,95 | |
| FIRSTGROUP | GB | 4,64 | |
| GALLAHER GRP | GB | 7,37 | |
| GIB | BE | 51 | |
| GIVAUDAN N | CH | 339,39 | |
| HENKEL KGAA VZ | DE | 65 | |
| ICELAND GROUP | GB | 2,42 | |
| IMPERIAL TOBACC | GB | 13,48 | |
| JERONIMO MARTIN | PT | 7 | |
| KESKO -B- | FI | 8,80 | |
| L'OREAL | FR | 74,85 | |
| LAURUS NV | NL | 4,25 | |
| MORRISON SUPERM | GB | 3,34 | |
| RECKITT BENCKIS | GB | 15,23 | |
| SAFWAY | GB | 5,57 | |
| SAINSBURY J. PL | GB | 6 | |
| STAGECOACH GROU | GB | 0,88 | |
| TERRA NETWORKS | ES | 6,77 | |
| TESCO PLC | GB | 3,92 | |
| TPG | NL | 21,04 | |
| WANADOO | FR | 4,60 | |

| | | | |
|---------------------------|----|---------------|------|
| WELLA AG VZ | DE | 50,70 | |
| DJ E STOXX N CYG P | | 368,76 | |

COMMERCE DISTRIBUTION

| | | | |
|--------------------------|----|---------------|--------|
| ALLIANCE UNICHE | GB | 8,55 | |
| AVA ALLG HAND.G | DE | 37,75 | |
| BOOTS CO PLC | GB | 9,71 | |
| BUHRMANN NV | NL | 6,95 | |
| CARREFOUR | FR | 55,40 | |
| CASTO-DUBOIS | FR | 52,85 | |
| CC CARREFOUR | ES | 13,36 | |
| CHARLES VOEGLH | CH | 36,01 | |
| D'ETEREN SA | BE | 120,20 | |
| DEBENHAMS | GB | 5,82 | |
| DIXONS GROUP | GB | 3,40 | |
| GAL LAFAYETTE | FR | 133,50 | |
| GEHE AG | DE | 41,70 | |
| GUCCI GROUP | NL | 94,15 | |
| GUS | GB | 7,83 | |
| HENNES & MAURIT | SE | 19,30 | |
| KARSTADT QUELLE | DE | 35,50 | |
| KINGFISHER | GB | 5,89 | |
| MARKS & SPENCER | GB | 4,62 | |
| MATALAN | GB | 6,66 | - 3,49 |
| METRO | DE | 37 | |
| MFI FURNITURE G | GB | 1,83 | |
| NEXT PLC | GB | 13,75 | |
| PIAULI PRINT. | FR | 126 | |
| SIGNET GROUP | GB | 0,96 | |
| VALORA HLDG N | CH | 176,15 | |
| VENDEX KBB NV | NL | 8,05 | |
| W.H SMITH | GB | 7,14 | |
| WOLSELEY PLC | GB | 7,01 | |
| WOOLWORTHS GROU | GB | 0,59 | |
| DJ E STOXX RETL P | | 277,90 | |

HAUTE TECHNOLOGIE

| | | | |
|-------------------|----|-------|--------|
| AIXTRON | DE | 20 | - 1,43 |
| ALCATEL-A- | FR | 15,70 | |
| ALTEC | GR | 2,35 | |
| ARC INTERNATIONAL | GB | 0,58 | |
| ARM HOLDINGS | GB | 5,15 | |
| ASML HOLDING | NL | 15,35 | |
| BAAN COMPANY | NL | 2,67 | |
| BAE SYSTEMS | GB | 5,42 | |

VALEURS FRANCE

L'action Alcatel perdait 0,64 %, à 15,6 euros, peu après l'ouverture de la Bourse de Paris, mercredi 31 octobre. L'équipementier a annoncé, plus tôt mercredi, une perte d'exploitation de 215 millions d'euros pour le troisième trimestre, après un bénéfice (pro forma) de 579 millions un an auparavant.

Le titre Saint-Gobain chutait de 4,90 % dans les premiers échanges mercredi, à 49,60 euros. Le groupe a annoncé, mardi, une révision à la baisse de ses prévisions de résultats 2001. Il table désormais sur une progression de son bénéfice net, hors plus-values, comprise entre 1 % et 5 %, contre une hausse de 10 % attendue auparavant.

L'action Renault gagnait 0,55 %, à 32,98 euros, en dépit du placement sous surveillance, avec implication négative, de la note à long terme « BBB+ » du constructeur automobile par l'agence Fitch. Cette décision est motivée par l'annonce de l'augmentation de la participation de Renault dans Nissan, qui prendra 15 % du capital de son partenaire français (Le Monde du 31 octobre).

Le titre Euronext continuait à baisser mercredi matin, perdant 1,11 %, à 16,91 euros. Issue de la fusion des Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, Euronext a remporté les enchères pour la reprise du Liffe, le marché londonien des produits dérivés.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 31 OCTOBRE Cours à 9 h 57

Demier jour de négociation des OSRD : 26 novembre

Table of market data for France, including ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C., with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(I).

Main table of market data for France, listing various companies like AIR LIQUIDE, ALCATEL A., ALSTOM, ALTRON TECHN., etc., with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(I).

Main table of market data for Europe, listing companies like PERIOD-RICAR, PEGUCOT, PINAULT-PRIN, etc., with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(I).

Main table of market data for International, listing companies like ADECCO, AMERICAN EXP., ANVESCOP EXP., etc., with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(I).

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 30 OCTOBRE Cours relevés à 18 h 16

Une sélection.

Table of market data for Nouveau Marché, listing companies like A NOVO, AB SOFT, ABEL GUILLEM, etc., with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(I).

Main table of market data for Nouveau Marché, listing companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA #, etc., with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(I).

Advertisement for Divento, featuring a woman's face and the text 'Divento, Sortez l'esprit libre. Club Divento Spectacles 0 820 900 950 www.divento.com'.

Table of market data for Second Marché, listing companies like LA COMPAGNIE, TETE DS LES, LEXIBOOK # S., etc., with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(I).

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 30 octobre

Table of market data for SICAV et FCP, listing companies like ÉCUR. MONÉTAIRE C., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., etc., with columns for Valeurs unitaires, Cours, and Date.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing companies like ÉCUR. MONÉTAIRE C., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., etc., with columns for Valeurs unitaires, Cours, and Date.

Main table of market data for LCF ROTHSCHILD, listing companies like AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, etc., with columns for Valeurs unitaires, Cours, and Date.

Main table of market data for SG ASSET MANAGEMENT, listing companies like CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., CADENCE 3 D., etc., with columns for Valeurs unitaires, Cours, and Date.

LEGENDE : ★ Stars frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Le FC Nantes-Atlantique a battu la Lazio Rome (1-0), mardi 30 octobre, au stade de la Beaujoire, lors de la sixième et dernière journée de la première phase de la

Ligue des champions. ● **UN BUT DE L'ATTAQUANT** Pierre-Yves André à la 72^e minute a couronné la domination de l'équipe de Raynald Denoueix. Nantes sera donc le seul

club français à participer à la deuxième phase de la Ligue des champions, qui débutera le 20 novembre, Lyon et Lille ayant perdu toutes chances de qualifica-

tion lors de la précédente journée. ● **LE TIRAGE AU SORT** aura lieu vendredi 2 novembre. L'assurance de jouer six matches supplémentaires devrait garantir environ 30 millions

de francs au FCNA. Galatasaray, qui a battu PSV Eindhoven (2-0), et Liverpool, vainqueur du Borussia Dortmund (2-0), ont rejoint le groupe des équipes qualifiées.

En Ligue des champions, le FC Nantes a rendu une « copie de haut niveau »

Après sa victoire sur la Lazio Rome (1-0), le dernier classé du championnat de France sera le seul représentant du football français pour la suite de la compétition européenne. Les Canaris ont renoué avec le jeu collectif qui faisait leur force lors de la saison 2000-2001

NANTES

de notre envoyé spécial

Les 35 000 spectateurs du stade de la Beaujoire acclament debout leurs héros, lancés dans un tour d'honneur sur l'hymne désormais officiel de toutes les victoires du sport français, *I will survive*, de Gloria Gaynor. Il est 22 h 35, c'est désormais officiel, le Football Club Nantes Atlantique (FCNA) participera, à partir du 20 novembre, à la deuxième phase de la Ligue des champions, grâce à son succès obtenu aux dépens des Italiens de la Lazio Rome (1-0). Cette victoire offre la première place du groupe D aux champions de France, qui, avec onze points, devancent les Turcs de Galatasaray, victorieux des Néerlandais du PSV Eindhoven (2-0), également qualifiés pour le second tour. Le PSV Eindhoven, troisième, disputera la Coupe UEFA, la Lazio Rome, dernière, est éliminée.

« Pour miser sur nous, il fallait vraiment y croire, mais nous avons abordé cette compétition en nous disant qu'il n'y avait qu'un exploit à faire », a expliqué Raynald Denoueix, l'entraîneur des Canaris, en saluant la « copie de haut niveau » de son équipe. Ses joueurs y ont cru jusqu'au bout et n'auront finalement concédé qu'une seule défaite, à domicile face à Galatasaray (0-1), pour trois victoires et deux matches nuls. « C'est une énorme satisfaction, nous n'étions pas favoris mais cette qualification vient récompenser notre bon parcours », s'est félicité pour sa part le capitaine et gardien de buts Mickaël Landreau.

Les Nantes sauvent ainsi l'honneur des clubs français, un brin écorné après les éliminations de Lyon et Lille, acquises depuis la semaine passée. Bizarrement, cette qualification pour le deuxième tour de la plus



Pierre-Yves André félicité par son coéquipier Frédéric Da Rocha après son but libérateur.

prestigieuse des compétitions européennes revient à l'étonnante lanterne rouge de la D1 qui, avant de remporter à Sochaux (0-1), samedi 27 octobre, son premier succès de la saison, restait sur onze matches sans succès en championnat de France.

« POURVU QUE ÇA DURE »

« Mais comment cette équipe peut-elle être dernière de son championnat ? », s'interrogeait l'entraîneur du PSV-Eindhoven, le Belge Eric Gerets. Un paradoxe nantais bien étrange en effet. « C'est un mystère,

je promets qu'on n'a jamais fait exprès de perdre en championnat », plaisantait le milieu de terrain Stéphane Ziani.

La boutade est révélatrice. On peut désormais en rire comme pour mieux exorciser une période que l'on espère révolue. « Pourvu que ça dure », soupire Raynald Denoueix. Nantes vient d'enchaîner deux victoires consécutives, ce qui ne lui était plus arrivé depuis le mois de mai. « On peut parler de semaine décisive, après notre succès à Sochaux », confirme Mickaël Landreau. « C'est aussi

enthousiasmant de se sortir d'une telle galère que de remporter de belles victoires », lâche encore Raynald Denoueix.

Face aux Romains, les Nantes ont surtout prouvé qu'ils avaient totalement retrouvé les vertus collectives qui faisaient leur force lors de la saison 2000-2001. Avant la rencontre, un dilemme se posait quant au choix tactique à adopter. Les Canaris pouvaient en effet se contenter d'un nul pour obtenir leur qualification. A l'inverse, la Lazio devait s'imposer en Loire-Atlantique pour poursuivre

son aventure européenne. « On ne pouvait pas jouer à l'italienne, il fallait fonctionner avec ce que l'on connaît bien, notre mobilité », explique Raynald Denoueix. Autrement dit, pas question d'attendre, arc-bouté sur son but, la déferlante romaine.

Les Nantais ont joué, dominé même ; et à l'image du jeune milieu de terrain camerounais Eric Djemba, ils ont surtout fait preuve d'une maîtrise technique et tactique tout à fait étonnante : « Nantes a surpris par sa solidité défensive, son expérience. On a joué comme des vieux briscards », souligne Mickaël Landreau. De quoi décontenancer des Italiens, il est vrai peu inspirés. Quinzièmes de leur championnat, les hommes d'Alberto Zaccheroni, qui a succédé à Dino Zoff le 19 septembre, après la défaite concédée au Stade olympique face à ces mêmes Nantais (1-3), n'ont jamais été en mesure de prendre le jeu à leur compte. Une pléiade de stars qui, à l'image du meneur de jeu espagnol Gaizka Mendietta, méconnaissable, ont semblé incapables d'évoluer ensemble. Muselés par la jeune classe nantaise, les champions d'Italie 2000 ne se sont pas créés une seule occasion franche durant les quarante-cinq premières minutes.

A la reprise, les Lazialistes se sont montrés plus incisifs, davantage tournés vers l'offensive, aidés en cela par la rentrée d'un troisième attaquant, Simone Inzaghi. Ils tentaient enfin. Mais, comme souvent dans pareil cas, sur un contre rondement mené, les Canaris allaient trouver la faille, à la 72^e minute. Servi par Nicolas Laspalles, au terme d'une belle combinaison avec Frédéric Da Rocha, Pierre-Yves André inscrivaient le but victorieux d'une tête-épaule. « C'est rentré, tant mieux. Pour une

fois, le petit plus était avec nous », expliquera le buteur.

Pour la première fois de son histoire, en cinq confrontations, le FCNA élimine une formation italienne. Cette qualification devrait rapporter environ 30 millions de francs au club. Vendredi 2 novembre, le FCNA connaîtra ses adversaires pour le second tour de la Ligue des champions. « Si on doit jouer le Real Madrid, on essaiera de gagner », prévient Mickaël Landreau. Pierre-Yves André voudrait, lui, rester concentré sur le championnat : « L'objectif commun, c'est de sortir de la merde dans laquelle on est », résume l'attaquant nantais.

Etienne Labrunie

La fiche technique

FC NANTES - LAZIO ROME : 1-0

Ligue des champions-1^{re} phase

Groupe D, 6^e journée

• Stade de la Beaujoire, à Nantes ; temps doux ; pelouse en bon état ; 35 000 spectateurs ; arbitre : M. Hauge (Nor.)

BUT

NANTES : André (72^e)

AVERTISSEMENTS

LAZIO ROME : Giannichedda (38^e, jeu dangereux) ; Nesta (56^e, antijeu) ; Favalli (79^e, jeu dangereux)

LES ÉQUIPES

NANTES

entraîneur : R. Denoueix
Landreau • Armand, Gillet, Fabbri, Delhommeau, Laspalles • Olembe, Ziani, Djemba • André (Deroff, 87^e), Ahamada (Da Rocha, 67^e).

LAZIO ROME

entraîneur : A. Zaccheroni
Peruzzi • Favalli, Nesta, Stam • Cesar, Giannichedda, Fiore (Stankovic, 83^e), Mendietta (Kovacevic, 68^e), Negro • Claudio Lopez (S. Inzaghi, 46^e), Crespo.

Roger Lemerre reste inflexible face aux pressions des clubs européens

LA POLÉMIQUE sur le plus controversé des matches amicaux que l'équipe de France ait jamais eu à disputer n'en est peut-être qu'à ses débuts. Alors que le sélectionneur des Bleus, Roger Lemerre, a dévoilé, lundi 30 octobre, la liste des vingt joueurs appelés à affronter l'Australie, le 11 novembre, à Melbourne, une réunion organisée mercredi 31 octobre au siège de la Fédération internationale de football (FIFA) pouvait faire rebondir une nouvelle fois ce

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

1^{re} phase, 5^e journée

● **Groupe A**
AS Rome (Ita)-Anderlecht (Bel) 1-1
Lokomotiv Moscou (Rus)-Real Madrid (Esp) 2-0
Classement : 1. Real Madrid, 13 pts ; 2. AS Rome, 9 ; 3. Lokomotiv Moscou, 7 ; 4. Anderlecht, 3.

● **Groupe B**
Liverpool (Ang)-Dortmund (All) 2-0
Dynamo Kiev (Ukr)-Boavista Porto (Por) 1-0
Classement : 1. Liverpool, 12 pts ; 2. Boavista Porto, 8 ; 3. Dortmund, 8 ; 4. Dynamo Kiev, 4.

● **Groupe C**
Schalke 04 (All)-Arsenal (Ang) 3-1
Majorque (Esp)-Panathinaïkos (Gre) 1-0
Classement : 1. Panathinaïkos, 12 pts ; 2. Arsenal, 9 ; 3. Majorque, 9 ; 4. Schalke 04, 6.

● **Groupe D**
Nantes (Fra)-Lazio Rome (Ita) 1-0
Galatasaray (Tur)-PSV Eindhoven (PB) 2-0
Classement : 1. Nantes, 11 pts ; 2. Galatasaray, 10 ; 3. PSV Eindhoven, 7 ; 4. Lazio Rome, 6.

Règlement : les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour la deuxième phase de la compétition ; le troisième de chaque groupe est repêché en Coupe de l'UEFA. La deuxième phase de la Ligue des champions débute le 20 novembre.

feuilleton à épisodes multiples. La commission du « statut des joueurs » de la FIFA devait en effet éclaircir un point de règlement concernant le nombre de matches amicaux autorisés pour des joueurs qui, comme les Français, sont directement qualifiés pour la Coupe du monde. L'ancien règlement fixait à cinq par an ce nombre de rencontres ; le nouveau règlement, adopté en septembre, le fixe à huit. Toute la question est de savoir à partir de quand ces nouvelles dispositions doivent s'appliquer. De cette décision dépend l'avenir de ce match en Australie, sachant que l'équipe de France a déjà disputé sept matches amicaux depuis le début de l'année 2001.

GRANDE FERMÉTÉ

Insensible à ce genre de débat, Roger Lemerre a fait montre d'une grande fermeté en dévoilant l'identité des joueurs convoqués pour le déplacement aux antipodes. Non seulement le patron des Bleus a retenu tous ses « cadres », mais il s'est lancé dans une diatribe acerbe contre tous ceux qui, ces dernières semaines, se sont opposés à la tenue du match. Arsène Wenger, d'abord : « A-t-on jamais vu ou entendu un entraîneur donner son avis sur la qualité de l'entraînement, sur le bien-fondé de telle préparation ou sur l'utilité de tel déplacement à huit mois d'un grand ren-

dez-vous ? (...) Ceux qui se nourrissent du vivier français doivent accepter qu'il y ait du retour de temps en temps », a-t-il lancé en direction du manager d'Arsenal, animateur en chef de la contestation.

« C'EST UNE VICTOIRE »

« Cette pétition contre l'équipe de France est aussi une pétition contre un pays et une institution qui ont fait d'eux (les joueurs) des champions du monde », a-t-il poursuivi, fustigeant la pétition signée par onze grands clubs européens. La FIFA – qui avait recommandé, dans un premier temps, de ne retenir qu'un seul joueur par club – en prit aussi pour son grade : « Si la FIFA ne protège pas ses associations nationales, qui va le faire ? » Même la Fédération italienne, « coupable » d'avoir programmé un tour de Coupe d'Italie lors de ce week-end réservé aux rencontres internationales, fut l'objet du courroux du sélectionneur : « C'est abracadabrante. » Piqué au vif, Roger Lemerre a par ailleurs indiqué qu'il était « persuadé » que « les joueurs ont la volonté de répondre présent », façon comme une autre de dire qu'il ne croyait pas à l'apparition de blessures diplomatiques. « J'ai envie d'y aller, je suis heureux d'être sélectionné », a déclaré le bordelais Christophe Dugarry. Pour l'heure, une seule incertitude pèse sur l'équipe de France : elle concerne le gardien de but Fabien Bar-

thez, qui, souffrant d'une infection à l'oreille, pourrait renoncer au voyage.

L'annonce de cette sélection comprenant 13 champions du monde a, en tout cas, réjoui les responsables de la Fédération australienne de football. « C'est une victoire pour le football mondial et pour la primauté des équipes nationales sur celles des clubs », s'est réjoui son directeur général, Ian Holmes, alors que le *Sydney Morning Herald* titrait : « French bring the creme de la creme ». Arsène Wenger, lui, n'a pas caché pas sa déception : « Ce déplacement en Australie est de la pure hérésie. La France doit comprendre que les clubs en ont ras le bol de toute cette histoire ».

Frédéric Potet

■ **La liste des vingt joueurs** : gardiens : Barthez (Manchester), Coupet (Lyon), Ramé (Bordeaux). Défenseurs : Candela (AS Rome), Christianval (Barcelone), Desailly (Chelsea), Lebœuf (Marseille), Silvestre (Manchester), Thuram (Juventus Turin). Milieux de terrain : Carrière (Lyon), Karembeu (Olympiakos), Makelele (Real Madrid), Petit (Chelsea), Pires (Arsenal), Vieira (Arsenal), Zidane (Real Madrid). Attaquants : Dugarry (Bordeaux), Henry (Arsenal), Trezeguet (Juventus Turin), Wiltord (Arsenal).

La santé de Régine Cavagnoud ne s'est pas améliorée

AUCUNE AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ de Régine Cavagnoud, qui souffre de graves lésions cérébrales, n'a été constatée par les médecins depuis mardi 30 octobre au soir, a indiqué mercredi 31 octobre le professeur Michael Blauth de l'hôpital universitaire d'Innsbruck, où la skieuse française a été opérée à la suite de son accident sur le glacier du Pitzal. Les espoirs de survie semblaient très faibles. « Des examens neurologiques cliniques devaient être effectués mercredi pour permettre aux médecins de se déterminer quant à la poursuite de la réanimation », a précisé le médecin de l'équipe de France de ski, le docteur Marie-Philippe Rousseaux-Blanchi. Le parquet autrichien a par ailleurs ouvert une enquête pour déterminer pourquoi l'entraîneur allemand Markus Anwander, que Régine Cavagnoud a violemment percuté, ne savait pas que la Française s'était élançée. Le départ de la skieuse a été annoncé par talkie-Walkie et « les Allemands ont eu l'information », a affirmé le directeur des équipes de France féminines, Jean-Philippe Vulliet. L'état de Markus Anwander, également plongé dans un coma artificiel, s'est stabilisé, ont indiqué les médecins mercredi.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : pour son grand retour dans le championnat de la NBA, avec son club des Washington Wizards, Michael Jordan, 38 ans, s'est incliné face aux New York Knicks (93-91), mardi 30 octobre. Auteur de 19 points, le revenant a estimé que le jeu actuel était « un peu différent », mais il assuré qu'il se « sent bien ».

■ **ESCRIME** : la Russie a enlevé les titres de champions du monde par équipes de sabre masculin et d'épée féminine, mardi 30 octobre, à Nîmes. En finale, les épéistes russes ont dominé les Suissesses par 45 touches à 35. Les sabreurs ont, eux, écarté les Hongrois (45 touches à 37).

■ **TENNIS** : grâce à sa victoire sur le Roumain Andrei Pavel (6-4, 3-1, abandon), Julien Boutter est le seul joueur français rescapé après le premier tour du tournoi de tennis de Paris-Bercy. Le Brésilien Gustavo Kuerten, qui s'est qualifié aux dépens du Tchèque Ulihrach (6-2, 6-4), prend ses distances dans la course au titre de numéro un mondial sur l'Australien Lleyton Hewitt, défait par l'Equatorien Nicolas Lapentti (6-4, 6-4).



Le Monde
de l'éducation

Le magazine
des enseignants qui avancent

Au sommaire du numéro de novembre

■ Dossier spécial

Innovateurs :

Pourquoi l'école ne peut pas se passer d'eux.

• Comment aborder l'islam en classe.

• Mondialisation : les profs à la pointe du combat.

• Elections 2002 : comment le PS a perdu les intellectuels.

Chez votre marchand de journaux
30 F-4,57 €



BUSS WOJTEK/HOAJUI

Stockholm, l'archipel du design

LE TON est donné dès l'aéroport d'Arlanda. A l'ombre de la nouvelle tour de contrôle de l'architecte Gert Wingardh, sorte de phare de haute mer noir et blanc, les employés filent à pleine allure sur des patinettes vert pomme. Adoptant le regard lointain des coureurs de fond, ils slaloment entre les flux de passagers comme lancés en patins à glace à travers les lacs gelés. Dans l'aérogare, les wagons jaune vif du train rapide, au profil aérodynamique, embarquent les voyageurs pour les mener au centre-ville. Une virée express de vingt minutes, la campagne à perte de vue.

Stockholm, capitale du design, cité-archipel, s'inscrit, au cœur de l'Europe du Nord, en totale harmonie avec la nature qui l'entoure, la pénètre, l'envahit avec exubé-

Dans un automne flamboyant, la capitale suédoise, cernée d'eau et de bois, célèbre l'esthétique du quotidien

rance. Elle n'a de cesse d'inventer, de dessiner ou redessiner les « outils » de la vie quotidienne, afin qu'ils répondent au mieux à cette quête permanente du « bien-être pour tous ». La société suédoise ne se lasse pas de cultiver un art de vivre bien à elle.

Bâtie sur quatorze îles, reliées par des ponts et des passerelles de

bois, à l'endroit même où le lac Mälaren se déverse dans la mer Baltique, Stockholm forme quelques-uns des maillons de l'archipel, chaquet marin de vingt-quatre mille îles, qui s'égrène sur 150 kilomètres. Au cœur même de la ville, on est à la fois au bord d'un lac, dans les bois et sur les berges de cette « vaste mer » dont parle August Strindberg, peuplée d'îlots : « On y pouvait tout embrasser d'un regard, écrit, en 1899, celui qui est considéré aujourd'hui comme le plus grand écrivain suédois. Et le spectateur se sentait encore flatté de toujours demeurer le centre de ce cercle, à quelque endroit qu'il se plaçât. »

COUPS DE CHIEN

Cette impression reste entière. On ne se lasse pas d'observer le manège des bateaux à vapeur aux déshétes cheminées noires de la compagnie Waxholmbolaget, qui assurent, depuis plus d'un siècle, le transport à travers l'archipel. Ils cohabitent avec toutes sortes d'embarcations à rame, voile ou moteur, comme avec les ferries, à la taille démesurée, qui relient la Finlande et les ports scandinaves. Des antiques voiliers, chalutiers et péniches ventruës, *Apella*, *Two Star*, et autres *Hjernet*, immobilisés par l'âge, qui ne quittent le quai que pour de courtes virées d'agrément, on admire toujours les coques repeintes de frais, les vernis étincelants, les hublots transparents. Le Suédois astique son bateau comme l'Anglais sa voiture. Amariné dès son plus jeune âge sur de frères esquifs, le Stockholm se joue des risées comme des coups de chien. Qu'il possède un canoë, une barque ou un yacht, il agit en maître, à la manière du Tchèque qui, avec un violon sous



PAUL CARDWELL



PAUL CARDWELL

l'oreiller, est né virtuose. Les arbres flamboient et commencent à perdre leurs feuilles d'or. Déjà, le froid sec des prémices de l'hiver fait claquer les rouges, les jaunes et les ocres des façades à pignon des anciens quartiers. Ces façades évoquent celles de Gand, Amsterdam, Lübeck ou Prague. Les marchands de la Hanse échangeaient le sel et le drap flamand contre les fourrures, les peaux, le cuivre et le fer des mines de Falun. Si des pans entiers de la cité n'ont guère changé en un siècle, comme en témoignent l'alignement des façades du quai Strand Vägen ou le bouquet d'arbres du Djurgården, ancien domaine de chasse royale, sorte de bois de Vincennes dérobant dans la verdure centres d'attractions, palais et châteaux, c'est parce que la création contemporaine choisit

d'utiliser les couleurs et matériaux de toujours pour mieux s'intégrer au passé.

Sur l'île Skeppsholmen, qui jouit, par sa position centrale, de l'une des plus belles vues, le ponton de bois longe le tout récent Musée d'art moderne : un bloc rectangulaire au badigeon rouge rappelant celui de la maison du paysan, protégée par une peinture à base de pyrite sulfureuse (le rouge de Falun). Le design suédois puise son inspiration à la source. Le Musée Vasa, dont la coque de bois noir, cerclée d'acier, a les courbes d'une épave, suggère l'histoire même de ce vaisseau royal naufragé et des trésors retrouvés dans ses cales.

« HUMANISER LES LIEUX PUBLICS »

A Svensk Form, le nouveau centre du design suédois ouvert en septembre 2000 et signé Jonas Bohlin, siège de la plus vieille institution de design au monde, The Swedish Society of Crafts and Design, qui fête ses 155 ans, Christina Nilsson-Dag, parle d'une explosion tous azimuts : « Des programmes éducatifs ont été introduits à la télévision. Même les politiciens s'en mêlent, affirme la responsable des projets. Ils prennent conscience de l'importance de l'environnement dans la vie quotidienne, à l'école, dans la rue, aux arrêts de bus, en banlieue. Il faut humaniser les lieux publics pour lutter contre la criminalité, résumer-t-elle, imaginer des espaces où l'on se sente bien. »

Stockholm a une bonne longueur d'avance sur Paris : tous les

feux de croisement sont équipés d'un système sonore pour les piétons malvoyants, les autobus disposent d'un accès pour les poussettes d'enfant. A cette quête du « bien-être pour tous » s'ajoute un permanent souci d'écologie : « On est responsable de l'objet lui-même, dans le temps, affirme Christina Nilsson-Dag. Après usage, les matériaux doivent pouvoir être facilement séparés et réutilisés. Dans sa simplicité, le fameux lampadaire Liv (ped en acier, abat-jour en tulle) de Jonas Bohlin, est l'exemple type. La collection Liv éclaire la brasserie Sture Hof, réaménagée par le designer lui-même, l'endroit le plus couru de la capitale, qui additionne sur deux étages, bars (bondés de 20 h 30 à 24 heures) et discothèque où se mêlent les âges et les genres avec une uniformité de couleurs très passe-muraille.

Le Sture Hof est précisément situé au cœur même de ce que l'on pourrait baptiser le « triangle d'or du design » pour la quantité de boutiques, galeries, bars et restaurants ultrabranchés qui ont envahi le périmètre en question. La pointe sud de ce triangle serait le quai Nybroviken, d'où partent les bateaux pour l'archipel, et le square Berzelli, sur lequel donne la maison Berns, pionnière de la vague de rénovation hôtelière qui défère aujourd'hui sur la capitale. Une adresse aussi discrète que raffinée, mêlant l'art déco au zen, qu'affectionnent le dalaï-lama, comme Isabella Rossellini, Bob Dylan ou Björk, et qui se cache derrière le complexe bars-restaurant du

LES UNIVERSITÉS NOMADES À CHINGUETTI

toutes les semaines, à partir du 2 nov. 01

"Gestion du stress et qualité de vie"
"Découverte de l'Islam"
"Ateliers d'écriture"
"Hommage à Théodore Monod"
"Religions et désert" ...et d'autres thèmes

Avec M. Bretin-Naquet, Hubert Reeves, Ambroise Monod, Jacques Lacarrière, Ahmed Baba Miské, H. de Lumley et de nombreux intervenants de qualité et de renom...

Vol A/R, 8 jours en pension complète, séminaire à partir de **7 680 F** ou 1 170,81 €*

Informations et réservations : VIRGINIE 04 75 97 20 40
universites@point-afrique.com
www.point-afrique.com
*hors taxes d'aéroport et visa

N° Indigo 0 820 830 255
0,11 € / 0,78 F TTC la minute

Point-Afrique

Le triangle d'or du lèche-vitrine

Edité par Svensk Form, le nouveau centre du design suédois, le dépliant *Design Guide 2001* répertorie les 89 meilleures adresses du propos, plan de la ville à l'appui. Les boutiques-galeries en vue, Asplund, David Design, Nordiska Galleriet, Design Torget (qui expose en permanence 200 jeunes créateurs, jusqu'à 300 pendant les fêtes), sont à deux pas de Stureplan (la place du « champignon », comme l'appellent les Stockholm pour sa sculpture en parasol, haut lieu de rendez-vous). Elles jalonnent les rues (Nybro, Sybille, Grev Ture, Sture Gallerian) qui montent jusqu'aux vieilles halles d'Ostermalms, des halles à la Fauchon, aux kiosques de bois regorgeant de fruits, légumes, pains, charcuteries, volailles, condiments, gibiers et fromages. Un marché, ouvert tout le jour, avec ses gargotes où l'on vient déguster sur le pouce crevettes-bouquets ou harengs marinés à l'aneth. Les « outils » de la maison, ustensiles de cuisine et mobilier, sont largement présents sur Humlegårds : on passerait des heures en lèche-vitrine ou lèche-rayon chez House, Bruka, Rum & Kok (« Chambre et cuisine »), au risque d'alourdir fortement son bagage.



PAUL CARDWELL

Carnet de route

● **Accès.** La compagnie SAS propose 4 vols par jour vers Stockholm au départ de Paris, à partir de 2 035 F. Réservations, numéro Azur 0801-25-25-25, sur Internet (www.scandinavian.net)

● **Étapes.** Parmi les nouvelles enseignes, le Birger Jarl (240 chambres), proche du « triangle d'or du design », dix suites meublées par des créateurs suédois en vue : forfait « Design week-end » 1 495 SK, 158 €, par personne, 2 nuits avec petits déjeuners et « Design kit box » avec livres, parcours thématique, entrées dans les musées et remisés dans les boutiques (2 700 SK, 284 €, en chambre de luxe « design », tél. : 00-46/8-674-1810 et www.birgerjarl.se). Les deux Nordic Hôtels, inaugurés en janvier 2001 face à la gare de l'Arlanda Express, le Nordic Light (175 chambres), le plus huppé, harmonie en noir et blanc (week-end, 2 nuits par personne, 1 195 SK, 126 €), et le Nordic Sea (367 chambres), à la décoration d'inspiration marine (même forfait 995 SK, 105 €, au 0046/8-505-63000.)

Le Lydmar, des années 1930, rénové par le jeune designer Lukas Nyjren, très couru (week-end « Beautiful Stockholm », 1 225 SK, 129 €, la nuit pour une chambre double, tél. : 0046/8-566-11300). Le Berns (65 chambres), l'adresse de charme (week-end à partir de 1 390 SK, 146 €, la chambre double, 0046/8-556-32250.) Hôtel J, dans les bois, sur l'eau, à Nacka Strand (995 SK, 105, 2 nuits en week-end, par personne, tél. : 0046/8-601-3000).

● **Forfaits.** La compagnie SAS et les hôtels Scandic proposent un duo « avion-hôtel » valable en week-end jusqu'au 7 avril 2002 : à partir de 1 902 F, 290 €, tarif par personne qui inclut 2 nuits (samedi-dimanche) en chambre double, avec petits déjeuners scandinaves et carte « Stockholmkortet » (transfert aéroport-ville à bord de l'Arlanda Express, gratuité des transports en commun et entrées dans les principaux musées). Un forfait vendu dans les agences par Frantour, Kuoni-Scanditours et Bennett, ainsi que Nouvelles Frontières (0825-000-825), Nord Espaces (01-45-65-00-00), Maison de la Scandinavie (01-42-85-64-30) ou Voyageurs en Europe (01-42-86-17-20).

● **Tables.** Mieux vaut réserver, les places sont chères comme les additions : Sture Hof, « la » brasserie branchée (plats autour de 250 SK, 26 €, tél. : 08-440-5730). Fredsgatan 12, une étoile Michelin, décor épuré près des quais, ambiance conviviale pour la cuisine inventive et parfumée de deux jeunes chefs, Melker Andersson et Danyel Couet (menu dégustation à partir de 650 SK, 68 €, tél. : 08-24-80-52). Les mêmes sont aux commandes de Restaurangen, une cantine ultra-chic pour des plateaux-repas goûteux à midi et, le soir, quinze parfums à associer en composant son menu (à partir de 200 SK, 21 €, tél. : 08-220-952). Gondolen, en

promontoire sur l'écluse, vue imprenable (tél. : 08-641-7090). Café Opéra, décor rococo, stucs et peintures en médaillon (environ 400 SK, 42 €, tél. : 08-676-5807), disco adjacente après minuit.

● **Grands magasins.** Au centre, à Norrmalm, Ahlén's, le plus grand, Klarabergsgatan 50, NK (prononcer Enco), le plus chic sur Hamngatan, à proximité duquel une navette gratuite relie d'Ikea, en banlieue. Et PUB, le moins cher, Drottninggatan 72-76.

● **Musées.** Exposition permanente sur le design 1900-2000 au Musée national des beaux-arts, en plein centre, sur les quais (entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans et atelier pour les petits). Musée d'art moderne (et sa « Kantin », snack qui offre une des plus belles vues sur la ville et le musée Vasa), avec une grande rétrospective Botero. Skansen, musée historique (arts et traditions populaires), de plein air dans le parc Djurgården, rassemblant 150 maisons et fermes, où se tient, depuis 1903, le plus grand marché de Noël : les 2, 9 et 16 décembre 2001 (www.skansen.se/fr). Entrée gratuite avec la carte Stockholmkortet dans 70 musées et monuments (pass de circulation dans les transports locaux, virée en bateau incluse : 220 SK, 23 €, pour 24 h, 380 SK, 40 €, pour 48 h).

● **Lectures.** *Au Bord de la vaste mer*, d'August Strindberg (Editions du Rocher). Côté guide : Suède (Visa Hachette). Egalement le magazine *Stockholm New* et le mensuel gratuit *What's on*. Excellente librairie sur le design au Musée d'art moderne.

● **Information.** Office suédois du tourisme, 18, boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, téléphone universel gratuit, en français (00800-3080-3080 et www.suede-tourisme.com). Sur place, Stockholm Information Service, 27 Hamngatan (tél. : 08-789-24-00 et www.stockholmtown.com ou whatson@stinfo.se). Design Guide 2001 édité par Svensk Form (tél. : 08-644-3303 et www.svenskform.se).



Le quartier médiéval de Gamla Stan, la vieille ville, îlot autour duquel rayonne la cité (page de gauche, en haut). Retour des années 1970 au Groupe des dix, qui réédite 70 dessins pour sacs et cabas (en dessous). Eclairage tamisé aux fibres optiques pour le Nordic Light, dernier-né des palaces stockholmsois (ci-contre). Le bar-salon de thé Granit, qui jouxte Design Torget, sur Götgatan à Södermalm, ancien quartier populaire très en vogue (ci-dessus).

ment général : « Stockholm compte 500 galeries pour deux millions d'habitants », fait-elle remarquer. On est un « pays dans un coin, loin des événements. On se sent en sécurité », entend-on de toute part, dans ce « pays noir », où la nuit tombe à 16 heures une bonne partie de l'année, où on vit chez soi, un « sweet home » particulièrement soigné. « Les objets du quotidien, fonctionnels, simples et économiques, doivent rendre la vie plus facile », argumente Christine Nilson-Dag.

La tendance conforte l'idée du design utile. De l'aspirateur Oxygen qui purifie l'air à la lampe suspension pour se muscler le dos, les mots d'ordre, *La Beauté dans la maison* et *La Beauté pour tous*, titres des deux ouvrages de la Suédoise Ellen Key, parus en 1897 et 1899, sont plus que jamais d'actualité. Le Stockholmsois s'approprie à remettre le couteau à giroles muni d'une brosse signé Kjell Lundwall, pour chausser ses patins à glace de randonnée dessinés par Harald Almgren. L'hiver s'annonce.

Florence Evin

même nom, sorte de hall aux lambris dorés du siècle passé, réaménagé par Terence Conran avec écrans géants et panneaux translucides.

Pascale Cottard-Olsson, qui expose les artistes au numéro 15 de Humlegården, en charge de la Suède à la Biennale internationale Design 2002 qui a lieu à Saint-Etienne les 16 et 24 novembre, n'en revient pas de cet engoue-

Week-end « jardins » à Monaco

« La principauté monégasque est le seul Etat au monde dont les frontières soient des fleurs », assurait Colette. Un compliment trop bien tourné ? Plutôt la stricte vérité puisque, sur ce minuscule territoire de 1,95 km², on ne compte pas moins de 140 jardins. Inaugurée dès 1816 par le prince Honoré V, la politique de développement des espaces verts fut poursuivie avec un parti pris affiché d'insolite par Charles III, la construction du Casino, en 1863, ayant autorisé toutes les audaces. Parée des attributs d'une région subtropicale, la Côte d'Azur était alors la villégiature d'hiver de l'aristocratie anglaise. Pour parfaire l'illusion, le nom de Petite Afrique fut donné à une zone paysagère où l'on acclimata des végétaux venus des antipodes. Mais les allées des Boulingrins faisaient bonne mesure en respectant les normes du classique jardin à la française. Est-ce parce qu'il avait « découvert » l'anticyclone des Açores – qui a la délicate attention de stationner souvent dans les parages – qu'Albert I^{er}, le prince-navigateur, conçut en 1914 le projet du Jardin exotique ? La parution d'un catalogue répertoriant les 320 cactées et 260 plantes grasses collectionnées sur le Rocher avait également dû l'y inciter. Elles sont aujourd'hui près de 4 000 espèces à occuper un impressionnant à-pic de 120 m de haut et attirer chaque année 300 000 touristes qui aiment à se faire toiser par des cierges démesurés tout en évitant de se froter aux « coussins de belle-mère ».

Si les jardiniers du gouvernement et ceux de la toute-puissante Société des bains de mer (SBM) se partagent la gestion des espaces verts monégasques, c'est sans querelles de préséance mais avec le net sentiment que chacune des équipes a son domaine réservé. On grappille auprès d'eux des historiettes inspirées par leurs observations quotidiennes et qui sont comme autant de petites fables dont il s'agit de tirer la morale. Dans la Petite Afrique à l'existence fertile en événements, les voilà qui s'extasiaient devant la fructification tardive d'un kapokier, s'inquiétaient de la sournoisie guéguerre entre les racines d'un hibiscus et celles d'un araucaria ou se réjouissent de voir lavés de tout opprobre les daturas qui frôlèrent l'éradication, de jeunes écervelés s'étant avisés de tester leur pouvoir hallucinogène.

Mais c'est la symbolique élaborée du Jardin japonais, créé sous la sourcilieuse direction de l'architecte-paysagiste Yasuo Beppu, qui provoque le plus de gloses. L'authenticité indéniable de ce concentré de merveilles régit par une savante asymétrie fut en fait obtenue par une accumulation d'artifices. Ainsi fallut-il, pour complaire aux plantes nipponnes, importer de la terre acide du Var et modifier la composition de l'eau d'arrosage. Quant aux roches sombres exigées par la décoration, c'est de Corse qu'on dut les faire venir. Beppu ne consentit, en outre, à la présence d'arbres du cru qu'à la condition de les voir taillés comme des bonzaïs. Le gravier ratissé, la cascade, la passerelle en zigzag sont bien là. Et, à n'en pas douter, on se sent plus zen dans le pavillon de thé que devant les tapis verts du Casino.

de notre envoyée spéciale Mirèse Akar

★ Des hélicoptères relient l'aéroport de Nice à Monaco dont les jardins sont ouverts toute l'année. Séjour chic à L'Hermitage (tél. : 00-377-92-16-40-00) ou à l'Hôtel de Paris (tél. : 00-377-92-16-30-00). Plus modeste : l'Hôtel Alexandra (tél. : 00-377-93-50-63-13). Une sympathique brasserie : le Café de Paris. Spécialités locales au Castelroc. Renseignements à l'Office du tourisme de la Principauté de Monaco (9, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 01-42-96-12-23) et sur Minitel 3615 mcinfo.

A tous prix

■ **169 F (13 €) : « A tables ! », le guide d'un parcours esthétique et gourmand en Languedoc et Provence.** Véritable vitrine des savoir-faire et de la créativité de 16 restaurateurs locaux (chacun y va de sa recette), mais aussi de 40 artisans d'art (couteillers, stylistes, verriers, céramistes, créateurs de textile, peintres sur porcelaine, potiers d'étain) et de 12 producteurs régionaux (vins, huile, olive, safran, riz) célébrant les arts de la table. De quoi permettre aux gourmets esthètes de découvrir ateliers et bonnes tables en y dégustant, jusqu'au 10 novembre, des menus privilégiant les produits du terroir. En vente dans les offices du tourisme de la région, en librairie et chez l'éditeur (tél. : 04-66-22-79-22). A consulter sur Internet, www.atables.com.

■ **Environ 5 580 F (850 €) : une escapade dans les Rocheuses,** au Fairmont Banff Springs, un des fleurons de l'hôtellerie canadienne qui, au terme d'un ambitieux programme de rénovation, dévoile la splendeur retrouvée d'un lieu classé site historique depuis 1992. Baptisé « Le Château des Rocheuses », l'imposant palace (770 chambres dont 92 suites)

abrite notamment un spa très apprécié à l'heure de l'après-ski. A découvrir sur Internet (www.fairmont.com). Proposé jusqu'au 15 décembre par le voyageur Directours, ce forfait inclut le vol Paris-Calgary A/R et 3 nuits en chambre double. Renseignements au 01-45-62-62-62.

■ **13 054 F (1 990 €) : une semaine aux Maldives,** au Kanuhura Resort & Spa, une île-hôtel à 35 minutes en hydravion de Malé, sur l'atoll de Lhaviyani. Ce « 5 étoiles luxe » (Sun International) propose des bungalows en bois sur pilotis (avec terrasse privée et salle de bains à ciel ouvert) et un spa offrant des soins à base d'huiles essentielles, au milieu de jardins et de bassins fleuris. Au menu : plongée, windsurf, ski nautique, voile et catamaran. Prix par personne, pour 9 jours/7 nuits en chambre double (villa jardin donnant sur le lagon) et demi-pension, de Paris, sur vols directs Corsair, avec transferts en hydravion et taxes aériennes. Départs les 7, 14, 21 et 28 novembre et les 5 et 12 décembre. Renseignements auprès de Kuoni (tél. : 0820-05-15-15) et de Sun Vacances (tél. : 01-49-29-60-00).

EVASION

Publicités

CUBA

Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile

Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires

Pour plus d'informations, brochure sur demande "CUBA TROPICAL"

Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12

info@cubatropical.com

Compagnie Italienne de Tourisme

PROMOTION ROME

Du 8 Nov. au 20 Déc. 2001 (dernier retour)

4 nuits dimanche/jeudi ou 3 nuits jeudi/dimanche

380 € TTC (2 492,64 F TTC) (au départ de Paris en hôtel 4*)

Vol spécial Paris/Rome/Paris + transferts aller/retour centre ville + logement en hôtel 4* base chambre double et petit-déjeuner.

Rens. et inscript. n° Azur 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages

www.civvoyages.com - Email : civvo@civvoyages.com

Ressourcez-vous, marchez !

Madère, Mauritanie, Mali, Vietnam, Brésil, Ardèche remise en forme...

NOMADE Aventure

... plus de 200 randonnées à prix malins dans les îles, les montagnes et les déserts

visionnez nos diaporamas www.nomade-aventure.com / Brochure gratuite 01 46 33 71 71

Stockholm... votre prochain week-end !

Nouvelles Frontières vous propose le vol aller et retour sur SAS, 2 nuits avec petits déjeuners dans un hôtel Scandic ainsi que la carte découverte de la ville "Stockholm Go There" qui comprend le transfert rapide aéroport ville, les entrées dans les principaux musées et la visite panoramique de la ville.

Nouvelles Frontières : 0 825 000 825

*prix à partir de 290 € ou 1 902,28 F par personne, TTC. Valable jusqu'au 7 avril 2002.

290 €*

SAS SCANDIC NOUVELLES FRONTIÈRES STOCKHOLM It's there. Go there.

Bon voyage Mr Maillot.

Aujourd'hui, un grand patron du tourisme part vers de nouveaux horizons. Il fut un pionnier, ouvrant des voies nouvelles dans le monde du Voyage. En restant fidèles à notre devise "voyager mieux, dépenser moins", nous lui rendons hommage chaque jour.

www.directours.com - Tél. : 01 45 62 62 62

Lic. 07896 0001

directours

Voyager mieux. Dépenser moins.

SKI DE FOND & RAQUETTES

Promenades et détente Haut-Jura, 3h Paris TGV

Yves et Lillane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc. Tarifs selon période : tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...)

☎ 03.81.38.12.51 - LE CRÊT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE :

01.42.17.39.63

La Planète rouge est sous la surveillance de Mars Odyssey

Critiquée pour l'échec, en 1999, de ses deux sondes martiennes, la NASA relève la tête. Grâce à la sonde lancée en avril 2001, qui est arrivée à destination le 24 octobre, l'agence spatiale américaine s'apprête à passer au peigne fin le sol de la petite sœur de la Terre jusqu'en 2004

Même si la colonisation de la Planète rouge par l'homme reste très hypothétique dans le contexte politique et économique actuel, les chercheurs de la NASA ont à cœur d'en savoir le plus possible sur cette petite sœur

de la Terre à l'atmosphère ténue et à la température plutôt froide (-53 °C en moyenne). Ne serait-ce que pour mieux choisir les futurs sites où les prochaines sondes ou une mission habitée se poseront un jour.

L'objectif de tous ces programmes est simple : la recherche d'eau et de zones propices à une vie passée. Mission après mission, les petites sondes apportent leur moisson d'informations. Mars Odyssey n'échappe

pas à la règle qui doit surveiller à la loupe la planète jusqu'en 2004 sous réserve que la gigantesque tempête de sable qui cache, depuis le mois de juin, le sol martien aux caméras se calme enfin. Cette sonde, d'un

poids de 729 kg, qui a coûté 332 millions d'euros, a emporté trois spectromètres ultrasensibles qui vont permettre, on l'espère, d'analyser des composants importants du sol de la surface martienne.

APRÈS UN VOYAGE de 260 millions de kilomètres, la sonde américaine Mars Odyssey 2001, lancée le 7 avril 2001 de Cap Canaveral (Floride) s'est mise en orbite le 24 octobre à 4 h 30 (heure française) autour de la planète Mars.

Avec cet engin, la NASA renoue avec le succès après les échecs calamiteux de son programme martien en 1999. Les spécialistes du Jet Propulsion Laboratory (JPL), à Pasadena (Californie), qui gèrent la mission pour le compte de la NASA, doivent maintenant « circulariser » l'orbite très ellipti-

sa longue mission scientifique prévue pour s'achever le 5 août 2004.

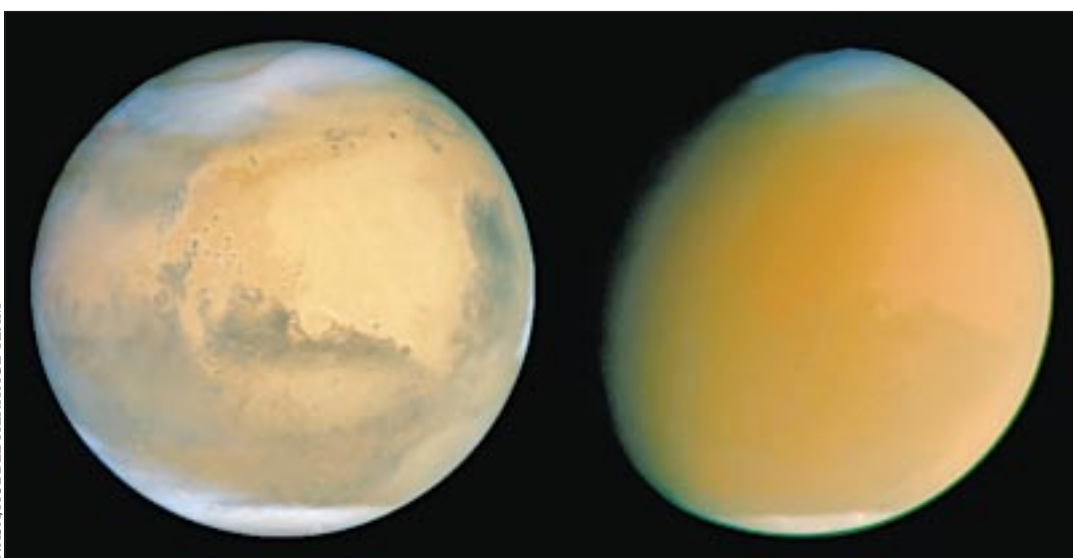
Bien que la sonde américaine n'emporte pas d'instruments destinés à détecter directement la vie sur la planète rouge, son programme d'expérience a pour objectif d'établir avec précision si l'environnement géologique et climatique de Mars lui a été ou lui est encore propice.

Pour cela, l'engin tentera de détecter la présence d'eau, passée ou présente, en examinant la composition chimique et minéralogique de la surface martienne et en recherchant l'hydrogène dans le sous-sol de la planète.

L'engin servira aussi de relais de communications aux deux sondes Mars Exploration Rovers qui doivent larguer en 2004 sur Mars deux petits véhicules d'exploration à roues, plus grands et plus sophistiqués que Sojourner, celui de la sonde Pathfinder, qui avait sillonné son environnement proche pendant près de trois mois (*Le Monde* du 5 novembre 1997) au lieu des sept jours initialement prévus.

Après les deux échecs de 1999, et à ce stade de la mission, la réussite de Mars Odyssey 2001 – ainsi nommée en hommage au livre d'Arthur Clarke et au film de Stanley Kubrick « *2001 Odyssée de l'espace* » – est donc pain bénit pour l'Amérique. L'année 1999 avait été en effet pour la NASA l'« *annus horribilis* », et cela en raison de simples bourdes.

Mars Climate Orbiter, destinée à étudier le climat martien, avait échoué à cause d'une confusion entre mesures métriques et mesures anglo-saxonnes. Quant à Mars Polar Lander, qui devait



Cet été, Mars exposait les couleurs de son sol. Aujourd'hui, une gigantesque tempête de sable rouge la masque entièrement, ce qui gêne pour quelque temps encore les observations.

rechercher l'eau sur Mars, il s'est écrasé au sol, probablement en raison d'une erreur de logiciel.

L'année 1997, par contre, avait été marquée par les exploits de Mars Pathfinder et de son petit robot Sojourner, ainsi que par la mise en orbite de Mars Global Surveyor (qui continue actuellement son programme de cartographie de Mars).

Cette série noire de 1999 avait valu à la NASA, au JPL et aux constructeurs des sondes, Lockheed Martin, de sévères critiques de la part d'un groupe d'experts indépendants. Ces derniers avaient dénoncé des « marges » insuffisantes, des « budgets trop serrés », et des calendriers trop tendus (*Le Monde* du 16 août 2000).

Ces reproches ont conduit les responsables du programme martien à réexaminer toutes les procédures de fonctionnement des sondes défectueuses. Ils ont « vérifié et revérifié toutes les séquences des missions, et les échecs passés les ont amenés à faire attention à des choses dont ils n'auraient pas tenu compte auparavant », précise Daniel Goldin, administrateur général de la NASA démissionnaire.

Il semble que cette fois la leçon ait été entendue, puisque tout s'est déroulé parfaitement. Lorsque la petite sonde de 729 kg (carburant compris) est arrivée près de Mars, les contrôleurs de vol ont mis à feu son moteur principal afin de ralentir sa course, ce qui a permis sa capture par le

champ de gravité martien. Dix minutes après cette opération, l'engin a « disparu » derrière la Planète rouge, pour réapparaître plus tard.

Lorsque les contrôleurs de vol ont alors repris contact avec la sonde, tout le monde a poussé un soupir de soulagement. Car « l'Amérique a besoin de bonnes nouvelles, surtout en ce moment. Peu de pays peuvent réaliser une telle opération. Nous venons de montrer que nous sommes capables de le faire », explique Ed Weiler, administrateur adjoint de la NASA pour les questions scientifiques.

Pour mener à bien son programme scientifique, Mars Odyssey 2001 – qui a coûté au total 297 millions de dollars (332 mil-

lions d'euros) – emporte trois spectromètres ultrasensibles. Ces appareils fourniront les « empreintes digitales » des différents constituants de la surface martienne.

Le premier, GRS (Gamma Ray Spectrometer), est un spectromètre à rayons gamma destiné à mesurer l'abondance et la distribution d'une vingtaine d'éléments chimiques de base (silicium, oxygène, fer, magnésium, potassium, calcium, soufre et carbone) avec une résolution de 300 km. Il comprend aussi un détecteur capable de déceler dans le sol martien la présence d'hydrogène (et donc celui contenu dans l'eau), ainsi que celle du gaz carbonique.

Le second, Themis (Thermal Emission Imaging System), est un système d'imagerie thermique capable de filmer la Planète rouge dans la partie visible et infrarouge du spectre lumineux, afin de déterminer la distribution des minéraux à la surface de la planète, et d'établir le lien entre la minéralogie et les paysages martiens. De nuit, l'instrument aura pour tâche de détecter d'éventuels « points chauds » ou des « sources chaudes ».

Enfin, le troisième spectromètre, Marie (Martian Radiation Environment Experiment), mesurera l'énergie des particules émises par le Soleil, ainsi que celle des rayons cosmiques et galactiques. Cette expérience est destinée à préciser la nature des radiations présentes dans l'environnement martien, qui pourraient être dangereuses pour l'homme lors de futures missions habitées.

Christiane Galus

Trois spectromètres ultrasensibles fourniront les « empreintes digitales » des différents constituants de la surface martienne

que de la sonde en utilisant le freinage induit par les frottements de la sonde sur les couches de la haute atmosphère martienne. Cette opération, qui a commencé vendredi 26 octobre, se poursuivra jusqu'en... janvier 2002. A cette époque, Mars Odyssey, installée à 400 km d'altitude, fera toutes les deux heures un tour de la planète. Elle pourra alors commencer

Le « Koursk » rend ses morts mais ne livre pas tous ses secrets

MOSCOU
correspondance

Il aura fallu quinze jours pour que le Koursk fasse surface. Le sous-marin nucléaire, qui avait fait naufrage le 12 août 2000, avait quitté le fond de la mer de Barents le 8 octobre, soulevé par une barge (*Le Monde* du 10 octobre). Mais l'épave, posée sur un quai flottant dans le dock de Rosliakovo, une petite ville au nord de Mourmansk, n'a commencé à émerger que le 23 octobre. Ce jour-là est apparu le poste de commandement aux hublots brisés, orné du blason représentant un aigle bicéphale, l'emblème de l'empire des tsars récupéré par la Russie dans les années 1990.

Comme l'opération de renflouage, retardée de trois semaines pour des raisons tantôt techniques, tantôt météorologiques, la sortie du sous-marin de l'eau a présenté des difficultés inattendues. Il a fallu notamment alléger de plusieurs centaines de tonnes la barge Géant-4, sous laquelle le sous-marin avait été remorqué. « Les équipements non nécessaires auraient dû être débarrassés de la barge alors qu'elle était encore en mer, mais tout le monde était tellement content de voir le sous-marin relevé que personne n'a pensé qu'il pourrait y avoir d'autres problèmes », a raconté un des responsables de Roubine, le bureau qui a conçu le Koursk.

Géant-4, l'immense barge de la compagnie néerlandaise Mammoet, qui a supervisé l'opération, a finalement repris la mer, et les documents attestant que Mammoet a bel et bien rempli son contrat ont été signés. Pour 130 millions de dollars (139 millions d'euros), dont environ 60 millions sont revenus à Mammoet, les autorités russes ont respecté l'engagement qu'elles avaient pris dans les semaines qui ont suivi le naufrage.

Comme le président Vladimir Poutine l'avait promis, le parquet a été totalement associé à l'opération de démantèlement du sous-marin, laquelle est censée apporter des explications quant à la cause du naufrage. Le procureur général de Russie, Vladimir Oustinov – réputé proche du pouvoir –, accompagné d'un représentant du parquet militaire, est monté sur le

pont supérieur pour inspecter l'extérieur de la coque avant même que le submersible ne soit totalement sorti de l'eau. Avant de pouvoir inspecter l'intérieur, il a fallu attendre que le sous-marin soit vidé de l'eau qu'il contenait. Celle-ci a été siphonnée lentement (pour éviter que des objets ne soient emportés) et placée dans un réservoir afin d'empêcher toute contamination radioactive.

Dès leurs premières incursions, le 25 octobre, les enquêteurs, munis de masques à oxygène et vêtus de combinaisons spéciales,

Selon le vice-premier ministre russe, l'explosion – inexpliquée – d'une torpille serait à l'origine de la destruction du sous-marin

ont trouvé trois corps dans le neuvième compartiment. Aujourd'hui quarante-cinq corps ont été extraits de l'épave. Le procureur général a laissé entendre qu'il serait beaucoup moins difficile de les identifier qu'on ne le craignait. Au moment du naufrage, il y avait cent dix-huit marins à bord et douze corps seulement avaient été alors remontés à la surface en novembre 2000. Selon M. Oustinov, un mois devrait toutefois être nécessaire pour que l'ensemble de l'équipage soit identifié. Cette opération, qui se déroule à l'hôpital de la Flotte du nord, à Severomorsk, près de Mourmansk, a été confiée aux seuls experts militaires.

Avant d'entreprendre l'extraction des réacteurs et des vingt-deux missiles de croisière non-nucléaires Granit – cinq d'entre eux ont déjà été sortis du sous-marin –, les enquêteurs ont percé des trous dans le sixième compartiment, celui qui contenait les deux réacteurs nucléaires de propulsion

du sous-marin, afin de s'assurer qu'ils n'avaient pas fui. De la vapeur a été injectée pour qu'ils ne refroidissent pas trop. Contrairement à ce que pensaient les spécialistes, ce compartiment est resté hermétique : il ne contenait pas d'eau. Le taux de radioactivité s'y est révélé « normal » (6 microcentgen/heure). Selon l'agence Interfax, les taux de radioactivité sont enregistrés en différents points de Rosliakovo, du stade à l'école en passant par les bâtiments administratifs, et affichés sur la façade du centre culturel de la petite ville.

Plusieurs entreprises étrangères ont fait savoir qu'elles aimeraient participer au renflouage du compartiment avant du sous-marin – où s'est produite l'explosion responsable du naufrage – qui est resté au fond de la mer (*Le Monde* du 27 septembre). Pour l'instant, il est prévu que cette opération ne soit réalisée que par des Russes, a indiqué le directeur de Roubine, le bureau de conception du Koursk. Igor Spasski a précisé que cette opération se déroulerait l'an prochain, sans doute en juillet et août. « Elle est nécessaire pour trouver la raison de l'explosion », a-t-il affirmé.

A en croire les déclarations faites lundi 29 octobre par le vice-premier ministre russe Ilija Klebanov, « la cause directe de la destruction est l'explosion initiale de l'une des torpilles » du Koursk. « Nous ne sommes pas en mesure de dire aujourd'hui ce qui a provoqué cette explosion, car il s'agit peut-être d'une collision. » Cette explosion pourrait être le résultat d'une « collision avec une mine, dans la partie où étaient stockées les torpilles ».

Un des membres de la commission d'enquête nommée après la tragédie a reconnu que la commission n'avait « jusqu'à présent aucune réponse claire ou pertinente à la question de savoir ce qui a provoqué le naufrage du sous-marin ». « Si nous découvrons que la tragédie est en partie due à des négligences, les responsables seront traduits en justice, quels que soient leur rang ou les services qu'ils ont rendus au pays », a averti le procureur général, Vladimir Oustinov.

Marie-Pierre Subtil

Un jeudi sur deux

Challenges

le news de l'économie

ANTHRAX, VARIOLE...
Les labos sur le pied de guerre

SALARIÉS ACTIONNAIRES
Combien avez-vous perdu?

Ces Français qui payent en liquide

Jacques Chirac à la Réunion

SANTÉ
Les meilleures mutuelles au banc d'essai

AUTOMOBILE
La folie du break

Coup de frais

JEUDI. Après un mois d'exceptionnelle douceur, ponctué par des records de chaleur tardifs (24 degrés à Nantes, 31 degrés à Biarritz et Pau le 30 octobre), les températures vont chuter en ce début de mois avec l'arrivée d'air nettement plus frais en flux de nord. Après un petit passage pluvieux, les éclaircies reviennent rapidement avec le gonflement d'un anticyclone très puissant, 1 040 hectopascals en Manche.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. De belles éclaircies au programme dans un ciel orné de cumulus inoffensifs.

Quelques nuages d'altitude passagers également. Le fond de l'air reste frais, pas plus de 13 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Un ciel variable avec un soleil toujours présent, jamais omniprésent. Le changement vient des températures qui ne dépassent pas 11 à 13 degrés.

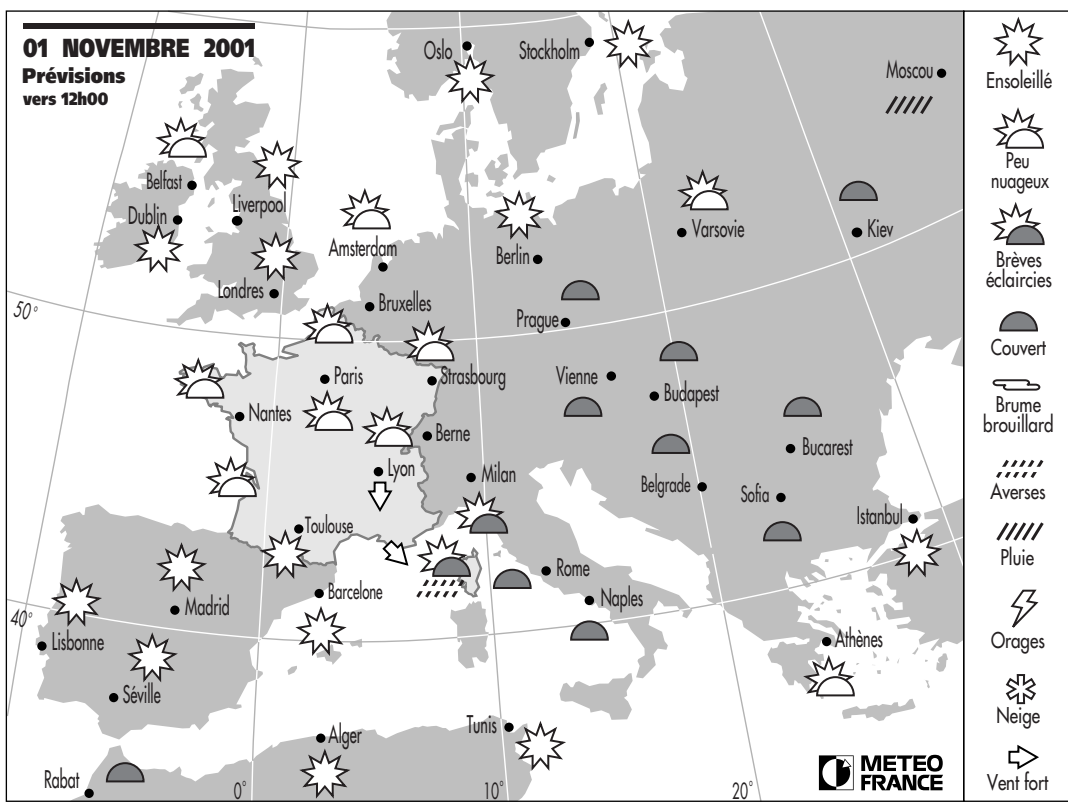
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. Nuages et éclaircies jouent à armes égales. Un petit vent de nord instille la fraîcheur, 10 à 12 degrés au plus chaud de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La matinée est parfois grise, notamment au pied des Pyrénées, où quelques gouttes sont possibles. Les éclaircies apparaissent au fil des heures, elles alternent avec des nuages inoffensifs. Les températures dégringolent, pas plus de 12 à 16 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel assez nébuleux en matinée, surtout sur nord Auvergne et Rhône-Alpes, s'éclaircit par la suite. Le soleil, qui brille par intermittence, ne fait pas oublier la fraîcheur des températures, de 10 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Ciel parfois menaçant en mer, du littoral de la Côte d'Azur à la Corse avec quelques averses orageuses possibles en Corse.

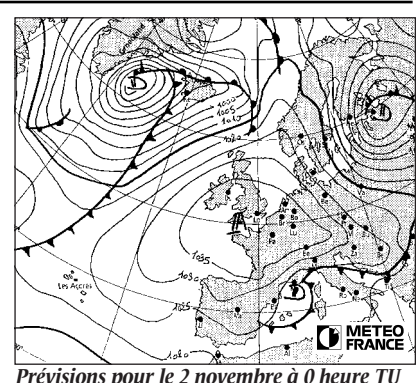
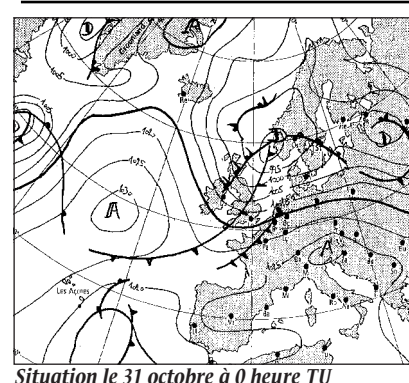


PRÉVISIONS POUR LE 01 NOVEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| FRANCE métropole | NANCY | 5/12 N | |
|------------------|---------|------------------|---------|
| AJACCIO | 14/21 A | NANTES | 6/14 N |
| BIARRITZ | 8/14 N | NICE | 13/21 S |
| BORDEAUX | 7/16 N | PARIS | 6/12 N |
| BOURGES | 5/12 N | PAU | 5/14 S |
| BREST | 10/15 N | PERPIGNAN | 11/17 S |
| CAEN | 9/12 N | RENNES | 7/14 N |
| CHERBOURG | 9/14 N | ST-ETIENNE | 9/15 N |
| CLERMONT-F. | 4/11 N | STRASBOURG | 6/11 N |
| DIJON | 4/10 N | TOULOUSE | 7/14 S |
| GRENOBLE | 3/12 N | TOURS | 6/12 N |
| LILLE | 6/11 N | FRANCE outre-mer | |
| LIMOGES | 6/10 N | CAYENNE | 23/29 P |
| LYON | 6/12 N | FORT-DE-FR. | 25/30 S |
| MARSEILLE | 11/18 S | NOUMEA | 22/27 S |

| | | | |
|---------------|---------|-------------|---------|
| PAPETE | 24/29 S | KIEV | 6/15 C |
| POINTE-A-PIT. | 24/31 S | LISBONNE | 16/23 S |
| ST-DENIS-RE. | 19/24 C | LIVERPOOL | 8/11 S |
| EUROPE | | LONDRES | 6/11 S |
| AMSTERDAM | 9/10 S | LUXEMBOURG | 5/11 S |
| ATHENES | 16/23 S | MADRID | 5/18 S |
| BARCELONE | 10/18 S | MILAN | 8/17 S |
| BELFAST | 7/13 S | MOSCOU | 5/11 P |
| BELGRADE | 7/16 C | MUNICH | 5/10 C |
| BERLIN | 5/9 S | NAPLES | 13/21 C |
| BERNE | 3/8 C | OSLO | -4/4 S |
| BRUXELLES | 8/11 S | PALMA DE M. | 12/20 S |
| BUCAREST | 4/22 C | PRAGUE | 3/8 C |
| BUDAPEST | 6/15 C | ROME | 13/21 C |
| COPENHAGUE | 5/9 S | SEVILLE | 15/25 S |
| DUBLIN | 6/13 S | SOFIA | 2/18 C |
| FRANCFORT | 5/13 S | ST-PETERSB. | 3/14 P |
| GENEVE | 5/13 S | STOCKHOLM | -2/8 S |
| HELSINKI | 25/30 S | TENERIFE | 23/28 S |
| ISTANBUL | 16/20 S | VARSOVIE | |

| | | | | |
|---------|--------------|---------|--------------|---------|
| 6/15 C | VENISE | 8/13 S | LE CAIRE | 17/25 S |
| 16/23 S | Vienne | 9/14 C | NAIROBI | 17/22 P |
| 8/11 S | AMÉRIQUES | | PRETORIA | 15/23 P |
| 6/11 S | BRASILIA | 19/27 P | RABAT | 15/26 C |
| 5/11 S | BUENOS AIR. | 13/27 S | TUNIS | 17/26 S |
| 5/18 S | CARACAS | 25/30 P | ASIE-Océanie | |
| 8/17 S | CHICAGO | 13/17 C | BANGKOK | 25/30 P |
| 5/11 P | LIMA | 16/17 C | BEYROUTH | 19/25 S |
| 5/10 C | LOS ANGELES | 13/18 S | BOMBAY | 24/35 S |
| 13/21 C | MEXICO | 7/20 S | DJAKARTA | 27/31 C |
| -4/4 S | MONTREAL | 6/16 C | DUBAI | 25/33 S |
| 12/20 S | NEW YORK | 13/20 C | HANOI | 25/28 C |
| 3/8 C | SAN FRANCIS. | 9/15 S | HONGKONG | 23/29 S |
| 13/21 C | SANTIAGO/CHI | 10/25 S | JERUSALEM | 19/26 S |
| 15/25 S | TORONTO | 11/15 C | NEW DEHLI | 19/33 S |
| 2/18 C | WASHINGTON | 10/22 S | PEKIN | 1/10 S |
| 3/14 P | AFRIQUE | | SEOUL | 9/18 S |
| -2/8 S | ALGER | 14/24 S | SINGAPOUR | 26/29 P |
| 23/28 S | DAKAR | 26/30 S | SYDNEY | 16/23 S |
| | KINSHASA | 21/24 P | TOKYO | 13/21 S |



JARDINAGE

A MADÈRE, aux Açores, les hortensias poussent à perte de vue, le long des chemins et des routes. Ils les soulignent d'un bleu azur suffoquant de beauté qui rivalise avec celui, saphir, de l'océan Atlantique toujours proche. L'humidité de l'air, la douceur du climat, le soleil, la terre acide de cet archipel volcanique sont des biotopes idéaux pour ces arbustes singuliers. Bien que devenus endémiques dans ces jardins suspendus entre ciel et mer, on les trouve aussi plantés dans les jardins.

Madère signifie « bois » ; sa capitale, Funchal, tire son nom du fenouil qui y poussait spontanément quand l'île a été découverte par les Portugais. En contrebas d'une église se trouve un jardin qui surplombe la ville. Les hortensias y côtoient les arums et dataras blancs, les bégonias roses, les agapanthes bleues ou blanches. Un spectacle inoubliable que l'on ne saurait reconstituer en France. Les rigoureux du climat en effet l'interdisent.

De l'hortensia, les jardins n'ont longtemps accueilli que celui à grosses boules rouges, roses, bleues. Ils y poussent avec plus ou moins de bonheur : une tradition

veut qu'on le relègue au pied d'un mur au nord, en sorte que l'hortensia y fleurit généralement peu et y pousse de façon dégingandée. On connaît aussi celui qui est offert pour quelques grandes occasions : baptême, communion, mariage. Généralement blanc, replanté au jardin, il ne passe souvent pas l'hiver partout où il fait froid.

Les jardineriers traitent fréquemment assez mal cet arbuste. Et ce n'est pas toujours leur faute : pour peu que la jeune potée soit mise un tant soit peu à l'abri pendant la mau-

vaise saison, la voici qui se met à pousser. La même chose se produit au jardin quand la fin de l'hiver est douce. Les jeunes pousses se déploient et grillent alors avec les dernières gelées blanches quand ce n'est pas la pourriture grise qui s'en mêle... Et puis l'offre est réduite à quelques variétés, bien souvent nommées uniquement par leurs couleurs. Ce qui est bien le minimum mais n'est pas suffisant. Imagine-t-on acheter des rosiers « rouges, roses, jaunes » ? Souvent, les jardiniers ignorent aussi comment

tailler cet arbuste. Chacun a sa méthode. Certains le taillent avant l'hiver, d'autres au sortir de la mauvaise saison. D'autres, enfin, ne font que le nettoyer en le débarrassant de ses plus vieilles branches. Pour notre part, nous nous limitons à un nettoyage du bois mort, des branches malingres ou vraiment mal placées, et ce toujours au sortir de l'hiver, car la taille d'automne a tendance à faire partir en végétation cet arbuste si le froid ne vient pas. Une faculté que les horticulteurs mettent à profit depuis longtemps pour faire fleurir des potées d'hortensias à contre-saison.

L'hortensia mérite beaucoup plus d'attentions que cela et Alain Dussine, descendant d'une illustre dynastie de producteurs d'hortensias, vient de publier un ouvrage qui fait le point sur cet arbuste que l'on appelle désormais par son nom de famille, *Hydrangea*, dès lors qu'il ne ressemble pas à l'hortensia à grosses boules rondes. Les Dussine cultivent sept cent quarante espèces et variétés dans leurs pépinières. On leur doit l'introduction dans les jardins des variétés à tête plate si gracieuses et florifères, la création de variétés, etc. Des gens sérieux, peu connus du grand public des jardi-

niers amateurs, mais références incontestables dans la profession, à laquelle ils donnent le ton.

Le Monde des hortensias présente deux cent quatre-vingt variétés, avec de nombreuses photographies en couleurs. Chaque cultivar ou espèce sélectionnée par Dussine bénéficie d'une fiche technique

L'humidité de l'air, la douceur du climat, la terre acide des Açores sont des biotopes idéaux

qui détaille forme des fleurs et du feuillage, port de la plante, date de floraison, hauteur, exposition, résistance au gel, et donne des recommandations et quelques remarques utiles : celle-là fleurit rouge pour devenir verte en septembre ; celle-là craint le gel, telle autre est parfumée, double ou grimpante, caduque ou persistante... Ce livre concis, écrit par quelqu'un qui sait, est une mine. L'auteur donne évi-

demment des conseils de plantation, de culture et d'entretien aptes à décomplexer les débutants... et ceux qui pensent être confirmés. Et l'on fait des découvertes étonnantes qui, pour un peu, donneraient la « collectionniste ». Qui n'aimerait pas cultiver « Parzifal » ? Un grand arbuste donné pour 1,80 mètre de hauteur, résistant au froid, dont les sépales dentelés, mauve pâle, blancs au centre quand ils s'épanouissent, sont rien moins que merveilleux. Quant à « Mòwe », un *Hydrangea* rustique à inflorescences plates bleues, c'est une splendeur qui ne serait dépassée que par « Tokado-yama », dont le feuillage plantureux, velu, sert d'écran à des inflorescences regroupant des fleurs doubles blanches qui ensèrent des fleurs fécondes mauves. Mais il y en a des dizaines et des dizaines d'autres à découvrir dans cet ouvrage de référence.

Alain Lompech

★ **Le Monde des hortensias, d'Alain Dussine** : Editions du Rouergue, 206 pages dont de nombreuses photographies en couleurs de Philippe Asseray, 22,71 € (149 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 257

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Trente-deux sur le tapis, quatre autour. Sur le tapis, il peut être plus fort que le roi. - II. Tomato ou raisin. Patrie d'Abraham. - III. A portée de main du cruciverbiste. Prend l'eau de toutes parts. Au bord du rivage. - IV. Fait bon pied bon œil. Coq dans les bruyères. - V. Echoue lamentablement. Inscription commerciale. - VI. Succession d'Ave et de Pater. Pour faire des glaces de qualité. - VII. Espace de liberté. Bien protégé. Préposition. - VIII.

Chenille au Quartier latin. Support. Académie. - IX. A su retourner la situation. Abri douillet. Base chez Tony. - X. Fait grosse impression.

VERTICALEMENT

1. Jeux de mots. - 2. Posa ses beaux yeux sur Louis. Participation en liquide. - 3. Font la liaison dans la charpente. Réponse définitive. - 4. Eléments décoratifs. Situation désespérée. - 5. Quand le petit écran tisse sa toile. - 6. Conjonction. Lumière des perles.

- 7. Vénitien, il a traîné ses pinces en Europe. Romains chez le précédent. - 8. Mettre bas. Heureux moment de notre enfance. - 9. Attaques au sommet. - 10. Patron normand. Garde l'anonymat. - 11. Issue d'une rencontre intercontinentale. - 12. Reviendra après trois tours.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 256

Horizontalement

I. Profil. Facès. - II. Libérateur. - III. Agée. Nil. Ure. - IV. Fossettes. Er. - V. Olé. Persifle. - VI. Nô (no). Cère. Clio. - VII. Uriner. Ost. - VIII. Ictère. Out. - IX. Eh. Pendue. TP. - X. Redistribuée.

Verticalement

1. Plafonnier. - 2. Rigolo. Che. - 3. Obèse. Ut. - 4. Fées. Crépi. - 5. Ir. Epeires. - 6. Lanterne. - 7. Titrée. Dr. - 8. Fêlés. Roui. - 9. Au. Sic. Ueb (bue). - 10. Cru. Flot. - 11. Relis. Tê. - 12. Stéréotype.

BRIDGE

N° 1968

LA PRÉCIEUSE LEVÉE DE PLUS

Lors d'un championnat d'Amérique d'hiver, Berkowitz, en Sud, a réalisé treize levées au contrat de « 6 Cœurs ».

| | |
|--------------|----------------------|
| ♠ A 10 9 8 2 | ♠ DV 5 |
| ♥ R | ♥ - |
| ♦ V 8 | ♦ A 10 9 7 6 5 4 3 2 |
| ♣ R 9 7 6 2 | ♣ 8 |

Ann. : E. don. Tous vuln.

| | | | |
|-------|------|-------|----------|
| Ouest | Nord | Est | Sud |
| - | - | 5 ♦ | 5 ♥ |
| 6 ♦ | 6 ♥ | passé | passé... |

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, comment Berkowitz a-t-il gagné contre toute défense et avec une levée de mieux ce PETIT CHELEM À CŒUR ?

Réponse

Où peut-on trouver une treizième levée ? En coupant à Pique si R D V sont, par exemple, secs dans une des mains, mais c'est peu probable. En revanche, si la main (certainement Ouest) qui a quatre PIQUES (ou plus) détient trois Trèfles, elle pourra être squeezée. De toute façon, il ne faut pas toucher tout de suite à la reprise du Roi de Cœur, mais commencer par couper un Pique. Berkowitz, après avoir coupé l'entame, a donc tiré l'As de Pique et coupé un Pique, puis il est remonté au mort par le Roi de Cœur pour couper une deuxième fois Pique sans craindre d'être sur-coupé.

Le quatrième Pique n'ayant pas pu s'affranchir, Sud a tiré ses atouts jusqu'à cette situation où, comme on pouvait le prévoir, Ouest a été squeezé en aller et retour :

| |
|--------------------|
| ♠ 10 ♦ V ♣ R 9 |
| ♠ R ♣ V 10 5 ----- |
| ♥ 6 ♣ A 4 3 |

Sur le 6 de Cœur, Ouest dut défausser un Trèfle, et il libéra ainsi le 4 de Trèfle (la treizième levée).

UNE ÉLÉGANTE FIN DE COUP

Ce coup a été joué dans un tournoi par quatre à Monte-Carlo, il y a plusieurs années. Vous allez voir dans ses œuvres l'Autrichien

Feichtinger, qui a réussi un superbe coup, un des mieux joués de l'année.

| | |
|--------------|----------------|
| ♠ 10 8 5 | ♠ RV 7 6 4 3 |
| ♥ AR | ♥ 7 5 |
| ♦ 10 9 4 | ♦ V 8 6 |
| ♣ AV 8 6 5 | ♣ D 7 |
| ♠ 9 | ♠ AD 2 |
| ♥ V 4 3 | ♥ D 10 9 8 6 2 |
| ♦ AR 5 2 | ♦ D 7 3 |
| ♣ R 10 9 3 2 | ♣ 4 |

Ann : E. don. Tous vuln.

| | | | |
|-------|--------|-------|--------|
| Ouest | Nord | Est | Sud |
| - | - | 2 ♠ | passé |
| passé | contre | passé | 4 ♥... |

Ouest a entamé le 9 de Pique sec pour le 10, le Roi et l'As. Puis Sud a tiré As et Roi de Cœur, et donc le 10 de Carreau. Est ayant fourni le 6 de Carreau et Sud le 3, Ouest a pris avec le Roi et a contre-attaqué le 3 de Trèfle. Comment Feichtinger, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Piques » était un « deux faible » qui promettait de 5 à 10 points d'honneur avec six Piques.

Philippe Brugnion

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Aidun
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

MUSIQUE *In A Silent Way*, album enregistré en 1969 par Miles Davis, ressort en coffret, augmenté d'inédits, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du trompettiste améri-

cain. ● **TEO MACERO**, le producteur de ce disque, revient dans un entretien au *Monde* sur cette séance de studio historique à New York et sur ses relations avec le trompettiste.

● « **DÈS** que Miles entrait en studio et jusqu'à la fin de la séance, les magnétophones tournaient en permanence. Ensuite, il me laissait faire ce que je voulais », raconte Teo Macero. Pour

lui, « *In A Silent Way*, c'est une chimie particulière, de l'artisanat et du culot ». ● **CE 20 FÉVRIER 1969**, Miles Davis, entouré de Wayne Shorter, Chick Corea, Herbie Hancock, Joe Zawi-

nul, John McLaughlin, Dave Holland et Tony Williams, changeait pour toujours le son, le format et les harmonies de la planète, en accomplissant le premier pas de sa révolution électrique.

Quand Miles Davis soumettait le jazz à la révolution électrique

A l'occasion du dixième anniversaire de la mort du trompettiste américain, Columbia réédite l'album « *In A Silent Way* », enregistré en 1969. Teo Macero, producteur de cette étape historique dans l'évolution de l'art de Miles Davis, se souvient pour « *Le Monde* » de cette séance de studio

NEW YORK

de notre envoyé spécial
Né le 30 octobre 1925 à Glens Falls (Etat de New York), Teo Macero est l'un des producteurs de jazz et de rock les plus réputés, en particulier pour son activité au sein de la compagnie phonographique américaine Columbia. De 1956 au milieu des années 1980, il a dirigé des centaines de séances d'enregistrement pour cette firme (Charles Mingus, Dave Brubeck, Thelonious Monk, Miles Davis, Duke Ellington, Robert Palmer, Art Garfunkel...). Devenu indépendant, toujours très sollicité, Teo Macero était à New York, fin août, pour produire le premier disque d'un quintet français, No Jazz. Il a accepté d'expliquer, pour *Le Monde*, comment a été enregistré l'album *In A Silent Way*, premier pas de la « révolution électrique » de Miles Davis, en février 1969, qui vient d'être réédité avec des inédits dans un coffret de trois CD. Il revient aussi sur ses relations avec le trompettiste et sur les évolutions du travail de production en studio.

TEO MACERO

« Les séances d'enregistrement d'*In A Silent Way* étaient radicalement différentes du travail mené avec Miles Davis jusqu'alors ?

– La musique gravée sur l'album original a été une étape importante pour Miles Davis. Elle était l'aboutissement de ses recherches depuis quelques mois et l'annonce de son avancée de plus en plus marquée vers le funk et le rock. La musique d'*In A Silent Way* est plutôt paisible. Joe Zawinul avait écrit ce morceau. Une fois passé dans les mains de Miles il ne ressemblait plus à l'original. Ce qui change alors, c'est que le studio devient un outil de création pour Miles. Il y aura à partir de cette période une grande différence entre la musique pour la scène et la musique en studio. Sinon les musiciens sont venus au studio, ils ont joué, les magnétophones tournaient...

– Dit ainsi, cela ne paraît pas très nouveau...

– Nous parlons de jazz. Vous mettez les musiciens devant un micro. Ils ont leur répertoire, des idées d'arrangement et hop ! en trois heures, vous avez mis en boîte de quoi faire un album. Ces gars-là sont des virtuoses, des



Miles Davis en concert à la Salle Pleyel, à Paris, en 1969 (à l'arrière-plan, le contrebassiste britannique Dave Holland). Cette année-là, le trompettiste enregistrait « *In A Silent Way* » avec Holland et six autres musiciens.

artistes, ils travaillent vite. Idéal pour les compagnies phonographiques. Avec le rock le travail de mixage, de postproduction est devenu de plus en plus important. Durant les années 1960 et 1970 on trouvait chaque jour une nouvelle technique, un trucage. Et ces gamins du rock et de la pop passaient des semaines en studio. Miles devenait dingue. Il voulait avoir les mêmes moyens qu'eux. Et nous les avons eus. Du temps, du matériel performant.

– Qu'en est-il des rumeurs selon lesquelles les studios étaient ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour Miles Davis ?

– Pas pour lui, mais pour moi ! Chez Columbia j'avais une équipe à disposition, du matériel d'enregistrement et de mixage performant. Le montage se faisait sur la bande magnétique, avec une lame de rasoir et du ruban adhésif. On bricolait beaucoup, pour trouver comment densifier un son, lui donner un peu d'espace. Aujourd'hui vous avez ces machines comme le Pro-Tools. Vous tournez une

molette et même la plus mauvaise des chanteuses devient une cantatrice. Il y a aussi les samplers, qui permettent au moindre souffleur de croire qu'il a le son de Miles ; et les boîtes à rythme.

– Donc, lorsque je mettais en route une séance, pour Mingus, Brubeck, Ellington, n'importe qui, j'avais le matériel, du temps devant moi tant que ça ne dépassait pas le budget. Pour les patrons de Columbia nous avions intérêt à

décrocher un succès. Avec Miles c'était pareil. La seule différence à partir de la fin des années 1960, c'était que, dès qu'il entrait en studio et jusqu'à la fin de la séance, les magnétophones tournaient en permanence. Ensuite il me laissait faire ce que je voulais.

– C'est-à-dire ?

– Miles n'aimait pas trop passer du temps dans le studio pour le montage, le mixage. Il enregistrait et il rentrait chez lui. S'il fallait un

écho particulier pour sa trompette, remonter la basse à un moment, atténuer la présence d'un clavier, c'était mon boulot. Une fois que c'était terminé je lui amenais la bande. On écoutait. « Ça te plaît, Miles ? » Si ça ne lui plaisait pas, je repartais au studio et je recommençais. Je crois bien que Miles a dû rester au mixage moins d'une dizaine de fois entre 1956 et 1982.

– Pour *In A Silent Way*, nous nous sommes retrouvés avec une quantité phénoménale de matériel enregistré en plus de douze heures. J'ai plongé mes mains là-dedans et j'ai commencé à prendre un bout ici, un autre là. Parfois je lis que j'aurais dû faire ceci ou cela. Il y a des musiciens qui râlent parce qu'on ne les entend pas assez. Mais si Miles a dit OK, je ne vois pas qui pourrait le contredire, même dix ans après sa mort.

– Dans la réédition d'*In A Silent Way*, on découvre des parties inédites, des éléments qui n'ont pas été retenus.

– Voilà ce qui s'est passé. Après l'enregistrement, j'ai fait un mixa-

ge, le montage. On avait la matière première, les ingrédients, tout le génie de ces musiciens. Bien. Mais au final j'avais de quoi mettre neuf minutes sur une face et autant sur l'autre. J'ai appelé Miles. Il m'a dit [Macero imite le timbre cassé de Miles Davis] : « Fuck ! pour moi c'est bien assez. » Je réponds : « Mais Miles, c'est impossible. On va se faire virer. » Il est reparti. Alors j'ai monté tout ça en boucle. En fait on entend plusieurs fois les mêmes parties de chacun des morceaux. La musique d'*In A Silent Way*, c'est cela. Une chimie particulière, de l'artisanat et du culot. Il n'y avait pas besoin de rajouter ce qui n'a pas été conservé à l'époque. Bon, je ne vais pas encore me fâcher avec Columbia... mais si j'avais été chargé de cette réédition cela aurait été différent. Mais pour les collectionneurs c'est sûrement bien d'ajouter des inédits, des éléments historiques.

« Miles n'aimait pas trop passer du temps dans le studio pour le montage, le mixage. Il enregistrait et il rentrait chez lui. Le reste, c'était mon boulot »

– Le fait que vous soyez aussi un compositeur, un instrumentiste a-t-il été déterminant dans la confiance que Miles Davis vous accordait ?

– Quand il s'agissait de parler de musique il ne pouvait pas me trander, pas plus que je ne pouvais le trander. Après moi, il a travaillé avec Marcus Miller comme producteur et arrangeur, qui est aussi un musicien. Miles n'était pas facile. Il piquait des sacrées colères. On passait notre temps à se faire la gueule. Il pouvait vraiment être un sacré enfoiré. Mais moi aussi. C'était un jeu. Il a dit des choses magnifiques sur moi. A d'autres moments il m'a traîné dans la boue. C'était son fonctionnement. Ce dont je suis certain, c'est qu'ensemble nous avons fait une belle œuvre d'art. »

Propos recueillis par Sylvain Siclier

A écouter

Le dixième anniversaire de la mort de Miles Davis, le 28 septembre 1991, a été l'occasion pour les compagnies phonographiques de remettre dans les bacs la quasi-totalité de l'œuvre du trompettiste. Soit une centaine de disques qui couvrent un parcours de plus de quarante-cinq ans, débuté dans les années 1940 auprès du saxophoniste Charlie Parker. Choix subjectif d'albums originaux et de coffrets thématiques.

● **Avec Gil Evans.** *The Birth Of The Cool*, 1949-1950 (1 CD Capitol/EMI) et *Miles Ahead*, 1958, (1 CD Columbia).

● **Le premier quintet.** *Cookin'*, 1955 (1 CD Prestige/Warner) et *Relaxin'*, 1956, (1 CD Prestige/Warner), avec le saxophoniste John Coltrane ; *Kind Of Blue*, 1959 (1 CD Columbia/Sony Music), avec Coltrane et Bill Evans... l'un des disques les plus réputés de l'histoire du jazz, versant cool d'*In A Silent Way*.

● **Le second quintette.** *E.S.P.*, 1965 (1 CD Columbia/Sony Music), premier enregistrement en studio avec Herbie Hancock, Wayne Shorter, Ron Carter et Tony Williams ; *Live At Plugged Nickell*, 1965 (1 coffret de 7 CD,

Columbia/Sony Music), en club, la même formation au plus haut ; *Nefertiti*, 1967 (1 CD Columbia/Sony Music).

● **Les années électriques.** *In A Silent Way*, 1969 (1 coffret de 3 CD Columbia/Sony Music) ; *Bitches Brew*, 1969 (1 coffret de 3 CD Columbia/Sony Music) ; *On The Corner*, 1972 (1 CD Columbia/Sony Music), sitar, claquement de mains, claviers et percussions ; *Get Up With It*, 1972-1973-1974, (2 CD Columbia/Sony Music), longues suites, blues et funk ; *Dark Magus*, 1974 (2 CD Columbia/Sony Music), au Carnegie Hall, l'improvisation électrique sans barrières.

● **Les années 1980.** *We Want Miles*, 1981 (2 CD Columbia/Sony Music), le grand retour en public ; *Decoy*, 1983 (1 CD Columbia/Sony Music) ; *Tutu*, 1986 (1 CD Warner), Miles Davis, star du jazz.

● **Divers.** *Ascenseur pour l'échafaud*, 1957 (1 CD Universal Music), le souffle hanté du trompettiste sur les images de Jeanne Moreau à Paris ; *Doo Wop*, 1991 (1 CD Warner Jazz), l'ultime avancée vers le hip-hop. Warner Music devrait publier prochainement de nombreux enregistrements en public au Festival de Montreux.

Teo Macero, du producteur au compositeur

Le producteur Teo Macero est aussi un compositeur et un orchestrateur brillant et sophistiqué. En 1948, il entre à la prestigieuse Julliard School of Music de New York. Il en sort diplômé en 1953 et reçoit une première distinction de la Fondation Guggenheim. Il rejoint alors comme saxophoniste l'orchestre de Charles Mingus, enregistre avec Teddy Charles et dirige ses propres formations. Teo Macero a écrit et produit la musique d'une centaine de films (de cinéma et de télévision), composé pour des ballets, et a été joué par des ensembles symphoniques. Cet ancien assistant d'Edgar Varèse intervient autant dans le champ de la musique atonale que dans celui des codes du jazz et sait toujours choisir les interprètes aptes à satisfaire sa rigueur. Il a supervisé l'édition ou la réédition de sa musique sur son propre label. A ce jour, une douzaine d'enregistrements sont disponibles dans le commerce ou peuvent être commandés sur le site www.teorecords.com/.

20 février 1969. Sept hommes et un sorcier bouleversent le son de la planète

LES SÉANCES ont lieu les 18 et 20 février 1969, à New York. Elles ont commencé six mois avant (le 24 septembre 1968), ou en 1960 (John Coltrane quitte Miles), ou en 1945 (rencontre avec Charlie Parker), ou en 1925 (sa naissance à Alton), ou à la guerre de Sécession, mais depuis longtemps. Miles cherche toujours. Il défait son second génial quintet. Le premier (1955-1956), c'était avec Coltrane. Jusqu'à Coltrane, c'est Miles qui se sépare. A dix-neuf ans, il a quitté Saint-Louis, sa famille et Irene qu'il venait d'épouser.

Bird : « Je lui ai tout appris, tout, même la folie. » 1969, dehors le free jazz, la pop music, les fêtes du feu, des émeutes, la vie en accéléré. Le 20 février, Miles a quarante-deux ans. A 10 heures du matin, il s'enferme pour la vie avec Wayne Shorter (soprano sax), Chick Corea et Herbie Hancock (pianos électriques Fender), Joe Zawinul (orgue Hammond B3), John McLaughlin (guitare électrique), Dave Holland (contrebasse), Tony Williams (batterie). Etrange équipage, deux souffleurs, trois claviers indistincts plus une rythmique décalée, en prime une guitare et, aux manettes, Teo Macero et deux assistants. C'est un des groupes les plus nombreux du trompettiste.

20 février 1969, 10 heures : depuis six mois, chaque séance dure entre 800 et 1 000 minutes. Choc nerveux, studios aveugles, les hommes ensemble. Tout ce qu'ils ont minutieusement répété les jours précédents, tout ce qu'ils réglent au petit poil depuis six mois, ils ne le joueront pas. Miles est en train de changer le son, le format et les harmonies de la planète. L'instrumentation, l'alternance de l'écrit et de l'improvisé, la notion de thème, celle de durée, tout. On n'a pas encore marché sur la Lune ; lui, oui.

ENREGISTREMENT CONTINU

Le seul à pratiquer depuis longtemps les synthés et pianos électriques, c'est Zawinul l'Autrichien. Donc, il le colle à l'orgue. On fait tout un foïn du jeune McLaughlin sidérant New York. En privé, l'élegant virtuose british a une autre version : « Dave Holland m'a fait rejoindre le groupe de Miles. On était comme deux petits Anglais un peu célèbres dans la pop, invités par le plus grand musicien du monde. En studio, les machines tournent. Sans interruption. C'est très intimidant. » Méthode Miles. En studio, le temps inhibe. Pas Miles. Action ! Ça tourne toujours. Les petits Anglais se tiennent à carreau.

Sur la partition, des hiéroglyphes épars, espacés, imbittables. Miles alors traîne la jambe vers McLaughlin (vingt-sept ans ce matin-là) qui croit son avant-dernière heure arrivée. Il chuchote à son oreille, d'une voix cassée en seize : « John, vas-y, joue tout ce que tu ne sais pas jouer. » Puis il se fauille vers Dave Holland. Personne n'a jamais su ce qu'il a dit à Dave. Dave n'a pas voulu le répéter. Dave joue si rondement, avec une vélocité telle, que, sur certains thèmes de cette époque intéressante, les exégètes patentés ont dénombré deux contrebassistes (cette histoire est vraie) : là, Dave est sommé de jouer – dans cette version historique où Tony Williams mouline soudain comme un batteur rayé – deux notes, c'est tout, deux notes à vide, c'est exactement ce qu'il faut, d'ailleurs.

Tony Williams, le plus ancien compagnon du sorcier avec Wayne, son meilleur batteur, estime-t-il (or il a eu tous les plus grands), est lancé. Puisqu'il sait tout faire mieux que tout le monde, les polyrythmies, les renversements, le double salto arrière, Miles l'installe dans un ostinato extraordinaire d'humanité insistante et légère. Un petit obsédant frissement de charleston répété à l'infini.

Stupeur. La magie d'*In A Silent Way* est là, dans ce coup de force et le consentement de l'autre. Non répétable, non récupérable. Dix-huit minutes et seize secondes plus tard (sur le LP, cela s'appelle *Shhh/Peaceful*), dans les boîtes de Teo Macero, il y a de quoi refaire le monde et la musique, désespérer les amateurs sérieux et fonder sept légendes.

Ils attaquent alors l'autre pièce de l'œuvre, improvisée d'un seul tenant : *In A Silent Way*. Pendant vingt ans, le bon public continuera de le voir jouer « de dos » ! Il n'a même pas compris qu'il venait d'entrer lui aussi en studio. La pop music change la donne. Le monde change de base. Le jazz, de sonorité. Et Miles ? Il est le désespoir des immobiles, la hantise des radicaux (ceux du free), le désir des autres (pop stars, actrices de cinéma, garçons coiffeurs). En mai 1968, l'année précédente, il avait, en quarante-huit heures, gravé *Le Sorcier*. Il les avait bien eus.

Francis Marmande

★ *The Complete In A Silent Way Sessions*, 8 inédits sur 17 pièces publiées. Coffret de 3 CD, Columbia Legacy, AC3K 65362.

Visées pacifiques à la Biennale d'Istanbul

En dépit de la crise, la manifestation turque consacrée à l'art contemporain cherche à ouvrir la métropole aux courants internationaux

ISTANBUL

de notre envoyée spéciale

Malchanceuse Biennale d'Istanbul il y a deux ans, le tremblement de terre meurtrier du 17 août lui avait coupé l'envie de pavoiser, et l'un des événements marquants avait été une vente aux enchères au profit des sinistrés. Cette année, les attentats terroristes du 11 septembre ne lui permettent pas de faire le plein de professionnels étrangers, marchands, collectionneurs et critiques. Ce n'est pas l'heure des bilans, mais on peut estimer que la Biennale n'aura pas les quarante mille visiteurs qu'elle enregistra lors des éditions de 1997 et 1999. Enfin, la manifestation a dû faire une croix sur la présence d'artistes importants comme l'Américain James Turrell qui devait mettre en lumière la tour d'une petite île à l'entrée du Bosphore.

Créée en 1986 par la Fondation pour la culture et les arts d'Istanbul (IFCA), une institution indépendante qui organise aussi des festivals de musique classique, jazz, film ou théâtre, la Biennale a pour but d'établir des contacts avec la scène internationale et de mettre en œuvre cette idée – certainement pas la plus partagée en Turquie –, que l'art contemporain a un rôle important à jouer dans l'échange entre les cultures. Un rôle « non pas de tiraillements, mais d'enrichissements et d'apports mutuels », précise Beral Madra, historienne et critique, coordinatrice des deux premières Biennales.

Une telle initiative est particulièrement décisive dans un pays sans tradition d'art moderne, où il n'y a pas eu d'expositions d'art contemporain avant les années 1980, ni,

jusqu'à aujourd'hui, le moindre musée d'art moderne ou contemporain. Il vient de s'en ouvrir un dans le nouveau quartier des affaires, financé par la Banque ottomane.

Ouverte sur l'Europe, et plus aisément acceptée par les pouvoirs officiels parce qu'elle entre en concordance avec la demande de la Turquie d'entrer dans la Communauté européenne, la Biennale a suscité l'émergence d'une scène artistique à Istanbul. Celle-ci est fragile, et a besoin d'être soutenue, sous peine de voir les artistes quitter le pays. Il y en a, et des bons, qui n'ont pas encore fait le pas. On peut d'ailleurs reprocher à cette édition de ne pas les montrer suffisamment, sans doute parce que son commissaire, une Japonaise, a opéré de trop loin et n'a pu travailler assez sur le terrain.

L'APPORT DE LA TECHNOLOGIE

La Biennale a eu des commissaires turcs, puis européens : un Allemand, René Block, qui l'a sortie de son isolement ; une Espagnole, Rosa Martinez ; un Italien, Paolo Colombo. Chacun à sa manière l'a tournée vers l'art occidental. Le choix d'une Asiatique est dans la logique d'une position géo-historique qui pourrait faire d'Istanbul la scène idéale de nouveaux échanges entre Orient et Occident.

Yuko Hasegawa, critique et conservatrice du nouveau musée de Kanazawa, directrice artistique de la Biennale 2001, lui a donné un titre difficilement traduisible en français, « *Egofugal. Fugue from ego for the next emergence* » (en anglais). Son concept, imprégné de pensée bouddhiste, vise, sinon la construction d'un homme nouveau, en tout cas un profil de



EMANUEL LICHA

« Women At Work III », performance de la Bosnienne Maja Bajević à Istanbul.

transition invitant à méditer autour de l'apport des technologies nouvelles.

Beaucoup d'artistes sélectionnés y ont recours. Ils sont une soixantaine, répartis dans des lieux historiques. Avec une nouveauté : le choix symbolique d'un lieu sur la rive asiatique, le palais Beyerbey construit à grands frais au milieu du XIX^e siècle, résidence d'été des derniers empereurs ottomans. Des trois ou quatre artistes exposés, on retiendra Evgen Bavcar, le photographe aveugle de Paris, ses flous et ses tracés de lumière sur des nus féminins.

Un des charmes de la Biennale d'Istanbul est de nous entraîner dans des monuments splendides. La Citerne de Yerabatan, construite à l'époque de Justinien, en est un, humide, sombre et dramatique. Les sculptures suspendues aux formes de vamps-robots de la Coréenne Lee Bul y ont l'air frivole.

Sainte-Irène, une grande église à coupole devenue centre culturel il y a près de vingt ans, n'est pas non plus facile à investir. Un Japonais de Taïwan, Michael Lin, a fait de la nef un lieu de repos assez rigolo, en y installant un plateau couvert de grosses fleurs peintes

et de coussins en tissu de camouflage. Ici c'est Pierre Huyghe et Philippe Parreno qui font parler An Lee, leur très japonaise figure d'animation.

LE MEILLEUR DANS LES VIDÉOS

Là, dans les absides, le Suédois Magnus Wallin est à l'honneur avec ses vidéos qui ne donnent pas cher de la vie humaine. Bruly Bouabré, le vieil Africain, avec quelques pages de son grand livre illustré est dans les tribunes, et le styliste londonien Hussein Chalayan dans l'escalier qui y conduit... Comme toujours, on retient certaines prestations plus que d'autres, parfois pour de mauvaises raisons, parce qu'on connaît déjà l'artiste, ou parce qu'il nous la joue spectaculaire.

Dans les bâtiments où était frappée la monnaie impériale, à deux pas de Sainte-Irène, et en passe de devenir un musée, une trentaine d'artistes exposent parmi les presses et les engrenages, parfois dans des recoins obscurs, si vidéo il y a. Celle de l'Anglais Chris Cunningham qui filme efficacement un couple de robots faisant l'amour, celle du Coréen Kim Young Jin, une femme et une fillette face à face, celle-ci n'écoulant pas forcée-

ment les paroles de celles-là. Le meilleur de la Biennale est là, et dans le simple carrousel de photos de dormeurs de rue, hommes et chiens, du Belge Francis Alys.

Ou dans ce film silencieux des Femmes au travail de Maja Bajević, une artiste de Sarajevo dont on n'oublie pas, surtout, la performance juste qu'elle a réalisée pour les femmes, le jour des femmes, dans le hammam du grand architecte Sinan. Il fallait se plier au rituel des bains pour voir au milieu de la salle embuée l'artiste et deux femmes turques en costumes traditionnels au-dessus de baquets en bois, en train de laver, tordre et étendre des tissus. Sur les tissus étaient brodées, en plusieurs langues, des paroles de Tito, comme « *Notre pays est trop jeune pour avoir peur de l'avenir* », et les broderies étaient celles des femmes filmées par Maja Bajević, des réfugiées bosniaques.

Geneviève Breerette

★ 7^e Biennale internationale d'Istanbul. Istiklal Caddesi, n° 146, Beyoglu 80070 Istanbul, Turquie. Tél. : (00-33-9-0212) 251-29-89. Jusqu'au 17 novembre. www.istanbulbiennale.org/

James Levine est nommé directeur musical de l'Orchestre symphonique de Boston

L'actuel directeur artistique du Met de New York succédera, en 2004, au Japonais Seiji Ozawa, qui aura rejoint l'Opéra de Vienne

LE CHEF D'ORCHESTRE américain James Levine, âgé de cinquante-huit ans, a été nommé, dimanche 28 octobre, directeur musical de l'Orchestre symphonique de Boston (BSO). Il succédera en 2004 à son collègue japonais Seiji Ozawa, en poste à Boston depuis vingt-huit ans, lequel avait annoncé, le 23 juin 1999, son départ pour l'Opéra de Vienne à l'automne 2002. Entre cette date et l'arrivée de James Levine en octobre 2004, ce dernier sera « *directeur musical désigné* » du BSO et aura un contrôle de principe sur l'invitation des chefs pendant cette période de vacance du pouvoir artistique.

Si son contrat bostonien ne le retient que douze semaines sur les vingt-trois de la saison du BSO, il faut y ajouter les trois semaines de concerts au Festival de Tanglewood, résidence d'été du BSO, et la cinquantaine de représentations que Levine devrait continuer à assurer au Metropolitan Opera de New York (Met), où il avait fait ses débuts en 1971. Lundi 29, Joseph Volpe, directeur général du Met, a annoncé une prolongation du contrat de Levine jusqu'en 2007 mais, détail d'importance, a signalé qu'à partir d'août 2004 Levine devrait abandonner ses fonctions de directeur artistique pour redevenir directeur musical, poste qu'il occu-

paît de 1976 à 1986. Par ailleurs, il paraît acquis que James Levine ne renouvellera pas son contrat à l'Orchestre philharmonique de Munich, lequel expire en 2004.

Des questions se posent quant au montant de son salaire annuel (selon le *New York Times*, il devrait être au moins équivalent au 1,7 million de dollars [1,9 million d'euros environ] qu'il reçoit du Met) et quant à l'emploi du temps qu'aura James Levine à partir de 2004. La programmation en alternance du Met, qui ne favorise pas autant qu'à Paris, par exemple, la concentration d'une série de représentations, lui permettra-t-elle d'organiser facilement des allers et venues entre Boston et New York pendant les douze semaines d'hiver qu'il doit au BSO ? Les problèmes de sciatique qu'il rencontre depuis quelque temps lui autoriseront-ils d'incessants voyages entre les deux villes, même si elles ne sont distantes que de quatre heures de voiture ou de quelque cinquantaine minutes d'avion ? Ce type de navette peut vite s'avérer plus fatigant qu'un vol de nuit transatlantique en première classe...

La nomination de James Levine s'inscrit dans un cadre privilégiant d'évidence les chefs nés en Amérique, très défendus par la presse nord-américaine, surtout depuis que

Lorin Maazel a été choisi pour succéder à l'Allemand Kurt Masur, au Philharmonique de New York, devenant le troisième chef américain de naissance parmi les vingt-quatre qu'a connus la formation. James Levine, quant à lui, sera le premier directeur musical né en Amérique en cent vingt ans d'histoire du BSO, dirigé notamment par le Français Charles Munch de 1949 à 1962.

PLUS LYRIQUE QUE SYMPHONIQUE

Cependant, la réputation de James Levine en tant que chef symphonique est loin d'être internationalement reconnue. Certes, il a hissé l'Orchestre du Met à un niveau très enviable, au point de le rendre concurrentiel, dans le répertoire symphonique, avec l'Orchestre philharmonique de New York, mais rarement les concerts donnés en tournée européenne avec des orchestres comme le Philharmonique de Vienne, par exemple, pas plus que ses enregistrements discographiques, n'ont établi l'éminence de James Levine comme chef symphonique, alors que, adoré des chanteurs – qu'il n'adore pas moins –, il est capable, en dépit de l'apparente inertie de sa gestique, d'être un chef lyrique de tout premier plan.

Il faut cependant signaler que Levine n'a

que rarement invité au Met des chefs d'envergure égale ou supérieure à la sienne. La venue désormais régulière de Valery Gergiev, en tant que premier chef invité du Met, poste créé sur mesure pour le chef russe par Joseph Volpe, et, par exemple, celle, pour la première fois, de Christoph Eschenbach, pour *Arabella*, de Richard Strauss, donné cette saison, pourraient conduire à la réévaluation de la suprématie de Levine.

James Levine est aimé de la presse américaine, des musiciens, des solistes et jouit d'une solide réputation de professionnel. Les musiciens du BSO ont d'ailleurs fait savoir leur satisfaction après sa nomination. S'ils peuvent regretter que Simon Rattle ait choisi d'aller à Berlin plutôt qu'à Boston, s'ils peuvent craindre de regretter l'aura incomparable de Seiji Ozawa, ils auront en James Levine un musicien aguerri, au répertoire varié, capable d'attirer de prestigieux solistes, voire de faire de la musique de chambre au piano avec les Boston Chamber Players. Le concert que doit donner en février 2002 Levine avec le BSO sera le premier test révélateur de cette association.

Renaud Machart

Les Rencontres de cinéma du Forum des images parient sur l'audace et le renouvellement

Aux trente films en compétition s'ajoutent des rencontres, des ateliers et la mise en lumière de l'œuvre de cinéastes inclassables

POUR la septième année consécutive, le Forum des images va se transformer durant une dizaine de jours en une vraie plate-forme de découvertes cinématographiques, ouverte au grand public et aux professionnels. C'est, depuis leur création, la vocation des Rencontres internationales de cinéma à Paris que de ramener du monde entier des œuvres ambitieuses et inédites de jeunes réalisateurs, afin d'en faire profiter des spectateurs friands d'avant-premières et de favoriser ce faisant leur distribution en France, en organisant la rencontre des auteurs, du public et des distributeurs.

Trente films, sélectionnés par Marie-Pierre Macia, par ailleurs responsable de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, composent cette année le programme compétitif,

dont le lauréat se verra attribuer un Prix du public d'un montant de 100 000 francs (15 174 euros), destiné à promouvoir sa distribution en salles. Cette sélection permettra de découvrir des œuvres de première grandeur, en provenance du Japon (*Dans le silence du monde*, de Naomi Kawase), d'Argentine (*La Cienega*, de Lucrecia Martel), d'Uruguay (*25 watts*, de Juan Pablo Rebella et Pablo Stoll), de Slovaquie (*Paysage*, de Martin Sulik), de Pologne (*Salut Tereska*, de Robert Glinski) ou du Burkina Faso, avec le premier long-métrage d'Issa Serge Coelo, *Daresalam*.

Chad Chenouga (*17 rue bleue*), Alain Gomis (*L'Afrance*), Catherine Breillat (*Brève traversée*), Philippe Garrel (*Sauvage innocence*), Mathieu Amalric (*Le Stade de Wimbledon*), Christophe Chiesa (*Com-*

me il vient), Jacques Meilleurat (*Mon premier journal*), Joana Hadji-thomas et Khalil Joreige (*Khiam*) formeront l'impressionnant contingent français de ce groupe.

DES CÉNACLES AU GRAND PUBLIC

La compétition n'est pas pour autant le seul pôle d'attraction de cette manifestation. Parmi ses multiples rendez-vous, signalons une soirée spéciale consacrée, en sa présence, à l'actrice écossaise Tilda Swinton (le 6 novembre à 20 heures), ou la tenue d'un atelier intitulé « La diversité culturelle peut-elle se mondialiser ? », auquel participent notamment Robert Guédiguain et Jean-Pierre Jeunet (le 8 novembre à 11 heures).

Il faut aussi noter la mise en lumière de l'œuvre de quelques cinéastes inclassables, qui s'intè-

grent difficilement dans le circuit commercial. C'est le cas du Français Jacques Meilleurat, connu dans les cénacles expérimentaux mais ignoré ailleurs, et dont le cinéma se confronte, via l'autobiographie ou la pornographie, à la question du goût. C'est également le cas du Russe Artur Aristakisjan, cinéaste qui a dévoué son œuvre aux exclus et aux marginaux, dont on pourra découvrir les deux films tournés à ce jour : *Les Paumes de la main* (1994), et *Un endroit sur terre* (2001), présenté à Cannes cette année.

Si ce dernier film, une fiction tournée avec des sans-abri dans un squat de Moscou, semble un rien galvaudé, on ne saurait trop recommander la vision du premier, documentaire d'une puissance tellurique qui prend la forme d'une lettre

adressée par son père à un fils qui n'est pas né. Tourné auprès des vagabonds et des infirmes de Chisnau en Bessarabie, ville natale du cinéaste, qui était alors lui-même sans domicile fixe, ce film en noir et blanc et en 16 millimètres est à la Russie post-soviétique ce que *Freaks*, de Tod Browning, fut à l'Amérique. Une œuvre démente et désespérée, d'un lyrisme noir qui évoque Lautréamont et Dostoïevski en faisant résonner, comme rarement au cinéma, le vrai chant des damnés de la Terre.

Jacques Mandelbaum

★ Rencontres internationales de cinéma à Paris. Du 31 octobre au 11 novembre. Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. Tél. : 01-44-76-62-00.

Le ministère de la culture relance les Albums de la jeune architecture

LA DIRECTION de l'architecture et du patrimoine (DAPA) du ministère de la culture annonce la reprise des Albums de la jeune architecture, outil de reconnaissance simple et efficace des nouveaux talents, créé en 1980 et qui avait disparu en 1996. A raison d'une dizaine d'équipes tous les ans, près de deux cent cinquante architectes ont ainsi été sélectionnés et lancés, nantis de cette référence qui leur permet de présenter leur travail et leurs idées aux maîtres d'ouvrage publics et privés. La corrélation entre ces deux cent cinquante noms et le nombre des jeunes constructeurs ayant eu accès à une commande de qualité reste d'ailleurs impressionnant.

Etablie par un jury d'architectes, de maîtres d'ouvrage et de critiques, la sélection des lauréats pour les Nouveaux albums des jeunes architectes aura lieu tous les deux ans. La DAPA et l'Institut français d'architecture assureront ensuite la promotion et la diffusion de cette sélection biennale. Peuvent y participer les architectes de moins de trente-cinq ans ayant participé à deux concours au moins. La date-limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 novembre à 16 heures. Renseignements : direction de l'architecture et du patrimoine : 01-40-15-32-23. Institut français de l'architecture : 01-46-33-90-36.

DÉPÊCHES

■ LA SAISON DES PRIX : la dernière sélection du prix Goncourt, qui sera attribuée le 5 novembre, comprend : *L'Interprétation des singes*, de Michel Braudeau (Stock), *Des phrases courtes, ma chérie*, de Pierrette Fleutiaux (Actes Sud), *Etrangers dans la nuit*, de Marc Lambron (Grasset), *La Reprise*, d'Alain Robbe-Grillet, et *Rouge Brésil*, de Jean-Christophe Rufin (Gallimard).

■ Voici la dernière sélection du Renaudot, décerné le même jour : *L'Interprétation des singes*, de Michel Braudeau (Stock), *Le Soir du chien*, de Marie-Hélène Lafon (Bouchet-Chastel), *Campagne dernière*, de Marc Trillard (Phébus), et *Madame Angelos*, de François Valjejo (Viviane Hamy). Prix Renaudot essai : *Rimbaud*, de Jean-Jacques Lefrère (Fayard), *Protée*, de Simon Leys (Gallimard), *Je suis dans les mers du Sud*, de Jean-Luc Coatalem (Grasset).

■ Le prix Media Save Art a été attribué à un journaliste nigérian et à un journaliste jordanien. Ozula Uihakeme est récompensé pour un article paru dans *The Guardian*, quotidien nigérian. Il y dénonce la gravité du problème du trafic illégal des œuvres d'art en Afrique. Owen Clegg a reçu le prix pour son travail intitulé « Fouilles clandestines et commerce des pièces archéologiques », publié dans le quotidien jordanien *Jordan Times*. Ce concours est organisé tous les deux ans par l'Iccrom (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels), basé à Rome.

■ Le compositeur hongrois György Kurtag a reçu, dimanche 28 octobre, le prix Friedrich-Hölderlin de la ville et de l'université de Tübingen (Allemagne). D'un montant de 10 200 euros, il récompense le compositeur, âgé de soixante-quinze ans, pour un cycle de seize Lieder sur des textes de Hölderlin. Ce prix est attribué à un auteur « qui a apporté une contribution poétique à la langue allemande ou à des chercheurs, écrivains, artistes ou critiques » travaillant sur Hölderlin.

PLEYEL

Mercredi 7 Novembre - 20h

LES QUATRE SAISONS Vivaldi
PETITE MUSIQUE DE NUIT Mozart
CONCERTO POUR COR Haydn

I SOLISTI VENETI
Claudio SCIMONE
Cor : Hervé JOULAIN

Loc : 0 825 000 252
www.ticketclic.fr
Caisses Pleyel de 11h à 18h

Les danseurs du Tanztheater de Pina Bausch enfiévrés par une déferlante brésilienne

En clôture de « Ein Fest in Wuppertal », la chorégraphe a présenté « Agua », créé en août à Sao Paulo

AGUA, chorégraphie de Pina Bausch, par le Tanztheater de Wuppertal. Peter Pabst (scénographie et vidéos), Marion Cito (costumes), Matthias Burkert, Andreas Eisenschneider (musiques). Opéras de Wuppertal, le dimanche 28 octobre. Ce spectacle sera présenté au Théâtre de la Ville, à Paris, à partir du 18 juin 2002.

WUPPERTAL

de notre envoyée spéciale

En clôture de Ein Fest in Wuppertal (Le Monde du 26 octobre), le public, excité par quinze jours de spectacles non-stop, attendait Agua, la toute dernière création de Pina Bausch, élaborée au Brésil. Agua éclabousse, Agua submerge. La scène tangué sous les projections vidéos. Effet Imax garanti. On est en pleine mer avec les pêcheurs. On a mal au cœur. On navigue sur l'Amazone. On vole avec les oiseaux blancs, pique du nez avec les flamants roses. On nage avec des enfants-amphibies des tribus indiennes. On frôle l'arrêt cardiaque aux chutes d'Iguassu. Et évidemment, on va à la playa.

Les premières images de la pièce sont des branches de palmiers dans lesquelles souffle un vent dément. Tout l'espace est balayé. On a froid. On a chaud. C'est la danse de l'univers. Bossa-nova jouée

au piano. Dans l'obscurité, un couple mange des fruits avec une avidité telle qu'on croirait qu'il fait l'amour. Bienvenue au Brésil de Pina Bausch. Sex and the City ? Justement, ce n'est pas cet aspect, trop attendu, qu'a retenu en priorité la chorégraphe.

Le corps sublimé par la chirurgie esthétique est seulement montré par l'artifice de serviettes de bains sur lesquelles sont imprimées des croupes canons, des poitrines remodelées. Quand les danseurs, filles et garçons, les drapent sur, on est transporté à Copacabana. Mort de rire. Une séquence qui dit la superficialité, mais aussi la vulgarité d'un mode de vie fondé sur l'apparence. Question corps, celui de Regina Advento, Brésilienne de la compagnie, tel que Mère Nature l'a roulé, est autrement aimable. Ce corps, dont elle use, ici, comme d'un tambour, ouvre et ferme Agua.

Dans cette œuvre, Pina Bausch et Peter Pabst, son décorateur, se sont surtout attachés à recréer ce qui les a le plus bouleversés, à savoir la nature. Ils l'ont remixée en un vaste opéra d'images et de musiques dans lequel les danses se déroulent dans des cercles de lumière conçus comme des îlots. Ou des radeaux. La vie dans les villes, la vie dans la jungle ; cartes célestes, cartes aquatiques. Et cette question

essentielle : quel danseur être face à un peuple où chaque habitant se déhanche avec le diable ? Affrontant une *bateria* de démons (orchestre de percussions), la Morganti (Cristiana) s'y risque la première. Cette Italienne, qui possède le tempérament d'une jeune Magnani, ose un solo de torchère, vêtue d'une robe-bustier écarlate. Autre solo : celui de Fabien Prioville. On connaît sa virtuosité qui donnerait à n'importe quel champion de hip-hop l'air d'avoir un bras cassé. Dans ses mains fermées qui battent, on croirait qu'il tient un oiseau. Ce léger tressautement est la ligne rythmique qui soutient sa danse. Fragile !

UN DÉLUGE NOURRICIER

Comment rendre l'énergie démiante du rythme, sa vitesse, sans se perdre dans les clichés ? Première réponse de Pina Bausch : des garçons perchés sur des chaises soulèvent les filles en les tenant sous les bras ; elles se mettent à pédaler de toutes leurs forces dans le vide. Une autre réponse serait les voltiges des unissons, où les robes multicolores et les cheveux tapent la mesure à toute volée. Agua est une course. Un déluge nourricier.

Le Brésil ? Il s'incarne aussi dans cette vierge, cet ange, illuminés. Dans cette danseuse qui prédit le

temps en lançant une godasse en l'air. Avant même d'être drôle, ce spectacle frappe par sa manière héroïque de chanter la beauté du monde. Bien sûr, il y a aussi les scènes de comédie. Les affriolantes mulâtresses ; les femmes qui portent fruits et boissons sur la tête et qui viennent distribuer des cafés aux spectateurs. La compagnie entière, alanguie sur des sofas, sirotant des cocktails dans les night-clubs du bord de mer. Les pailles-sarbacanes. Le solo remarqué de Nazareth Panadero, d'une ivresse toute sophistiquée. Les feuilles géantes de bananier qui tapissent la scène.

Agua dit l'aptitude à vivre le présent, l'art d'être brésilien bercé ici par toutes les grandes voix du pays... Jamais le Tanztheater, depuis dix ans qu'il est en constant renouvellement, ne nous est apparu aussi vif. Avec des danseuses de très petite taille qui apportent la note étrange de leurs allures enfantines. L'Indonésienne Ditta Miranda Jajfji, l'Argentine Silvia Farias sont formidables. Avec la sensualité animale, presque brutale, de la jeune Mélanie Maurin qui a mis ses études de médecine entre parenthèses pour partager l'expérience unique du Tanztheater. Et qui depuis nage dans le bonheur.

Dominique Frétard

La mezzo-soprano Sophie Koch révélée dans « Ariane à Naxos », de Strauss

ARIANE À NAXOS, de Richard Strauss (version de concert). Par Susan Anthony (Ariane), John Fredric West (Bacchus), Laura Aikin (Zerbinette), Sophie Koch (le compositeur), Peter Weber (le maître de musique), Heinz Zednick (le maître de ballet, Brighella). Orchestre de l'Opéra de Vienne, Christoph von Dohnanyi (direction). Théâtre des Champs-Élysées, Paris, le 29 octobre.

Pour une fois, on entend à découvrir le petit orchestre (37 pupitres) voulu par Richard Strauss pour son *Ariane à Naxos*, conçu d'abord comme une musique de scène pour *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, adapté par Hugo von Hofmannsthal (1911-1912), puis transformé en opéra en un acte avec un prologue (1916) : le fin tressage instrumental aux arabesques Jugendstil mérite de ne pas être englouti par une fosse trop grande, dévorant les savoureux détails de l'orchestration (seize cordes mêlées à un grand pupitre de vents, le tout nappé d'une vaste couche sonore tintinnabulante, mêlant percussions, célesta, piano, harmonium et deux harpes).

Orchestre pimpant, mais difficile à doser : si les solistes instrumentaux requis ne sont pas exceptionnels, la couleur peut paraître « sale » et les équilibres avec les chanteurs au moins aussi difficiles qu'avec un orchestre symphonique. Ce soir, les musiciens ont beau appartenir à l'Orchestre philharmonique de Vienne, qui joue aussi à l'Opéra de la ville, le résultat sonore n'est pas toujours satisfaisant : attaques imprécises, justesse des bois parfois approximative, manque de raffinement des interventions solistes des cordes, sonorité d'ensemble peu claire. Il faut dire - une fois encore - que le chef Christoph von Dohnanyi assure la mise en place mais se tient en deçà de la portée sensible et poétique de la musique. Comment peut-on diriger aussi froidement l'introduction déchirante de l'opéra en lui-même, comment peut-on si peu étirer, porter les phrases (celles des vents en particulier), comment peut-on manquer à ce point la tendresse voulue expressément par Strauss à divers endroits de sa partition (« Dans un mouvement tendre et extatique », demande-t-il par exemple) ?

A vrai dire, de la distribution réunie pour cette exécution en concert, on retiendra surtout, non parce qu'elle est française mais parce qu'elle est formidable, Sophie Koch : compositeur parfait, digne, vocalement plein, qui s'impose comme un mezzo-soprano d'envergure internationale. On ne la connaissait qu'au disque, dans un répertoire plus intimiste ; on est ravi de constater ses réels et impres-

sionnants moyens et l'on se réjouira de découvrir sa Rosine, du *Barbier de Séville*, en juin prochain à l'Opéra de Paris.

Laura Aikin est une Zerbinette trop minaudante à notre goût (avec ces postures « en théière », une main à la taille, l'autre voletant en l'air) et affectée, pour ses suraigus tenus, d'une raideur de son indéni-

ble quoique peut-être passagère. Mais la chanteuse américaine se tire avec brio de ses vocalises, de ses « cocottes » en sons piqués, qu'elle détaille avec une grande précision d'intonation. Susan Anthony, dont la présence manque de gravité et de noblesse, est plus *Fille du Far West* (et encore...) qu'*Ariadne auf Naxos*. La voix est dure, les

aigus coincés et l'expression rarement émouvante. Quant au stentor qu'est John Fredric West, il lui faudrait, pour convaincre en Bacchus, baisser d'un cran son unique nuance, *fortissimo*, et considérer qu'il y a une vie entre chacune des notes qu'il vocifère.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Femmes cinéastes du Maghreb L'Institut du monde arabe présente le second volet d'une programmation consacrée aux femmes maghrébines. Avant d'émerger dans leurs terres d'origine ou dans leurs pays d'accueil comme cinéastes, les Algériennes, Tunisiennes et Marocaines sont longtemps restées cantonnées au métier d'actrice. *La Trace*, plus ancien long métrage réalisé par la Tunisienne Najia Ben Mabrouk, remonte seulement à 1982 et a connu la censure. Depuis dix ans, les femmes cinéastes s'imposent peu à peu. Au Maroc, en signant le scénario d'*Une porte sur le ciel* (1988), Farida Benlyasid se voit attribuer le titre de première « véritable » scénariste du Maghreb ; en France ce sont les documentariste et cinéaste Yamina Benguigui (*Mémoires d'immigrés*, 1997 ; *Algérie-France*, 2000) et Rachida Krim (*El Fatha*, 1995) qui se distinguent ; aux Pays-Bas, c'est Fatima Jebli Ouazzani. Au total, plus d'une vingtaine de films signés par presque autant de cinéastes seront projetés en novembre.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^o Jussieu. 15 heures et 17 heures, les samedis et dimanches, du 3 au 25 novembre. Tél. : 01-40-51-39-60. 20 F et 25 F ; carte ciné-ima (10 entrées) 150 F et 180 F.

Giselle

L'une des lectures les plus affûtées, les plus justes, les plus brutales du chorégraphe suédois Mats Ek reste sa version de *Giselle*, revue et corrigée à l'hôpital psychiatrique. Au répertoire de l'Opéra depuis 1993, elle permet aux danseurs de fouiller des rôles on ne peut plus dramatiques tout en leur ouvrant une écriture chorégraphique puissante, à des années-lumière du style classique. Autant dire que le défi est grand et nourrit les interprètes les plus chevronnés, comme par exemple

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Westerns européens

Il était une fois... en Europe Rétrospective comprenant quarante-trois films tournés en Europe par des metteurs en scène américains mais aussi et surtout par des réalisateurs allemands, italiens (Sergio Leone, Sergio Corbucci...), français, anglais, hongrois et tchèques.

Cinémathèque française, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. Jusqu'au 2 décembre. Horaires variables. M^o Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-56-26-01-01. 20 F et 31 F (à l'unité) ; carte de 10 entrées, 289 F et 177 F (abonnés).

Shohei Imamura, pulsions nippones

L'auteur de *Désir inassouvi* (1958), *Désir meurtrier* (1964), *Désir volé* (1958) est passé en quarante années « du statut d'enfant terrible de la nouvelle vague nipponne à celui de grand cinéaste incontestable ». Vainqueur de deux Palmes d'or, en 1983 avec *La Balade de Narayama*, puis en 1997 avec *l'Anguille*, le cinéaste japonais est à l'honneur de la Cinémathèque française pendant un mois au travers d'une rétrospective.

Cinémathèque française, salle du palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Jusqu'au 30 novembre. Horaires variables. Tél. : 01-56-26-01-01. 20 F et 31 F (à l'unité) ; carte de 10 entrées, 289 F et 177 F (abonnés).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Village en flammes

de Fassbinder, mise en scène de Thierry Poquet, avec la compagnie Eolie Son-

Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 17 h 30, le 1^{er} novembre ; 15 h 30, le 2 ; 14 h 30, le 3. Tél. : 01-40-03-93-95. 20 F.

Le Nain, l'Enfant et les sortilèges

de Zemlinsky et Ravel. Orchestre et chœurs de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Richard Jones, Antony McDonald (mise en scène), Amir Hosseinpour (chorégraphie). *Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. M^o Opéra. 19 h 30, le 3 novembre. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 577 F.*

Vincent Pavesi, Jérôme Pernoo, Alain Altinoglu Œuvres de Massenet, Gounod, Viardot, Franck, Tchaïkovski Glinka. *L'Archipel, 17, boulevard de Strasbourg, Paris-10^e. M^o Strasbourg-Saint-*

le danseur étoile Kader Belarbi, qui affirme trouver encore dans ce ballet des pistes de réflexion et d'évolution passionnantes. Palais Garnier, 8, rue Scribe, Paris-9^e. M^o Opéra. 19 h 30, jusqu'au 9 novembre ; 14 h 30, le 10. Tél. : 08-92-69-78-68. De 33 F à 361 F.

FRESNES-EN-WOËVRE

Festival Densités

Mené avec acharnement et talent par l'association Vu d'un œuf, le festival Densités est consacré à la création musicale, donc à ses rapports avec d'autres disciplines comme la chorégraphie ou les arts plastiques. A quelques kilomètres de Verdun, cette huitième édition recevra notamment John Butcher, Paul Lovens, Jérôme Noetinger, Jean Pallandre, Caspar Brotzmann, Jean-Christophe Camps, les groupes Voice Crack et Archipel. Des artistes qui ont en commun une exigence et une haute idée de ce que peut être la culture. *De 1^{er} au 4 novembre, salle des fêtes, Fresnes-en-Woëvre (Meuse). Tél. : 03-29-87-38-26. De 60 F à 80 F, abonnement quatre jours/quatorze spectacles 250 F.*

DIJON

Nouvelles Scènes

A l'affût des courants les plus novateurs du spectacle vivant tant du point de vue de la danse et du théâtre que de la performance, le festival Nouvelles Scènes de Dijon étend ses festivités pendant un mois jusqu'au 24 novembre. Avec le chorégraphe Alain Buffard (2 et 3 novembre), la plasticienne Catherine Sullivan (7 et 8 novembre), le chorégraphe portugais Joao Fiadeiro (17 et 18 novembre) et enfin le plasticien Christian Boltanski dans un spectacle réalisé en collaboration avec Jean Kalman et Franck Krawczyk (23 et 24 novembre, accès libre).

Dijon (Côte-d'Or). Nouvelles Scènes, 37, rue de Longvic. Jusqu'au 24 novembre. Tél. : 03-80-66-70-49. De 30 F à 40 F.

Denis. 20 h 30, les 31 octobre, 1^{er} et 3 novembre. Tél. : 01-48-00-04-35. 80 F, 100 F.

Frédéric Blanc (orgue)

Hommage à Maurice Durufel. Solistes de la master classe d'orgue. *Eglise Notre-Dame d'Auteuil, 4, rue Corot, Paris-16^e. 16 heures, le 1^{er} novembre.*

Glenn Ferris Quintet

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 31 octobre, 1^{er} novembre. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F, 100 F.

Alain Caron Band

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 21 heures, le 31. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Richard Raux Trio

L'Arbuc Jazz Club, 25, rue de Bucy, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. 22 heures, les 31 octobre, 1^{er} novembre. Tél. : 01-44-32-16-00. 60 F ou supper jazz : 230 F.

Pierre de Bethmann Ilium Quintet

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, les 31 octobre, 1^{er} novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F, 100 F.

Richie Hawtin

L'Enfer, 34, rue du Départ, Paris-15^e. M^o Montparnasse-Bienvenue. Minuit, le 1^{er} novembre.

Björk

Théâtre des Champs-Élysées, 15, av. Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 19 h 30, le 1^{er} novembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 400 F à 750 F.

Jorane

Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^o Abbesses. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-42-74-22-77. 72,16 F, 98,39 F.

Thierry Stremler, Fania, Rit, Patrice, Orly Chap Centre culturel Paul-Bailliar, 6, allée du Québec, Massy (91). 20 heures, le 1^{er} novembre. 85 F (forfaits : 131 F à 197 F).

RÉGIONS

Bérénice

de Jean Racine, mise en scène de Lambert Wilson, avec Michel Bauman, Charlotte Clamens, Fabrice Michel, Didier Sandre, Kristin Scott Thomas, Lambert Wilson et Robert Gil. *Tarbes-Ibos (Hautes-Pyrénées). Le Parvis, Centre Méridien, route de Pau. 21 heures, les 2 et 3. Tél. : 05-62-90-06-03. De 160 F à 250 F.*

Duos de danse

Fine Kwiatkowski et Li Ping Ting : Improvisations. Montignac (Dordogne). Salle du prieuré. 21 heures, le 3 novembre. Tél. : 05-53-50-84-43. 40 F.

ANNULATION

Le concert de Suzana Blaszkó prévu à l'Espace Kiron, le 2 novembre, est annulé. Des raisons personnelles ont contraint la chanteuse de Buenos Aires à rentrer en Argentine. Elle sera remplacée par un spectacle tango intitulé « La vie d'une femme en chanson » interprétée par Adriana Pedrolo (chant), accompagnée au piano par Jorge Cross et au bandonéon par Alain Bodenez. Tél. : 01-44-64-11-50.



2 France et NOSTALGIE
La Légende

présentent

Autour de Georges Brassens

Jeudi 1^{er} novembre à 20h50
présenté par Michel Drucker et Maxime Le Forestier
en simultané et en stéréo

2 France et NOSTALGIE
La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 (2,23F/min) nostalgie.fr

MERCREDI 31 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Musique brésilienne, musique mëtise. **Forum**
- 22.00 Carte blanche à Cheb Mami. **Forum**
- 22.55 Tango, l'ivresse des pas à deux. **Forum**

MAGAZINES

- 20.55 Des racines et des ailes. La Deuxième Vie. **France 3**
- 21.05 L'Hebdo. Le Pakistan : au bord du gouffre. Al-Jazira, l'autre CNN. **TV 5**
- 22.35 Ça se discute. Incitons-nous nos enfants à boire ? **France 2**
- 23.20 Culture et dépendances. Les Arabes, l'islam et nous : Y a-t-il plusieurs lectures du Coran ? **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Connaissance. Le Caire, élément de la vie, élément de la Terre. **Arte**
- 19.55 Zanzibar, île ouverte. **Odysée**
- 20.30 Amazonie, la guerre de l'ombre. **Planète**
- 20.35 La Guerre en couleurs. Raids sur l'Angleterre. **Chaîne Histoire**
- 20.50 Chine secrète. La voie du salut. **Odysée**
- 21.00 La Guerre en couleurs. Opération dragon. **Chaîne Histoire**
- 21.25 Civilisations perdues. Rome, le dernier empire. **Chaîne Histoire**
- 22.00 Voyage avec la cumbia. [2/2]. De Maracaibo à Bogota. **Mezzo**

Le Monde TELEVISION

France 2

- 10.40 Wombat City
Cette série d'animation (26 épisodes de treize minutes) programmée pendant les vacances de la Toussaint est l'œuvre d'un seul homme, Bruno Chane-Kane. L'idée est née d'un personnage, Wood, créé il y a dix ans pour une ligne de tee-shirts. Avec sa bonne bouille et sa casquette de rappeur, il a inspiré à son créateur une histoire, une « fable atmosphérique », qui met en scène une bande de copains d'une cité futuriste.

- 22.00 Venus d'ailleurs. Le lac de lave. **National Geographic**
- 22.20 Bophana, une tragédie cambodgienne. **Planète**
- 23.00 Biographie. Ramsés le Grand. **La Chaîne Histoire**
- 23.05 Pilot Guides. La Mongolie. **Voyage**
- 23.55 Les Mystères de l'Histoire. L'allié de l'ombre. **La Chaîne Histoire**
- 0.15 Les Seigneurs de Béring. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Basket-ball. Euroligue masculine (4^e journée, groupe D) : Ostende (Bel.) - Asvel. **Pathé Sport**
- 20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 6^e et dernière journée). Lille - Manchester United (Ang.). **TF 1**

DANSE

- 23.45 Le Cabaret latin. Chorégraphie de Karine Saporta. Avec Cyril Accord, Séverine Adamy, Céline Angibaud... **Mezzo**

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Bach. *Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur*, BWV 903. Avec Karl Richter (clavicin). **Mezzo**
- 18.55 Von Weber et Liszt, par Brendel. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Elisha Inbal. **Muzzik**
- 19.30 Rachmaninov. Enregistré en 1985. Avec Vladimir Ashkenazy (piano). **Mezzo**

La Cinquième

- 16.10 VLAM, Vive la musique
En quelques semaines, cette émission hebdomadaire a su trouver l'équilibre entre son cahier des charges « pédagogique » et une relation à l'actualité musicale qui parvient à éviter le tunnel promotionnel pour une sortie de disque ou un concert. Chez VLAM les musiciens sont plutôt moins niais qu'ailleurs et la captation d'un concert un peu décalé a plus de poids que la énième diffusion d'un clip au montage énervé.

- 20.15 Musica. *L'enlèvement au sérail*. Par le Staatsorchester et le Chœur de la Staatsoper de Stuttgart, dir. Lothar Zagrosek. **Arte**
- 20.15 Chopin. *Nocturne en ut dièse mineur*. Enregistré en 2000. Avec Ju-Yung Baek (violin), Yoko Kaneko (piano). **Mezzo**
- 23.00 Ravel. *Boléro*. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Sergiu Celibidache. **Mezzo**
- 0.50 Trio Esperança. Bruxelles, septembre 1995. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 22.35 Au secours, elle me veut ! Pièce de Joseph Bologna et Renée Taylor. **Monte-Carlo TMC**

TÉLÉFILMS

- 20.40 Le Tour d'érou. Raymond Rouleau. **Festival**
- 20.45 Witchoose. David De Coteau. **13^{ème} RUE**
- 20.50 Voyage au centre de la terre. George Miller. [1 et 2/2]. **M 6**
- 21.00 L'Insoumise. Nadine Trintignant. **O. Téva**

SÉRIE

- 20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Le culte (v.m.). **Canal Jimmy**
- 21.40 Brooklyn South. Cas de conscience. **Série Club**
- 22.30 New York Police Blues. Tir à vue (v.m.). **Canal Jimmy**
- 23.55 Les Chemins de l'étrange. Le pouvoir des nombres. **13^{ème} RUE**

France 3

- 20.55 La Deuxième Vie
La deuxième vie, ou plutôt quelle « autre vie » en sortant de prison ? Pour son troisième documentaire (après la prostitution et le cancer), diffusé dans le cadre du magazine « Des racines et des ailes », Mireille Darc s'est attachée au parcours de sept prisonnières, à Rennes, Marseille et Lille. Des femmes qui estiment que leur séjour en prison les a « réveillées » et qu'il n'y en aura pas d'autre, car elles y ont « mûri »...

FILMS

- 15.10 La Lettre ■ ■ ■ ■ ■
Manoel de Oliveira (Fr. - Esp. - Port., 1999, 105 min) **O. CineCinemas 3**
- 15.25 Les Espions ■ ■ ■ ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1957, 125 min) **O. Cinétoile**
- 15.50 Hope and Glory ■ ■ ■ ■ ■
John Boorman (GB, 1987, v.o., 110 min) **O. Cinéstar 2**
- 16.15 Rio Bravo ■ ■ ■ ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, 145 min) **O. CineClassics**
- 16.55 Le Portrait de Dorian Gray ■ ■ ■ ■ ■
Albert Lewin (Etats-Unis, 1945, v.o., 110 min) **O. TCM**
- 18.15 Philadelphia ■ ■ ■ ■ ■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 120 min) **O. CineCinemas 1**
- 18.15 Nelly et monsieur Arnaud ■ ■ ■ ■ ■
Claude Sautet (Fr. - It. - All., 1995, 105 min) **O. TPS Star**
- 18.45 La Nuit de l'iguane ■ ■ ■ ■ ■
John Huston (EU, 1964, 120 min) **TCM**



- 18.50 Le Choix des armes ■ ■ ■ ■ ■
Alain Corneau. Avec Yves Montand, Catherine Deneuve (France, 1981, 130 min) **O. Cinétoile**
- 20.45 Conversation secrète ■ ■ ■ ■ ■
Francis Ford Coppola (EU, 1974, v.o., 110 min) **O. Cinéfaz**
- 20.45 Gremlins ■ ■ ■ ■ ■
Joe Dante (EU, 1984, 105 min) **TCM**
- 20.45 Casablanca ■ ■ ■ ■ ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, v.o., 120 min) **O. CineClassics**
- 22.35 Kippour ■ ■ ■ ■ ■
Amos Gitai (France - Israël, 2000, v.o., 114 min) **O. Canal +**
- 23.00 La Question ■ ■ ■ ■ ■
Laurent Heynemann (France, 1976, 110 min) **O. Histoire**
- 0.15 Les Vierges de Satan ■ ■ ■ ■ ■
T. Fisher (GB, 1968, 95 min) **O. TCM**
- 0.50 Les Diaboliques ■ ■ ■ ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1954, 110 min) **O. Cinétoile**

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Cinéma Indien. **Forum**
- 22.00 Musique et film, on connaît la chanson. **Forum**
- 22.55 Le Cinéma d'animation. **Forum**

MAGAZINES

- 11.50 Arrêt sur images. Y a-t-il une opération Bernadette ? Invités : Liliane Delwasse ; Jean-Marc Lech. **La Cinquième**
- 13.05 L'Hebdo. Le Pakistan : au bord du gouffre. Al-Jazira, l'autre CNN. **TV 5**
- 13.15 Zig Zag café. Femmes engagées : Elisabeth Reusse-Deucrey. **TSR**
- 15.45 Open club. Jérôme Savary. **CineClassics**
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Jeanne Moreau. Joe Dassin. **Paris Première**
- 18.05 C dans l'air. **La Cinquième**
- 19.00 Explorer. Les Papous et le crocodile. Les clowns du rodéo. Le mystère des hommes de Néandertal. **National Geographic**
- 23.10 La Route. Invités : Jean Glavany et Olivier de Kersauson. **Canal Jimmy**
- 23.45 Zone interdite. La nouvelle fièvre du samedi soir. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Erta'ale. [4/4]. Un volcan à étudier. **La Cinquième**
- 17.00 Rites interdits. Chasseurs de tête. **Nat. Geographic**
- 17.10 Man Ray, monsieur six secondes. **Histoire**
- 18.00 La Guerre en couleurs. La dernière forteresse. D Day. **La Chaîne Histoire**
- 18.00 Les Printemps du Sacre. **Mezzo**
- 18.00 Au zoo de Melbourne. Une clinique pour animaux sauvages. **National Geographic**
- 18.10 Raymond Barre. [3/4]. Un universitaire à Matignon. **Histoire**
- 18.30 Cinéma et propagande sous Mussolini. **Planète**
- 19.00 Voyages, voyages. Stockholm. **Arte**
- 19.00 Biographie. Raspoutine. **La Chaîne Histoire**
- 19.00 Pilot Guides. Micronésie. **Voyage**
- 19.00 Isadora Duncan, la danseuse rebelle. **Mezzo**
- 19.05 Salvatore Adamo, pas à pas. **Odysée**
- 19.50 Les Mystères de l'Histoire. Akhenaton l'hérétique. **Chaîne Histoire**
- 19.50 Les Feux de la rampe. [1/22]. Jacques Villeret. **CineCinemas 1**
- 20.00 Le Souffle de l'Histoire. Les Indiens Anasazi. **Voyage**

Le Monde TELEVISION

Odysée

- 21.50 Aventure
Se mettant à leur tour à l'épreuve de l'alpinisme que d'autres affrontent d'ordinaire dans leur émission, sur Odysée, les responsables du magazine « Aventure » ont gravi les 6 288 mètres de l'Amnye Machen, montagne sacrée du Tibet. Pour mieux comprendre et expliquer pourquoi l'homme est attiré par les sommets, au péril de sa vie. Une « voie » vers le dépassement, l'absolu, le très haut.

- 20.05 Berlin, le premier procès du terrorisme iranien. **Histoire**
- 20.15 Reportage. Toyota à l'assaut de Ferrari. **Arte**
- 21.00 Egypte, dieux et démons. [1/5]. Les rois et le chaos. **Voyage**
- 21.00 Au fil des inventions humaines. [5^e volet]. **National Geographic**
- 21.30 A la pointe de la science. Volcans. **National Geographic**
- 22.05 Biographie. Patton, un génie de la guerre. **La Chaîne Histoire**
- 22.20 Thema. Foules inconsolables. Les funérailles du siècle : de John F. Kennedy à Lady Di. **Arte**
- 22.35 Amazonie, la guerre de l'ombre. **Planète**
- 23.00 Eruption solaire. **Nat. Geographic**
- 23.00 Les Chemins de l'art. [3 et 4/4]. L'Indus Valley et Angkor Vat. **Histoire**
- 23.00 Hommage à Georges Brassens. Les Copains d'abord. **France 2**
- 23.10 Passé sous silence. Guerre Sainte au cœur de l'Amérique. **France 3**
- 23.20 Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. **Odysée**
- 23.30 Lonely Planet. Le sud-ouest des Etats-Unis. **Planète**
- 23.55 La Lettonie entre la mémoire et l'oubli. **Histoire**

- 0.00 Tibet, la montagne secrète de Bouddha. **Voyage**
- 0.25 Bophana, une tragédie cambodgienne. **Planète**
- 0.30 Mémoire de la seconde guerre mondiale. Coulez le « Bismarck ». **Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (4^e journée). **Pathé Sport**
- 15.50 Escrime. Championnats du monde. Epee masculine et fleuret féminin par équipes. **France 3**
- 17.45 Football. Coupe de l'UEFA : Rapid Vienne - Paris-SG. **Eurosport**
- 20.15 Football. Coupe de l'UEFA (2^e tour retour) : Troyes - Leeds. **Canal +**
- 20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (4^e journée, groupe C) : Real Madrid - Pau-Orthez. **Pathé Sport**

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Wieniawski. *Polonaise brillante n°1 en ré majeur*, opus 24. Enregistré à Munich, en 1995. Avec Ingolf Turban (violin). Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**
- 19.50 Mendelssohn. *Concerto pour piano et orchestre n°2*. Avec Homero Francesch (piano). Par The Academy of St Martin in the Fields, dir. sir Neville Marriner. **Mezzo**

Arte

- 22.20 Thema : le dernier voyage
Pourquoi la mort d'une personnalité publique provoque-t-elle une émotion collective ? C'est la (bonne) question que pose le réalisateur Gerold Hofmann dans son documentaire *Foules inconsolables - Les funérailles du siècle : de John F. Kennedy à Lady Di*, dans lequel il décortique avec des théologiens, des philosophes et des psychologues les émotions populaires, ces « désolations de masse » comme les appellent cer-

- 21.00 Mozart. *Requiem en ré mineur* KV 626. Enregistré le 11 juillet 1997. Avec Inva Mula, soprano ; Elsa Maurus, soprano ; Laurence Dale, ténor ; Ferruccio Furlanetto, basse. Par les Virtuoses de Moscou et l'Académie d'art choral de Moscou, dir. Vladimir Spivakov. **Muzzik**
- 21.00 Soirée Herbert von Karajan. *Requiem*, de Verdi. Enregistré en 1967. Avec Leontyne Price (soprano), Fiorenza Cossotto (mezzo-soprano), Luciano Pavarotti (ténor), Nicolai Ghiaurov (basse). Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. Réalisation de Henri-Georges Clouzot. **22.25 Concert à la mémoire d'Herbert von Karajan. Enregistré le 16 juillet 1999. Avec Rachel Harnisch (soprano), Karita Mattila (soprano), Sara Mingardo (mezzo-soprano), Bryn Terfel (baryton-basse), Michael Schade (ténor). Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la radio suédoise, dir. Claudio Abbado. **Mezzo****
- 22.10 Marcia Sweet 2000. Regina Carter. **Muzzik**
- 23.45 La Périochle. Opéra d'Offenbach. Mise en scène de Jérôme Savary. Enregistré en 1982. Par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand-Théâtre de Genève, dir. Marc Soustrot. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 22.20 De Sacha à Guitry. Mise en scène de Jean Piat. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 19.05 Le Fantôme du cinéma. Blair Treu. **Disney Channel**
- 19.20 Le Chevalier de Maison Rouge. Claude Barma. [1/4]. **Festival**
- 20.30 Air Bud 2. Richard Martin. **Canal J**
- 20.55 L'Amour audité de Leisenbohg. Edouard Molinaro. **TMC**
- 22.45 La Cinquième Sœur. Christopher Leitch. **TF 1**
- 23.45 La Rumeur. Etienne Périer. **Festival**
- 23.55 La Veuve tatouée. Lars Molin. **Arte**
- 23.55 A chacun sa vengeance. Art Camacho. **O. TF 6**

SÉRIES

- 18.30 Les Simpson. Simpson Horror Show X. **O. Canal +**
- 20.50 Washington Police. Situation de crise. **Série Club**
- 20.55 Les Cordier, juge et flic. Portrait au scalpel. **TF 1**
- 21.35 The Practice. Paroles de femmes. Cache-cache. **Série Club**
- 22.05 Ally McBeal. Quand Ally attend Larry. Thérapie. **O. M 6**
- 0.20 Les Soprano. Il est ressuscité (v.o.). **Canal Jimmy**

tains spécialistes. En faisant redéfinir les images des foules en pleurs lors des décès de Lady Diana, John F. Kennedy, Bob Marley et d'autres personnalités comme le roi Hussein de Jordanie, Adenauer ou de Gaulle, Gerold Hofmann pose l'origine des rites funéraires qu'il relie au sentiment national. Malgré le côté répétitif des séquences, ce documentaire garde son côté passionnant, grâce aux archives sur les enterrements des grands de ce monde, la télévision occupant une place significative dans la mémoire collective.

FILMS

- 13.25 Mourir à trente ans ■ ■ ■ ■ ■
Romain Goupil (France, 1982, 95 min) **O. Histoire**
- 14.20 Lili ■ ■ ■ ■ ■
Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 80 min). **TCM**
- 15.25 L'Argent ■ ■ ■ ■ ■
Marcel L'Herbier (France, 1928, 85 min) **O. Histoire**
- 15.40 Le Mystère des treize ■ ■ ■ ■ ■
Jack Lee Thompson (Grande-Bretagne, 1967, 90 min). **TCM**
- 16.55 JLG par JLG ■ ■ ■ ■ ■
Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1991, 60 min) **O. Cinéfaz**
- 17.10 Juge et hors-la-loi ■ ■ ■ ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1972, 110 min) **O. TCM**
- 18.00 La Comtesse aux pieds nus ■ ■ ■ ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1954, v.o., 125 min) **O. CineClassics**
- 18.05 Hope and Glory ■ ■ ■ ■ ■
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 115 min) **O. TPS Star**
- 19.00 La Quatrième Dimension ■ ■ ■ ■ ■
John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, 100 min). **TCM**
- 19.10 Nouvelle vague ■ ■ ■ ■ ■
Jean-Luc Godard (Suisse, 1990, 95 min) **O. Cinéfaz**



- 20.40 Vivre au paradis ■ ■ ■ ■ ■
Bourlem Gurdjou. Avec Roschdy Zem, Fadila Belkebla (France, 1999, 100 min) **O. Arte**
- 20.45 Les Chyennes ■ ■ ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1964, v.o., 140 min) **O. CineClassics**
- 20.45 Le Faucon maltais ■ ■ ■ ■ ■
John Huston. Avec Humphrey Bogart, Mary Astor (Etats-Unis, 1941, v.o., 105 min). **TCM**
- 20.45 La Banquière ■ ■ ■ ■ ■
Francis Girod (France, 1980, 130 min) **O. CineCinemas 2**
- 21.00 Salaam Bombay ! ■ ■ ■ ■ ■
Mira Nair (Inde, 1988, 120 min) **O. Histoire**
- 21.00 La Femme de l'aviateur ■ ■ ■ ■ ■
Eric Rohmer (France, 1980, 105 min) **O. Cinétoile**
- 22.55 Entretien avec un vampire ■ ■ ■ ■ ■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 115 min) **O. Cinéstar 1**
- 0.05 Hope and Glory ■ ■ ■ ■ ■
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, v.o., 110 min) **O. Cinéstar 2**

- 14.00 Encore + de cinéma. 14.10 Anna et le roi. Film. Andy Tennant. **O.**
- 16.35 Austin Powers, l'espion qui m'a tirée. Film. Jay Roach. **O.**
- 18.05 H. **O.**
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.30 Les Simpson. **O.**
- 18.55 + de cinéma. 19.35 Le Journal. 19.45 Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Football. Coupe de l'UEFA. Troyes - Leeds. 20.15 Coup d'envoi. La tigresse. **O.**
- 23.05 Hypnose. **O.**
- Film. David Koepff (v.o.). **O.**
- 0.40 Franck Spadone. Film. Richard Bean. **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20 Star Academy. 18.55 Le Bigdil. 19.50 Météo, Journal, Météo. 20.35 Football. 20.45 Lille - Manchester United. 22.45 Les autres rencontres. 0.35 Aimer vivre en France. La pêche. 1.30 Reportages. Les locataires de la mer.

FRANCE 2

- 17.55 et 0.57 CD'aujourd'hui. 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends. **O.**
- 18.55 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Monos. Force 2. 22.35 Ça se discute. Incitons-nous nos enfants à boire ? 0.40 Journal, Météo. 1.00 Tennis. Masters Series.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion. 18.45 La Santé d'abord. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Le Journal de l'escrime. 20.25 Tous égaux. 20.55 Des racines et des ailes. La Deuxième Vie. 22.50 Météo, Soir 3. 23.20 Culture et dépendances. Les Arabes, l'islam et nous : Y a-t-il plusieurs lectures du Coran ? 1.10 Les Dossiers de l'Histoire. Chine jaune, Chine bleue [2/2].

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.59
- 18.15 Divers et variés. 18.55 + de cinéma. 19.30 Le Journal, Le Zapping, Les Guignols de l'info. 20.05 Burger Quiz. 20.45 Encore + de cinéma. 21.00 Deuxième vie. Film. Patrick Braoudé. **O.**
- 22.35 Kippour. **O.**
- Film. Amos Gitai (v.o.). **O.**
- 0.35 Midnight +. **O.**
- 1.25 Following, le suiveur. Film. Christopher Nolan (v.o.). **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Cœur de dragon. Film. Rob Cohen. **O.**
- 15.45 Agent zéro zéro. Film. Rick Friedberg. **O.**
- 17.15 Juste pour rire. 17.25 Beverly Hills. 18.20 Star Academy. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Les Cordier, juge et flic. Portrait au scalpel. 22.45 La Cinquième Sœur. Téléfilm. Christopher Leitch. **O.**
- 0.25 Un homme à ma taille. Film. Annette Carducci. **O.**

FRANCE 2

- 13.45 D'une terre à l'autre. Téléfilm. John Gray. [1 et 2/2]. **O.**
- 16.45 Aux sources du Nil. Film. Bob Rafelson. **O.**
- 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.00 Journal, Météo. 20.25 Question ouverte. 20.50 Hommage à Georges Brassens. Autour de Georges Brassens. 23.00 Les Copains d'abord. 0.25 Le Petit Monde de Brassens.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. 15.00 L'île fantastique. 15.50 Escrime. Championnats du monde à Nîmes. 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Le Journal de l'escrime. 20.25 Tous égaux. 20.55 Le Gendarme et les Gendarmettes. Film. Jean Girault et Tony Abouantz. 22.35 Météo, Soir 3. 23.10 Passé sous silence. Guerre Sainte au cœur de l'Amérique. 0.15 La Loi de Los Angeles. Le piège des apparences. 0.55 Espace francophone.

CANAL +

- 14.00 Encore + de cinéma. 14.10 Anna et le roi. Film. Andy Tennant. **O.**
- 16.35 Austin Powers, l'espion qui m'a tirée. Film. Jay Roach. **O.**
- 18.05 H. **O.**
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.30 Les Simpson. **O.**
- 18.55 + de cinéma. 19.35 Le Journal. 19.45 Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Football. Coupe de l'UEFA. Troyes - Leeds. 20.15 Coup d'envoi. La tigresse. **O.**
- 23.05 Hypnose. **O.**
- Film. David Koepff (v.o.). **O.**
- 0.40 Franck Spadone. Film. Richard Bean. **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Connaissance. Le Caire, élément de la vie, élément de la Terre. **Arte**
- 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Musica. *L'enlèvement au sérail*. Opéra de Mozart. **Arte**
- 22.45 L'Humanité. Film. B. Dumont. **O.**
- 1.10 Veux-tu m'épouser ? Téléfilm. Kai Wessel. **O.**

M 6

- 16.40 Drôle de scène. 17.55 Le Flic de Shanghai. **O.**
- 18.54 C Koa le mobile ? 18.55 Charmed. **O.**
- 19.54 6 minutes, Météo. 20.05 Madame est servie. **O.**
- 20.40 Caméra Café, Décrochages info. 20.50 Voyage au centre de la terre. Téléfilm. George Miller [1 et 2/2]. **O.**
- 0.10 Los Angeles Heat. Vacances perturbées. **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. *Pendant l'inondation*, de Jean-Mathieu Viton. **O.**
- 21.00 Mesures, démesures. Ateliers scolaires à l'Ircam. **O.**
- 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain.

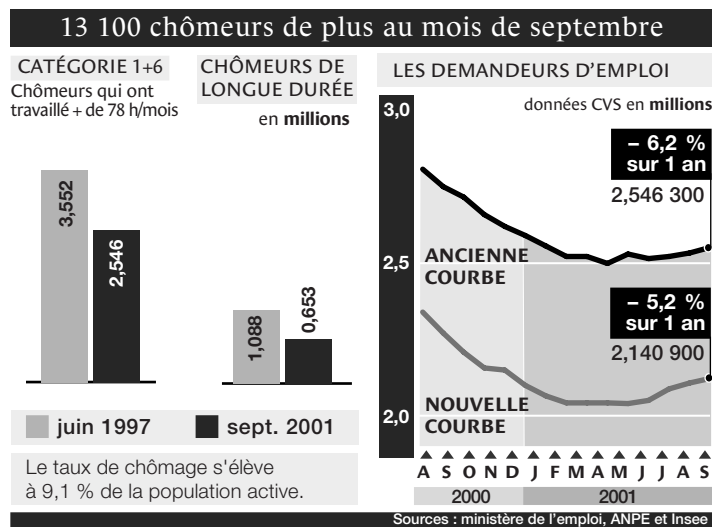
La hausse du chômage se confirme en septembre mais ne connaît pas d'accélération brutale

Le nombre de demandeurs d'emploi, 2 140 900 (+ 0,6 %), augmente pour le cinquième mois consécutif

GUETTÉ avec anxiété par le gouvernement, le premier bilan du chômage réalisé en France après les attentats aux Etats-Unis montre une nouvelle dégradation de la situation. A la fin du mois de septembre, selon les statistiques publiées mercredi 31 octobre par le ministère de l'emploi, 13 100 demandeurs d'emploi supplémentaires ont en effet été enregistrés (+ 0,6 %), ce qui porte leur nombre total à 2 140 900. Le taux de chômage, calculé d'après les normes du Bureau international du travail (BIT), augmente légèrement et atteint 9,1 % de la population.

Cela aurait pu être pire, observe-t-on, presque avec soulagement, dans l'entourage d'Elisabeth Guigou, où l'on estime que « la cassure du 11 septembre ne se sent pas de manière sensible » et qu'« il n'y a pas de décrochage absolu ». Mais la situation internationale a tout de même commencé à peser, ne serait-ce qu'en raison du gel des embauches dans le transport aérien. Le plan Gayssot, du nom du ministre communiste des transports, par exemple, subit en ce moment même un revers, Air France ayant provisoirement renoncé à recruter les salariés d'AOM-Air Liberté.

La mauvaise nouvelle vient surtout du fait que les chiffres du mois de septembre confirment ce qu'il faut bien appeler aujourd'hui une tendance, engagée bien avant le 11 septembre. Pour le cinquième mois consécutif, en effet, une hausse du chômage est enregistrée. Et nombre d'indicateurs ne sont guère encourageants. Ainsi, en septembre, les licenciements ont augmenté de 7,3 % en données corrigées des variations saisonnières. Les fins de contrat à durée déterminée s'accroissent (+ 2,4 %), tandis que les fins de mission d'intérim, considérées comme un des premiers signes du ralentissement économique, progressent de 10,2 %. Même les entrées en stage diminuent. Si les offres d'emploi ont augmenté, entre août et septembre 2001, elles sont nettement en baisse (- 10,1 %) en regard du niveau qu'elles avaient atteint il y a un an. Résultat, les inscriptions à l'ANPE (336 200 en septembre 2001,



+ 1,6 % par rapport au mois précédent) dépassent les sorties (316 100, - 6,4 %) malgré une évolution positive des reprises d'emploi (+ 2,9 %).

La catégorie des chômeurs qui ont pu exercer une activité réduite dans le mois progresse dans les mêmes proportions que celle qui sert de baromètre officiel : + 0,6 %, soit 14 900 inscriptions supplémentaires. L'ensemble des demandeurs d'emploi, selon l'ancien mode de décompte, s'élève alors à 2 546 300. Les jeunes de moins de vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE pâtissent particulièrement de la situation, puisque leur nombre augmente de 2,6 % en septembre.

CHANGEMENT DE MÉTHODE

Le bilan concernant les chômeurs de longue durée est, en revanche, positif (- 1,1 % pour les inscrits depuis plus d'un an et - 1,8 % pour les très longue durée inscrits depuis plus de deux ans). Sans doute, la montée en charge des contrats emploi-solidarité (CES) commence-t-elle, ici, à produire ses effets. C'est en tout cas, avec la durée moyenne de chômage, également orientée à la baisse, un des rares indicateurs satisfaisants. Curieusement, en effet, le nombre de chômeurs indemnisés par l'Unedec régresse légèrement, de 0,4 % sur un mois, en données corrigées des variations saisonnières,

alors que le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), qui met fin à la dégressivité des allocations, était censé améliorer leur couverture par l'Unedec.

Dans un communiqué, le ministère de l'emploi souligne que le nombre de chômeurs, sur un an, a néan-

moins régressé de plus 5 %. Prenant la défense d'un bilan qui, au fil des mois, commence à se ternir, il rappelle que les mesures prises par le gouvernement (emplois-jeunes, 35 heures...) ont contribué à la « baisse de chômage historique » constatée en 2000 et qu'elles permettent, en 2001, de « limiter la hausse du chômage dans un contexte économique pourtant peu favorable ».

L'Insee devrait détailler, le 16 novembre, un changement de méthode pour le calcul du taux de chômage. Selon l'institut - qui précise que le gouvernement n'en a pas été informé au préalable -, le calcul de ce taux, pondéré jusqu'ici par des variables comme le travail intérimaire et les créations d'entreprise, et révisé une fois par an, pourrait être affiné. Selon des premières conclusions, il pourrait être réévalué à la hausse de 0,2 %, sans que cela change rien à la tendance enregistrée au cours des cinq derniers mois.

Isabelle Mandraud

Alcatel supprime 10 000 emplois supplémentaires en Europe

Ce plan concerne les « cols blancs » de l'équipementier

L'**ÉQUIPEMENTIER** français de télécommunications Alcatel a annoncé, mercredi 31 octobre, un nouveau plan de suppressions d'emplois qui va toucher 10 000 personnes en Europe, soit 20 % de ses effectifs. Contrairement au précédent plan de restructuration, annoncé au printemps, qui visait 23 000 personnes, principalement aux Etats-Unis et sur les sites industriels (le groupe avait alors parlé d'« entreprise sans usine »), ce plan va concerner des ingénieurs, des chercheurs et des commerciaux dans ses activités réseaux, optiques et spatiales. La direction va engager immédiatement des négociations avec les partenaires sociaux pour décider de la répartition des suppressions d'emplois entre les filiales françaises, allemandes, belges, italiennes, espagnoles et britanniques. L'action du groupe reculait encore de 3 % à la Bourse de Paris, mercredi matin. La chute est de plus de 80 % depuis septembre 2000.

Pour justifier ce plan de rigueur, Serge Tchuruk, PDG, a expliqué qu'il devait redimensionner son

groupe sur la base d'un point mort de « 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires par trimestre », contre un chiffre supérieur de 20 % en début d'année qui tenait compte de l'explosion et des perspectives du secteur des télécommunications. Le brusque retournement de conjoncture, surtout aux Etats-Unis, l'a pris de court. Alcatel, qui a vu son chiffre d'affaires quasiment stagner sur les neuf premiers mois de l'année (+ 1,6 % pro forma), estime pourtant mieux résister que ses concurrents (- 25 % de chiffre d'affaires pour l'américain Lucent sur l'année). Néanmoins, au cours des derniers mois, l'activité d'Alcatel a brusquement ralenti (- 17,5 % au troisième trimestre). Sur l'exercice 2001, Alcatel prévoit une perte opérationnelle d'environ 200 millions d'euros et une perte nette de 5 milliards d'euros, compte tenu des 4,2 milliards d'euros de provisions pour restructurations décidées par le groupe.

Christophe Jakubyszyn

► www.lemonde.fr/restructurations

Retour sur Terre de la cosmonaute française Claudie Haigneré

APRÈS DIX JOURS passés dans l'espace, dont huit à bord de la Station spatiale internationale (ISS), la cosmonaute française Claudie Haigneré s'est posée en douceur, mercredi 31 octobre, à 5 h 59 (heure française) dans les plaines du Kazakhstan, en compagnie de ses deux coéquipiers russes, Viktor Afanassiev et Konstantin Kozeïev. Ainsi prend fin la mission Andromède - mise sur pied, côté français, par le Centre national d'études spatiales et, côté russe, par Rosaviakosmos et RKK Energia - dont l'idée avait été validée en début d'année par le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwarzenberg. Ce « vol taxi », qui a coûté quelque 12 millions de dollars (13,4 millions d'euros) aux autorités françaises, avait pour but premier d'apporter un vaisseau Soyouz flambant neuf aux trois locataires actuels de l'ISS (deux Russes et un Américain) et de redescendre avec celui qui y était accroché depuis deux mois et demi. Ensuite, il s'agissait de mener plusieurs expériences relatives à l'observation de la Terre, aux sciences de la vie, à la cristallisation des protéines et au comportement des puces électroniques dans un environnement spatial. Tout ce programme a pu être mené à bien par la Française, qui s'est entretenue mercredi matin en direct avec le ministre de la recherche. Un deuxième Français, Philippe Perrin, se rendra à bord de l'ISS en mars 2002.

Saint-Gothard : le camion à l'origine du drame était en infraction avec la loi

L'**ENTREPRISE** belge Gul Transport, dont un camion est à l'origine de la catastrophe du tunnel du Saint-Gothard, qui a fait au moins une dizaine de victimes, mercredi 24 octobre, n'avait pas de licence de transporteur et n'avait pas le droit de faire circuler des camions, a indiqué, mardi 30 octobre, le ministère belge des transports. La Fédération internationale des transports routiers souligne que Gul Transport « ne travaillait que pour une seule entreprise, à qui elle louait le camion impliqué dans l'accident ». Cette entreprise donneuse d'ordre (Super Liner Cargo, selon la presse belge) « pourrait maintenant faire l'objet d'une action judiciaire en responsabilité » des dommages causés, affirme la Fédération. Le ministère a également indiqué que le chauffeur qui conduisait le poids lourd au moment de l'accident, d'origine turque, était arrivé en Belgique deux mois auparavant avec un visa de tourisme qui ne l'autorisait pas à travailler comme chauffeur de camion.



PREMIER SITE FRANÇAIS D'INFORMATION*

Le Monde.fr

* Avec plus de 6 millions de visites et 31,3 millions de pages vues en septembre 2001 (source : Cybermétric)

Régie publicitaire : www.i-regie.com / mail@i-regie.com / Tél. : 01 53 38 42 60 / Fax : 01 53 38 56 20